ICAL ROOM
AL LIBRARY
DEC 2 1924

N° 22. 15 Novembre 1924.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
ançois Mauriac .	*Le Désert de l'amour.* — I.	241
Maklakoff. . . .	*La Russie de 1900 à 1917*	271
nzac de Laborie.	*L'Instruction secondaire sous Napoléon*	292
Dupuy-Mazuel .	*Le Miracle des Loups* (fin).	325
Baldensperger .	*Le Séjour de Talleyrand aux États-Unis*	364
ax Hoschiller . .	*Comment on travaille en Russie soviétique.*	388
ené Jouglet. . . .	*Le nouveau Corsaire* (fin)	403
ancy George . . .	*Les Esclaves de Méquinez.* — III.	429
lbert Dreyfus. . .	Chronique financière : *La Réserve légale*	448
lbert Flament . .	La Quinzaine : *Tableaux de Paris.*	459
ndré Chaumeix. .	La Politique : *Élections d'Angleterre et d'Amérique.*	472

Copyright 1924 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 4 FR. 50

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1924

La *Revue de Paris* publiera prochainement :

Des Lettres inédites de VOLTAIRE

o o o o o o o o

Le Combat de Coronel et la Bataille de Falkland

Par CLAUDE FARRÈRE et PAUL CHACK

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le culte de Balzac a inspiré une charmante plaquette à M. **Marcel Bouteron** qui est lui-même le plus fidèle et le plus érudit desservant de cette religion, instaurée du vivant même de l'auteur de la *Comédie humaine*. Ce furent les femmes tout d'abord qui témoignèrent de l'enthousiasme le plus vif pour le génie de Balzac. On estime à douze mille le nombre de lettres que des admiratrices inconnues lui adressèrent : lectrices passionnées qui n'eussent souhaité que de se consacrer tout entières à leur dieu. De ces bonnes dispositions d'autres que Balzac lui-même surent à l'occasion profiter : chaque année, dans les bals publics, au temps du Carnaval, quelques jeunes gens se faisaient passer pour M. de Balzac et cette imposture leur valait de nombreuses bonnes fortunes... Dans une pâtisserie de la rue Royale où il venait de manger beaucoup de petits pâtés au macaroni, Balzac, un jour, ne put obtenir de la pâtissière qu'elle acceptât un paiement. Elle était trop fière d'avoir régalé le romancier... A Vienne, dans un concert, toute la salle se leva lorsque Balzac entra. Et, au cours d'un voyage en Russie, le romancier ayant demandé un soir l'hospitalité dans un château eut le plaisir lorsqu'il se fut nommé, de voir une des dames présentes laisser tomber de saisissement le plateau de rafraîchissements qu'elle tenait entre les mains. N'est-ce pas cela la gloire? Depuis la mort de Balzac nombreux sont les critiques qui se sont consacrés aux études balzaciennes et cela avec une extraordinaire passion. Après Spoelberch de Lovenjoul, qui connaissait à peu près l'emploi du temps de toutes les journées de Balzac, il faudrait nommer G. Vicaire, J. Merlant, Lumet, M. Bouteron lui-même. Nous ne parlerons pas des collectionneurs : M. Bouteron en cite un qui se mettait au pain et au lait pour pouvoir acheter des estampes balzaciennes... De la gloire de Balzac d'autres preuves plus significatives encore ont dû exister : mais celles-là échappent aux chercheurs et l'on comprend que M. Bouteron n'en parle point : combien d'anonymes ont dû s'efforcer de copier les personnages des romans de la *Comédie humaine*. Être un héros de Balzac! Ce rêve, beaucoup ont tenté de le réaliser, il y a soixante ans... Et n'est-ce pas prouver qu'on admire sans réserve que de chercher à imiter?

Au nombre des amies et admiratrices de Balzac il faut mettre en bonne place Sophie et Delphine Gay dont M. **Henri Malo** vient de nous retracer la vie dans un intéressant ouvrage : **Une Muse et mère**. De cette muse on ne lit plus guère aujourd'hui les productions poétiques et les romans de la mère (*Laure d'Estell*, *Anatole*, etc...), sont tombés pareillement dans l'oubli. Il y a profit pourtant à suivre l'existence de ces deux femmes, qui vécurent dans l'intimité de leurs plus illustres contemporains. Sophie de la Valette était mariée à l'agent de change Liottier lorsqu'elle fit ses débuts dans la société du Directoire. Elle y fréquenta les Bonaparte, madame Tallien, M. J. Chénier; sous le Consulat, nous la voyons chez mademoiselle Contat, chez la marquise de Condorcet. Quelques années plus tard, installée à Aix-la-Chapelle avec son nouveau mari, Gay, banquier et receveur général des finances, elle est le centre d'un groupe brillant. Lors du voyage de l'Empereur sur le Rhin, en 1804, Sophie passe toutes ses soirées dans le cercle de Joséphine... Puis ce sont les salons littéraires de la Restauration où Sophie Gay fait admirer son esprit et sa beauté : à cette époque elle écrit des livrets d'opéras-comiques pour Sophie Gail dite « la Sophie de la musique » par opposition à Sophie Gay, elle-même surnommée « la Sophie de la parole ». Mais bientôt à l'Abbaye-aux-Bois, chez Nodier, chez Mme Ancelot, chez Benjamin Constant, Sophie Gay qui a perdu son mari en 1822, n'apparaît plus que flanquée de sa fille, la radieuse et blonde Delphine qui, par sa beauté et la touchante manière dont elle récite ses propres poésies — pièces de circonstances consacrées aux événements récents, véritables « au jour le jour » lyriques — soulève un enthousiasme général. Le salon de madame Gay elle-même doit à la jeune poétesse un éclat nouveau. Delphine est l'amie de Chateaubriand, de Lamartine; elle inspire à Alfred de Vigny une véritable passion qui, sans l'opposition de madame Vigny mère, eût abouti à un mariage. Elle est du groupe de la Muse française et tous les jeunes romantiques la célèbrent à l'envi; son voyage en Italie est triomphal, elle est élue membre de l'Académie du Tibre. Éclatants succès où la beauté de Delphine, les intelligentes mises en scène préparées par Sophie Gay, la mode enfin ont une bonne part. Mais il ne suffit point d'apparaître au milieu des murmures d'admiration dans le monde ou au théâtre. Sophie Gay, depuis plusieurs années, s'inquiète de marier sa fille, dont le « génie » et la pauvreté effraient sans doute les prétendants. Un jour, enfin, Émile de Girardin se déclare et bientôt Delphine change d'état civil. Ici M. H. Malo la quitte, se promettant d'ailleurs d'étudier dans un prochain volume le vicomte de Launay, alias Delphine de Girardin.

(Voir la suite page 3 de la couverture.)

LE DÉSERT DE L'AMOUR

Pendant des années, Raymond Courrèges avait nourri l'espoir de retrouver sur sa route cette Maria Cross dont il souhaitait ardemment de tirer vengeance. Bien des fois, il suivit dans la rue une passante, ayant cru que c'était celle qu'il cherchait. Puis, le temps avait si bien assoupi sa rancune que, lorsque son destin le remit en face de cette femme, il n'éprouva point d'abord la joie mêlée de fureur qu'une telle rencontre aurait dû susciter en lui. A son entrée, ce soir-là, dans un bar de la rue Duphot, il n'était que dix heures et le mulâtre du jazz chantonnait pour le plaisir d'un seul maître d'hôtel attentif. Dans la boîte étroite où, vers minuit, piétineraient les couples, ronflait, comme une grosse mouche, un ventilateur. Au portier qui s'étonnait : « On n'est pas habitué à voir Monsieur de si bonne heure... » Raymond n'avait donné d'autre réponse qu'un signe de la main pour qu'il interrompît ce bourdonnement. Le portier confidentiel voulut en vain le persuader que « ce nouveau système sans faire de vent absorbait la fumée »; Courrèges l'avait considéré d'un tel air que l'homme battit en retraite vers le vestiaire; mais au plafond le ventilateur se tut comme un bourdon se pose.

Le jeune homme, alors, ayant brisé la ligne immaculée des nappes, et reconnu dans les glaces sa tête des pires jours, s'était interrogé : « Qu'est-ce qui ne va pas? » Parbleu, il détestait les soirées perdues et celle-ci le serait à cause de

cet animal d'Eddy H... Il avait fallu presque forcer ce garçon, le prendre au gîte pour l'amener au cabaret. Pendant le repas, Eddy s'était excusé sur une migraine de son inattention, à peine assis au bord de sa chaise, le corps impatient, déjà tout occupé de quelque plaisir futur et proche; le café bu, il avait fui, allègre, l'œil vif, l'oreille rouge, les narines ouvertes. Tout le jour, Raymond s'était fait une image charmante de cette soirée et de cette nuit; mais à Eddy des joies sans doute s'étaient offertes plus rafraîchissantes qu'aucune confidence.

Courrèges s'étonna de n'être pas seulement déçu et humilié, mais triste. Il était choqué de ce que le moindre camarade lui devenait précieux; cela paraissait assez nouveau dans sa vie : jusqu'à trente ans, incapable de ce désintéressement que la camaraderie exige, d'ailleurs fort occupé des femmes, il avait méprisé tout ce qui ne lui semblait pas objet de possession et, enfant goulu, il aurait pu dire : « Je n'aime que ce qui se dévore. » Dans ce temps-là, il n'usait de ses camarades que comme de témoins ou de confidents : un ami lui était d'abord une paire d'oreilles. Il aimait aussi se prouver à soi-même qu'il les dominait, les dirigeait; il avait la passion de l'influence, et se flattait de démoraliser avec méthode.

Raymond Courrèges aurait su se faire une clientèle comme son grand-père le chirurgien, comme son grand-oncle jésuite, comme son père le docteur, s'il avait été capable d'asservir à une carrière ses appétits, et si son goût ne l'avait détourné toujours de rien poursuivre qu'une satisfaction immédiate. Pourtant, il touchait à l'âge où, seuls, ceux qui s'adressent à l'âme peuvent asseoir leur domination : Courrèges, lui, ne savait qu'assurer à ses disciples le meilleur rendement de plaisir. Mais les plus jeunes souhaitent des complices de leur génération, et sa clientèle s'appauvrissait. En amour, le gibier longtemps pullule, mais la petite troupe de ceux qui ont commencé avec nous de vivre, se réduit chaque année. Les survivants aux coupes sombres de la guerre, qu'ils fussent enlisés dans le mariage, ou déformés par le métier, Courrèges, leur voyant le poil grison, cette bedaine, ce crâne, les haïssait d'avoir son âge; il les accusait

d'être les assassins de leur jeunesse et, avant qu'elle les renonçât, de la trahir.

Lui, mettait son orgueil à compter parmi les garçons d'après guerre; — et, ce soir, dans le bar vide encore où ne bourdonne qu'une mandoline assourdie (la flamme de la mélodie meurt, renaît, vacille), il regarde ardemment, reflété par les glaces, son visage sous des cheveux drus — ce visage que la trente-cinquième année épargne encore. Il songea que le vieillissement, avant de toucher son corps, touchait sa vie. Si c'était son orgueil d'entendre les femmes s'interroger : « Quel est ce grand jeune homme? » il savait que les garçons de vingt ans, plus perspicaces, ne le comptaient plus parmi les enfants de leur race éphémère. Cet Eddy, peut-être avait-il eu mieux à faire que de parler de soi jusqu'à l'aube dans le vacarme du saxophone; — mais peut-être aussi ne fait-il autre chose à cette heure, dans un autre bar, que d'expliquer son cœur à un garçon né en 1904 et qui sans cesse l'interrompt de « moi aussi » et de « c'est comme moi... »

Des jeunes gens survinrent qui avaient préparé, pour traverser la salle, un air de suffisance et de hauteur dont ils furent embarrassés, voyant cette solitude. Autour du barman, ils s'agglutinèrent. Cependant Courrèges n'acceptait jamais de souffrir à cause d'un autre, maîtresse ou camarade. Il s'exerça donc, selon sa méthode, à voir le défaut de proportion entre l'insignifiance d'Eddy H... et le trouble où le laissait un tel abandon. Il eut du plaisir à n'éprouver la résistance d'aucune racine, quand il essaya d'enlever en lui cette herbe de sentiment. Il s'enhardit jusqu'à concevoir qu'il pourrait demain mettre à la porte ce garçon et, sans frémir, envisagea de ne le plus revoir jamais. Ce fut même avec allégresse qu'il se dit : « Je vais le balayer... » Il soupira d'aise; puis s'aperçut qu'une gêne subsistait en lui, dont Eddy n'était pas le principe. Ah! oui, c'était cette lettre qu'il toucha dans une poche du smoking... Inutile de la relire : le docteur Courrèges n'usait avec son fils que d'un langage elliptique, facile à retenir :

Suis descendu au Grand-Hôtel pour la durée du Congrès

de Médecine. A ta disposition, matin avant neuf heures; soir après onze heures. Ton père,

Paul Courrèges.

Raymond murmura : « Plus souvent... » prit à son insu un air de défi. Il en voulait à ce père de ce qu'il ne lui était pas si facile de le mépriser que le reste de la famille. A trente ans, Raymond avait en vain réclamé la dot qu'avait reçue sa sœur mariée. Sur le refus de ses parents, il avait coupé les ponts; mais la fortune appartenait à madame Courrèges, et Raymond savait bien que son père se fût montré généreux s'il l'avait pu, et que l'argent ne lui était rien. Il répéta : « Plus souvent... » mais ne put se défendre de percevoir un appel dans ce message si sec. Il n'était point si aveugle que madame Courrèges, qu'irritaient la froideur et la brusquerie de son mari et qui avait coutume de répéter : « Qu'est-ce que ça me fait qu'il soit bon, si je ne m'en aperçois pas? Jugez un peu ce que ce serait s'il était méchant! »

Raymond est gêné par le souvenir de ce père trop difficile à haïr. Non, certes, il ne lui répondra pas; mais tout de même... Plus tard, lorsque Raymond Courrèges se remémora les circonstances de cette nuit, il se souvint de l'amertume dont il avait souffert à son entrée dans le petit bar vide, mais il en oublia les causes, qui étaient la défection d'un camarade appelé Eddy et la présence à Paris de son père; il crut que cette humeur âcre était née d'un pressentiment et qu'un lien existait entre l'état de son cœur, ce soir-là, et l'événement qui approchait de sa vie. Il a toujours soutenu, depuis, que le seul Eddy, ni le docteur Courrèges, n'auraient eu le pouvoir de l'entretenir dans une telle angoisse, mais qu'à peine assis devant un cocktail, son esprit et sa chair, d'instinct, avaient senti l'approche de celle qui, à la même minute, dans un taxi déjà au coin de la rue Duphot, fouillait son petit sac et disait à son compagnon :

— C'est ennuyeux, j'ai oublié mon rouge.

Et l'homme répondait :

— Il doit y en avoir au lavabo.

— Quelle horreur! pour attraper...

— Gladys te prêtera le sien.

*
* *

Cette femme entra : un chapeau cloche supprimait le haut du visage et ne laissait voir que le menton où le temps inscrit l'âge des femmes. La quarantième année avait touché de-ci de-là ce bas de figure, tiré la peau, amorcé un fanon. Sous les fourrures, le corps devait être ramassé. Aveugle comme au sortir du toril, elle s'arrêta au seuil du bar étincelant. Lorsque la rejoignit son compagnon, qu'une dispute avec le chauffeur avait retenu, Courrèges sans le reconnaître d'abord, se dit : « J'ai vu quelque part cette tête-là...; c'est une tête de Bordeaux. » Et soudain un nom lui vint aux lèvres, tandis qu'il observait cette face cinquantenaire, comme élargie par la satisfaction d'être soi : Victor Larouselle... Le cœur battant, Raymond examina de nouveau la femme qui, ayant vu qu'elle était la seule avec un chapeau, l'enleva soudain et secoua, face au miroir, ses cheveux frais coupés. Des yeux apparurent, grands et calmes, puis un front large, mais délimité strictement par les sept pointes jeunes d'une chevelure sombre. Dans le haut de ce visage, s'était concentré tout ce que cette femme recélait de jeunesse survivante. Raymond la reconnut, malgré les cheveux retranchés, le corps épaissi, et cette destruction lente, partie du cou et qui montait vers la bouche et les joues. Il la reconnut comme il aurait fait d'une route de son enfance, même si les chênes qui l'ombrageaient en avaient été abattus. Courrèges supputait le nombre des années et, après deux secondes, se disait : « Elle a quarante-quatre ans; j'en avais dix-huit et elle vingt-sept. » Comme tous ceux qui confondent bonheur et jeunesse, il avait une conscience sourde, mais toujours en éveil, du temps écoulé; son œil ne cessait de mesurer le gouffre du temps mort; chaque être qui avait tenu un rôle dans sa destinée, il avait tôt fait de l'insérer à sa place et, voyant le visage, se souvenait du millésime.

« Me reconnaîtra-t-elle? » Mais se fût-elle si brusquement détournée si elle ne l'avait reconnu? Rapprochée de son compagnon, elle devait le supplier de ne point demeurer ici, car il répondit à voix très haute, sur le ton d'un homme qui aime que la galerie l'admire : « Mais non, ce n'est pas

triste : dans un quart d'heure ce sera plein comme un œuf. » Il poussa une table, non loin de celle où était accoudé Raymond, s'assit lourdement, et il y avait sur sa face où le sang affluait, outre tous les signes de la sclérose, une satisfaction sans ombre. Mais comme la femme demeurait debout, immobile, il l'interpella : « Eh bien, qu'est-ce que tu attends? » Plus de satisfaction soudain dans ses yeux ni sur ses lèvres grosses et quasi violettes. Croyant parler à voix basse, il ajouta : « Naturellement, il suffit que ça m'amuse d'être ici pour que tu fasses la tête... » Assise près de lui, sans doute lui disait-elle : « Fais attention, on nous écoute », car il cria presque : « Je sais me tenir, peut-être! et quand même on nous entendrait! »

Assise non loin de Raymond, la femme s'était rassurée : il aurait fallu que le jeune homme se penchât pour la voir et il dépendait d'elle de fuir son regard. Courrèges devina cette sécurité, comprit soudain, avec quelle terreur! que cette occasion, désirée par lui depuis dix-sept ans, pouvait être perdue. Après dix-sept ans, il croyait retrouver intact le vœu d'humilier cette femme qui l'avait humilié, de lui montrer quelle espèce d'homme il était : de ceux qui n'acceptent pas qu'une femelle les roule. Pendant des années, il s'était complu à imaginer les circonstances qui les mettraient face à face et quelle serait alors sa ruse pour asservir, faire pleurer celle devant qui, autrefois, il fut si pitoyable... Certes, s'il avait reconnu, ce soir, au lieu de cette femme, tout autre comparse de sa vie lorsqu'il était un collégien de dix-huit ans : le camarade qu'il préférait à cette époque ou le pion dont il avait horreur, sans doute, à leur vue, n'eût-il découvert en lui aucune trace de cette préférence ni de cette haine qu'avait ressenties l'enfant qu'il n'était plus. Mais, pour cette femme, ne se retrouvait-il pas tel que ce jeudi de juin 19.., au crépuscule, sur cette route de banlieue poussiéreuse et qui sentait le lis, devant un portail dont la cloche pour lui ne sonnerait jamais plus? Maria! Maria Cross! De l'adolescent hérissé, honteux, qu'il était encore, elle avait fait un homme nouveau qu'il devait être à tout jamais. Mais elle, cette Maria Cross, qu'elle avait peu changé! Toujours ces yeux qui interrogent, ce front

plein de lumière. Courrèges se disait que son camarade préféré de 19.. eût été, ce soir, un homme lourd, déjà chauve, avec une barbe : mais le visage de certaines femmes jusque dans la maturité demeure baigné d'enfance; c'est peut-être leur enfance éternelle qui fixe notre amour et le délivre du temps. Elle était là, toute pareille, après dix-sept années de passions inconnues, comme ces vierges noires dont aucune flamme de la Réforme ni de la Terreur ne put altérer le sourire. Ce même homme important l'entretenait encore, dont l'impatience et l'humeur se manifestaient avec bruit parce que les gens qu'il attendait n'arrivaient pas :

— C'est Gladys qui l'aura encore mis en retard... Moi qui suis toujours exact, j'ai horreur des gens qui ne le sont pas. Moi, c'est curieux, je ne peux pas supporter de faire attendre, c'est plus fort que moi. Les gens sont maintenant d'une grossièreté...

Maria Cross lui toucha l'épaule et dut répéter : « On nous écoute... », car il gronda qu'il ne disait rien qu'on ne pût entendre et qu'il était incroyable que ce fût elle qui prétendît lui apprendre à vivre.

Sa seule présence livrait Courrèges sans défense à ce qui n'était plus. S'il avait toujours gardé une conscience claire du temps écoulé, il détestait d'en éveiller des images précises et ne redoutait rien autant que les émeutes de spectres; mais rien à faire, ce soir, contre ce torrent de visages déchaîné en lui par la présence de Maria : il entendait sonner six heures et les pupitres de l'étude claquaient; il n'avait pas même assez plu pour que la poussière fût rabattue, le tramway n'était pas assez éclairé pour qu'il pût achever de lire *Aphrodite*, — tramway plein d'ouvriers à qui la fatigue du jour fini donnait une expression de douceur.

***

Entre le collège où, chassé de la classe, il était l'enfant sale errant dans le couloir, collé contre un mur, et la maison de famille en banlieue, s'étendait cet intervalle de temps qui le délivrait, ce long voyage du retour en tramway où il était seul enfin parmi des êtres indifférents, sans regard — l'hiver

surtout, parce que la nuit, à peine déchirée de loin en loin par un réverbère ou les vitres d'un bar, le séparait du monde, l'isolait dans l'odeur de laine mouillée des vêtements de travail; une cigarette éteinte restait collée aux lèvres tombantes: le sommeil renversait des faces aux rides charbonnées, un journal glissait des mains lourdes; cette femme en cheveux levait vers les lampes le feuilleton et sa bouche remuait comme pour une prière. Mais enfin, peu après l'église de Talence, il fallait descendre.

Le tramway, feu de bengale mouvant, éclairait une seconde les ifs et les charmilles nues d'une propriété, puis l'enfant écoutait décroître le vacarme des roues et du trolley, sur la route pleine de flaques, qui sentait le bois pourri, les feuilles. Il suivait alors le petit chemin qui longe le jardin des Courrèges, poussait le portail entre-bâillé des communs; la lampe de la salle à manger éclairait ce massif contre la maison où, au printemps, on plantait les fuchsias qui aiment l'ombre. Déjà Raymond avait le front durci, comme au collège, les sourcils rapprochés au point de n'être plus qu'une seule ligne touffue au-dessus des yeux, le coin droit de la bouche un peu tombant; il entrait au salon, jetait un bonsoir collectif à des personnes serrées autour d'une lampe parcimonieuse. Sa mère lui demandait combien de fois il faudrait lui dire de râcler ses semelles au décrottoir et s'il comptait aller à table « avec ces mains ». Madame Courrèges mère glissait à mi-voix à sa bru : « Vous savez ce que dit Paul, qu'il ne faut pas énerver inutilement le petit. » Ainsi, dès son apparition, naissaient à son propos d'aigres paroles.

Il s'asseyait dans l'ombre. Penchée sur sa broderie, Madeleine Basque, sa sœur, à l'entrée de Raymond n'avait pas même levé la tête. Il l'intéressait moins, songeait-il, que le chien. Raymond, c'était « la plaie de la famille », elle répétait volontiers que « ça ferait un joli coco », et son mari Gaston Basque ajoutait : « Surtout avec un père si faible ».

La brodeuse relevait la tête, demeurait une seconde aux écoutes, disait : « Voilà Gaston... », posait son ouvrage. « Je n'entends rien », répondait madame Courrèges. « Si, si, le voilà », et bien qu'aucun bruit de pas ne fût perceptible à toute autre oreille qu'à la sienne, Madeleine se levait, cou-

rait sur le perron, disparaissait dans le jardin, guidée par une connaissance infaillible, comme si elle eût appartenu à une espèce différente des autres animaux, où le mâle et non la femelle eût été odorant pour attirer la complice à travers l'ombre. Bientôt les Courrèges entendaient une voix d'homme, le rire complaisant et soumis de Madeleine; ils savaient que le couple ne traverserait pas le salon, mais monterait, par une porte dérobée, à l'étage des chambres et ne descendrait qu'au second coup de cloche.

Sous la suspension, la table réunissait madame Courrèges mère, sa bru, Lucie Courrèges, le jeune ménage et quatre petites filles un peu roussotes comme Gaston Basque, mêmes robes, mêmes cheveux, mêmes taches de son, serrées telles que des oiseaux apprivoisés sur un bâton : « Et qu'on ne leur adresse pas la parole, décrétait le lieutenant Basque. Si on leur adresse la parole, c'est elles qui seront punies; que tout le monde se tienne pour averti. »

La place du docteur demeurait vide longtemps, même s'il se trouvait à la maison; il entrait au milieu du repas, avec un paquet de revues. Sa femme lui demandait s'il avait entendu sonner, déclarait qu'avec un service si décousu, il n'y avait pas moyen de garder un domestique. Le docteur remuait la tête comme pour chasser une mouche, ouvrait une revue. Ce n'était point affectation, mais économie de temps chez un homme surmené, l'esprit assiégé de sollicitudes et qui sait le prix d'une minute. Au bout de la table, les Basque s'isolaient, indifférents à ce qui ne les touchait pas, eux ou leurs petits; Gaston racontait à mi-voix ses démarches pour ne pas quitter Bordeaux : le colonel avait écrit au Ministère... Sa femme l'écoutait, sans perdre les enfants de l'œil et sans s'interrompre de les éduquer : « N'essuie pas ton assiette. — Tu ne sais pas te servir de ton couteau? — Ne te vautre pas comme ça. — Les mains sur la table — les mains, pas les coudes... — Tu n'auras pas d'autre pain, je t'avertis. — Tu as assez bu comme ça... »

Les Basque formaient un îlot de méfiance et de secret. « Ils ne me disent rien. » Tous les griefs que madame Courrèges nourrissait contre sa fille tenaient dans ce « ils ne me disent rien ». Elle soupçonnait Madeleine d'être enceinte, surveillait sa taille, interprétait ses malaises. Les domestiques étaient

toujours avertis avant elle. Elle croyait que Gaston avait une assurance sur la vie, mais de combien? Elle ignorait ce qu'ils avaient touché exactement à la mort du père Basque.

Au salon, après le dîner, Raymond ne répondait pas à sa mère qui grondait : « Alors, tu n'as pas de leçons à apprendre? pas de composition à préparer? » Il prenait l'une des petites filles, semblait la pétrir de ses fortes mains, l'élevait droite au-dessus de sa tête pour qu'elle pût toucher le plafond, faisait des moulinets avec ce corps flexible tandis que Madeleine Basque, poule hérissée et inquiète, mais que l'exultation de la petite désarmait, criait : « Attention! tu vas l'estropier... Il est si brutal... » La grand'mère Courrèges posait alors son tricot, relevait ses besicles, un sourire plissait sa figure, elle recueillait, passionnément, ce témoignage en faveur de Raymond : « Par exemple, il adore les enfants, on ne peut pas lui refuser ça : il n'y a que les petits qui trouvent grâce devant lui... » Et la vieille soutenait qu'il ne les eût pas aimés s'il n'eût été bon : « Il n'y a qu'à le voir avec ses nièces pour être sûr que ce n'est pas un mauvais drôle. »

Aimait-il les enfants? Il prenait n'importe quoi de frais, de tiède et de vivant, comme une défense contre ceux qu'il appelait les cadavres. Raymond jetait sur le canapé le petit corps, gagnait la porte, courait à longues foulées dans les allées pleines de feuilles; le ciel plus clair entre les branches nues guidait sa course. Au premier étage, brûlait, derrière une vitre, la lampe du docteur Courrèges. Raymond irait-il se coucher, ce soir encore, sans embrasser son père? Ah! c'était assez, le matin, de ces trois quarts d'heure d'un silence hostile : car, dès l'aube, le coupé du docteur emportait le père et le fils. Raymond descendait à la barrière de Saint-Genès et, par les boulevards, gagnait son collège, tandis que le docteur poursuivait sa route vers l'hôpital. Trois quarts d'heure dans cette boîte puant le vieux cuir, entre deux vitres ruisselantes, ils demeuraient côte à côte. Le clinicien, qui, quelques instants plus tard, parlerait d'abondance, avec autorité, à son service et aux étudiants, depuis des mois cherchait en vain le mot qui atteindrait cet être sorti de lui. Comment se frayer une route jusqu'à ce cœur hérissé de défenses? Quand il se flattait d'avoir trouvé le joint et qu'il adressait à Raymond des paroles longtemps

méditées, il ne les reconnaissait pas, et sa voix même le trahissait — malgré lui, ricanante et sèche. Toujours ce fut son martyre de ne rien pouvoir exprimer de ses sentiments.

Cette bonté du docteur Courrèges n'était célèbre que parce que ses actes en témoignaient, seuls ils rendaient témoignage de cette bonté enfouie en lui, de cette enterrée vivante. Impossible d'obtenir qu'il acceptât, sans bougonner ni remuer les épaules, une parole de gratitude. Cahoté auprès de son fils durant ces aubes pluvieuses, que de fois interrogea-t-il ce visage qui se dérobait! Et malgré soi, le clinicien interprétait des signes sur cette figure de mauvais ange — cette fausse douceur des yeux trop cernés. « Le pauvre enfant me croit son ennemi, songeait le père, c'est ma faute et non la sienne. » Il comptait sans cette prescience des adolescents pour connaître qui les aime. Raymond entendait cet appel, et ne confondait pas son père avec les autres, mais il faisait la sourde oreille; d'ailleurs, lui-même n'aurait su que dire à ce père intimidé, car il intimidait cet homme, et c'était cela aussi qui le rendait de glace.

Pourtant il arrivait que le docteur ne pût éviter de lui faire une remontrance; mais toujours le plus doucement possible, et s'efforçant de traiter Raymond en camarade :

— Le directeur m'a encore écrit à ton sujet. Ce pauvre abbé Farge, tu le rendras fou! Tout prouve, paraît-il, que c'est toi qui as fait circuler en étude ce traité d'obstétrique... tu l'aurais chipé dans ma bibliothèque... l'indignation de l'abbé Farge me paraît, je l'avoue, exagérée : vous êtes d'âge à connaître la vie et, après tout, mieux vaut avoir recours aux ouvrages sérieux... J'ai écrit dans ce sens au directeur... Mais on a trouvé aussi, dans la caisse à papiers de l'étude, un numéro de *la Gaudriole*, et naturellement on te soupçonne; tu es chargé de tous les péchés d'Israël... Fais attention, mon petit, ils finiront par te mettre à la porte, à six mois des examens...

— Non.

— Pourquoi non?

— Parce que, comme je redouble, j'ai beaucoup de chances pour n'être pas recalé cette fois-ci. Je les connais! Si tu crois qu'ils se priveraient d'un seul type qui ait des chances d'être reçu! Sache bien que, s'ils me fichaient à la porte, les

Jésuites me happeraient. Ils préfèrent que je contamine les autres, comme ils disent, plutôt que de perdre un bachelier pour leur statistique. Tu sais, la gueule triomphante de Farge, le jour des prix : trente candidats présentés, vingt-trois reçus et deux admissibles! Tonnerre d'applaudissements!... Quels salauds!

— Mais non, mon petit...

Le docteur appuyait sur « mon petit ». — Voici la minute peut-être de se glisser dans ce cœur refusé. Depuis longtemps le fils n'avait consenti à quoi que ce fût qui parût être de l'abandon. A travers ces paroles cyniques, fusait une lueur de confiance. De quels mots se servir, et qui ne froisseraient pas l'enfant, pour le persuader qu'il existe des hommes sans calculs ni ruses, que les plus habiles souvent sont les Machiavels d'une cause sublime et que c'est en voulant notre bien qu'ils nous blessent... Le docteur cherchait la meilleure formule et déjà la route de banlieue était devenue la rue d'un matin clair et triste que les laitiers encombraient de leurs carrioles. Encore quelques minutes, et ce serait l'octroi, cette Croix de Saint-Genès qu'adorèrent en passant les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle et où ne s'appuyaient plus que les contrôleurs des omnibus. Ne trouvant pas de mots, il prit cette main chaude dans la sienne, répéta à mi-voix : « Mon petit... », vit alors que Raymond, la tête appuyée contre la vitre, dormait, ou plutôt feignait de dormir. L'adolescent avait fermé des yeux qui peut-être eussent trahi malgré lui une faiblesse, le désir de plier, — visage strictement hermétique, osseux, comme taillé dans le silex, où plus rien de sensible ne subsistait que la double meurtrissure des paupières... Insensiblement, l'enfant a délivré sa main.

***

Fut-ce avant cette scène dans la voiture, ou plus tard, que cette femme, qui est là, sur cette banquette, séparée de lui par une seule table et dont il pourrait se faire entendre sans élever la voix, entra dans sa vie? Elle semble apaisée maintenant et boit sans plus redouter que Raymond la reconnaisse. Par instants elle tourne les yeux vers lui, mais les détourne aussitôt. Sa voix, qu'il reconnut, domina soudain le vacarme :

« Voilà Gladys. » Un couple, à peine entré, s'installa entre elle et son compagnon et ils parlèrent tous à la fois : « Nous n'en finissions pas d'avoir notre vestiaire... — C'est toujours nous qui arrivons les premiers... — Enfin, puisque vous voilà, c'est l'essentiel. »

Non, ce devait être plus d'une année avant cette scène entre son père et Raymond, dans la voiture, qu'un soir, à table (ce devait être à la fin du printemps — la lampe de la salle à manger n'était pas allumée), madame Courrèges mère avait dit à sa bru : « Lucie, je sais pour qui sont les tentures blanches que vous avez vues à l'église. »

Raymond avait cru que naissait l'une de ces conversations sans fin dont les multiples phrases insignifiantes, vagues, courtes, venaient mourir autour du docteur. C'était le plus souvent des discussions ménagères; chacune défendait ses domestiques : Iliade misérable où les querelles de l'office déchaînaient les unes contre les autres, dans l'Olympe de la salle à manger, les déesses protectrices. Souvent aussi, les ménages se disputaient une ouvrière à la journée : « J'ai retenu Travaillote pour la semaine prochaine », disait par exemple madame Courrèges à Madeleine Basque. La jeune femme protestait qu'il y avait tout le linge des enfants à raccommoder.

— C'est toujours toi qui prends Travaillote.

— Eh bien, fais venir Maria-au-nez-cassé.

— Maria-au-nez-cassé travaille beaucoup plus lentement, et puis elle me fait payer son tramway.

Mais, ce soir-là, cette réflexion touchant les tentures blanches de l'église suscita une plus grave dispute. Madame Courrèges mère avait ajouté :

— C'est pour le petit garçon de Maria Cross : il est mort d'une méningite. Il paraît qu'elle a demandé une première classe.

— Quel manque de tact!

A cette exclamation de sa femme, le docteur, qui lisait une revue en mangeant sa soupe, avait levé les yeux. Comme elle faisait toujours, l'épouse alors baissa les siens, mais prit le ton de la colère pour dire qu'il était malheureux que le curé n'eût pas rappelé à la pudeur cette femme entretenue au vu et au su de toute la ville, et qui étalait un luxe insolent : chevaux, voitures, et tout ce qui s'ensuit. Le docteur étendit la main :

— Ne jugeons pas. Ce n'est pas nous qu'elle offense.

— Et le scandale, alors? ça ne compte pas?

A une certaine grimace du docteur, elle comprit qu'il admirait en lui-même comme elle était vulgaire, et elle s'efforça de baisser le ton, mais il ne fallut que quelques secondes pour que de nouveau elle criât qu'une telle femme lui faisait horreur... Cette propriété où avait vécu si longtemps sa vieille amie madame Bouffard, la belle-mère de Victor Larousselle, était occupée maintenant par une drôlesse... Chaque fois qu'elle passait devant le portail, cela lui fendait le cœur...

Le docteur, d'une voix calme, presque basse, l'interrompit pour dire qu'il n'y avait ce soir, dans cette maison, qu'une mère au chevet de son enfant mort. Alors madame Courrèges, solennelle et l'index levé, prononça :

— La justice de Dieu!

Les enfants entendirent la chaise que le docteur brusquement écarta de la table. Il mit les revues dans sa poche et, sans autre parole, gagna la porte d'un pas qu'il s'efforçait de ralentir, mais la famille aux écoutes l'entendit monter l'escalier quatre à quatre.

— Qu'est-ce que j'ai dit d'extraordinaire?

Madame Courrèges interrogea du regard sa belle-mère, le jeune ménage, les enfants, la domestique. Nul autre bruit que celui des couteaux et des fourchettes et la voix de Madeleine : « Ne mords pas dans ton pain... Laisse cet os... » Madame Courrèges, ayant dévisagé sa belle-mère, dit encore :

— C'est de la maladie.

Mais la vieille dame, le nez dans son assiette, ne parut pas avoir entendu. Alors Raymond avait éclaté de rire.

— Va-t'en rire dehors, tu reviendras lorsque tu seras calmé.

Raymond avait jeté sa serviette. Que le jardin était paisible! Oui, ce devait être à la fin du printemps, car il se souvient des capricornes au vol ronflant et qu'on avait servi des fraises pour le dessert. Il s'assit au milieu de la prairie, sur la pierre chaude d'un bassin dont nul n'avait jamais vu le jet d'eau. L'ombre de son père errait, au premier étage, d'une fenêtre à l'autre. Dans ce crépuscule poussiéreux et lourd sur une campagne, près de Bordeaux, la cloche sonnait à longs intervalles parce qu'était mort l'enfant de cette même femme qui vide

son verre, à cette minute, si près de Raymond qu'il pourrait presque la toucher de sa main tendue. Depuis qu'elle a bu du champagne, Maria Cross regarde plus librement le jeune homme, comme si elle ne redoutait plus d'être reconnue. C'est peu de dire qu'elle n'a pas vieilli : en dépit de ses cheveux courts et quoiqu'il n'y ait rien sur elle qui ne soit au goût de cet hiver, tout son corps cependant a gardé la forme des modes 19... Elle est jeune, mais d'une jeunesse qui s'épanouit et se fixa voici quinze ans — jeune comme on ne l'est plus. Ses paupières ne sauraient paraître plus battues qu'au temps où elle disait à Raymond : « Nous avons des yeux fraternels. »

***

Raymond se souvient qu'au lendemain de ce soir où son père avait quitté la table, il buvait du chocolat dès l'aube à la salle à manger, et comme les fenêtres étaient ouvertes sur de la brume, il grelottait un peu dans une odeur de café frais moulu. Le gravier de l'allée craqua sous les roues du vieux coupé : le docteur était en retard, ce matin-là. Madame Courrèges, vêtue d'une robe de chambre prune, les cheveux tirés et tressés encore selon le rite nocturne, baisa le front de l'écolier qui n'interrompit pas son déjeuner.

— Ton père n'est pas descendu?

Elle ajouta qu'elle avait des lettres à lui donner pour la poste. Mais Raymond devinait la raison de sa présence matinale : à vivre ainsi pressés les uns contre les autres, les membres d'une même famille ont à la fois le goût de ne pas se confier et celui de surprendre les secrets du voisin. La mère disait de la belle-fille : « Elle ne me dit jamais rien; n'empêche que je la connais à fond. » Chacun prétendait connaître à fond tous les autres et demeurer seul indéchiffrable. Raymond croyait savoir pourquoi sa mère était là : « Elle veut se rattraper. » Après une scène comme celle de la veille, elle rôdait autour de son mari, cherchant à rentrer en grâce. La pauvre femme découvrait toujours trop tard que ses paroles étaient à coup sûr les mieux faites pour froisser le docteur. Comme dans certains rêves douloureux, chaque effort vers son mari l'éloignait de lui; impossible de rien faire ni de rien dire qui ne lui fût odieux. Empêtrée d'une maladroite tendresse, elle

avançait comme à tâtons, mais, de ses bras tendus, ne savait lui donner que des blessures.

Lorsqu'elle entendit se fermer au premier étage la porte du docteur, madame Courrèges versa dans la tasse le café brûlant; un sourire éclaira son visage barbouillé d'insomnie, raviné par la lente pluie des jours besogneux et pareils, — sourire vite éteint dès que parut le docteur et déjà elle le toisait, méfiante :

— Tu as ton chapeau haut-de-forme et ta redingote?

— Tu le vois bien.

— Tu vas à un mariage?

— ...

— A un enterrement?

— Oui.

— Qui est mort?

— Quelqu'un que tu ne connais pas, Lucie.

— Dis-le moi tout de même.

— Le petit Cross.

— Le fils de Maria Cross? Tu la connais? Tu ne me l'avais pas dit, tu ne me dis rien. Pourtant, depuis que nous parlons à table de cette drôlesse...

Le docteur, debout, buvait son café. Il répondit de sa voix la plus douce, qui témoignait chez lui d'une exaspération à son comble, mais jugulée :

— Après vingt-cinq ans, tu n'as pas encore compris que je parle de mes clients le moins possible.

Non, elle ne comprenait pas et s'obstinait à trouver stupéfiant d'apprendre au hasard de ses visites que telle dame était soignée par le docteur Courrèges :

— C'est bien agréable pour moi, lorsque les gens s'étonnent : « Comment? vous ne le saviez pas? » et je suis obligée de répondre que tu n'as aucune confiance en moi, que tu ne me dis jamais rien... C'était le petit que tu soignais? De quoi est-il mort? Tu peux bien me le dire, à moi, je ne répète rien; et d'ailleurs, c'est sans importance, pour des gens comme ça...

Le docteur, comme s'il n'avait pas entendu, comme s'il ne la voyait pas, mit son pardessus, cria à Raymond : « Dépêche-toi, sept heures ont sonné il y a longtemps. » Madame Courrèges trottait derrière eux :

— Qu'est-ce que j'ai encore dit? Tout de suite, tu te hérisses.

La portière claqua, un massif de fusains masquait déjà le vieux coupé, le soleil commençait de déchirer la brume; madame Courrèges, s'adressant à soi-même des paroles confuses, revint vers la maison.

Dans la voiture, l'écolier observait son père avec une curiosité ardente, avec le désir de recevoir une confidence. Voici la minute où ils eussent pu se rapprocher, peut-être. Mais le docteur était alors en esprit bien loin de ce garçon dont il avait si souvent voulu la capture; la jeune proie s'offrait à lui, maintenant, et il ne le savait pas; il marmonnait dans sa barbe, comme s'il eût été seul : « J'aurais dû faire venir un chirurgien... On peut toujours tenter la trépanation... » Il rejeta en arrière son haut-de-forme hérissé, baissa une vitre, tendit sa face pileuse vers la route pleine de carrioles. A la barrière, le père répéta distraitement : « A ce soir », mais il ne suivit pas Raymond des yeux.

***

L'été qui vint alors fut celui où Raymond Courrèges eut dix-sept ans. Il se le rappelle torride, sans eau, et tel que depuis nul autre n'accabla de ce ciel intolérable la ville pierreuse. Et pourtant il se souvient de ces étés à Bordeaux que des collines défendent contre le vent du Nord et qu'assiègent jusqu'à ses portes les pins et le sable où la chaleur se concentre, s'accumule, — Bordeaux, ville pauvre en arbres, hors ce Jardin public où il semblait aux enfants mourant de soif que, derrière les hautes grilles solennelles, achevait de se consumer la dernière verdure du monde.

Mais, dans son souvenir, peut-être Courrèges confond-il le feu du ciel, cette année-là, et la flamme intérieure qui le dévastait, lui et soixante garçons de son âge, entre les barrières d'une cour séparée des autres cours par un mur de latrines. Il fallait deux surveillants pour tenir tête à ce troupeau d'enfants près de mourir, et d'hommes près de naître. Sous la poussée d'une germination douloureuse, la jeune forêt humaine s'étirait en quelques mois, grêle et souffrante. Mais, tandis que le monde, ses usages, émondaient presque tous ces bali-

veaux de bonnes familles, Raymond Courrèges, lui, jetait sans vergogne tout son feu. Il faisait peur et horreur à ses maîtres qui séparaient le plus possible des autres ce garçon au visage déchiré (parce que sa chair d'enfant supportait mal le rasoir). Il était, aux yeux des bons élèves, le sale type dont on raconte qu'il cache dans son portefeuille des photographies de femmes et qu'il lit à la chapelle, sous une couverture de paroissien, *Aphrodite*. « Il avait perdu la foi... » Cette parole terrifiait le collège comme si, dans un asile de fous, le bruit eût couru que le plus furieux, ayant rompu sa camisole, errait tout nu à travers les jardins. On savait que, les rares dimanches où il échappait à la retenue, Raymond Courrèges jetait aux orties l'uniforme et la casquette qu'ornait l'anagramme de la Vierge, qu'il revêtait un pardessus acheté tout fait chez Thierry et Sigrand, se coiffait d'un melon ridicule de policier en civil, et courait les baraques louches de la foire : on l'avait vu au « manège-salon », pressant contre soi une catin sans âge.

Lorsque, le jour de la distribution solennelle des prix, il fut notifié à une assemblée abrutie de chaleur sous les feuilles déjà grillées, que l'élève Courrèges était définitivement reçu avec la mention « assez bien », on sut pourquoi ses Supérieurs avaient fait preuve d'une telle longanimité touchant le mauvais garçon; mais lui seul connaissait la raison de cet effort continu, en dépit du désordre apparent de sa vie, pour ne pas échouer à l'examen. Une idée fixe l'avait occupé, diverti de toute persécution, lui avait rendu courtes les heures d'arrêt contre le mur crépi du préau : l'idée du départ, de la fuite dans une aube d'été sur la grand'route d'Espagne qui passe devant la propriété des Courrèges — route comme alourdie de pavés énormes, souvenir de l'Empereur, de ses canons et de ses convois. Ivresse d'avance savourée de chaque pas l'éloignant un peu plus du collège et de la morne famille! Il avait été entendu que, si Raymond était reçu, son père et sa grand'mère lui donneraient chacun cent francs; comme déjà il en possédait huit cents, ainsi détiendrait-il le billet de mille grâce auquel il se flattait de pouvoir courir le monde et dérouler, entre lui et les siens, une route indéfinie. C'est pourquoi, sans que le troublât le jeu bruyant des autres, il travaillait durant ses

punitions. Parfois il fermait son livre, revenait goulûment à sa rêverie : des cigales chantaient dans les pins des routes futures, l'auberge était fraîche et sombre où il s'asseyait, harassé, dans un village sans nom; le clair de lune éveillait les coqs et l'enfant repartait à la fraîche, avec le goût du pain dans les dents; et parfois il dormait sous une meule, une paille lui cachait une étoile, la main mouillée du petit jour l'éveillait...

Et pourtant, il n'avait pas fui, ce garçon que maîtres et parents s'accordaient pour juger capable de tout; ses ennemis, à leur insu, avaient été les plus forts : la défaite d'un adolescent vient de ce qu'il se laisse persuader de sa misère. A dix-sept ans, il arrive que le garçon le plus farouche accepte bénévolement l'image de soi-même que les autres lui imposent. Raymond Courrèges était beau et ne doutait point d'être un monstre de laideur, de saleté; il ne discernait pas les lignes pures de sa face, mais était assuré de ne pouvoir rien exciter chez autrui que le dégoût. Il se faisait horreur et croyait qu'il n'atteindrait jamais à rendre au monde l'inimitié qu'il y faisait naître. Et c'est pourquoi, plus fortement que le désir d'évasion, il éprouvait celui de se cacher, de dérober son visage, de ne point essuyer la haine des inconnus. Ce débauché, dont les enfants de la Congrégation redoutaient de toucher la main, autant qu'eux-mêmes il ignorait la femme et ne se fût point jugé digne de plaire à la plus misérable souillon. Il avait honte de son corps. Cette ostentation dans le désordre et dans la saleté, parents ni maîtres n'y surent voir une bravade misérable de l'adolescent pour leur faire croire que sa misère était voulue : pauvre orgueil de cet âge, humilité désespérée.

Ces vacances après sa rhétorique, bien loin d'avoir été celles de son évasion, furent un temps de lâcheté cachée : perclus de honte, il croyait lire du mépris dans les yeux de la servante qui faisait sa chambre, n'osait soutenir ce regard dont le docteur parfois longuement le couvait. Comme les Basque passaient à Arcachon le mois d'août, il ne lui restait plus même les enfants dont il aimait jouer sauvagement avec les corps souples comme des plantes.

Depuis le départ des Basque, madame Courrèges répétait volontiers : « C'est tout de même agréable d'être enfin un

peu chez soi. » Ainsi se vengeait-elle d'un propos de sa fille : « Gaston et moi nous avions bien besoin d'une petite cure de solitude. » En réalité, la pauvre femme vivait dans l'attente d'une lettre quotidienne et l'orage ne grondait pas sans qu'elle vît les Basque au complet dans une pinasse en perdition. Sa maison n'était plus qu'à demi pleine et les chambres vides lui faisaient mal. Qu'attendre de ce fils toujours à courir les routes, qui rentrait suant et plein de hargne, se jetait sur la nourriture comme une bête?

— On me dit : vous avez votre mari... Ah! ouiche!

— Vous oubliez, ma pauvre fille, comme Paul est occupé.

— Il n'a plus ses cours, ma mère. Le plus gros de sa clientèle est aux eaux.

— Sa clientèle de pauvres ne se déplace pas. Et puis son laboratoire, l'hôpital, ses articles...

L'épouse amère secouait le front : à cette activité du docteur, elle savait bien que l'aliment ne ferait jamais défaut; qu'il n'y aurait jamais, jusqu'à la mort de cet homme, un intervalle de repos pendant lequel, vacant, oisif, il lui eût accordé le don total de quelques instants. Elle ne croyait pas que cela fût possible; elle ne savait pas que l'amour, dans les vies les plus pleines, sait toujours se creuser sa place; qu'un homme d'État surmené, autour de l'heure où sa maîtresse l'attend, arrête le monde. Cette ignorance l'empêchait de souffrir. Bien qu'elle connût l'espèce d'amour qui est de talonner un être inaccessible et qui ne se retourne jamais, son impuissance même à obtenir de lui un seul regard attentif l'avait empêchée d'imaginer que le docteur pût être différent pour une autre femme. Non, elle n'aurait pas voulu croire qu'il existât une femme capable d'attirer le docteur hors de cet univers incompréhensible où s'établissent des statistiques, des observations, où s'accumulent des taches de sang ou de pus retenues entre deux verres, et elle devait vivre des années sans découvrir que, bien des soirs, le laboratoire était resté désert, des malades avaient attendu en vain celui qui les aurait soulagés, mais qui, dans un salon sombre, étouffé d'étoffes, aimait mieux demeurer immobile, la face tournée vers une femme étendue.

Pour ménager, dans ces jours de labeur, de tels espaces

secrets, le docteur devait redoubler d'activité; il déblayait sa route encombrée, pour atteindre enfin ce temps de contemplation et d'amoureux silence où un long regard contentait son désir. Parfois, tout près de cette heure attendue, il recevait un message de Maria Cross : elle n'était plus libre, l'homme de qui elle dépendait avait arrangé une partie dans un restaurant de la banlieue; le docteur n'aurait plus eu la force de vivre si, à la fin de la lettre, Maria Cross n'eût proposé un autre jour. Par un miracle instantané, toute son existence s'organisait autour de ce rendez-vous nouveau; bien qu'il fût pris heure par heure, il voyait d'un coup d'œil, comme un habile joueur d'échecs, les combinaisons possibles et ce qu'il fallait déplacer pour être à la minute fixée, immobile, oisif, dans le salon étouffé d'étoffes, la face tournée vers cette femme étendue. Et, quand était passée l'heure où il aurait dû la joindre, si elle ne s'était excusée, il se réjouissait, songeant : « Maintenant ce serait déjà fini, tandis que j'ai encore devant moi tout ce bonheur... » Les jours qui l'en séparaient, il avait de quoi les combler : le laboratoire surtout lui était un havre; il y perdait conscience du temps et de l'amour; la recherche abolissait le temps, consumait les heures jusqu'à ce que soudain ce fût le moment de pousser le portail de cette propriété où vivait Maria Cross, derrière l'église de Talence.

***

Mais, ainsi dévoré, il observait moins son fils cet été-là. Dépositaire de tant de secrets honteux, le docteur répétait souvent : « Nous croyons toujours que le « fait-divers » ne nous concerne pas, que l'assassinat, le suicide, la honte, c'est pour les autres, et pourtant... » Et pourtant il ne sut jamais que, dans cet août mortel, son fils avait été tout près d'accomplir un geste irréparable. Raymond voulait fuir, mais, en même temps, se cacher, n'être pas vu. Il n'osait pas entrer dans un café, dans un magasin. Il lui arrivait de passer dix fois devant une porte sans se résoudre à l'ouvrir. Cette phobie rendait impossible toute évasion, mais il étouffait dans cette maison. Bien des soirs, la mort lui apparut ce qui est le plus simple, il ouvrit le tiroir du bureau où son père cachait un

revolver d'un modèle ancien : Dieu ne voulut pas qu'il en trouvât les balles. Un après-midi, il traversa les vignes assoupies, descendit vers le vivier, au bas d'une prairie aride : il espérait que les plantes et les mousses enlaceraient ses jambes et qu'il ne se pourrait dépêtrer de cette eau bourbeuse et qu'enfin sa bouche, ses yeux seraient comblés de vase et que nul ne le verrait plus, et qu'il ne verrait plus les autres le voir. Des moustiques dansaient sur cette eau ; des grenouilles comme des cailloux, troublaient cette ténèbre mouvante. Prise dans des plantes, une bête crevée était blanche. Raymond fut sauvé ce jour-là, non par la peur, mais par le dégoût.

Dieu merci, il n'était pas souvent seul, le tennis des Courrèges attirant la jeunesse des propriétés voisines. Madame Courrèges reprochait aux Basque d'avoir exigé qu'elle fît la dépense de ce tennis et d'être partis quand ils auraient pu y jouer. Les étrangers seuls en profitaient : une raquette à la main, des garçons vêtus de blanc et qu'on n'entendait pas venir sur leurs espadrilles muettes apparaissaient dans le salon à l'heure de la sieste, saluaient ces dames, s'informaient à peine de Raymond, et puis rentraient dans la lumière bientôt retentissante de leurs *play*, de leurs *out* et de leurs rires. « Ils ne se donnent pas la peine de refermer la porte », gémissait madame Courrèges mère dont l'idée fixe était de ne pas laisser entrer la chaleur. Raymond eût peut-être consenti à jouer, mais la présence des jeunes filles le chassait — ah ! surtout les demoiselles Cosserouge : Marie-Thérèse, Marie-Louise et Marguerite-Marie, trois blondes épaisses à qui trop de cheveux donnaient des migraines — condamnées à porter sur la tête une architecture énorme de tresses jaunes, mal retenue par les peignes et toujours menacée. Raymond les haïssait : qu'est-ce qu'elles avaient à rire tout le temps? Elles se « tordaient », trouvaient toujours que les autres étaient « pouffants ». Au vrai, elles ne riaient pas plus de Raymond que de quiconque, mais c'était son mal de se croire le centre de la risée universelle. Il avait d'ailleurs une raison précise de les haïr : la veille du départ des Basque, Raymond n'avait osé refuser à son beau-frère la promesse de monter un immense cheval que le lieutenant laissait à l'écurie. Mais, à cet âge-là, Raymond, à peine en selle, avait toujours été la proie d'un vertige qui faisait de lui le

plus ridicule cavalier. Les demoiselles Cosserouge, un matin, l'avaient surpris dans une allée forestière, cramponné au pommeau, puis déposé rudement sur le sable. Il ne pouvait les voir sans se souvenir des grands éclats qu'elle firent alors; en toute rencontre, elles aimaient rappeler les circonstances de sa chute : quelle tempête la plus bénigne taquinerie suscite, dans un jeune cœur, à cette équinoxe du printemps! Raymond ne distinguait pas l'une des Cosserouge des autres et, dans sa haine, il ne considérait que le bloc des Cosserouge, espèce de monstre gras à trois chignons, toujours suant et gloussant sous les arbres immobiles de ces après-midi d'août 19...

Parfois, il prenait le tram, traversait la fournaise de Bordeaux, gagnait les docks où, dans l'eau morte que des flaques de pétrole et d'huile tachaient d'arc-en-ciel, s'ébattaient des corps consumés par la misère et par les scrofules. Ils riaient, se poursuivaient; leurs pieds nus claquant sur les dalles y laissaient de frêles traces mouillées. Octobre revint : la traversée était faite, Raymond avait passé l'endroit périlleux de sa vie, il allait être sauvé, il était déjà sauvé dans cette rentrée où les livres de classe neufs, dont il avait toujours aimé l'odeur, lui offraient en tableau synoptique, cette année-là qu'il devenait philosophe, tous les songes et tous les systèmes humains. Il allait être sauvé — non par ses seules forces. Mais le temps était proche de la venue d'une femme — celle-là même qui le regarde, ce soir, à travers la fumée et les couples de ce petit bar, et dont le temps n'a pas altéré le front vaste et calme.

Durant les mois d'hiver qu'il vécut avant cette rencontre, il avait été en proie à un engourdissement profond; une sorte d'hébétude le désarmait; inoffensif, il n'était plus l'éternel puni. Après ces vacances où l'avait torturé la double obsession de la fuite et de la mort, il accomplissait volontiers les gestes ordonnés, et la discipline l'aidait à vivre; mais il n'en goûtait que mieux la douceur du retour quotidien, la course de tous les soirs d'une banlieue à une banlieue. La porte du collège franchie, il entrait dans le secret de la petite route humide qui avait tantôt son odeur de brouillard et tantôt son haleine de froid sec; il était familier aussi avec tous ces ciels ténébreux ou déblayés et rongés d'étoiles, ou tendus de nuages éclairés du dedans par la lune qu'il ne voyait pas; puis c'était

l'octroi, le tramway toujours assailli d'un peuple accablé, sale et doux; le grand rectangle jaune s'enfonçait dans une demi-campagne, plus illuminé que le *Titanic*, et roulait entre des jardinets tragiques, submergés au fond de l'hiver et de la nuit.

***

A la maison, il ne se sentait plus l'objet d'une enquête perpétuelle; l'attention générale avait été reportée sur le docteur.

— Il m'inquiète, — disait madame Courrèges à sa belle-mère, — vous êtes bien heureuse de ne pas vous faire de mauvais sang; j'envie des natures comme les vôtres.

— Paul est un peu surmené, il travaille trop, c'est certain; mais il a un fonds de santé qui me rassure...

La bru haussait les épaules et ne cherchait pas à comprendre ce que la vieille marmonnait pour soi seule : « Il n'est pas malade, mais c'est vrai qu'il souffre. »

Madame Courrèges répétait : « Il n'y a pas comme les médecins pour ne pas se soigner. » A table, elle l'épiait, il levait vers elle un visage crispé.

— C'est vendredi : pourquoi une côtelette?

— Il te faut un régime fortifiant.

— Qu'en sais-tu?

— Pourquoi ne consultes-tu pas Dulac? Un médecin ne peut pas se soigner tout seul.

— Mais enfin, ma pauvre Lucie, pourquoi veux-tu que je sois malade?

— Tu ne te vois pas, tu es à faire peur; tout le monde le remarque. Hier encore, je ne sais plus qui m'a demandé : « Mais qu'a donc votre mari? » Tu devrais prendre de la choléine.. Je suis sûre que c'est le foie...

— Pourquoi le foie plutôt qu'un autre organe?

Elle déclarait d'un ton péremptoire : « J'ai cette impression. » Lucie avait l'impression très nette que c'était le foie, rien ne l'en eût fait démordre; et elle entourait le docteur de rappels plus harcelants que des mouches : « Tu as déjà pris deux tasses de café; je dirai à la cuisine qu'on ne remplisse plus la cafetière; c'est ta troisième cigarette depuis le déjeuner, ne proteste pas : les trois bouts sont dans le cendrier. »

— La preuve qu'il se sait malade, — disait-elle un jour à sa belle-mère, — c'est qu'hier je l'ai surpris devant une glace; lui qui ne s'est jamais occupé de son physique, il observait de tout près sa figure, y promenait ses doigts; on aurait dit qu'il voulait déplisser son front, ses tempes; il a même ouvert la bouche et regardé ses dents.

Madame Courrèges mère, par-dessus ses besicles, observait sa bru, comme si elle eût craint de déchiffrer, sur cette face méfiante, plus qu'une inquiétude : un soupçon. La vieille femme sentait que le baiser de son fils, le soir, était plus appuyé que naguère, et peut-être savait-elle ce que signifiait le poids de cette tête d'homme une seconde abandonnée : elle s'était accoutumée, depuis l'adolescence de son fils, à deviner ces blessures qu'un seul être au monde, celui qui les a faites, pourrait guérir. Mais l'épouse, elle, bien qu'elle fût depuis des années froissée dans sa tendresse, ne croyait pourtant qu'au mal physique; et chaque fois que le docteur s'asseyait en face d'elle et qu'il appliquait ses deux mains unies sur sa face douloureuse, elle répétait :

— C'est notre avis à tous : tu devrais consulter Dulac.

— Dulac ne me dirait rien que je ne sache.

— Peux-tu t'ausculter toi-même?

Le docteur ne répondait pas, attentif à cette angoisse de son cœur contracté, comme tenu et à peine serré par une main. Ah! certes, il en comptait mieux les battements qu'il n'eût fait dans une autre poitrine, — encore tout haletant de ce jeu auquel il venait de se livrer près de Maria Cross : que c'est difficile d'introduire un mot plus tendre, une allusion amoureuse dans une causerie avec une femme déférente et qui impose à son médecin un caractère sacré, le revêt d'une paternité spirituelle!

Le docteur revivait les circonstances de cette visite : il avait laissé sa voiture sur la grand'route, devant l'église de Talence, et suivi à pied un chemin plein de flaques. Le crépuscule était si rapide que ce fut la nuit avant qu'il eût franchi le portail. Au bout d'une allée mal entretenue, une lampe rougissait les vitres, au rez-de-chaussée d'un logis bas. Il n'avait pas sonné; aucun domestique ne l'avait précédé à travers la salle à manger, et il était entré sans frapper dans le salon où

Maria Cross étendue ne se leva pas; elle avait même, pendant quelques secondes, poursuivi sa lecture. Puis : « Voilà, docteur, je suis à vous. » Et elle lui offrait ses deux mains, écartait un peu ses pieds pour qu'il pût s'asseoir sur la chaise longue : « Ne prenez pas cette chaise, elle est cassée. C'est luxe et misère, ici, vous savez... »

M. Larousselle avait installé Maria Cross dans cette maison de campagne où le visiteur trébuchait dans les déchirures des tapis, où les plis des rideaux dissimulaient des trous. Parfois Maria Cross demeurait silencieuse; mais, pour que le docteur pût prendre l'initiative d'une conversation favorable à l'aveu qu'il avait résolu de faire, il n'aurait point fallu que cette glace, au-dessus de la chaise longue, reflétât une figure rongée de barbe, des yeux sanglants et abîmés par le microscope, ce front déjà chauve à l'époque où Paul Courrèges préparait l'internat. Tout de même, il tenterait sa chance : une petite main pendait, touchait presque le tapis; il l'avait saisie dans la sienne et dit à mi-voix : « Maria... » Elle n'avait pas retiré sa main confiante : « Non, docteur, je n'ai pas de fièvre. » Et, comme toujours elle ne parlait que de soi, elle avait ajouté : « J'ai fait, mon ami, une chose que vous approuverez : j'ai dit à M. Larousselle que la voiture ne m'était plus nécessaire, qu'il pouvait vendre l'équipage et remercier Firmin. Vous savez comme il est : un homme incapable de rien comprendre à un sentiment noble; il a ri, a prétendu que, pour un caprice de quelques jours, ce n'était pas la peine « de tout chambarder ici ». Je tiens bon et par tous les temps je n'use plus que du tramway : encore aujourd'hui, pour revenir du cimetière. J'ai pensé que vous seriez content de moi. Je me sens moins indigne de notre petit mort; je me sens moins... moins... entretenue. »

Ce dernier mot fut à peine prononcé. De beaux yeux pleins de larmes, levés vers le docteur, quêtaient humblement une approbation; il la donna aussitôt, d'une voix grave et froide, à cette femme qui l'invoquait sans cesse : « Vous qui êtes si grand... vous, l'être le plus noble que j'aie jamais connu... dont la seule existence suffit à me faire croire au bien... » Il voulait protester : « Je ne suis pas ce que vous

croyez, Maria; je ne suis qu'un très pauvre homme, dévoré de désirs comme les autres hommes... »

— Vous ne seriez pas le saint que vous êtes, — répondait-elle, — si vous ne vous méprisiez.

— Non, non, Maria : pas un saint! vous ne pouvez savoir...

Elle le considérait avec une admiration appliquée; mais il ne lui arriva jamais de s'inquiéter comme madame Courrèges, ni même de remarquer sa mauvaise mine. Le culte forcé que lui vouait cette femme désespérait son amour. Son désir était muré par cette admiration. Le malheureux se persuadait, lorsqu'il était loin de Maria Cross, qu'il n'existait point d'obstacles qu'un amour comme le sien ne pût traverser; mais, dès qu'il retrouvait la jeune femme respectueuse et dans l'attente de sa parole, il se rendait à l'évidence de son malheur irrémédiable : rien au monde ne pouvait changer le plan de leurs relations; elle n'était point maîtresse, mais disciple; il n'était pas amant, mais directeur. Tendre les bras vers ce corps étendu, l'attirer contre le sien eût été un geste aussi dément que de briser ce miroir. Encore ne se doutait-il pas qu'elle attendait avec impatience qu'il ne fût plus là. Elle était fière d'intéresser le docteur et, dans sa vie déchue, prisait très haut ses relations avec cet homme éminent; mais qu'il l'ennuyait! Sans pressentir que ses visites fussent une corvée pour Maria, il sentait chaque jour davantage que son secret lui échappait, au point qu'un comble d'indifférence à son égard pouvait seul expliquer qu'elle ne s'en aperçût pas. Si Maria avait éprouvé, ne fût-ce qu'un commencement d'affection, l'amour du docteur lui eût crevé les yeux; hélas! à quel point une femme peut être absente, en face d'un homme que d'ailleurs elle estime et même vénère, et dont le commerce l'enorgueillit, mais qui l'ennuie, c'est ce dont le docteur avait une révélation partielle — suffisante pour l'accabler.

Il s'était levé, interrompant Maria Cross au milieu d'une phrase : « Ah! lui avait-elle dit, vous ne préparez pas vos sorties, vous! mais des malheureux vous attendent... Je ne veux pas être égoïste, vous garder pour moi seule. »

Il avait traversé de nouveau la salle à manger déserte,

le vestibule; aspiré l'haleine du jardin gelé; et dans la voiture qui le ramenait, songeant à la figure attentive et chagrine de Lucie déjà sans doute inquiète et aux aguets, il s'était répété : « D'abord ne pas faire souffrir; il suffit que je souffre; ne pas faire souffrir... »

***

— Tu as plus mauvaise mine encore ce soir. Qu'est-ce que tu attends pour voir Dulac? Si tu ne le fais pas pour toi, fais-le pour nous. On dirait que tu es seul en cause; ça nous regarde tous.

Madame Courrèges prenait à témoin les Basque qui sortirent d'un colloque à mi-voix pour joindre docilement leurs instances aux siennes :

— Mais oui, mon père, nous souhaitons tous de vous garder le plus longtemps possible.

Au seul son de cette voix détestée, le docteur avait honte de ce qui se soulevait en lui contre son gendre : « C'est pourtant un honnête garçon... je suis impardonnable... » Mais comment oublier les raisons qu'il avait de le haïr? Durant des années, cela seul dans le mariage avait paru au docteur exactement conforme à ce qu'il avait rêvé : contre le grand lit conjugal, ce lit étroit où, chaque soir, sa femme et lui regardaient dormir Madeleine, leur enfant premier-né. Aucun souffle n'était perceptible; un pied pur avait repoussé les couvertures; entre les barreaux pendait une petite main molle et merveilleuse. C'était une enfant si douce qu'on pouvait la gâter sans péril, et la prédilection de son père la flattait au point qu'elle restait des heures à jouer sans bruit dans le cabinet du docteur : « Vous dites qu'elle n'est pas très intelligente, répétait-il, mais elle est mieux qu'intelligente. » Plus tard, lui qui avait toujours détesté de sortir avec madame Courrèges, il aimait qu'on le rencontrât avec cette jeune fille : « On croit que tu es ma femme! » Vers ce temps-là, il avait élu, entre tous ses étudiants, Fred Robinson, le seul dont il se sentît compris. Le docteur l'appelait déjà son fils et attendait que Madeleine eût dix-huit ans pour conclure le mariage, lorsque, à la fin du premier

hiver où elle avait paru dans le monde, la jeune fille avertit son père qu'elle s'était fiancée au lieutenant Basque. L'opposition furieuse du docteur dura des mois et ne fut comprise ni par sa famille, ni par la société. Comment pouvait-il préférer à cet officier riche, bien apparenté, de grand avenir, un petit étudiant sans fortune et sorti on ne savait d'où? Égoïsme de savant, disait-on.

Les raisons du docteur étaient trop particulières pour qu'il en pût rien dire à son entourage. Dès sa première objection, il s'était senti devenir un ennemi pour cette fille chérie; il se persuada qu'elle se fût réjouie de sa mort, qu'il n'était plus rien à ses yeux qu'un vieux mur à abattre pour rejoindre le mâle qui l'appelait. Par besoin de voir clair, il avait mis le comble à son opiniâtreté, et pour mesurer la haine de l'enfant qu'il avait préférée. Sa vieille mère elle-même était contre lui et se fit la complice des jeunes gens. Mille intrigues se nouaient dans sa propre maison pour que les fiancés se pussent rejoindre à son insu. Lorsqu'il céda enfin, il reçut le baiser de sa fille sur la joue; il souleva un peu ses cheveux comme autrefois, pour toucher des lèvres son front. On continuait de dire autour de lui : « Madeleine adore son père, elle a toujours été sa préférée. » Jusqu'à la mort, sans doute, entendrait-il la jeune fille l'appeler : « mon petit papa chéri ».

En attendant, il faudrait supporter le commerce de ce Basque. L'antipathie du docteur à son égard se trahissait en dépit d'un immense effort. « C'est étonnant, disait madame Courrèges, Paul a un gendre qui pense comme lui sur tous les points, et il ne l'aime pas. » Voilà bien ce que le docteur ne pouvait pardonner à ce garçon dont l'esprit déformant lui renvoyait la caricature de ses plus chères idées. Le lieutenant était de ces êtres dont l'approbation nous accable et nous porte à mettre en doute des vérités pour lesquelles nous eussions versé notre sang.

***

— Mais oui, mon père; soignez-vous pour vos enfants, souffrez qu'ils prennent votre parti contre vous-même.

Le docteur quitta la salle sans répondre. Plus tard, le ménage Basque réfugié dans sa chambre (territoire sacré dont madame Courrèges disait : « Je n'y mets jamais les pieds; Madeleine m'a laissé entendre que ça ne lui était pas agréable; ce sont des choses que l'on n'a pas besoin de me dire deux fois, et que je sais comprendre à demi-mot »), le ménage se déshabillait en silence. Le lieutenant, à genoux, la tête enfouie dans le lit, se retourna soudain et demanda à sa femme :

— La propriété fait-elle partie des acquêts?

— ...

— Je veux dire, a-t-elle été achetée par tes parents depuis leur mariage?

Madeleine le croyait, mais n'en était pas sûre.

— Ce serait intéressant à savoir, parce qu'au cas où ton pauvre père... nous aurions droit à la moitié.

Il se tut de nouveau; puis soudain demanda l'âge de Raymond et parut ennuyé qu'il n'eût que dix-sept ans.

— Qu'est-ce que ça peut te faire? pourquoi me demandes-tu ça?

— Pour rien...

Peut-être songeait-il qu'un mineur complique toujours une succession, car, s'étant levé, il dit :

— Pour moi, j'espère bien que ton pauvre père ne nous quittera pas avant quelques années.

Le lit immense s'ouvrait dans l'ombre devant le couple. Ils y allaient comme ils se mettaient à table à midi et à huit heures : le moment d'avoir faim.

Durant ces mêmes nuits, Raymond parfois s'éveillait : il ne savait quoi de chaud et de fade ruisselait sur sa face, coulait dans sa gorge, et sa main tâtonnante cherchait une allumette; alors il voyait le sang jaillir de sa narine gauche, tacher sa chemise, ses draps; il se levait et, transi, regardait dans la glace son long corps maculé d'écarlate, essuyait à sa poitrine ses doigts gluants de sang, s'amusait de sa figure barbouillée, feignait d'être à la fois l'assassin et l'assassiné.

FRANÇOIS MAURIAC

(A suivre.)

VERS LA RÉVOLUTION

LA RUSSIE DE 1900 A 1917[1]

LE DÉNOUEMENT (*suite*)

Il n'est pas facile de caractériser le milieu, qui pour se désigner crut nécessaire d'ajouter au mot « démocratie » l'épithète de « révolutionnaire ». La différence entre la « démocratie révolutionnaire » et la « démocratie » tout court ne résidait évidemment pas dans leurs programmes respectifs. Ni l'une, ni l'autre n'étaient des partis et n'avaient de programmes. Au mois d'août 1917, au Grand Congrès des partis politiques convoqués à Moscou par Kerensky, ceux qui s'appelaient « démocrates révolutionnaires » essayèrent d'établir un programme commun; c'était un mélange artificiel d'aspirations et de conceptions contradictoires qu'on oublia le lendemain du jour où on le publia. Il serait également inexact de croire, comme d'aucuns l'ont fait, que la « démocratie révolutionnaire[2] » était « socialiste ». Les grands partis socialistes (socialistes démocrates et socialistes révolutionnaires) y entraient en effet tous les deux; mais beaucoup de personnes et d'organisations qui n'étaient pas socialistes y adhéraient aussi. La faveur incontestable, dont jouissait auprès d'elle le « socialisme », ne doit pas induire en erreur;

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er octobre.

2. Pour abréger, je placerai entre guillemets le mot démocratie, lorsqu'il s'agira de la démocratie révolutionnaire.

les sympathies pour le socialisme étaient beaucoup plus répandues en Russie qu'on aurait pu le croire. Les élections à la Constituante, qui ont donné une énorme majorité socialiste, l'ont montré. Cependant ceux qui votaient pour les socialistes ne se rendaient pas toujours compte de ce que cela voulait dire. La sympathie irréfléchie pour la doctrine socialiste n'était pas seulement le résultat d'une ignorance politique. Elle avait des raisons plus profondes. En Europe l'idée socialiste était une réaction contre les conséquences de l' « individualisme »; la notion du droit individuel, l'habitude de la liberté individuelle sont les principaux obstacles psychologiques à la conception socialiste. Ces obstacles *n'existaient* pas en Russie. L'autocratie ne leur a pas permis de se développer; on était habitué en Russie à l'étatisme illimité, à l'intervention de l'état, personnifié par l'Empereur. Du point de vue psychologique le terrain pour le socialisme était depuis longtemps préparé. La « démocratie » n'apporta pas dans ce sens de conception *nouvelle*; elle n'avait pas chez nous comme point de départ la *liberté de l'individu*; elle ne proclamait pas les droits de l'*homme*; elle les sacrifiait à la *collectivité*, s'inclinait à son tour devant le nouveau maître, devant la « volonté du peuple ». L'ancien *étatisme* continuait avec la seule différence, qu'il s'exerçait au profit *d'autres* milieux, *d'autres* classes sociales. L'ancienne idéologie étatiste subsistait, seulement les rapports des classes étaient renversés. Ainsi le socialisme apparaissait en Russie, non pas comme une *nouvelle* doctrine, mais comme une conception naturelle de la démocratie[1].

1. J'ai un curieux souvenir sur la signification qu'on donnait au mot « socialisme ». Un des premiers actes de Kerensky, comme Ministre de la Justice, fut la révision de notre Code de *procédure* judiciaire. Ce code datait de 1864 et était une des gloires de la grande époque d'Alexandre II. Depuis, sous maints rapports, il avait été défiguré. Kerensky décida de le restaurer. Il créa une grande commission de gens compétents, de représentants de la magistrature, du barreau, de la science et lui confia ce travail. Il ouvrit par un discours la première séance de cette Commission. Il y prononça à deux reprises une phrase qui me frappa : « Vous allez, a-t-il dit en substance, créer un code qui pourra servir le *droit* et le *socialisme*. » Quoique d'autres discours fussent prononcés, aucun des juristes, dont l'énorme majorité n'avait rien de commun avec le socialisme, ne releva cette pensée singulière. Il est évident que le « socialisme » dans ce discours de Kerensky et même dans l'esprit de l'assistance évoquait des aspirations d'ordre général et n'était que l'équivalent de l'idée de justice, de protection accordée

Il ne serait donc pas exact de voir dans l'épithète de « révolutionnaire » appliqué à la « démocratie » une allusion au « socialisme ». Cette désignation indiquait une particularité toute *passagère*, l'attitude de ce milieu vis-à-vis de la *révolution*. Ce qui rapprochait ces éléments divers, et les séparait de ceux que j'appelais « modérés », était la position qu'ils avaient prise à l'égard de la révolution. Ils ne la redoutaient pas; beaucoup d'entre eux l'avaient depuis longtemps souhaitée. Quand elle avait éclaté ils avaient pensé non pas à *l'arrêter* au début, mais au contraire à « l'approfondir ». L'avènement de la révolution les avait remplis de joie et d'enthousiasme. A leurs yeux elle était le seul moyen de permettre au pays de réaliser enfin sa volonté, de se ménager un meilleur avenir. Si même pour quelques esprits avisés de ce groupe la révolution présentait des dangers, ses avantages et ses bienfaits paraissaient si immenses, qu'il n'y avait pas lieu de la craindre.

Cette conception de la révolution avait pour base deux traits psychologiques propres à cette « démocratie ».

D'abord la condamnation absolue du régime existant; ces milieux en avaient souvent éprouvé les imperfections et les injustices; mais ils ne connaissaient pas les difficultés du pouvoir; ils donnaient aux mauvais côtés du régime une explication trop simpliste; ils n'y voyaient que mauvaise foi, crime de la part du gouvernement. Ils enveloppaient dans le même sentiment toutes les classes dominantes; elles leur paraissaient des parasites égoïstes qui sacrifiaient la masse du pays à leurs intérêts personnels. Ils croyaient à un complot contre le peuple formé entre ces classes et le pouvoir. Notre passé, à leurs yeux, était non pas une nécessité historique qui marquait son empreinte sur le présent et engageait inévitablement notre avenir; il n'était qu'une machination de la part des privilégiés pour ravir au peuple sa liberté. Dans cet état d'esprit il leur était difficile de croire à la possibilité d'une évolution pacifique; pareille croyance leur semblait une utopie; si on laissait aux classes privilégiées une partie de leur ancienne influence, elles finiraient par la reconquérir tout entière; il était donc nécessaire de *rompre* brutalement

aux faibles et aux pauvres et rien davantage. Autrement il eût été étrange d'écrire un code « socialiste » pour un état qui ne *l'était* pas encore.

avec le passé, de détruire les principaux organes du pouvoir. La Douma elle-même, malgré la popularité qu'elle avait acquise récemment, était le porte-parole des classes dominantes et pour cette raison il semblait dangereux de la laisser subsister, ne fût-ce que provisoirement. Bref seule une Révolution, qui ferait table rase du passé, pouvait selon la « démocratie » rendre au peuple sa vraie souveraineté.

Cette conception avait pour corollaire une confiance illimitée dans le peuple, dans sa modération, dans sa sagesse. Le peuple devait enfin devenir souverain. Prétendre le diriger, restreindre l'exercice de sa liberté, eût semblé une odieuse manifestation d'esprit conservateur. La possibilité d'erreurs de la part du peuple ne devait pas arrêter; les erreurs d'ailleurs sont nécessaires; ce sont elles qui font l'éducation politique d'un peuple.

Pareil état d'esprit était répandu non pas seulement parmi la jeunesse ou dans les masses sans instruction politique, mais dans des milieux qui auraient dû être plus raisonnables. On croyait qu'un peuple gouverné depuis des siècles par un pouvoir absolu, qui n'avait pu acquérir ni l'habitude de la liberté, ni le respect du droit, saurait, livré tout d'un coup à lui-même, éviter les excès naturels et donner l'exemple de la sagesse. Cet optimisme s'explique avant tout par l'absence d'expérience politique; le public n'avait pas fait l'épreuve de la liberté et n'avait pas eu l'occasion de connaître ses dangers. D'autre part la foi mystique dans les vertus populaires provenait des sentiments qu'inspirait le Gouvernement. Plus on accusait celui-ci de tous les malheurs, plus on s'inclinait devant ceux qui paraissaient être ses victimes. Le scepticisme sur leur compte semblait « réactionnaire ». Cette façon de voir concordait d'ailleurs avec notre tendance à considérer sous un jour idéal le peuple, ses bas-fonds, même les criminels. On était habitué à rejeter la responsabilité de leurs défauts sur « l'ordre établi ». Cette tendance, qui faisait un des charmes de notre *littérature* et même de notre *caractère* national, avait ses inconvénients, dont on s'aperçut quand on se heurta aux réalités. Quant aux excès propres aux révolutions, ils n'effrayaient pas; on avait à tel point perdu confiance dans l'efficacité des méthodes légales,

qu'on ne redoutait plus les autres. La perspective d'un « saut dans l'inconnu » ne faisait pas reculer. Un proverbe russe disait : que cela soit pire, pourvu que cela soit autrement. Cette mentalité exaltée dominait dans nos milieux démocratiques. Il m'est arrivé un jour de dire à la tribune de la Douma : « Le gouvernement agit comme un tuteur malhonnête qui déprave son pupille pour rendre sa tutelle nécessaire. » Au moment de la Révolution nous eûmes en effet devant nous ce pupille peut-être très doué, mais trop peu préparé pour rester sans contrôle. Malgrécela il recouvrait une liberté absolue; ceux qui auraient dû le guider, s'inclinaient devant lui, attendaient tout de sa sagesse. C'était la raison pour laquelle une Révolution, en Russie, ne pouvait pas ne pas être terrible; la tâche de gouverner la Russie au moment d'une crise, tâche qui échut à la « démocratie », devait être évidemment surhumaine.

L'histoire de cette « démocratie » au pouvoir se présente sous un double aspect. Vis-à-vis des milieux « modérés », elle était victorieuse. Dans le premier cabinet elle n'avait qu'un seul représentant, Kerensky; ses collègues étaient tous ses anciens adversaires politiques. Il est vrai qu'au fond ce n'était qu'une apparence. Après l'abdication du grand-duc Michel, la « démocratie révolutionnaire » était déjà maîtresse de la situation; il suffit de lire la première déclaration ministérielle pour s'en convaincre. Après avoir énuméré une série de réformes embrassant toute la vie politique, elle finissait pas ces mots : « Le gouvernement déclare qu'il n'a pas l'intention de tirer de l'état de guerre un prétexte pour ajourner, tant soit peu, les réformes annoncées. » Cette promesse était en opposition avec les idées de l'opinion modérée. Il y avait aussi le funeste article 7, dirigé précisément contre le gouvernement qui l'édictait : « Le gouvernement s'engage à ne pas désarmer et à ne pas éloigner de Pétrograd les unités militaires qui ont pris part au mouvement révolutionnaire. » Le gouvernement modéré se constituait ainsi lui-même prisonnier des mutins.

Ces paragraphes, à eux seuls, montrent que le vrai vainqueur était la « démocratie ». Celle-ci pouvait bien n'avoir dans le cabinet qu'un seul membre, cela ne l'empêchait pas de dicter sa politique au cabinet tout entier.

Mais, avec le temps, son rôle fut de moins en moins dissimulé. Le 5 mai, le cabinet fut remanié. Six représentants de la « démocratie » y firent leur entrée; Kerensky prit le ministère de la Guerre. Le 7 juillet le prince Lvov quitte la présidence, Kerensky l'y remplace; puis ce sont les ministres cadets qui se retirent. Kerensky est presque dictateur; lui seul, le 25 juillet, forme le nouveau cabinet. Si les représentants des partis modérés y trouvent encore place, c'est sur l'insistance de Kerensky. Bref, l'histoire de la « démocratie révolutionnaire » au pouvoir est l'histoire de sa victoire sur les partis « modérés ».

Ce n'est qu'un côté du tableau; à mesure que cette victoire s'affirme, la « démocratie » perd son prestige dans les masses et s'efface devant une nouvelle force : les bolchéviks. Et en octobre 1917, les bolchéviks, sans efforts, jettent par terre la « démocratie ».

Tout le monde accuse maintenant la « démocratie révolutionnaire » de son échec; tout le monde a raison. Les vaincus ont toujours tort. Mais si l'on voulait analyser les causes de cet échec, on rencontrerait deux opinions opposées. Les uns disent que la catastrophe s'est produite parce que la « démocratie » n'avait fait qu'œuvre de destruction, ne s'était pas opposée à l'esprit révolutionnaire. Les autres pensent au contraire qu'elle a péri pour s'être séparée des masses, pour n'avoir pas su les comprendre, pour avoir voulu les dominer, en un mot, pour avoir cherché à assagir la Révolution.

Voilà deux points de vue tout contraires; et cependant tous deux sont en partie justifiés, et c'est le côté fatal de notre Révolution.

Certes, ils ont raison ceux qui prétendent, que la « démocratie révolutionnaire » a été une grande destructrice; c'était sa mission historique. Elle a tout fait pour que la Révolution ne fût pas arrêtée à son début; elle détruisait l'un après l'autre les remparts qui auraient pu lui être opposés. Le premier était l'armée, qui sur le front tenait encore et n'avait pas perdu la discipline; par idéalisme d'un côté, mais surtout par méfiance envers les chefs militaires, la démocratie l'a détruite; elle inventa et introduisit la fameuse « discipline volontaire », annula le pouvoir des chefs militaires, en les doublant d'organes révo-

lutionnaires, de commissaires, de comités de soldats, etc., qui désorganisèrent tout ce qui pouvait encore résister. Elle s'attaqua à l'esprit militaire, associa l'armée à la politique, ouvrit en face de l'ennemi des discussions sur les buts de la guerre, sur ses coupables et ses profiteurs, sur ses causes, sur la possibilité de la paix, etc. L'armée qui était déjà lasse de la guerre reçut le coup de grâce; elle s'effondra. Il y avait un autre rempart, l'appareil administratif du pays, instrument de tout pouvoir. Au lieu de l'utiliser en mettant ses hommes à la tête des services, la « démocratie » l'a brisé. Elle supprima les organes existants, la police, les préfets, institua à leur place des commissaires avec des attributions très peu définies, leur adjoignit toutes sortes d'organes improvisés, — dans le genre des Soviets, assemblées représentatives sans mandat, — qui relevaient tous de la volonté du peuple souverain et dont les rapports avec les représentants du gouvernement ne pouvaient être compris par personne. L'opération que la démocratie avait faite avec l'administration du pays n'était qu'une image de ce qui était arrivé à la Constitution elle-même; la « démocratie » débuta en renversant tous les pouvoirs existants, en faisant table rase de la constitution, des corps législatifs, en instituant un régime de *fait*, qui n'était ni monarchique, ni républicain. Chaque représentant local du nouveau Gouvernement se trouva dans la même situation; il ne connaissait pas les limites de son autorité et n'avait aucune base légale sur laquelle il aurait pu la fonder. Le pouvoir central qui l'avait désigné n'était lui-même qu'un gouvernement né d'une révolte; il n'avait pour origine que la formule vague de la « volonté populaire ». Mais il surgissait partout des organes représentatifs, qui avec le même droit se réclamaient de la même volonté souveraine. Personne ne pouvait savoir qui devait ordonner, et qui devait obéir. Les dernières traces de la légalité et de l'ordre étaient supprimées.

Tout le régime politique et social était menacé. Les éléments raisonnables du peuple le comprenaient. De tous côtés ils adressaient au gouvernement des suppliques, des avertissements, des prières. Ils signalaient les dangers d'une telle politique, l'encouragement qu'elle donnait à des minorités

turbulentes; ils exprimaient leur inquiétude sur le rôle des Soviets, suppliaient le gouvernement de montrer de l'autorité. Tout était vain. Les éléments modérés du gouvernement étaient déjà prisonniers de l'idéalisme de la démocratie révolutionnaire. Ils se croyaient obligés de rassurer le public; selon eux, il n'y avait rien à craindre; le gouvernement était au mieux avec les Soviets; il n'y avait aucun dualisme; le gouvernement possédait la plénitude du pouvoir; tout s'arrangerait et allait déjà pour le mieux. C'étaient des paroles hypocrites, un langage forcé. Les envoyés des milieux modérés ne s'y trompaient pas, ils s'en retournaient découragés; ils n'avaient rien à attendre; ils étaient abandonnés. La situation révolutionnaire était décrétée, imposée par le centre. Il existe de vieux bâtiments qu'on peut encore réparer sans les détruire; mais à condition de le faire avec prudence et précaution; de les entourer de remparts, de contreforts, de soutiens; plus la réparation est importante, plus la prudence et l'habileté sont requises. Sinon le bâtiment s'écroulera. La Russie a été un de ces vieux bâtiments, dont la réparation avait été trop longtemps retardée; on s'y est pris au milieu d'une tempête. Et nos architectes n'ont voulu prendre aucune précaution, aucun ménagement; le cœur léger et confiant, ils ont voulu faire tout à la fois. Le bâtiment s'écroula; il n'en pouvait être autrement.

Cependant ce n'est qu'une demi-vérité, parce qu'un pareil écroulement n'auraient été qu'un demi-mal. Si la Russie s'était effondrée uniquement par suite de l'absence de gouvernement, par suite de l'anarchie déchaînée, elle aurait plus tard retrouvé en elle-même des ressources pour se relever. Elle aurait payé cher la leçon, mais elle en aurait profité. La liberté présente un danger; mais elle donne les moyens d'y parer. Déçu et ruiné le peuple aurait tiré un enseignement de son expérience : une réaction salutaire se serait opérée dans son esprit; il aurait trouvé des hommes, ou un homme qui aurait donné une expression à son désir spontané d'ordre et de calme, et le peuple, qui dans un moment d'égarement aurait détruit sa demeure, en aurait élevé une autre peut-être inférieure à l'ancienne, mais plus conforme à son goût. Cela lui était déjà arrivé au XVIIe siècle; c'est d'ailleurs la fin habituelle des crises politiques.

Ce qui se produisit cette fois-ci fut pire; le peuple *perdit*

sa liberté, mais au profit d'une *nouvelle minorité* qui était étrangère à ses aspirations et qui lui imposa par la violence un régime dont il ne voulait pas. Sans être victorieuse, cette minorité devint le « profiteur » de la Révolution. Pour expliquer ce fait, il faut considérer l'autre côté de la médaille.

Pour conserver leur influence au milieu de la Révolution, les chefs de la « démocratie » n'avaient qu'un moyen : ne pas se séparer de l'esprit des masses, ne rompre jamais avec elles; ils les avaient déchaînées, ils n'avaient qu'à les suivre; on ne reste chef qu'à ce prix. Pour adopter cette tactique ils n'avaient qu'à rester fidèles à leur propre conception; ils croyaient le peuple absolument souverain; ils n'admettaient pas qu'on lui résistât; ils n'avaient donc qu'à se soumettre à sa volonté, et à attendre qu'il comprît lui-même ses erreurs. Mais pour suivre jusqu'au bout cette ligne de conduite les chefs de la « démocratie » étaient trop idéalistes et trop sincères. Ils ne voulaient pas être de vils démagogues; s'ils avaient tout fait pour que le peuple ne fût pas entravé dans l'exercice de sa liberté, ce n'était que parce qu'ils étaient convaincus de sa sagesse; quand ils s'aperçurent que le peuple en délire pouvait conduire la Russie à la ruine, ils se cabrèrent; ils essayèrent alors de lui résister, de le retenir sur la pente; seulement la tactique qui pouvait être employée au début n'était plus possible; pour résister il ne leur restait plus de moyens; les « démocrates » devaient expier leur faute initiale : et ils furent renversés.

Cela donne à la Révolution le caractère d'une fatalité. Les lois de l'histoire étaient plus fortes que les hommes. Les meilleures intentions se retournaient contre ceux qu'elles avaient inspirés. On peut le constater dès le début.

Quand les milieux modérés par leur capitulation du 3 mars avaient renoncé à donner à la Révolution le caractère qu'ils voulaient, et s'étaient inclinés devant les chefs de la « démocratie », la seule attitude qui leur convenait aurait été de se retirer et de laisser entière liberté aux vainqueurs. En agissant ainsi ils eussent été logiques avec eux-mêmes. Maintes fois ils avaient refusé de collaborer avec l'ancien régime, dont ils ne partageaient pas les idées; il leur était facile de s'inspirer de ces précédents.

Cependant ce fut l'idée d'une coalition qui prévalut. Certes des deux côtés les intentions qui la décidèrent étaient respectables. Les modérés se sacrifiaient pour servir le pays; l'exercice du pouvoir n'avait à cette époque aucun attrait. Les « démocrates », à leur tour, démontraient qu'ils ne rêvaient pas uniquement de destruction, qu'ils voulaient *organiser* un ordre nouveau. Mais cette coalition n'en comporta pas moins de regrettables conséquences.

D'abord elle favorisa le développement de la Révolution; la présence au pouvoir des éléments modérés donnait le change à tout le pays; elle le rassurait, éteignait la dernière volonté de résistance. Pour les partisans de la Révolution il était important d'empêcher les éléments modérés de se ressaisir avant que les instruments dont ils pouvaient se servir fussent détruits. La participation au pouvoir des modérés avait servi ce dessein. Quand la première impression fut passée, et que les éléments modérés commencèrent à comprendre où l'on allait, il n'était plus temps de se défendre.

Ensuite la coalition avec la « démocratie » compromit les « modérés »; ils portèrent devant le pays la responsabilité de fautes qui n'étaient pas les leurs; on leur attribua l'initiative des actes qu'ils n'avaient pas su empêcher : la destruction de la discipline, la paralysie du pouvoir, etc. La coalition compromit les idées mêmes qu'ils représentaient; elle donna un renouveau de prestige aux opinions qui étaient la cause principale de notre débâcle. Ce fut le parti de la *réaction* qui bénéficia du discrédit dans lequel tombèrent dans certains milieux les idées libérales.

Enfin la coalition ne fut pas moins funeste à la « démocratie » elle-même. La simple collaboration avec les modérés la discréditait, la livrait aux attaques de ses adversaires. Il était nécessaire, qu'au moins les « démocrates » conservassent dans le pays leur prestige; ils étaient désormais la seule force capable de dominer les événements. La coalition diminua ce prestige. Pour saper le gouvernement, les bolchéviks n'avaient qu'à lancer le mot d'ordre populaire : « A bas les ministres capitalistes! Tout le pouvoir aux Soviets! » Ce fut ce programme simpliste, qui servit de base à l'insurrection bolchévik du 3 juillet (première tentative, avortée). Et plus les chefs

de la « démocratie » revenaient à la raison, plus on attribuait leur nouvelle attitude à l'influence de leurs collègues, plus on les accusait de trahir les masses au profit de la coalition.

Prenons quelques exemples. D'abord la question principale : la conduite de la guerre.

La position des partis modérés était claire; la guerre à leurs yeux était le centre de la politique et devait être menée jusqu'au bout; le devoir de ne pas fléchir paraissait à tel point évident pour tout le monde, qu'on était enclin à penser que la nécessité de faire la guerre pourrait même avoir un effet salutaire sur la marche de la Révolution; elle pourrait arrêter les excès, imposer l'union des partis, bref, préserver la Russie de l'effondrement général. C'était une raison de plus pour que les partis modérés ne dissimulassent pas leur attitude intransigeante sur le chapitre de la guerre, mais l'imposassent comme condition de la coalition.

Il serait plus difficile de définir l'attitude de la « démocratie »; quelques-uns de ses représentants, et non des moindres, étaient naguère des défaitistes fort actifs; il est vrai que, depuis la Révolution, le motif principal du défaitisme était écarté; on n'avait plus à craindre les conséquences de la victoire du tzarisme; aussi beaucoup de défaitistes avaient abandonné leur point de vue précédent, étaient devenus patriotes; néanmoins leur position restait équivoque.

D'abord la plupart d'entre eux étaient sincèrement imbus d'idéalisme pacifique. Selon eux, les malheurs venaient toujours des gouvernements et des classes dirigeantes. La Révolution qui avait libéré la Russie paraissait capable de mettre fin à la guerre. Si les vrais démocrates étaient vainqueurs dans tous les pays, les démocraties finiraient par s'entendre. L'Allemagne elle-même ne ferait pas exception. Et les « démocrates » avaient trouvé une formule, susceptible de contenter tout le monde : paix démocratique, sans annexion ni contribution.

Ce raisonnement paraît naïf; mais pouvait-on espérer qu'ils ne le tiendraient pas? Il était encore plus naïf de croire qu'une Révolution, dans un pays comme la Russie, pourrait se faire sans excès, sans violence, sans écroulement. Cependant cette croyance était à la base de la politique inté-

rieure des « démocrates »; si elle n'avait pas été sincère, leurs folies n'auraient pas d'excuse. Les chefs de la « démocratie » furent donc conséquents quand ils firent des efforts pour entamer des pourparlers sur les buts de la guerre et même quand ils tendirent la main aux ennemis.

Les représentants des milieux modérés ne partageaient pas ces illusions; de là le premier conflit entre les deux conceptions. Il aboutit à la première crise du cabinet; le 18 mai Milioukoff était sacrifié. Il fut remplacé par un autre modéré — Terechtchencko; mais celui-ci, plus agréable aux gauches, continua la politique de son prédécesseur. Il faisait à la « démocratie » des concessions de forme, plutôt que de fond. Il ne voulut pas prendre sur lui de faire une vigoureuse offensive en vue de la paix, de l'imposer aux Alliés, de rompre l'unité de front. Et quand on l'accusa de saboter la politique du Soviet, on n'eut pas complètement tort.

La politique de paix de la « démocratie » n'avait pas réussi; ses conceptions pacifiques ne trouvèrent d'écho ni auprès des Alliés, ni auprès des ennemis. Et quelles que fussent les raisons de ce fait, il devint évident qu'on ne pouvait plus persévérer dans cette voie avec chance de succès. La « démocratie » russe, victorieuse au dedans, n'avait pas su imposer à l'Europe ses vues sur la continuation de la guerre. Les bolchéviks en tirèrent la conclusion naturelle; ils préconisèrent la paix quand même; la paix à tout prix; paix séparée, paix de trahison, mais paix immédiate.

La « démocratie », et ceci est à son honneur, ne se résigna pas à envisager une telle solution; elle ne pouvait pas admettre que la Révolution deshonorât la Russie, lui fît perdre les fruits de ses sacrifices. La foi de la « démocratie » dans les bienfaits d'une Révolution était trop sincère, pour que pareil échec pût être supporté. Et avec cela la « démocratie » ne pouvait pas prévoir comment cette loyauté serait un jour récompensée. Après avoir désorganisé l'armée, comme force combative, détruit les moyens de faire la guerre, elle décida quand même de la faire. Kerensky fit sa célèbre tournée oratoire sur le front, pour enflammer les courages et relever l'enthousiasme : fait sans précédent, où le ridicule, qu'on se plaît à y voir à présent, était inséparable du sublime. Mais le

résultat fut celui qu'il fallait prévoir : l'impossibilité de se battre dans les nouvelles conditions fut cruellement démontrée par les faits. Pour continuer la guerre, il fallait d'abord restaurer l'armée qu'on avait détruite si légèrement; il fallait faire un pas en arrière; c'était difficile; on l'a pourtant essayé. C'était contrecarrer les soldats, les paysans, tous ceux qui étaient las de la guerre. Les bolchéviks en tirèrent un immense avantage; ils accusaient les chefs de la « démocratie » d'avoir cédé aux modérés sur ce point essentiel, de s'être vendus aux capitalistes, de faire la guerre uniquement pour les beaux yeux de l'Entente. Ils affirmaient, non sans raison, que, sous l'influence des modérés, le Gouvernement n'avait jamais suffisamment insisté sur son programme pacifiste, n'avait pas tenu aux Alliés un langage assez ferme. Ils assuraient que l'Entente n'en saurait aucun gré à la Russie et sacrifierait un jour ses intérêts. Cette propagande devant le pays qui en avait assez de la guerre leur donna un immense ascendant; ils devinrent les seuls champions de la paix; pour la conclure il fallait les porter au pouvoir.

La question de la guerre n'était pas la seule; il y en avait d'autres, également brûlantes, où les chefs de la « démocratie » avaient été aussi amenés à se séparer des masses en délire.

Prenons la question agraire : les paysans (et c'est une question qui devra être étudiée séparément) réclamaient le partage des terres. Cette réforme était incompatible avec la conduite de la guerre; le seul bruit d'un partage aurait fait déserter tous les soldats. Le gouvernement crut de son devoir de rassurer les paysans. Le 21 mars il annonça que cette question serait résolue, forma un comité spécial, mais ajourna la réforme jusqu'à la réunion de la Constituante. Cela ne rassura personne; au contraire. Les paysans se hâtèrent de mettre la Constituante devant un fait accompli. Tout ce qu'on faisait dans les meilleures intentions tournait à l'encontre du but poursuivi. Un des ministres modérés, — Chingareff, — voulant que les terres ne restassent pas en friche, décréta que les terres que leurs propriétaires ne pouvaient pas eux-mêmes cultiver seraient provisoirement mises à la disposition des paysans. Cela suffit; les paysans se mirent immédiatement

à empêcher les propriétaires de cultiver, brisèrent leurs machines, tuèrent le bétail, chassèrent la main-d'œuvre, pour s'emparer des terres *légalement*; l'anarchie agraire commençait; le gouvernement fit des efforts pour l'arrêter. Mais il ne fournit que des armes à la propagande des bolchévicks; ceux-ci l'accusèrent de s'être vendu aux riches, de trahir les intérêts des paysans.

Ce fut la même chose pour toutes les questions : administration des usines, salaires, questions ouvrières; problème brûlant des minorités nationales qui n'étaient pas satisfaites de leur position et revendiquaient le droit de disposer souverainement de leur sort. La vague révolutionnaire montait de toutes parts; chacun pensait à soi, à ses propres intérêts, sans se soucier du bien général. Les bolchéviks forgeaient avec tout cela leurs armes de combat; ils reprochaient aux chefs de la démocratie d'abandonner les intérêts du pays, de marcher sur les traces du régime renversé, les accusaient même de ne pas respecter les libertés politiques (!), d'exercer une véritable tyrannie.

Le moment arriva où en face du danger les chefs « démocrates » ne purent plus rester inactifs; il fallait coûte que coûte relever l'autorité du pouvoir, user de la force. Un rapprochement avec les éléments qui n'étaient pas révolutionnaires s'imposait; les démocrates commencèrent à adopter sur beaucoup de points leur manière de voir (par exemple dans les questions de discipline militaire). Le langage et le programme du Gouvernement devinrent de plus en plus raisonnables. Il était déjà trop tard. La décomposition de l'État devait suivre son chemin jusqu'au bout. Le régime rêvé par la « démocratie » était condamné. En se tournant vers la droite, les chefs de la démocratie perdaient le reste de leur prestige dans les masses et n'obtenaient rien en échange. Les partis de l'ordre étaient depuis longtemps impuissants; les armes qu'ils possédaient étaient brisées. En outre ils étaient pleins de rancune. Ils ne pardonnaient pas à la démocratie sa politique antérieure, le mal qu'elle avait fait à l'État. Ils n'avaient plus confiance dans ses chefs, dans leurs paroles ni même dans leur force. Grave erreur de leur part, ils ne voulaient plus les défendre, ils cherchaient plutôt à s'en débar-

rasser. Et la démocratie révolutionnaire, naguère encore toute puissante, abandonnée par tout le monde, fut renversée sans combat.

Sa chute sans éclat ne souleva pas de regrets; aux yeux de tous, son sort était mérité. Il faut être juste cependant. Il y a dans l'histoire de cette « démocratie » un paradoxe. Ce qui fit sa force, ce furent ses défauts; ce qui la perdit, ce furent ses mérites. Elle gagna du terrain tant qu'elle fit du mal au pays, elle fut renversée dès qu'elle chercha à bien faire. On ne peut s'en étonner. La démocratie a voulu l'impossible; elle voulait une Révolution qui ne pouvait exister dans le monde; une Révolution qui restât immaculée, qui ne commît ni cruautés, ni injustices, qui respectât la liberté et les droits de ses adversaires [1], qui finît victorieusement une guerre que le régime renversé avait commencée. Quand cette démocratie se rendit enfin compte du véritable aspect d'une Révolution, elle recula. « Je vous croyais des hommes libres, s'écria Kerensky, et vous n'êtes que des esclaves révoltés. » Cette phrase (qu'aimait à répéter Aksakoff)

1. On ne peut pas cependant ne pas se rappeler, que la « démocratie » ne désarmait pas toujours devant ses ennemis. Elle faisait exception pour ses adversaires de la droite, pour les serviteurs du régime renversé et pour ceux en qui elle voyait des contre-révolutionnaires. Si elle avait proclamé l'amnistie pour tout le monde, même pour les condamnés de droit commun, elle ne l'étendit pas à ceux qui avaient servi l'autocratie. Les prisons se remplirent à nouveau. Et le « peuple souverain » se montra encore plus sévère que les organes gouvernementaux. C'étaient des « volontaires » sans mandat qui perquisitionnaient, arrêtaient ceux qu'ils croyaient dangereux, les amenaient aux autorités. Souvent même ils réinstallaient dans les prisons ceux qui avaient été légalement libérés. Un non-lieu du tribunal ne suffisait pas. Pour l'élargissement il fallait souvent obtenir encore le consentement des gardiens. Ceux-ci avaient leur manière de voir. Ils n'obéissaient pas aux ordres qui leur déplaisaient. Certes la détention dans les prisons à cette époque avait peu de traits communs avec le régime de cruauté cynique des bolchéviks; la peine de mort restait abolie; les codes criminel et de procédure criminelle subsistaient; les mauvais traitements que subissaient les prévenus étaient dus plutôt au manque de discipline, à l'anarchie des fonctionnaires subalternes, à l'indépendance des gardiens de prison qu'aux directives qu'ils recevaient. C'était toujours la même cause — la faiblesse et l'impuissance du gouvernement. Mais cette page d'histoire n'est pas à l'honneur des hommes de la Révolution. La « démocratie » qui capitulait devant un danger réel, devant ses adversaires de gauche, se rattrapait sur des fantômes, qu'elle n'avait pas à craindre, sur les ombres de l'ancien régime. Au fond c'était la même mentalité; l'idéalisation de la révolution jointe à la haine du passé, qui étouffait chez les « démocrates » non seulement tous les sentiments de « justice », mais même la notion de leurs propres intérêts.

était la condamnation de *sa* politique. Quand Kerensky perdit sa confiance dans les masses, quand elles lui retirèrent la leur, il ne lui resta rien pour résister aux démagogues bolchéviks.

Si les bolchéviks ne furent pas les vainqueurs, ils restent jusqu'à présent les seuls profiteurs de la Révolution. Il importe donc de se rendre compte des raisons de leur avènement et de ses conséquences.

La Russie a doté la langue étrangère de ce nouveau mot « bolchévik »; ce barbarisme ne veut dire que « majoritaire », en opposition avec le mot menchévik — « minoritaire[1] ». Ces dénominations n'avaient aucun rapport ni avec les programmes, ni avec la tactique des partis. Leur origine est plus prosaïque. Au second congrès du parti socialiste-démocrate, tenu à Londres en juillet 1903, une scission se produisit sur des questions *d'organisation intérieure*; ceux qui avaient eu la majorité à ce congrès ont été appelés « bolchéviks », avec Lenine comme chef; leurs adversaires, — la minorité — menchéviks (au congrès leur leader était Martov[2]). Cette division du parti en deux fractions subsista après le congrès; avec le temps elle s'accentua davantage; elle se manifesta par une profonde divergence de vues sur des questions de *tactique*. Les deux fractions luttaient l'une contre l'autre sans ménagement, à la joie de leurs adversaires; mais elles restèrent quand même deux parties d'un même corps, deux membres de la même social-démocratie internationale. Ce n'est que quand les vœux des bolchéviks eurent été exaucés, quand ils furent devenus enfin un *gouvernement* et purent exécuter *leur* programme, qu'ils rompirent complètement avec leur parti; ils prirent le nom de « communistes », déclarèrent la guerre à l'ancienne social-démocratie et, en collaboration avec les pires serviteurs de l'ancien régime, commencèrent à appliquer contre leurs anciens camarades des mesures de violence; ils les enfermèrent dans les prisons, les exilèrent, les déportèrent, leur interdirent la discussion, etc.

Je n'ai pas la prétention d'exposer l'histoire du parti; je

1. Le mot « bolché » veut dire plus, davantage; le mot « menché » moins.

2. Trait sans importance, mais curieux : au fond la majorité à ce Congrès appartenait aux menchéviks. Mais grâce à une erreur de tactique commise par ceux-ci (l'abstention), les bolchéviks firent adopter leurs propositions, et finalement triomphèrent au congrès.

n'en indiquerai que quelques points, qui ont rapport à mon sujet.

Le bolchévisme, fraction de la social-démocratie, avait du processus historique la même conception que les socialistes démocrates de tous les pays. En Russie le problème était cependant plus compliqué. La social-démocratie russe avait devant elle un régime, qui n'était pas encore un régime capitaliste, mais un régime presque moyenâgeux qui n'admettait ni souveraineté nationale, ni libertés publiques, ni droits de lutte politique. Le régime bourgeois — l'adversaire du socialisme en Europe — semblait pouvoir encore être en Russie son *allié* contre l'*absolutisme* semi-féodal. Ainsi se posait le problème.

Le parti socialiste démocrate fut constitué en Russie en 1898[1] lors du cinquantenaire du mouvement prolétarien en Europe; il se présenta au public par un manifeste. Le parti comprenait les particularités de sa position; « le prolétariat en Russie, disait le Manifeste, est privé de tout ce dont disposent librement ses congénères étrangers, des moyens grâce auxquels le prolétariat d'Amérique et d'Europe lutte contre le capital pour le socialisme. La *liberté politique* est nécessaire au prolétariat russe comme l'air qu'on respire... » Ayant ainsi défini son but essentiel le Manifeste indique les moyens par lesquels le prolétariat compte y parvenir; c'était la conception officielle de la social-démocratie internationale. « Le prolétariat doit *seul* conquérir la liberté politique... Le parti social-démocrate continuera les traditions glorieuses des révolutionnaires russes. Mais ses moyens ne seront pas *les mêmes*. Ils seront déterminés par le fait, que la social-démocratie veut rester un mouvement de *classe*, et que la libération de la classe ouvrière ne peut être obtenue que par *ses propres efforts*; le parti conformera ses actes *à ce principe international*. »

En 1903, à Londres, fut tenu le second Congrès du Parti. C'est alors que se produisit la fameuse scission sur des questions *d'organisation* intérieure (admission de nouveaux

1. Il va sans dire, que le Parti socialiste-démocrate russe avait eu ses devanciers; c'étaient les différentes organisations politiques, portant différents noms, qui étaient déjà plus ou moins empreintes de la doctrine social-démocrate; le Parti social-démocrate naquit de leur *union*.

membres, rapports du Comité Directeur du Parti aux autres organes, etc.); mais *le programme*, adopté sans distinction de fraction, fut le programme commun de *tout le parti*. Il ne diffère pas du Manifeste de 1898; il le précise. Il proclame que l'autocratie, de par sa nature, est le principal obstacle à la libération du prolétariat; par conséquent le Parti considère comme son premier devoir de remplacer l'autocratie par une *république démocratique*. La social-démocratie reste un parti indépendant, parti de classe, opposé à tous les partis bourgeois; mais en même temps le parti soutient tous les mouvements révolutionnaires et d'opposition, qui sont dirigés contre le régime existant. C'est sur ce point que se précisera plus tard la divergence de tactique entre les deux fractions du parti.

En 1905, encore à Londres, le parti tient son troisième Congrès; à ce moment la Russie est en ébullition; les journées décisives de son histoire approchent; la guerre malheureuse avec le Japon a ébranlé moralement le régime; il entre dans la voie des concessions libérales; il élabore un projet de « représentation nationale »; la question de la constitution est mise à l'ordre du jour et publiquement débattue. (Naguère encore pareils débats tombaient sous le coup du Code criminel). Le pressentiment de la victoire était dans l'air; la majorité du Congrès est bolchévik; sa résolution s'en ressent. L'idée maîtresse est le *renversement* immédiat du régime; la social-démocratie a son plan. Ce renversement doit être l'œuvre du prolétariat; non seulement parce qu'il est la classe révolutionnaire par excellence, mais aussi parce qu'il possède *seul* la force de le réaliser; il a une arme efficace : la grève. Toutes les autres classes sont impuissantes contre le tsarisme; seul le prolétariat, en faisant la grève, peut le paralyser, lui enlever ses moyens de domination. Préparer la grève générale qui dégénérera en insurrection armée, qui renversera le gouvernement existant, et transmettra le pouvoir au prolétariat; tel est le plan de la social-démocratie. Et le Congrès décrète que le parti doit organiser le prolétariat en vue de l'insurrection, lui fournir des armes, élaborer le plan de l'insurrection, et propager cette idée dans les masses.

Telle était la résolution bolchévik; les menchéviks à la

même époque ont tenu également une conférence; leur résolution ne différait que par des nuances; mais celles-ci étaient symptomatiques. Les menchéviks aussi considéraient l'*insurrection* armée comme une étape nécessaire; mais ils ne croyaient pas le moment venu pour ce geste final; il fallait, selon eux, préparer le terrain et dans ce but, avant tout, gagner les sympathies et même le concours des milieux *non-prolétaires*. Sans cela l'insurrection ne pourrait pas réussir. C'est là une des différences essentielles qui existaient entre les conceptions des deux fractions socialistes démocrates.

Le IIIe Congrès du Parti fut suivi de près par des événements politiques de première importance. L'effervescence, qui allait toujours croissant en Russie, était stimulée et non point du tout calmée par les concessions du tsarisme; la grève générale d'octobre 1905 marqua l'aboutissement de ce mouvement. L'autocratie capitula, et le 17 octobre 1905 une Constitution fut octroyée. Les conditions de la vie politique en Russie changeaient; des moyens de lutte pacifiques et légaux étaient créés. Le parti socialiste-démocrate ne se tint pas pour satisfait de cette victoire et tenta de continuer la lutte; il ne fut pas suivi par tout le monde et la fameuse *insurrection* qu'il organisa échoua. Une réaction gouvernementale et une dépression dans les masses en furent les résultats immédiats. C'était un échec de la conception et de la tactique bolchévique, la justification de la tactique de leurs adversaires menchéviks. En même temps les nouvelles conditions de la vie politique amenaient sur la scène d'*autres* méthodes et *d'autres* partis; des partis avancés, non révolutionnaires, des méthodes pacifiques, la presse légale, les campagnes électorales, l'action parlementaire à la Douma, etc. Et c'est précisément sur la question de tactique vis-à-vis de ces nouveaux campagnons de lutte et des *nouvelles possibilités* de combat, que la discorde entre les deux fractions du parti socialiste-démocrate s'accentua.

Fidèles à leur conception de la nécessité d'une *insurrection*, les bolchéviks étaient hostiles à *toute* collaboration avec le milieux bourgeois; ils trouvaient l'idée d'une évolution pacifique non seulement utopique, mais dangereuse; à leurs yeux elle ne pouvait faire que du mal; elle éteignait l'énergie révo-

lutionnaire, diminuait la nécessité et les chances d'une révolte. Les bolchéviks persistaient à vouloir rester isolés, opposés à tout le monde; les socialistes devaient être les seuls « sauveurs » du pays; ils n'avaient pas à s'inquiéter de faire le jeu de la réaction; la réaction non dissimulée était préférable à un régime qui pourrait diminuer l'ardeur révolutionnaire.

Il y avait une autre question, du même ordre qui avait fait couler beaucoup d'encre. Persécuté, déporté, enfoui dans ses souterrains, le parti socialiste-démocrate russe néanmoins discutait âprement la question du lendemain de *sa victoire*. Les socialistes-démocrates étaient trop marxistes pour ne pas se rendre compte que les résultats de cette victoire dépendaient non pas de la bonne volonté des vainqueurs, mais de l'état social du pays. Cet état n'admettait évidemment pas le socialisme immédiat. Les deux fractions du parti étaient d'accord sur un point : la révolution imminente ne pouvait être que *bourgeoise*; elle amènerait au pouvoir la « démocratie », pas le « prolétariat ». Ils préconisaient donc la convocation d'une *Constituante* démocratique. Mais, au delà de ce premier stade, les avis différaient. Les menchéviks pensaient que, dans ces conditions, les socialistes ne devraient pas prendre le pouvoir; il fallait revenir à la *démocratie;* les socialistes continueraient d'être l'opposition, jusqu'à ce que la situation sociale rendît possible l'exécution du programme socialiste. Les bolchéviks pensaient que le prolétariat devait *lui-même* s'emparer du pouvoir et le garder; il devait exercer une dictature pour briser la dernière résistance des classes renversées. Cette idée de « dictature prolétarienne » n'était pas absolument repoussée par les menchéviks. Mais ceux-ci lui attribuaient une autre signification. Ils considéraient cette dictature comme une influence morale que la classe prolétarienne exercerait sur l'ensemble du pays; le pays sorti de la Révolution accepterait l'hégémonie de la classe révolutionnaire par excellence. La Constituante démocratique donnerait elle-même la majorité aux chefs du prolétariat; bref, la dictature des menchéviks ne devait être nullement contraire à l'idée de démocratie, de souveraineté nationale. C'était une des raisons pour lesquelles les menchéviks ne voulaient pas rompre avec les classes non-prolétariennes; sans abandonner le terrain de la *lutte*

des classes, ils ne renonçaient pas à se faire comprendre par la démocratie bourgeoise, à agir sur *sa* mentalité; à la préparer à la conception socialiste, à l'idée de la *solidarité*. La dictature des bolchéviks avait un autre sens, beaucoup plus simpliste; c'était la *domination* mécanique d'une minorité sur la majorité, justifiée par l'idée que la minorité peut mieux comprendre les besoins du pays, et, par conséquent, a le droit de lui imposer par la force son programme. Les bolchéviks arrivèrent à cette conclusion quand ils virent que la « démocratie » n'était pas *avec eux*. Ces deux conceptions de la dictature se prévalaient de la même autorité infaillible de Karl Marx, qu'elles puisaient dans des passages différents de ses écrits. Mais si les bolchéviks avaient l'intention de garder le pouvoir même après la période révolutionnaire, pendant laquelle il ne serait question que de détruire, quel aurait dû être à *cette* époque leur *programme gouvernemental?* Lénine reconnaissait lui-même que ce programme *ne pouvait pas* encore être socialiste; les conditions nécessaires feraient défaut; il était réduit à admettre que la social-démocratie au pouvoir, ne perdant pas de vue ses perspectives lointaines, mettrait à exécution un programme *démocratique*, mais bourgeois. C'est la raison pour laquelle Lénine, à cette époque, ne parlait pas uniquement de la « dictature prolétarienne »; quand il parlait non pas du gouvernement, qui *ferait* la Révolution, mais de celui qui en *sortirait*, aux mots « dictature du prolétariat » il ajoutait « et des paysans ». *A cette époque* cette double dénomination avait sa raison d'être; la démocratie bourgeoise ne se concevait pas sans les paysans; s'il fallait exécuter *son* programme, il n'était pas possible de se passer des paysans. Après la Révolution les bolchéviks modifièrent ce point de vue; et ce fut de leur part une simple imposture de réunir les mots ouvriers et paysans.

B. MAKLAKOFF

(A suivre.)

L'INSTRUCTION SECONDAIRE
PENDANT LA PÉRIODE NAPOLÉONIENNE

FONDATION ET RÉGIME PRIMITIF DES LYCÉES
(1802-1814)

La loi du 11 floréal an X, qui réorganisait l'instruction publique, statuait qu'il serait établi « des lycées pour l'enseignement des lettres et des sciences », à raison d'un au moins « par arrondissement [1] de chaque tribunal d'appel ». Ce nom de *lycée*, comme celui de Prytanée, remontait à Athènes, où l'enseignement d'Aristote l'avait rendu célèbre. A Paris, dans les derniers temps de l'ancien régime, on l'avait exhumé pour désigner un centre de cours libres ou de conférences à l'usage des gens du monde : Laharpe y avait débité ses leçons de littérature, publiées ensuite sous le titre de *Lycée*. Fourcroy, l'un des principaux rédacteurs de la loi de floréal an X, avait pareillement professé au Lycée de Paris, et c'est peut-être de lui que vint l'idée d'assigner ce vocable grec aux nouveaux établissements d'enseignement [2]. Un article de la loi, conçu en termes sévèrement prohibitifs, leur réservait le monopole du nom de lycée [3]; malgré ses droits d'antériorité, le Lycée de

1. Nous dirions aujourd'hui « par ressort de cour d'appel ». Le mot d'*arrondissement* fut longtemps synonyme de circonscription, sans autre détermination; ce n'est que peu à peu qu'il se précisa et se localisa dans le sens de superficie d'une sous-préfecture.

2. Dupont-Ferrier, *L'Enseignement public à Paris*, p. 35.

3. Le même article 41 interdisait pareillement de prendre désormais le nom d'*Institut* : « L'Institut national des sciences et des arts sera le seul établissement qui portera ce dernier nom. » On sait qu'à cet égard la loi de l'an X est tombée en désuétude, et que l'État lui-même en a violé les dispositions en fondant l'*Institut agronomique*.

Paris dut sans délai se débaptiser, et prendre pour enseigne *Athénée des étrangers* [1].

« On enseignera dans les lycées », édictait encore le texte législatif, « les langues anciennes, la rhétorique, la logique, la morale et les éléments des sciences mathématiques et physiques... A mesure que les lycées seront organisés, le gouvernement déterminera celles des écoles centrales qui devront cesser leurs fonctions. » Cette dernière disposition achevait d'indiquer que les lycées étaient appelés à prendre la place des écoles centrales. Ils s'en distinguaient principalement par la substitution d'un ensemble de *classes* graduées à une simple juxtaposition de *cours* indépendants les uns des autres, par le rétablissement de l'internat au moins pour une partie des élèves [2], par la prédominance des études littéraires. En somme, la réforme se présentait comme un retour plus ou moins avoué au régime pédagogique d'avant 1789, retour qui s'accentua avec l'organisation de l'Université. Sans y entendre malice, l'architecte Fontaine traduisait à cet égard l'opinion courante quand il écrivait à la fin de 1813 : « On comptait autrefois pour l'instruction publique à Paris 49 collèges, qui sont aujourd'hui remplacés par 5 [3] lycées, dont le régime est presque entièrement semblable à celui de ces anciennes institutions [4]. »

***

L'enseignement des sciences, négligé ou dédaigné sous l'ancien régime, avait pris dans les écoles centrales une prédominance exagérée. Telle est la force des préventions, une fois enracinées dans l'esprit public, qu'on continua à adresser le même reproche aux lycées, dont le programme était tout différent : « On s'est hâté, constatait Fourcroy en 1806, de publier que dans les lycées on s'occupait presque exclu-

1. Les journaux annonçaient ce changement de nom dès le 15 floréal an X (Aulard, *Paris sous le Consulat*, t. III, p. 37).

2. En fait, deux lycées de Paris sur quatre ne reçurent que des externes : mais c'était là un état de choses exceptionnel, et dès l'Empire on songea à y mettre fin.

3. Fontaine faisait erreur sur cette question de chiffre, et il n'y eut jamais sous l'Empire que quatre lycées à Paris; mais là n'est pas l'intérêt de la citation.

4. Rapport sur les monuments de Paris, présenté à Napoléon le 24 décembre 1813 : Archives de M. Alfred Foulon.

sivement des mathématiques et qu'on y négligeait les lettres [1] ». La vérité est que tout en accordant une place largement prépondérante aux études littéraires, les lycées, conformément au texte même de la loi de floréal an X, enseignaient à leurs élèves « les éléments » de ces sciences exactes qui avaient acquis au XVIIIe siècle et qui continuaient encore à recevoir un développement si remarquable. Mais le préjugé antiscientifique, par réaction sans doute contre les outrances de la pédagogie révolutionnaire, persista dans les familles et chez les adolescents. En 1811, le conseil de l'Université crut devoir prendre un arrêté pour interdire aux externes de se borner à suivre les cours de lettres, et pour fermer l'accès des classes de seconde et de rhétorique à ceux qui ne posséderaient point une instruction scientifique au moins élémentaire [2]. L'année suivante, Fontanes chargeait trois inspecteurs généraux, parmi lesquels étaient le grand physicien Ampère et le naturaliste genevois Pictet, de visiter les lycées de Paris au point de vue spécial de l'étude des mathématiques, et de proposer ensuite, « après s'être concertés avec messieurs les proviseurs, les dispositions les plus propres à régulariser cette partie de l'enseignement [3] ». C'était avouer implicitement que même dans la capitale, même en 1812, l'enseignement des sciences laissait à désirer. La légende ne s'en accrédita pas moins, que dans la pédagogie consulaire et impériale tout le reste était impitoyablement sacrifié aux sciences. Alphonse de Lamartine, qui au collège ecclésiastique de Belley avait reçu l'ancienne formation littéraire, Lamartine n'évoquait point en 1834 un souvenir personnel, mais il était l'écho de l'entourage de famille et de société de son adolescence quand il fulminait ce réquisitoire rétrospectif et fantaisiste : « C'était une ligue universelle des études mathématiques contre la pensée et la poésie. Le chiffre seul était permis, protégé, payé [4]. »

A la vérité, l'arrêté consulaire du 19 frimaire an XI, qui organisait les principes de l'enseignement dans les lycées, débutait par cette prescription générale : « On enseignera essen-

1. Exposé des motifs de la loi établissant le principe de la création de l'Université : *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. III, p. 149.
2. 14 juin 1811 : *Ibidem*, t. V, p. 276-278.
3. Arrêté du 28 septembre 1812 : F 17, 3111.
4. *Des destinées de la poésie : Méditations*, éd. Lanson, t. II, p. 379.

tiellement dans les lycées le latin et les mathématiques [1]. » Mais le même arrêté spécifiait que pour suivre les classes de mathématiques, il fallait avoir fait « la cinquième de latin », et le latin redevenait en somme, comme sous l'ancien régime, la base de l'instruction secondaire.

L'influence de Fontanes se manifesta ici prépondérante, bien avant qu'il ne fût officiellement préposé à la direction de l'instruction publique. Nommé en effet, avec Champagne et Domairon, membre de la commission chargée d'établir, pour les classes de latin, le programme des études et la liste des livres classiques, sa supériorité de discussion et de rédaction s'imposa d'emblée à des collègues vieillis dans la pratique de l'enseignement, et qui d'ailleurs étaient heureux de rencontrer un si brillant interprète de leurs préférences traditionnelles.

A cet égard, Fontanes n'avait jamais varié. De l'exil où l'avaient contraint les événements de fructidor an V, il écrivait à un adolescent de ses amis : « Je vous exhorte à cultiver encore plus la littérature ancienne que celle des peuples modernes. Cette dernière a sans doute des beautés réelles, et je suis loin de vouloir qu'on la néglige, mais les Grecs et les Romains sont les modèles éternels du bon sens et du bon goût dans l'art d'écrire et de penser [2]. » Il reprit cette thèse avec plus de développement et d'autorité dans le rapport du 25 floréal an XI (15 mai 1803), qu'il signa le premier, avant Champagne et Domairon, et dont il rédigea les parties essentielles [3] : « Les principes des belles-lettres ne sont pas sujets aux mêmes révolutions que ceux des sciences : ils sont puisés dans l'imitation d'un modèle qui ne change point... Il faut imiter en tout la sagesse du gouvernement : c'est dans les ruines des anciennes écoles qu'il a retrouvé les matériaux des nouvelles. — La connaissance de la langue latine fera toujours la principale partie de l'enseignement... » Contre les pédagogues de l'époque révolutionnaire, le rapport, non sans vivacité, prenait la défense du thème et des vers latins. Quant à la liste des auteurs français, elle comprenait les principaux classiques

1. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 305.
2. Cité (sans date) par Eugène Rendu, *M. Ambroise Rendu et l'Université de France*, p. 6.
3. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 378-398.

du XVIIe siècle (à l'exclusion de Pascal, ce qui se conçoit, et de Corneille, ce qui demeure inexplicable), puis un certain nombre d'écrivains du XVIIIe siècle, Voltaire (représenté non seulement par l'*Histoire de Charles XII*, mais par un chant de la *Henriade*), Vertot, « Rousseau le lyrique », Fontenelle, Thomas, Massillon, Buffon. D'un seul ouvrage, on spéficiait que des fragments en devraient être appris par cœur, et c'était la traduction des *Géorgiques*, par Delille.

Un mot du programme permet de supposer que, dans la classe de «belles-lettres», correspondant à l'antique rhétorique, es élèves étaient autorisés ou même encouragés à quelques essais de versification française : rien de plus naturel en un temps qui comptait à la vérité fort peu de vrais poètes, mais où la foule des rimeurs était innombrable. Dans quelques lycées, on alla jusqu'à décerner à la fin de l'année un prix de vers français. Les progrès de la réaction classique ne tardèrent point à avoir raison de cette tolérance; tout poète qu'il fût, Fontanes, devenu grand maître de l'Université, signa en 1812 une circulaire qui bannissait des lycées les vers français : « Cet usage entraîne des inconvénients : il détourne les jeunes gens de leurs occupations sérieuses et solides. L'étude de la versification française, trop facile pour les esprits médiocres, et si difficile pour les bons poètes, n'est pour les écoliers de seize à dix-sept ans qu'une dangereuse distraction ou un tourment stérile [1]. »

Pessimiste à son ordinaire, Geoffroy se lamentait en 1807 sur ce que la jeunesse ne savait plus le latin[2]. Il pouvait avoir raison pour la génération grandie au cours de la tourmente révolutionnaire et éduquée tant bien que mal. Mais la discipline des lycées ne tarda point à multiplier ces excellents latinistes dont notre enfance a entrevu les survivants, ferrés sur le rudiment, récitant sans broncher des pages entières de Vir-

1. Circulaire aux recteurs, 18 décembre 1812 : *Ibidem*, t. V, p. 434. Cet ostracisme se rapproche tout naturellement de la page où le champion le plus ardent de la pédagogie traditionnelle au XIXe siècle, après avoir longuement célébré les mérites éducatifs du vers latin, condamne la versification française au collège : « Généralement, ceux qui ont le malheur de s'y adonner y contractent une habitude de parole vaine et de médiocrité vraiment déplorable. » (Dupanloup, *De la haute éducation intellectuelle*, t. I, p. 359).

2. *Journal de l'Empire*, 8 mars 1807 (feuilleton).

gile et de Cicéron, capables au besoin d'improviser une inscription, une sentence ou un distique.

Dans le discours prononcé devant le Corps Législatif au nom du gouvernement, Rœderer avait placé au nombre des matières obligatoires de l'enseignement des lycées « la langue grecque, si nécessaire pour entendre la langue latine [1]. » De même, l'article 10 de la loi du 11 floréal an X entamait l'énumération de ces matières d'enseignement par « les langues anciennes », pluriel qui impliquait évidemment l'étude du grec. Pourtant, l'arrêté consulaire du 19 frimairean XI, sur l'organisation de l'enseignement dans les lycées, ne mentionnait plus que le latin, et le rapport Fontanes-Champagne-Domairon gémissait en termes presque frondeurs sur cette exclusion implicite du grec : « On regrette, en finissant, que la langue grecque n'ait point de place dans l'éducation nationale. Puisse le zèle des professeurs suppléer au silence du gouvernement! Puisse au moins cette belle langue être enseignée dans les villes où l'on étudie la médecine et ces sciences qui ont tiré du grec leurs principaux termes, et souvent toute leur nomenclature [2]! »

Le bruit passablement niais courut dans les cercles d'opposition, que le grec était victime des préventions personnelles du Premier Consul contre les démocraties helléniques, ou plutôt de sa jalouse prédilection pour la langue de la Rome impériale [3]. La vérité paraît avoir été que, dans le désarroi où les études étaient tombées depuis dix ans, on courut au plus pressé, c'est-à-dire à la restauration du latin, et qu'on ajourna l'enseignement du grec, faute de maîtres compétents [4] autant au moins que pour ménager les préjugés des familles. « Jamais peut-être », se lamentait Geoffroy vers cette époque, « la langue et la littérature grecque ne fut (*sic*) moins cultivée qu'elle ne l'est aujourd'hui; on l'a même presque entièrement bannie de

1. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 253.
2. *Ibidem*, t. II, p. 389.
3. Reichardt, *Un hiver à Paris sous le Consulat*, p. 165.
4. Il faut dire aussi que par réaction peut-être contre les hellénistes de Port-Royal, les Jésuites et après eux l'Université du XVIIIe siècle avaient sensiblement négligé les études grecques.

l'éducation [1]. » Pourtant, sans parler de quelques établissements privés, comme Sainte-Barbe ou la pension Planche, les lycées de Paris tinrent à honneur dès leur création de faire figurer le grec au moins sur leurs programmes [2]. — Six ans plus tard, le règlement d'études du 19 septembre 1809, délibéré par le conseil de l'Université sous la présidence et l'évidente inspiration du grand maître, réintégrait le grec parmi les matières obligatoires de l'enseignement des lycées : on devait en aborder les éléments dans la seconde année de grammaire, autrement dit en quatrième, et s'y appliquer ensuite régulièrement [3]. Mais une circulaire de 1812, qui interdisait de laisser entre les mains des élèves des traductions des classiques de l'antiquité, tolérait provisoirement les traductions latines des auteurs grecs, en invoquant ce motif ou en articulant cet aveu : « L'étude de la langue grecque a souffert une trop longue interruption, et, dans une partie de l'empire, elle ne fait que commencer à se ranimer; mais un temps viendra sans doute où, partout et pour toujours, les talents des professeurs, le courage et l'émulation des élèves, rendront toutes les ressources de ce genre inutiles [4]. »

La part faite aux auteurs français dans le programme des études était fort restreinte : non seulement le XVIe siècle demeurait exclu en bloc, conformément aux traditions de l'intolérance classique, mais les auteurs des XVIIe et XVIIIe siècles n'étaient représentés chacun que par une petite partie de leur œuvre.

Pour remédier à cette parcimonie, on comptait sur les lectures faites en dehors du programme proprement dit. « Il y aura, dans chaque lycée », spécifiait l'arrêté consulaire du 19 frimaire an XI, « une bibliothèque de quinze cents volumes. Toutes les bibliothèques seront composées des mêmes ouvrages; aucun autre ouvrage ne pourra y être placé sans l'autorition du ministre de l'Intérieur [5] ». Ce catalogue uniforme et

1. *Journal des Débats*, 28 frimaire an XII (feuilleton).
2. Aulard, *Napoléon et le monopole universitaire*, p. 96 et note.
3. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 30.
4. 6 février 1812 : *Ibidem*, t. V. p. 322-323.
5. *Ibidem*, t. II, p. 310.

obligatoire fut dressé par les bureaux du ministère, pour servir d'annexe au règlement du 21 prairial an XI[1]. Un rapport signé de Chaptal assurait qu'on y avait groupé « les ouvrages les mieux faits et les plus instructifs dans tous les genres », avec l'ambition de fournir un modèle en dehors des milieux scolaires : « En même temps qu'il fixera ce qu'on doit recueillir et rassembler de livres vraiment utiles pour les études les plus importantes, il pourra diriger les gens du monde dans le choix des ouvrages les plus essentiels et dans la formation d'une bibliothèque en quelque sorte générale et convenable au plus grand nombre des états de la société [2]. » Plus tard, la même pensée dicta l'envoi d'une liste des livres à donner en prix, identique pour tous les lycées [3].

***

La loi du 11 floréal an X statuait que l'enseignement des lycées comprendrait « la logique, la morale » : dans la discussion préparatoire, le principal orateur du gouvernement, Fourcroy, s'était livré à une amère diatribe contre l'enseignement de la philosophie, tel qu'il était donné dans les collèges de l'ancien régime [4]. Le décret du 17 mars 1808, qui organisait l'Université impériale, supprimait même implicitement la morale, pour ne plus mentionner que la logique. Mais une réaction se produisit, en partie sous l'influence de Sainte-Barbe, où des conférences de philosophie n'avaient cessé d'être données par Laromiguière et par un prêtre plus ou moins défroqué, nommé Maugras. L'évêque Villaret, chancelier de l'Université, voulut se rendre compte par lui-même de la valeur de ces leçons, et vint à l'improviste à une séance où argumentait l'élève Eugène Scribe [5] : sans prévoir

1. L'article 49 de ce règlement prescrivait la remise du catalogue à chaque professeur et à chaque maître (*Ibidem*, t. II, p. 437).

2. 21 prairial an XI (10 juin 1803) : A F. I V, plaq. 544.

3. Le 26 juillet 1811, Binet, proviseur du lycée Bonaparte, accusait réception à Fontanes de cette liste et objectait qu'il avait déjà fait ses achats en vue de la distribution (F. 17, 3108).

4. Discours du 10 floréal an X (30 avril 1802) : *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 241.

5. J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, t. III, p. 97. Cf. Aulard, *Napoléon et le monopole universitaire*, p. 277-278.

assurément que cette ingénieuse et souple dialectique se dépenserait à fabriquer des vaudevilles et des livrets d'opéras, le prélat charmé insista auprès de ses collègues pour que l'enseignement de la philosophie fût généralisé. Le règlement du 19 septembre 1809 créait une année de *philosophie* dans les lycées chefs-lieux d'académie et en formulait ainsi le programme : « Les élèves seront instruits, soit en latin [1], soit en français, sur les principes de la logique, de la métaphysique, de la morale, et sur l'histoire des opinions des philosophes [2]. » Ces termes étaient assez larges pour justifier l'enseignement le plus complet, le plus indépendant. Dans la liste annexe des livres classiques, le conseil, après avoir constaté qu'il ne trouvait à recommander pour le moment aucun traité élémentaire de philosophie, indiquait un choix très éclectique d'ouvrages, où, en dehors des scolastiques, toutes les écoles à peu près étaient représentées [3].

***

L'histoire, qui figurait dans le programme des écoles centrales et à qui une chaire spéciale était affectée, fut en vertu de la loi du 11 floréal an X bannie de l'enseignement des lycées. Un des orateurs du gouvernement, Rœderer, justifiait cette exclusion par d'étranges paradoxes : « Il ne faut pas enseigner ce que chacun peut apprendre de soi-même, et surtout ce qu'on ne peut apprendre de personne aussi bien que par soi-même... L'on a cessé de faire de l'histoire un enseignement particulier, l'histoire proprement dite n'ayant besoin que d'être lue attentivement pour être apprise [4]. » C'était seulement dans l'ordre de l'enseignement supérieur qu'on instituait en principe une « école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique » : en encadrant ainsi l'histoire entre deux sciences d'application pratique, le législateur entendait marquer, comme l'expliquait encore l'impitoyable Rœderer,

1. L'enseignement de la philosophie en latin, souvenir de l'ancienne discipline universitaire, devait redevenir obligatoire de 1822 à 1828 et n'être aboli que par Victor Cousin, sous Louis-Philippe (*Ibidem*, p. 279-280, note).
2. *Recueil.... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 31.
3. *Ibidem*, t. V, p. 39-40.
4. *Ibidem*, t. II, p. 252.

« que cette école a moins pour objet l'enseignement des faits historiques que la direction des esprits vers des résultats utiles ».

A la réflexion, pourtant, cette interdiction parut sans doute impossible à maintenir. En dépit du silence de la loi, en dépit des commentaires de Rœderer, l'arrêté consulaire du 19 frimaire an XI décida qu'à partir de la troisième le professeur de latin enseignerait les éléments « de la chronologie et de l'histoire ancienne », puis « de l'histoire jusqu'à la fondation de l'empire français », puis enfin « de l'histoire et de la géographie de France [1] ». Le décret d'organisation de l'Université (17 mars 1808) régularisa cet état de choses en corrigeant la lacune volontaire de la loi de l'an X et en énumérant expressément l'histoire parmi les matières de l'enseignement des lycées [2]. Mais cette fois, c'est le règlement délibéré en conseil de l'Université qui vint resteindre la portée du décret impérial: Les « professeurs d'humanités [3] feront aussi connaître à leurs élèves les meilleurs auteurs français, et dirigeront leurs lectures de manière à leur donner les notions principales de l'histoire. Il y aura pour cet effet, dans les classes, des cartes géographiques et des tables chronologiques [4] ». L'enseignement historique, limité aux deux classes d'humanités, rétrogradait donc vers ces lectures étayées de chronologie, à quoi Rœderer avait naguère prétendu le réduire.

L'autorité universitaire tint rigoureusement la main à ce que l'histoire demeurât ainsi une simple annexe de l'enseignement littéraire, sans jamais devenir, même à titre exceptionnel ou facultatif, l'objet de leçons spéciales. A l'automne de 1813, le censeur du lycée Charlemagne, Targe, offrait au grand-maître de donner aux élèves de ce lycée deux conférences d'histoire par semaine, conférences simplement destinées d'ailleurs à satisfaire la « curiosité naissante » des jeunes gens, dont la présence n'eût point été obligatoire. « Fils », expliquait ce digne fonctionnaire, « de l'auteur de l'histoire de l'avène-

1. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 305-306.
2. *Ibidem*, t. IV, p. 2.
3. Ces deux classes d'humanités correspondaient à ce que nous appelons troisième et seconde.
4. Article 9 du règlement sur l'enseignement dans les lycées, du 19 septembre 1808 : *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 30.

ment de la maison de Bourbon au trône d'Espagne, les mathématiques ont été ma partie principale et l'histoire un accessoire chéri et cultivé pendant plus de quarante ans... Je suis persuadé qu'on ne pourrait pas, en 80 séances, donner une connaissance même superficielle de l'histoire générale moderne; mais, si on se bornait à l'histoire de France, depuis 420 jusqu'en 1774, je n'y vois pas d'impossibilité [1]... » Fontanes en référa à la commission centrale du conseil, qui, sans prendre la peine de formuler ses motifs, prit cette délibération sommaire, signée Petitot, Villar et de Langeac : « La commission centrale est d'avis que M. Targe, censeur du lycée Charlemagne, ne soit pas autorisé à faire un cours d'histoire dans ce lycée [2]. » On craignit sans doute (car nous en sommes réduits aux conjectures) que le cours ne mît trop en lumière les hauts faits et les grands hommes de la période capétienne [3].

Si l'histoire proprement dite demeurait prohibée, les allusions adulatrices au temps présent étaient non seulement permises, mais expressément encouragées. Elles tenaient une place importante dans les compositions du concours général et dans les discours prononcés à l'occasion de la distribution des prix. En ce qui concerne l'enseignement courant, c'était Savary, peu de temps après sa nomination au ministère de la police, qui prenait soin de stimuler la surveillance des préfets : « Vous ferez surtout en sorte de savoir quels sont les textes sur lesquels les élèves composent; c'est de ce choix que l'on peut induire si le maître est attaché à nos institutions ou si... il cherche à inculquer aux élèves des principes opposés. Vous vous assurerez particulièrement si l'histoire glorieuse de la quatrième dynastie est employée dans les devoirs des élèves [4]. » Peut-être à l'instigation de la police, et sûrement avec l'approbation de la direction générale de la librairie [5], un professeur

1. 21 septembre 1813 : F 17, 3111.

2. 6 octobre 1813 : *Ibidem.*

3. Une phrase de la lettre de Targe à Fontanes mérite encore d'être relevée: « Je ne crois pas qu'on s'occupe directement de cette partie dans les lycées de Paris, Napoléon excepté. » Il m'a été impossible de rien découvrir sur l'enseignement de l'histoire au lycée Napoléon.

4. Circulaire du 24 septembre 1810, citée par Schmidt, *La Réforme de l'Université en* 1811, p. 25.

5. Elle fit pourtant supprimer « quelques expressions trop avantageuses aux Anglais ».

de l'Université, du nom de Blancvillain, publia en 1812 un *Epitome rerum gestarum a Neapoleone magno, ad usum studiosæ juventutis*. Ce pastiche de Lhomond s'ouvrait par le récit des campagnes d'Italie et d'Égypte, relatait en périodes cicéroniennes la version officielle du coup d'État de Brumaire et s'arrêtait à la naissance du roi de Rome; tout donne à penser qu'il fut recommandé et mis en usage dans les classes élémentaires de latin [1].

***

Le mariage autrichien, qui coïncida avec un retour marqué aux formes de l'ancienne étiquette monarchique, fut l'occasion, dans l'enseignement secondaire, d'une fête toute dynastique et tout imprégnée des traditions du vieil humanisme universitaire. Sur l'initiative de Fontanes, le matin même du mariage civil, le conseil de l'Université décida à l'unanimité que, le premier jeudi de juin, dans tous les lycées de l'empire, le professeur de rhétorique débiterait un discours latin consacré à célébrer les noces impériales. L'orateur ne devait pas garder la parole plus d'une demi-heure, et à la meilleure de toutes ces harangues, on décernerait une médaille d'or de la valeur de « cent napoléons [2] ».

La fête s'organisa avec un évident souci de solennité, comme en témoignent ces instructions du grand maître au proviseur du lycée Charlemagne (où l'orateur devait être un jeune professeur suppléant, Jean-Louis Burnouf) : « Il me paraît convenable qu'elle (la cérémonie) ait lieu dans la salle ordinaire des distributions, où vous ferez placer une estrade pour messieurs les inspecteurs généraux, les fonctionnaires du lycée et l'orateur [3]. » Au lycée Impérial (Louis-le-Grand), pour compléter le caractère archaïque de la fête, on eut l'idée de rédiger en latin les billets d'invitation [4].

1. Cf. une analyse par M. Paul Ginisty, avec de nombreuses citations, dans le Supplément littéraire du *Figaro* du 16 mars 1912.

2. Délibération du 30 mars 1810 : Registre 3.

3. 30 mai 1810 : F 17, 3111.

4. Un spécimen de ces invitations a été conservé dans une liasse des Archives Nationales (F 17, 3114); en voici la formule :

Vir Spectatissime Adesse velis habendae orationi latinae in auspicatissimas

Ce fut précisément l'orateur du lycée Impérial, Luce de Lancival, l'auteur applaudi de la tragédie d'*Hector*, dont le discours latin fut jugé digne d'être couronné. La médaille devait lui être décernée lors de la distribution des prix du concours général de cette année 1810, le 16 août : Luce, « retenu par une maladie funeste », suivant le pompeux euphémisme de Fontanes, ne put assister à cette cérémonie; l'assistance, qui le savait à toute extrémité (il mourut le lendemain), applaudit l'hommage rendu à son éloquence. Auparavant, le grand-maître avait eu soin de définir la double inspiration à laquelle on avait obéi en faisant débiter dans tous les lycées une harangue latine à l'occasion des noces impériales : « On est sûr d'ouvrir le cœur des enfants à toutes les impressions de la gloire, en parlant d'un souverain qui tant de fois épuisa l'admiration, et la renouvela tant de fois. L'Université a voulu encore, dans cette grande circonstance, rétablir l'usage de la langue latine, usage consacré par les plus antiques et les plus respectables traditions [1]. »

Soit pourtant que cette effusion d'éloquence latine ait obtenu en réalité peu de succès, soit que les dirigeants de l'Université craignissent d'en émousser l'intérêt en la renouvelant trop tôt, il n'y eut point de discours officiellement commandé pour la naissance du roi de Rome : on s'en tint, selon une mode plus classique encore et plus appréciée des élèves, à l'octroi de trois jours de congé [2].

***

Les prescriptions législatives et les tendances de l'autorité se manifestèrent flottantes, sinon contradictoires, sur la délicate question de l'état civil du personnel administratif et enseignant dans les lycées.

Avec l'évidente arrière-pensée d'évincer les ecclésiastiques, l'article 18 de la loi du 11 floréal an X statuait : « Après

NAPOLEONIS MAGNI et MARIÆ LUDOVICÆ *nuptias. Orabit, jussu summi Magistri studiorum,* Joannes-Carolus-Julianus LUCE DE LANCIVAL, *in Academia Parisiensi, necnon in Lycaeo Imperatorio, Rhetorices professor.*

Die Jovis proximâ, septimâ autem Junii, horâ meridianâ.

1. Registre 3.

2. Délibération du 29 mars 1811 : registre 4.

la première formation des lycées, les proviseurs, censeurs et procureurs des lycées devront être mariés ou l'avoir été. » Bien que le même article exclût expressément les femmes de « l'enceinte des bâtiments occupés par les pensionnaires », il se produisit des abus, dont le chef de l'État eut connaissance : « Les lycées sont remplis de femmes », disait-il au conseil d'État au printemps de 1804. « Nous avons tous été jeunes et nous savons que c'est une fort mauvaise compagnie dans les collèges [1]. » Dans une note dictée quelques mois plus tard, il revenait sur ses constatations personnelles : « Sa Majesté n'est pas entrée dans la cour d'un seul lycée sans voir aussitôt un grand nombre de femmes aux fenêtres. » En même temps, il ébauchait un plan d'organisation du corps enseignant, d'après lequel le mariage ne serait permis qu'aux membres arrivés à un certain degré de la carrière [2]. C'est évidemment pour satisfaire aux préoccupations du maître qu'en 1806 au lycée Napoléon [3] et en 1807 à Charlemagne [4] on mettait les professeurs mariés en demeure de louer des appartements en ville, et d'évacuer les logements qui leur avaient été primitivement concédés dans les bâtiments des lycées. Il faut dire d'ailleurs que ces logements, établis à l'origine pour les professeurs ecclésiastiques d'avant la Révolution, étaient presque tous insuffisants à abriter des ménages et surtout des familles [5].

Le décret du 17 mars 1808, qui organisait l'Université, ne se contentait pas de renouveler et d'accentuer cette proscription des femmes : « Aucune femme ne pourra être logée ni reçue dans l'intérieur des lycées et collèges. » De plus, à l'inverse de ce qui avait été édicté par la loi de l'an X, le célibat était remis en honneur, exigé même pour certaines fonctions : « A l'avenir, et après l'organisation complète de l'Université, les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régents des collèges, ainsi que les maîtres d'étude de ces écoles, seront astreints au célibat et à la vie commune. Les professeurs des

1. 5 ou 8 germinal an XII (26 ou 29 mars 1804) : *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1912 (notes d'un assistant recueillies par M. Alfred Marquiset).

2. Note du 27 pluviôse an XIII (16 février 1805) : *Correspondance*, 8328.

3. Projet de rapport du ministre de l'Intérieur à l'Empereur, juin 1806 : F 17, 3121.

4. Le proviseur Guéroult à Fontanes, 7 janvier 1807 : F 17, 3111.

5. Dupont-Ferrier, *L'enseignement public à Paris*, p. 58-59.

lycées pourront être mariés, et dans ce cas ils logeront hors du lycée. Les professeurs célibataires pourront y loger, et profiter de la vie commune. » — A Paris, les professeurs logés au dehors obtinrent une indemnité [1].

***

Par la force des choses, le personnel de l'enseignement secondaire était moralement assez disparate lors de la création des lycées. Gérando, qui n'était rien moins qu'un frondeur, constatait qu'on y trouvait côte à côte « prêtres mariés, exmoines, hommes de plaisir, esprits forts, indifférents, religieux, dévots [2]. » C'est sensiblement plus tard, à la fin de la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe, que le monde, il faudrait presque dire la caste universitaire devait se former avec ses traits caractéristiques.

Avec la culture littéraire et le goût de l'enseignement, le seul trait commun aux professeurs du début du XIXe siècle était la joie, l'orgueil d'appartenir au corps immense des fonctionnaires publics, qui jouissait alors d'un prestige à peu près incontesté. Cet état d'esprit se manifeste dans la lettre naïve que le sous-préfet de Saint-Denis, Dubos, adressait à Fontanes : « Nous sommes quatre frères fonctionnaires publics, attachés au gouvernement et de cœur et par état... Il me serait difficile de vous peindre le bonheur que chacun de nous a éprouvé en apprenant que Votre Excellence, guidée par un sentiment de justice et de bienveillance, venait de nommer notre frère du lycée Impérial professeur de la classe de littérature... L'avancement des fonctionnaires de toutes les classes, qui ont bien mérité, devient un encouragement pour eux et la garantie pour le gouvernement d'un nouveau zèle et d'une activité soutenue dans l'exercice des fonctions supérieures qu'il veut bien leur confier [3]. »

En sa qualité de philosophe traditionnaliste, Bonald constatait et déplorait la soif d'avancement qui s'était emparée

1. Pétition collective des professeurs du lycée Napoléon à Fourcroy, 28 juin 1808 : F. 17, 3121.

2. Au ministre de l'Intérieur, 6 février 1808 : A F. IV, 1050 (cité par Schmidt, *La Réforme de l'Université en* 1811, p. 11, note).

3. 2 décembre 1809 : F 17, 3114.

des professeurs, depuis qu'ils étaient devenus des fonctionnaires : « Tous veulent avancer; et, par conséquent, personne ne se regarde comme placé définitivement, à moins que la volonté du chef n'en dispose autrement; le professeur de première année de grammaire est jaloux du professeur de deuxième, celui-ci du suivant, et ainsi de suite jusqu'au censeur, qui travaille à devenir proviseur, et ce dernier à se reposer dans une place moins active [1]. »

Pour apprécier exactement l'importance des émoluments du corps enseignant, il faut tenir compte de ce que ces émoluments s'augmentaient d'une somme variable, appelée couramment *l'éventuel* [2]. La masse de l'éventuel de chaque lycée, masse répartie entre les professeurs, se composait du dixième de la pension des internes payants et des deux tiers de la rétribution de chaque externe [3]. Dans les lycées de Paris, qui formaient à eux seuls une classe ou catégorie particulière, l'éventuel arrivait dans certains cas à doubler et au delà le traitement permanent, fixé à 5 000 francs pour le proviseur, 3 500 pour le censeur, 3 000 pour l'économe, 3 000, 2 500 et 2 000 pour les professeurs [4]. Mais il y avait des périodes de disette, et, en 1815, un professeur de mathématiques au collège Bourbon (lycée Bonaparte) déclarait avec l'attestation de son proviseur : « Pendant les cinq premières années de l'établissement des lycées, je n'ai pas reçu chaque année 2 500 francs pour la totalité de mon traitement, y compris les rétributions des élèves [5]. »

L'usage s'introduisit-il çà et là, à l'exemple de ce qui se passait dans les pensions particulières, d'accroître encore les

1. A Rendu, 28 novembre 1811 : Eugène Rendu, *M. Ambroise Rendu et l'Université de France*, p. 48-49.

2. L'éventuel ne devait être supprimé qu'en 1872.

3. Dupont-Ferrier, *L'Enseignement public à Paris*, p. 51-52.

4. Ces chiffres, fixés par l'arrêté consulaire du 15 brumaire an XII (*Recueil... concernant l'instruction publique*, t. III, p. 18-19), furent confirmés le 25 octobre 1809 par un règlement du conseil de l'Université (Registre 2). D'après ce dernier texte, les professeurs qui désiraient prendre leurs repas au lycée devaient verser 500 francs par an; la pension des internes était (toujours à Paris) de 900 francs, sans distinction d'âge, plus 100 francs pour frais de livres et dépenses d'étude; la rétribution des externes, qui devait être réglée chaque année par le conseil de l'Université, était pour 1809-1808 de 60 francs.

5. Dergny aux membres de la commission d'instruction publique, 27 décembre 1815 : F 17, 3108.

revenus des professeurs à l'aide de cadeaux de fête ou de nouvel an, produit de cotisations plus ou moins volontaires versées par les élèves? Il faut le croire, puisque une circulaire du grand-maître interdit rigoureusement cette pratique : « Ces sortes de contributions, gênantes pour beaucoup d'élèves, et humiliantes pour tous ceux qui ne sont point en état de fournir leur tribut, doivent nécessairement donner lieu à des préférences contraires à la justice et aux principes d'une bonne administration [1]. »

Dotés d'un traitement supérieur à celui de leurs collègues, les professeurs des hautes classes (philosophie et rhétorique) jouissaient aussi de certains privilèges honorifiques. Un arrêté du conseil de l'Université leur permettait de prendre rang après les professeurs adjoints des facultés, de porter le même costume et même d'être éventuellement appelés à siéger pour les examens dans ces facultés (lettres et sciences) [2].

Lorsque, pour une raison quelconque, un professeur de lycée désirait être suppléé dans sa chaire, il devait faire agréer sa demande par le conseiller d'État directeur général (plus tard par le grand-maître). Le suppléant, ou plutôt, pour employer le terme alors en vigueur, l'*adjoint* n'était pas désigné par le titulaire, mais par l'autorité universitaire, qui devait choisir de préférence « parmi les maîtres d'étude du lycée, ou parmi les élèves les plus distingués [3]. » Cette dernière disposition, couramment mise en pratique à Paris, valut des débuts précoces à quelques adolescents qui devaient s'illustrer dans la carrière universitaire, comme Villemain, Victor Leclerc ou Victor Cousin.

A côté de ces jouvenceaux, le corps enseignant comptait des hommes d'âge et d'expérience, soit membres des anciennes congrégations enseignantes, soit jadis professeurs, laïques ou prêtres, des collèges d'autrefois. L'un d'eux, titulaire de la chaire de mathématiques élémentaires à Charlemagne, s'honorait en 1809 d'avoir professé « dix ans dans l'Oratoire, cinq ans dans les écoles centrales, neuf ans dans les écoles de marine

1. Aux proviseurs, 5 août 1812 : *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 364.

2. 31 octobre 1809 : *Ibidem*, t. V, p. 115.

3. Arrêté ministériel du 7 brumaire an XIII (29 octobre 1804) : *Ibidem*, t. III, p. 98.

et sept ans dans les lycées »; il déclinait une nomination à Versailles qui, tout en constituant un avancement honorifique, aurait diminué ses émoluments [1]. Un autre, professeur de belles-lettres au même lycée Charlemagne, remerciait Fontanes de la pension qui allait lui permettre de se reposer de « *cinquante-six années* de travail dans l'instruction publique, dont trente-deux dans le professorat tant des humanités que des belles-lettres [2]. »

Un arrêté consulaire du 5 brumaire an XI assignait pour costume aux professeurs de lycées l'habit à la française, avec manteau noir à collet vert. C'était là sans doute une tenue de cérémonie, qui en fait ne fut guère portée. Dès la rentrée de 1806, deux ans par conséquent avant la fondation de l'Université, l'autorité administrative restaura, par des instructions impératives, le port quotidien de la *robe* traditionnelle [3]. Cet état de choses fut confirmé par le décret du 31 juillet 1809, qui, réglant le costume de tous les membres de l'Université « dans l'exercice de leurs fonctions », attribuait aux « simples membres », c'est-à-dire aux professeurs de lycées, la robe et la toque noires, avec cravate de batiste.

***

« Les maîtres d'étude et de quartier », écrivait un universitaire, « sont traités comme les domestiques de la maison, tandis qu'ils devraient être comme autrefois choisis parmi les agrégés professeurs, et ne voir dans leurs fonctions habituelles qu'un acheminement naturel à un poste plus élevé [4]. » La part faite des exagérations familières à un esprit aigri, il demeure exact que le recrutement et la condition des surveillants furent un des points défectueux de l'organisation des lycées; au lieu

1. Suzanne à Fontanes, 21 décembre 1809 : F 17, 3111.
2. Lettre de démission de Charbonnet, juin 1809 : *Ibidem.*
3. Ces instructions nous sont indirectement, mais nettement révélées par une lettre de Guéroult, proviseur de Charlemagne, au directeur général Fourcroy : « L'ouverture des différents cours a eu lieu le mardi 7 octobre. Tous les professeurs ont repris leurs fonctions en robe. M. le censeur et moi, nous avons présidé de même en robe à la distribution des élèves dans les différentes classes, et depuis ce moment l'ordre concernant le costume a été fidèlement exécuté » (7 janvier 1807 : *Ibidem*).
4. Note soumise par N. E. Lemaire à l'Empereur, s. d. (1810) : A F IV, 1050.

de jeunes gens se destinant à l'enseignement, on trouvait en majorité parmi eux, comme l'a écrit Taine ,« d'anciens sous-officiers, rudes et mal embouchés [1] », et aussi des officiers subalternes, blessés ou retraités, qui n'étaient à aucun point de vue des pédagogues modèles.

Quant aux « gagistes » ou gens de service, surchargés de besogne et médiocrement payés, leur sort devenait misérable quand la fatigue ou les infirmités les mettaient hors d'état de continuer leur service. Sans l'ombre de vergogne ni même d'embarras, Fontanes en 1810 postulait auprès du préfet Frochot une place à l'hospice des vieillards pour un domestique sexagénaire, qui avait été attaché pendant *trente-six* ans au collège Louis-le-Grand, puis au Prytanée et au lycée Impérial [2].

Un article de la loi organique du 11 floréal an X stipulait que les *bâtiments* des lycées seraient entretenus aux frais des villes où ils seraient établis, par une sorte de compensation avec l'accroissement escompté des recettes d'octroi. A Paris tout au moins, l'administration universitaire invoqua ce texte pour mettre à la charge de la ville des dépenses de mobilier, comme l'achat et l'entretien des lits du lycée Napoléon [3].

Qu'il fût fourni par la ville ou par l'État, le mobilier scolaire, au début du XIXe siècle, n'était que trop conforme aux antiques traditions de rusticité et de manque de confort. Un historien moderne en rédigeait naguère le minable inventaire, évoquant « les assiettes d'étain que, vers 1802, les écoliers perçaient pour en répandre les sauces, et les classes sans table, et les quinquets servant à l'éclairage, et les lits de bois, infestés de parasites, et les poêles de fonte, destinés au chauffage, et les blocs de glace servant l'hiver à la toilette du matin, et les uniformes [4] interchangeables, qui apprenaient à chaque petit citoyen la fraternité : bicorne, gros souliers, bas bleus,

1. *Origines de la France contemporaine*, t. XI, p. 203.

2. 5 octobre 1810 : F 17, 3114.

3. Cf. une correspondance échangée en 1810 entre le préfet Frochot, le ministre de l'Intérieur et le grand-maître, et analysée par des Cilleuls, *Histoire de l'administration parisienne*, t. I, p. 391.

4. Par une disposition assez singulière, non seulement l'uniforme n'était pas imposé aux externes, mais il leur était expressément « interdit » (art. 113 du règlement du 19 septembre 1809 : *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 58).

habit vert et culotte bleue, collet et parements bleu céleste sous Napoléon [1] ».

La nourriture n'était pas plus raffinée que le mobilier ou le vêtement. Une instruction du grand-maître, datée de 1812, et usant des deux épithètes qui sont de style en pareille matière, prescrivait qu'elle devait être « saine et abondante, sans recherche ni excès ». Ce qui était plus inattendu et plus méritoire, en ce temps de centralisation à outrance et d'uniformité administrative, c'est l'indication qui suivait : « Le nombre des plats et la nature des aliments seront déterminés d'après les localités [2]. »

Il est de règle que les écoliers se plaignent de leur régime alimentaire : il est beaucoup plus insolite qu'un chef d'État prenne la peine de faire contrôler le bien-fondé de ces doléances de collégiens. Dans les derniers jours de 1811, en pleine préparation de la campagne de Russie, Napoléon écrivit à son ministre de l'intérieur : « On m'assure que la nourriture est très mauvaise dans les lycées de Paris. Les jeunes gens se plaignent qu'on y vit très mal, et d'y avoir surtout de la très mauvaise viande. Allez à l'improviste dans quelques-uns de ces lycées et assurez-vous de la vérité de ces faits [3]. »

C'était pour le maître un procédé familier de gouvernement que ces enquêtes brusquement confiées à des hommes de confiance, parfois à de hauts personnages : huit ans plus tôt, il n'avait pas hésité à envoyer le nonagénaire cardinal de Belloy goûter l'ordinaire de l'hospice des vieillards de Montrouge [4]. Montalivet s'exécuta de suite, et deux jours plus tard il était en mesure de présenter son rapport. Au lycée Napoléon, où le ministre avait les trois aînés de ses fils [5], soumis au régime commun des pensionnaires, il s'assurait périodiquement que les denrées étaient de bonne qualité. Au lycée Impérial, si la propreté laissait à désirer par suite d'une mauvaise

1. Dupont-Ferrier, *l'Enseignement public à Paris*, p. 60.
2. Instruction générale du grand-maître, 1er novembre 1812 : *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 389.
3. 16 décembre 1811 : *Correspondance*, 18, 335.
4. *Paris sous Napoléon*, t. IV, p. 6, note.
5. L'un d'eux, le futur ministre de Louis-Philippe, était alors âgé de dix ans : « Mes parents m'avaient mis très jeune au lycée Napoléon. » (Comte de Montalivet, *Fragments et Souvenirs*, t. I, p. 2).

disposition des locaux, la nourriture des élèves était excellente : « Hier encore j'ai goûté leur soupe, leur bouilli, leurs légumes, leur boisson ; j'étais loin d'être attendu, tout était très bon [1]. »

Un des articles du « règlement de police » édicté de 19 septembre 1809 par le conseil de l'Université statuait que les élèves des lycées, même bien portants, seraient examinés tous les trois mois par le médecin et le chirurgien de la maison. Nul ne pouvait être admis au pensionnat sans avoir été vacciné au préalable, ou tout au moins sans subir l'inoculation à l'infirmerie [2]. L'année suivante, Fontanes crut pouvoir aller plus loin : pour assurer l'hygiène des lycées, mais aussi (il le déclarait sans ambages), pour donner au gouvernement l'appui de l'Université dans la lutte contre les dernières préventions hostiles à la vaccine [3], il décida qu'à la rentrée de 1810 tous les élèves, même externes, devraient justifier par un certificat qu'ils avaient été vaccinés ou qu'ils avaient eu la petite vérole [4]. A défaut de cette justification, les élèves avaient à se faire vacciner d'urgence, sous peine d'exclusion. « Cette mesure », avait soin de spécifier le grand-maître, « n'admet ni restriction ni délai [5]. »

Les *grandes* vacances, comme on les appelle à présent, étaient alors les *seules* vacances : elles duraient six semaines, et le point de départ était fixé par le conseil de chaque circonscription académique, « conformément aux circonstances locales [6] ». Il demeurait presque toujours au lycée, pendant les vacances, un certain nombre d'élèves dont les familles reculaient devant la durée ou les frais du voyage.

En dehors des vacances, les jours de congé étaient, outre les dimanches, les jeudis et les fêtes concordataires, le 1er et le 2 janvier, la Saint-Charlemagne (28 janvier), l'anniversaire

1. Montalivet à Napoléon, 18 décembre 1811 : A F IV, 1050.

2. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 57.

3. « Toutes les préventions contre la vaccine ne sont pas encore détruites : il est de notre devoir d'unir nos efforts à ceux du gouvernement pour les combattre. »

4. Le mot technique de *variole* était alors peu usité, même dans le style administratif.

5. Circulaire du 13 septembre 1810 : *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 241-242.

6. Article 86 du règlement du 19 septembre 1809 : *Ibidem*, t. V, p. 54. C'est encore un point sur lequel la légende de l'inflexible et systématique uniformité se trouve réfutée par les textes.

de la fondation de l'Université (17 mars), les vendredi et samedi saints, les lundis de Pâques et de la Pentecôte. Ces jours-là, mais deux fois par mois seulement, et sans jamais découcher, les élèves bien notés pouvaient sortir dans leurs familles ou chez les « fondés de procuration de leurs parents » (nous dirions aujourd'hui chez leurs correspondants). Ceux qui ne sortaient pas étaient, à moins de mauvais temps, conduits en promenade [1], le plus souvent aux Champs-Élysées [2].

Comme l'ensemble de l'institution des lycées, le régime des punitions marquait une réaction contre la pédagogie révolutionnaire et un retour vers la discipline scolaire de l'ancien régime. Sous l'empire des idées de Rousseau et des encyclopédistes, les punitions avaient été à peu près bannies des écoles centrales [3]. Dans les lycées, il y eut au contraire toute une échelle de pénalités, depuis les arrêts pendant la récréation jusqu'à la prison, en passant par la « table de pénitence » (?), la « tâche extraordinaire » (dite vulgairement *pensum*) et la privation de l'uniforme, « remplacé par un habit d'étoffe grossière et d'une forme particulière » [4].

***

Dès la création des lycées, une triple prévention se dessina contre eux dans les familles aisées, où ils auraient dû recruter leur clientèle. Il a été dit plus haut comment ils furent très injustement accusés de sacrifier la culture littéraire à l'enseignement des sciences. Un reproche plus spécieux et plus sérieux, c'était que toute l'éducation se trouvait subordonnée à l'apprentissage du service militaire. Dès 1805, au retour d'une inspection générale passée en compagnie de Lefèvre-Gineau, Fourcroy croyait devoir signaler à Napoléon cet état d'esprit : « En général, le tambour, l'exercice et la discipline militaire empêchent les parents, dans le plus grand nombre des villes, de mettre les enfants au lycée. On profite astucieu-

1. Articles 57, 71, 72 et 75 du règlement : *Ibidem*, t. V, p. 50-52.
2. *Il n'y a qu'un Paris au monde* (1813), p. 3.
3. Aulard, *Napoléon et le monopole universitaire*, p. 94.
4. Article 92 du règlement de police du 19 septembre 1809 : *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 55.

sement de cette mesure... pour persuader aux pères de famille que l'Empereur ne veut faire que des soldats [1]. » L'année suivante, le directeur général de l'instruction publique revenait sur ce grief dans un document public, l'exposé des motifs de la loi du 10 mai 1806, qui décidait la création de l'Université : « On abuse de leur crédulité, quand on cherche à leur persuader que ces établissements ont uniquement pour but de former des hommes de guerre. Si une partie des formes militaires a été introduite dans les lycées, c'est qu'on a reconnu combien ces formes étaient favorables à l'ordre, sans lequel il n'y a point de bonnes études. » Mais Fourcroy avait la maladresse ou l'ingénuité d'ajouter qu'un autre avantage serait de rendre plus rapide l'instruction technique des lycéens, quand l'heure de la conscription sonnerait pour eux [2]. C'était une manière d'aveu, que les opposants ne manquèrent pas d'exploiter. Un peu plus tard, la veuve du dernier des Stuarts, mandée contre son gré de Florence à Paris et empressée à colporter les propos frondeurs, présentait le fait comme indiscutable : « On n'élève les enfants que pour être soldats [3]. » Au lendemain enfin de la chute de Napoléon, Fontanes lui-même, qui avait tant adulé l'empire et l'empereur, qui avait couvert de son autorité l'organisation incriminée, Fontanes se faisait l'écho des accusations, ou tolérait au moins qu'elles fussent reproduites dans une publication effectuée par son ordre et sous son patronage : « Nos écoles ne furent plus que comme les avenues des camps, et nous fûmes presque réduits à la discipline militaire, discipline tout extérieure, qui ne range que les corps [4]. »

De la militarisation des lycées, le signe qui frappa davantage l'esprit et les oreilles des contemporains fut la substitu-

1. M. Eugène Rendu, qui a publié ce rapport sans date (M. *Ambroise Rendu et l'Université de France*, p. 26), indique que l'inspection à laquelle il servit de conclusion eut lieu de floréal à thermidor an XIII (avril-août 1805); cf. Louis Passy, *Frochot*, p. 317.

2. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. III, p. 150.

3. 21 octobre 1809 : *Lettres de la Comtesse d'Albany au chevalier de Sobirats* (p. p. le marquis de Ripert-Monclar), p. 49.

4. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. IV (1814), p. 345 (ce « postscriptum » anonyme, destiné à célébrer la Restauration au nom et dans l'intérêt de l'Université, s'il n'est pas l'œuvre personnelle du grand-maître, émane de quelqu'un qui s'était étonnamment assimilé ses idées favorites et le tour même de son style).

tion du tambour à la cloche traditionnelle, pour donner le signal des différents exercices[1]. Le proviseur désignait, pour le maniement de ce belliqueux instrument, un élève de condition modeste, à qui l'emploi de tambour valait l'exemption de la rétribution scolaire[2], mais parfois aussi de persistantes indispositions et même des maladies ou infirmités caractérisées[3].

Il a été dit que les surveillants se recrutaient en partie parmi les anciens officiers subalternes ou sous-officiers. En outre, le personnel de chaque lycée comprenait, en tête des « maîtres d'art et d'agrément », un *officier instructeur*, qualifié à partir de 1809 de *maître d'exercice*, qui avait pour mission d'enseigner aux élèves âgés de plus de douze ans le maniement des armes[4] et l'école de peloton : « Il sera obligé », précisaient les textes réglementaires, « de se trouver à toutes les heures pour commander les marches des élèves dans leurs différents mouvements de la journée[5]. » En effet, les élèves étaient répartis « pour la police » par compagnies de vingt-cinq, avec un sergent et quatre caporaux dans chaque compagnie « choisis parmi les élèves les plus distingués », et l'arrêté consulaire de l'an XI avait soin de spécifier : « Tout ce qui est relatif aux repas, aux récréations, aux promenades, au sommeil, se fera par compagnie[6]. » C'était soumettre à l'embrigadement mili-

1. Article 88 de l'arrêté consulaire du 21 prairial an XI, reproduit textuellement dans l'art. 63 du règlement de police pour les lycées adopté par le conseil de l'Université le 19 septembre 1809 : *Ibidem*, t. II, p. 429 et t. V, p. 50.

2. Décision de principe du conseil de l'Université, datée du 20 décembre 1808 et fondée sur ce qu'en fait le proviseur choisissait toujours pour ce poste « un enfant sans fortune » : Registre 1.

3. « Monseigneur, Devaux, garçon de bureau de l'Université, a l'honneur de représenter humblement à Votre Excellence que son fils, Auguste Devaux, placé au lycée Impérial depuis cinq ans comme tambour, est, par suite de l'emploi qu'il y remplit, menacé de la perte totale de l'ouïe et d'une maladie de poitrine (A Fontanes, s. d. (novembre 1813) : F 17, 3114).

4. « S. M. a approuvé qu'il soit accordé pour cet objet des fusils qui ne soient pas de calibre, et l'ordre est donné au directeur d'artillerie à Paris d'en tenir cent de cette espèce à la disposition de M. le proviseur du lycée Napoléon. » (Le ministre de la guerre à Fourcroy, 4 octobre 1806 : F 17, 3121).

5. Article 19 de l'arrêté consulaire du 19 frimaire an XI, reproduit avec d'insignifiantes modifications dans l'article 37 du règlement du 19 septembre 1809 : *Recueils... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 309, et. t V, p. 46.

6. Article 23 : *Ibidem* : t. II, p. 310 (cette disposition ne fut pas reproduite dans le règlement de 1809, ce qui n'implique point que « l'esprit » en ait été aboli).

taire l'ensemble de la vie des lycéens pensionnaires, à la seule exception de l'enseignement proprement dit.

On conçoit que cet appareil guerrier, que cette discipline de caserne aient effarouché bon nombre de familles bourgeoises, à une époque où le fardeau de la conscription était assurément pesant, mais où tous les jeunes gens ne s'y trouvaient point astreints, et où la majorité des parents aisés caressaient l'espoir de voir leurs fils échapper au régiment. De là des murmures, qui après la chute de Napoléon firent place à une explosion de reproches : il fut de mode alors de déplorer rétrospectivement, en prose française comme en vers latins, le sort de cette tendre jeunesse, vouée dès l'enfance à devenir la proie du Minotaure, dressée mécaniquement à l'obéissance passive et à la fanatique offrande de soi-même.

Il est en effet possible et vraisemblable qu'en certaines natures particulièrement malléables, le régime des lycées ait par l'accoutumance suscité des vocations militaires, ou du moins atténué les répugnances contre la conscription officielle ou déguisée [1]. Mais la généralité des adolescents, surtout dans les classes supérieures de la société, sont trop enclins à la contradiction pour subir définitivement une influence qui ferait violence à leurs préférences intimes et à leurs goûts. Si, parmi les lycéens du premier Empire, beaucoup rêvaient d'une carrière militaire, il faut en chercher la cause ailleurs que dans la discipline et les exercices auxquels les soumettait un règlement scolaire. L'un d'eux s'en est expliqué plus tard en termes d'une éloquence imagée, où revit l'enthousiasme de ses quinze ans :

J'appartiens à cette génération née avec le siècle, qui, nourrie de bulletins par l'Empereur, avait toujours devant les yeux une épée nue... Vers la fin de l'Empire, je fus un lycéen distrait. La guerre était debout dans le lycée, le tambour étouffait à mes oreilles la voix des maîtres, et la voix mystérieuse des livres ne nous parlait qu'un langage froid et pédantesque. Les logarithmes et les tropes n'étaient à nos yeux que des degrés pour monter à l'étoile de la Légion d'honneur, la plus belle étoile des cieux pour des enfants. — Nulle méditation ne pouvait enchaîner longtemps des têtes étourdies sans cesse par les canons et les cloches des *Te Deum*! Lorsqu'un

1. On sait que Napoléon nommait d'office élèves des écoles militaires un certain nombre de lycéens.

de nos frères, sorti depuis quelques mois du collège, reparaissait en uniforme de housard et le bras en écharpe, nous rougissions de nos livres et nous les jetions à la tête des maîtres. Les maîtres mêmes ne cessaient de nous lire les bulletins de la Grande-Armée, et nos cris de *Vive l'Empereur*! interrompaient Tacite et Platon[1].

Un troisième grief devait survivre au régime impérial et alimenter pendant un demi-siècle les polémiques menées contre l'établissement universitaire : on disait à voix basse sous Napoléon, on imprima plus tard que les lycées étaient des foyers de corruption morale.

Cette prévention, contre laquelle Fourcroy jugeait déjà utile de protester dans son exposé des motifs de 1806[2], ne se rencontrait pas seulement dans l'esprit ou sur les lèvres d'opposants systématiques ou de dénigreurs acharnés. Champagny, ministre de l'Intérieur, signalait en 1805 l'insouciance avec laquelle le corps enseignant avait été recruté à cet égard : « On peut affirmer sans exagération qu'une forte moitié des chefs ou des professeurs est, au point de vue moral, dans la plus complète indifférence, et qu'un quart, par leurs discours, leur conduite, leur réputation, déploie le caractère le plus dangereux sous les yeux de la jeunesse. En vain un proviseur, un censeur croiront en avoir conservé le secret à leurs amis : il n'y a point de secrets semblables dans un lycée[3]. » L'année suivante, le secrétaire général du même ministère, Gérando, montrait la moralité « négligée, plus que négligée », dans les établissements d'instruction : « Le choix des hommes appelés aux lycées a été fait avec une profonde indifférence pour ce point essentiel[4]. »

On s'était encore moins préoccupé des tendances morales des maîtres d'étude et surveillants, anciens militaires pour la plupart, apportant dans les lycées le laisser-aller de langage et de conduite qui a toujours caractérisé les armées de métier.

Enfin, il semble bien que dans beaucoup de lycées la présence de nombreux boursiers ait contribué au fléchissement

1. Alfred de Vigny, *Servitude et Grandeur militaires*, livre I, chap. I.
2. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. III, p. 149.
3. Note confidentielle à Napoléon, publiée sans date précise par M. Eugène Rendu (*M. Ambroise Rendu et l'Université*, p. 27).
4. Note confidentielle à Napoléon, 6 février 1806 : *Annales révolutionnaires*, octobre-décembre 1911, p. 649, note.

de la moralité parmi les élèves pensionnaires. De nos jours, les boursiers sont en majorité des enfants sans fortune, qui ont révélé des aptitudes supérieures à la condition sociale ou aux moyens financiers de leurs parents : penétrés de la nécessité de justifier la libéralité dont ils ont été l'objet et de s'assurer une situation, ils sont en général pour leurs condisciples un modèle d'application au travail et souvent d'austérité. Il n'en allait pas de même au début du XIXe siècle, où l'on avait prodigué les bourses afin de remplir les lycées naissants. Dans la discussion de la loi de l'an X, Fourcroy avait naïvement avoué que c'était le seul moyen de peupler les classes [1], et Siméon avait rappelé qu'on ne s'y prend pas autrement pour achalander un commerce récemment inauguré ou rétabli [2]. Aux bourses du gouvernement s'ajoutèrent celles des grandes communes, dont les conseils municipaux furent mis en demeure d'avoir à voter des crédits pour cet objet; à Paris, malgré les réclamations de l'administration préfectorale, le crédit annuellement exigé montait à 200 000 francs [3]. Sans doute, on escomptait dans une certaine mesure l'attachement politique de ceux dont l'éducation était ainsi assurée, mais Guizot se faisait l'écho trop docile des passions comme du langage de 1816 quand il écrivait : « Bonaparte se créait ainsi, en quelque sorte, une immense famille adoptive [4]. » Napoléon connaissait et méprisait trop la nature humaine pour spéculer sur la gratitude indéfinie de ses obligés. Son but plus immédiat était de procurer la vie et la prospérité des lycées.

Dans les maisons mêmes où affluaient les pensionnaires payants, comme le lycée Napoléon, des bourses, des demi-bourses tout au moins, étaient accordées aux fils de certains hauts fonctionnaires [5]. Un groupe important de boursiers

1. Discours en présentant le projet, 30 germinal an X (20 avril 1802) : *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. II, p. 58.

2. Discours au Tribunat, 8 floréal an X (28 avril 1802) : *Ibidem*, t. II, p. 159.

3. Des Cilleuls, *Histoire de l'administration parisienne*, t. I, p. 393-396.

4. *Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique*, p. 59.

5. Un décret du 7 mai 1808 attribuait une demi-bourse à Napoléon au fils de l'ancien ministre Forfait, mort sans fortune (rapport de Cretet du 27 avril : A F. IV, plaquette 2209). Le 12 octobre 1807, le proviseur de Wailly proposait à Fourcroy pour une demi-bourse, en raison de ses succès au concours général, le jeune Jules-Charles de Saint-Cricq, fils du futur ministre de Charles X, alors chef de division à l'administration des douanes (F 17, 3121).

comprenait les enfants d'officiers, de ceux surtout qui avaient été tués à l'ennemi. Deux autres éléments se composaient-ils, comme l'a prétendu un pamphlétaire de la Restauration, « de fils d'actrices ou de femmes galantes, et de bâtards de personnages puissants [1] »? Il ne pouvait s'agir en tout cas que d'une quantité négligeable par rapport à la masse.

Ce qui paraît mieux établi, c'est que soit tradition du Prytanée et du dévergondage révolutionnaire qui y avait longtemps régné, soit manque de formation morale préalablement reçue dans les familles, bon nombre de boursiers donnaient aux pensionnaires payants de fâcheux exemples, et qu'il en résultait dans les lycées d'internes de graves désordres, à peine voilés par la correction de la discipline extérieure. « Des enfants de douze ans, « écrivait-on au début de la Restauration » étonnent par des infamies que les hommes les plus libertins n'ont peut-être jamais conçues. Le vice se développe avec une maturité qui fait frémir : il s'avoue avec une impudence qui détruit tout espoir; et des formes agréables couvrent cette effroyable dépravation [2]. » Sans doute, ce réquisitoire est l'œuvre d'un adversaire passionné, qui abuse de la généralisation et de l'hyperbole : mais bien des témoignages, bien des confessions en confirment les accusations essentielles. Il faut d'ailleurs, pour juger équitablement des responsabilités, il faut se rappeler que cette génération, née sous la Terreur, affublée parfois de prénoms païens ou blasphématoires [3], avait grandi parmi l'effrénée licence du Directoire, pour trouver ensuite au lycée un régime de caserne, où la régularité de forme était seule exigée, où la plupart des professeurs et surveillants toléraient l'inconduite par leur faiblesse, quand ils ne l'encouragaient pas par leur exemple ou même par leurs propos.

***

Pour des adolescents groupés à l'âge de l'éveil des passions

1. *Le Génie de la Révolution considéré dans l'éducation* (par Fabry), t. III, p. 102.
2. *Ibidem*, t. III, p. 112-113.
3. Un élève de l'École Normale, reçu en 1811, fut autorisé par les tribunaux à abandonner les prénoms d'*Amour-Satan*, qui lui avaient été attribués lors de sa naissance en 1793; il devait d'ailleurs fournir une carrière universitaire des plus honorables, et avoir pour fils un académicien.

et mal préparés à subir l'assaut des tentations, la seule sauvegarde ou le seul remède efficace eût été la religion, non point réduite à quelques gestes ou à quelques formules, mais substantiellement enseignée, consciencieusement pratiquée, intimement vécue. Par suite de l'impuissance des uns et du mauvais vouloir des autres, quoique le corps universitaire comptât bon nombre de prêtres respectables et quelques chrétiens convaincus, l'influence religieuse fut en réalité inopérante sur les élèves [1].

Préparée avant le rétablissement officiel du culte, présentée au lendemain de la promulgation du Concordat, la loi du 11 floréal an X, qui créait les lycées, était muette sur l'éducation religieuse. Sans se poser en dévot, et après avoir débuté par un éloge enthousiaste de l'œuvre pédagogique de Rousseau, Daru, dans la discussion du Tribunat, dénonça une lacune qu'il déclarait « injuste pour les enfants, effrayante pour les pères..., impolitique, c'est-à-dire dangereuse pour l'État [2] ». Rœderer répliqua devant le Corps Législatif par les banalités déjà classiques alors sur la distinction de l'instruction et de la religion, qui, concourant au même but de formation morale, n'en devaient pas moins être soigneusement séparées [3]. Il est à penser que les plaintes de Daru trouvèrent néanmoins de l'écho en haut lieu, ou qu'on jugea expédient de calmer les défiances des familles, car dès l'automne suivant, Bonaparte crut devoir de son autorité privée, sous couleur d'appliquer la loi, la compléter en cette importante matière et donner un démenti catégorique aux déclarations philosophiques de Rœderer : « Il y aura un aumônier dans chaque lycée [4] », statuait l'avant-dernier article de l'arrêté consulaire du 19 frimaire an XI; celui du 21 prairial an XI, « portant règlement général des lycées », instituant la prière du matin et du soir, prescrivait l'installation d'une chapelle, disposait que les élèves seraient instruits « dans leur religion d'après le vœu de leurs parents », tout cela à la vérité « sous la surveillance du

1. Sur l'irréligion de la majorité d'entre les lycéens, cf. les témoignages groupés par M. Aulard (*Napoléon et le monopole universitaire*, p. 283-288).
2. 28 avril 1802 : *Recueil... concernant l'instruction publique* t. II, p. 195-196.
3. 14 mai 1802 : *Ibidem*, t. II, p. 264-265.
4. *Ibidem*, t. II, p. 311.

proviseur [1] », si bien qu'un opposant pouvait écrire : « Il y eut en effet un aumônier dans les lycées, mais cet aumônier, sans existence légale, introduit en quelque sorte par contrebande, ne fut qu'une espèce de domestique soumis aux ordres du supérieur, exposé à ses caprices, révocable à sa volonté, manquant de la considération nécessaire pour obtenir le respect des élèves, et destiné à être leur jouet [2]. »

Après la fondation de l'Université, le conseil, où siégeaient deux évêques et un prêtre éminent, s'occupa très sincèrement de relever le prestige des aumôniers et d'augmenter quelque peu la part faite à la religion dans le programme scolaire. L'aumônier de chaque lycée, « assimilé pour le rang aux professeurs de premier ordre », pourvu à Paris d'un traitement de 1 800 francs, était non seulement logé, mais nourri gratuitement, sans avoir à verser l'indemnité de table spécifiée pour les autres professeurs [3]. En 1812, la commission des inspecteurs généraux signalait que l'aumônier du lycée Napoléon (Mahieu, ancien curé constitutionnel de Saint-Sulpice [4]) n'était « nullement en état de suffire à des fonctions aussi importantes et aussi difficiles [5] » : elle provoquait la nomination d'un aumônier suppléant, en attendant le remplacement du titulaire.

D'autre part, le règlement remanié en 1809 ajoutait aux prières du matin et du soir celles du commencement et de la fin des repas; aux offices du dimanche se joignaient des « exercices de piété et instructions », pour lesquels on devait se conformer « autant qu'il sera possible, aux usages suivis dans les anciens collèges de l'Université [6] ». En 1811, une disposition additionnelle prescrivait que, chaque jour, les élèves apprendraient par cœur deux ou trois versets du Nouveau Testament, en français, latin ou grec, suivant le degré de leur classe [7]. Les bulletins trimestriels destinés à renseigner les

1. *Ibidem*, t. II, p. 429-430 et 432.
2. *Le Génie de la Révolution considéré dans l'éducation*, t. I, p. 393-394.
3. Décision du 31 octobre 1809, prise sur l'initiative du grand-maître et complétant le règlement du 24 : Registre 2.
4. Pisani, *l'Eglise de Paris et la Révolution*, t. IV, p. 425.
5. Rapport du 14 octobre 1812, écrit de la main de Rendu et signé également de Petitot, Gueneau de Mussy, Langeac et Villar : F 17, 3121.
6. *Recueil... concernant l'instruction publique*, t. V, p. 45-46, 51 et 52.
7. Article additionnel du 17 septembre 1811 : *Ibidem*, t. V, p. 288.

familles « sur la moralité, le travail et les progrès » des élèves s'ouvraient par la note consacrée aux *Devoirs religieux*[1].

Cet ensemble de démonstrations extérieures était assurément significatif, mais, pour qu'il eût tout son prix, il aurait fallu y voir correspondre le développement des croyances religieuses et de la piété parmi les élèves. C'est ce que pensaient et disaient quelques membres du haut personnel gouvernemental, Champagny par exemple, qui en 1805 osait écrire au souverain : « Dans une nation et sous un gouvernement qui professe le christianisme, il n'y a point d'éducation si l'on ne forme des élèves chrétiens. Ce n'est pas seulement en attachant à un lycée un aumônier qui y dit la messe le dimanche qu'on atteindra le but. La religion doit être profondément gravée dans le cœur et dans la raison des élèves[2]. »

Une conception très différente prévalait dans les cercles dirigeants comme dans l'esprit de l'Empereur. Il semble que ce dernier, au rebours de la tendance qui allait multipliant et accentuant les exercices religieux dans les lycées, se soit d'année en année défié davantage des influences chrétiennes dans l'éducation. Dans ces séances du Conseil d'État où il se sentait en confiance et se laissait aller à penser tout haut, il déclarait encore en 1804 : « On n'a vu jusqu'ici de bons enseignements que dans les corps ecclésiastiques... La religion est la vaccine de l'imagination, elle la préserve de toutes les croyances dangereuses et absurdes[3]. » Mais dès 1806, la préoccupation se manifestait chez lui de prévenir chez les élèves une dévotion qu'il considérait comme un fâcheux anachronisme : « On doit faire en sorte que les jeunes gens ne soient ni trop bigots ni trop incrédules; ils doivent être appropriés à l'état de la nation et de la société[4]. » L'année suivante, dans cette fameuse dictée de Finkenstein

1. Les autres notes se succèdaient dans cet ordre : *Conduite* — *Travail* — *Progrès* — *Santé* (cf. aux Archives Nationales, un spécimen émané du lycée Impérial et portant le millésime 181., avec le dernier chiffre en blanc : F 17, 3114)

2. Note confidentielle, publiée sans date précise par M. Eugène Rendu (*M. Ambroise Rendu et l'Université de France*, p. 27).

3. 5 ou 8 germinal an XII (26 ou 29 mars 1804) : Alfred Marquiset, *Napoléon sténographié au conseil d'Etat* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1912).

4. 20 mars 1806 : Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'Etat*, p. 168.

si souvent citée et si rarement comprise, où, réglant les bases du programme d'études de la maison d'Écouen, il insistait sur l'importance de la religion dans l'éducation des femmes, à titre de garantie de docilité et de passivité, il prenait soin d'ajouter : « Je n'ai attaché qu'une importance médiocre aux institutions religieuses de Fontainebleau [1], et je n'ai prescrit que tout juste ce qu'il fallait pour les lycées [2]. » En 1809 enfin, devant le conseil d'État et le conseil de l'Université réunis en séance commune, Napoléon, à propos de la question des petits séminaires, se livrait à une virulente diatribe sur le danger des intrusions ecclésiastiques en matière d'enseignement, et terminait par cette interpellation à l'adresse des auditeurs au conseil d'État groupés au fond de la salle : « Vous verrez, vous verrez, jeunes gens, ce qui vous arrivera quand vous aurez un empereur qui ira à confesse [3] ! »

Partisan des formes religieuses par goût de la tradition, Fontanes était pour son propre compte décemment sceptique, et convaincu que les croyances dogmatiques avaient perdu leur efficacité pratique [4]. Attentif à prendre le vent et à tenir compte des préventions du maître, il fit enjoindre aux aumôniers d'éviter dans leur ministère les controverses qui auraient précisément pu intéresser et éclairer les élèves : « MM. les aumôniers, dans leurs discours, doivent éviter de signaler, soit directement, soit indirectement, les ennemis des maximes de paix qu'ils sont chargés de développer... On n'y doit jamais prononcer le mot de *philosophe* ou d'*anti-philosophe*, ni les autres dénominations qui ont troublé les consciences, les familles et la société [5]. » Ces précautions timorées, qui desséchaient et stérilisaient l'enseignement religieux, ne parvenaient point d'ailleurs à calmer les appréhensions de ceux qui représentaient l'Université comme

1. École militaire.
2. 15 mai 1807 : *Correspondance*, 12.585.
3. Duc de Broglie (Victor), *Souvenirs*, t. I, p. 68-70.
4. « La religion n'est plus qu'un ressort inefficace, ou du moins très faible, qu'on ne peut employer qu'avec une extrême circonspection. » (A Napoléon 1er février 1810 : *Annales révolutionnaires*, octobre-décembre 1911, p. 648).
5. Circulaire de Fontanes aux recteurs, 15 janvier 1810 : *Ibidem*, p. 651.

asservie aux influences cléricales. Deux mois après son installation au ministère de la police, Savary, juge bien peu compétent en la question, rédigeait ou signait une dénonciation vive jusqu'à la grossièreté : « Le plus grand nombre de ses chefs (de l'Université), qui ont été prêtres, ou attachés plus ou moins à cet ordre, ont tous un certain penchant à rétablir les idées religieuses dans toute leur force, à recréer un empire qu'ils ont perdu et à dominer sur les esprits, en donnant aux études et aux idées de la jeunesse une forme dirigée vers la superstition et le cagotisme[1]. »

Si peu fondés qu'ils fussent, de tels reproches, fatalement divulgués, avaient pour résultat d'engager l'autorité universitaire à décourager toute tentative de prosélytisme et d'action intime sur les élèves, à s'en tenir aux manifestations extérieures, comme la messe du dimanche ou les prières réglementaires, « pratiques analogues », pouvait-on écrire quatre-vingts ans plus tard, « aux coups de chapeau, aux actes publics de déférence, aux attitudes officielles que le gouvernement, auteur du Concordat, impose à son personnel militaire et civil[2] ». Un autre historien, encore moins suspect de préoccupations cléricales, a signalé en termes expressifs combien ce mécanisme était vide de toute action sérieuse sur les intelligences et les âmes : « Sûrement, la religion figure au règlement; elle a ses heures, ses exercices, mais c'est une religion officielle, une religion de régiment, quelque chose comme une messe militaire, où l'on fait l'exercice et où l'on n'entend que le bruit des fusils et du commandement[3]. » Réduite ainsi à un rituel et à un formulaire tout extérieurs, la pratique religieuse peut se concilier avec les lectures licencieuses ou impies, avec le libertinage des mœurs, avec l'incrédulité patente, sinon affichée : tel semble bien avoir été le cas pour beaucoup d'entre les lycéens du temps de Napoléon.

DE LANZAC DE LABORIE

1. Bulletin de police du 11 août 1810 : A F. IV, 1509.
2. Taine, *Origines de la France contemporaine*, t. XI, p. 223.
3. Renan, *Réforme intellectuelle et morale*, p. 322. Un contemporain avait déjà dénoncé « une impiété froide qui se soumet aux pratiques extérieures de la religion comme à des mouvements d'exercice » (*Le Génie de la Révolution considéré dans l'éducation*, t. I, p. 392-392).

LE MIRACLE DES LOUPS[1]

IX

La voix tremblante du vieil aède s'éteignit avec les dernières étoiles. Des lambeaux de brumes flottaient sur les champs et se suspendaient en écharpes légères aux branches des arbres mouillées de rosée. Des alouettes se poursuivaient au-dessus des sillons en dessinant leurs arabesques. La lune flottait dans le blanc laiteux de l'aube, et maître Pierre Encausse demeurait, contre son ordinaire, taciturne et songeur.

Soudain, une sonnerie de trompettes mit la lice en émoi.

Du créneau qu'ils avaient gagné en hâte, les deux hommes virent, au sommet du donjon, la silhouette des guetteurs se découper en pleine lumière naissante, et les broderies des tabliers de soie accrochés à leurs instruments briller des premiers feux de l'aurore.

Pourtant, ceux des remparts s'efforçaient en vain de voir. Rien ne bougeait. La campagne était déserte et silencieuse. Maître Pierre Encausse finit par découvrir un nuage qui montait de la lisière du bois le plus proche. On pouvait, à la rigueur, le confondre avec les brumes du matin, mais le clerc ribaud, habitué par sa vie errante aux aspects mouvants des paysages, ne s'y trompa point. Il tendit le bras dans la direction des ombres et, d'une voix sonore, il cria :

— Ils sont dans le bois !

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 octobre et 1er novembre.

Une sourde terreur envahit alors les habitants de la ville. L'imminence du danger refroidissait les plus exaltés. Des hommes chuchotaient, des femmes se rassemblaient, les lèvres murmurantes de prières, et les signes de croix s'ébauchaient sur les poitrines.

Puis le soleil jaillit du sol, et le bois, sous ses rayons, s'anima. D'entre les arbres, des cavaliers et des chevaux bardés de fer apparurent. Ils miroitaient et se mouvaient lentement. D'autres les suivaient, et encore d'autres. Le bois maintenant semblait vomir des hommes, du fer, des bombardes, des chevaux et de la lumière.

Sur les remparts, à cette vue, la panique se déclara. Le vieillard et le clerc, entraînés par le remous de la foule, parcoururent une partie du chemin de ronde, serrés entre les créneaux et l'abîme qui les séparait de la lice. Ils furent des premiers à atteindre la porte qui ouvrait sur l'escalier de pierre menant au pied des murailles. Mais une vision arrêta net la foule et la fit reculer légèrement. S'encadrant dans l'ogive de pierre, Jeanne Fouquet venait de paraître. Ses cheveux défaits étendaient sur ses tendres épaules un lourd manteau doré. Son visage était pâle, maculé de poussière et de sueur. De ses lèvres serrées, pas une parole ne sortit, mais ses yeux promenèrent sur les fuyards un regard aigu comme une lame et glacé.

Il y eut une minute critique. La foule, prise entre les Bourguignons qui arrivaient et ce regard de jeune fille, hésitait. La volonté de Jeanne fit une fois de plus un miracle, et femmes et hommes, tête baissée, en silence, saisis par la fatalité qui les forçait à combattre, regagnèrent leurs postes.

Ils virent alors que les troupes du duc de Bourgogne s'étaient arrêtées. Elles formaient une longue colonne qui leur fit l'effet d'un serpent monstrueux aux écailles d'acier luisant, prêt à enlacer leur ville et à l'étouffer de ses anneaux.

Ils virent encore un héraut, suivi de quatre trompettes, qui se détachait et s'avançait au petit galop vers la Porte du Limaçon.

Jeanne, d'un signe, appela dame Puche. Elle lui mit sa hache dans la main et la plaça près de la porte qui commandait l'escalier. La vieille montra dans un affreux rictus le

trou noir de sa bouche édentée et retroussa ses manches. La jeune fille eut, à son tour, un pâle sourire et, lentement, elle commença de descendre l'escalier pour aller rejoindre dans le donjon les Sires de Balagny et de la Communerie, qui attendaient ses ordres.

Arrivé à une portée d'arbalète de la porte du Limaçon, le héraut arrêta son cheval. Comme quatre fuseaux d'argent, les quatre trompettes brillèrent entre les mains des hommes qui le suivaient, et leurs sonneries remplirent l'air matinal.

Quand ils eurent fini, le héraut tendit le bras vers la ville, et prononça solennellement ces paroles :

— Écoutez tous, nobles et gentilshommes qui pouvez être présents, écoutez tous, hommes de bien et de bonne foi, écoutez tous, vous qui habitez la cité. Moi, Toison d'Or, héraut d'armes du très puissant seigneur et prince Charles, par la grâce de Dieu duc de Bourgogne et de Lorraine, de Brabant et de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldres, comte de Flandre et d'Artois, comte palatin de Hainaut, de Hollande, Zélande, Namur et Zutphen, marquis du Saint-Empire, seigneur de Friezeland, Salines et Malines, vous fais savoir à vous tous, ceux de dedans la cité :

» Soumettez-vous en due obéissance, comme vers votre suzerain et naturel seigneur; veuillez faire ouverture et me mettre en main votre cité. En cas que vous ne le feriez, je vous fournirais comme rebelles et blesseurs de la souveraine majesté, par manière appartenant. J'ai dit!

Un silence de mort accueillit ces paroles.

Le héraut, dont le heaume relevé laissait voir le frais et charmant visage, apercevant toutes ces femmes, dont quelques-unes étaient belles, accoudées aux créneaux comme des dames aux tribunes d'un tournoi, fit caracoler son cheval avec élégance.

Un marchand potier se mit alors à crier :

— Toison d'Or! C'est donc que messire Robert Cottereau commande l'avant-garde qui vient attaquer la ville. Ils ne vont jamais l'un sans l'autre!

Le vieillard saisit le bras du clerc ribaud, qu'il serra faiblement. Il murmura :

— Robert Cottereau!

— Robert Cottereau! —reprit le clerc. — Tu disais, ménestrel, que tu entremêlais la vérité de poésie. Cette fois c'est la poésie qui va s'entremêler de vérité, et de quelle vérité terrible!

Ce disant, il fixait des yeux le sommet du donjon où se tenait Jeanne. Penchée sur la lice, elle fixait le peuple qui semblait atterré. Quelques vides commençaient à se produire dans les rangs.

Un sourire erra sur ses lèvres. Elle se baissa pour ramasser un objet qui se trouvait à ses pieds. Lentement, elle se redressa, un arc à la main. Elle plaça la flèche, tendit la corde et, comme les premiers bourgeois levaient déjà les bras en signe de soumission, elle, pour créer l'irréparable, lâcha la flèche.

Comme un éclair, cette flèche passa dans la lumière et vint s'enfoncer dans le cou du héraut. On le vit rester quelques secondes immobile. Puis, ses lèvres s'ornèrent de pourpre comme s'il avait une rose aux dents, et tout à coup il se renversa en arrière avec l'impression étrange que tout le bleu du ciel fondait sur lui et l'étouffait.

Dans ce clair matin de juin, la mort l'emporta, la bouche emplie de sang et les yeux pleins d'azur.

X

Un long cri s'était élevé des remparts. Une rumeur confuse lui répondit, que le vent porta jusqu'aux portes et qui venait des bois et des vignes où se tenaient les masses bourguignonnes. Puis la ville et les champs furent muets. Une atmosphère pesante enveloppa ce mort qui gisait entre deux armées subitement vouées au silence.

Soudain, une longue et fulgurante colonne d'hommes se mit en mouvement. Ceux des remparts la voyaient ramper dans les vignes. Le serpent d'acier s'avançait. Les guerriers, comme les anneaux du monstre, se coulaient entre les ceps chargés de feuilles vertes et de grappes naissantes.

Penchée sur un créneau, Jeanne, immobile et pâle, contemplait le corps du héraut. L'arc gisait à ses pieds. Des cris la redressèrent. Sur la lice, des bourgeois criaient : « Malheur

à nous! » Retrouvant alors toute sa décision, elle descendit en hâte l'étroit escalier tournant et déboucha dans la grande salle dallée du bas de la tour commune. Louis Gommel, seigneur de Balagny, achevait de donner des ordres à quelques archers pour se rendre au fort Deloy et tenter d'y organiser une résistance. Elle dit, en passant :

— La peur les tient au ventre. Ils se laisseront égorger comme des lièvres plutôt que de combattre. Il faut leur rendre du cœur.

Puis elle sortit.

Des femmes l'attendaient. Elles lui montraient des faces blêmes que l'insomnie avait plombées et que crispait l'angoisse. Des yeux brillant de fièvre la fixaient ardemment. Une voix morne monta de cette foule, qui disait :

— Ils vont nous prendre et nous emmener avec leur bétail comme un troupeau.

Jeanne ne dit rien, mais elle se mit à rire, ce qui fit que, peu à peu, la surprise chassa l'angoisse. Puis elle se tut, les femmes aussi, dont le groupe misérable s'épaississait de seconde en seconde. Les commentaires sinistres des bourgeois parvenaient distinctement jusqu'à elles et renforçaient de raison leur épouvante.

Le soleil, cependant, éclaboussait les ardoises des toitures et leur donnait, en ce matin de bataille, l'aspect d'une cuirasse que la ville prête à combattre venait de revêtir. Une chaleur déjà suffocante montait des pierres et du sol. Un souffle de vent tiède tendit les bannières royales fixées au haut des tours et fit courir des mèches de cheveux sur les visages des femmes.

Jeanne dit enfin :

— Avec l'aide de notre Seigneur Dieu, de la bonne Vierge Angadrême qui toujours protégea notre cité et de notre volonté de mourir plutôt qu'être pâture de Bourguignons, nous sortirons de cette heure terrible et navrerons ceux qui veulent nous prendre. Suivez-moi! Les lâches, — dit-elle, en montrant les bourgeois affolés qui envahissaient les lices, — nous voyant agir, sentiront la honte de leur couardise et retrouveront quelque vaillance. Ils ne pensent plus qu'à leur corps et risquent de devenir pareils à des animaux chassés au

travers des forêts. Venez! Nous serons leurs âmes et ils redeviendront pareils à des hommes.

Mais les femmes ne bougeaient pas.

Près de Jeanne surgit à ce moment dame Puche, échevelée et glapissante. Elle criait en brandissant la hache :

— Ils fuient, les pourceaux, ils fuient avant de combattre. Et vous, les filles bien-aimées de sainte Angadrême, vous les vaillantes d'hier, vous n'êtes plus aujourd'hui que des chiennes battues.

— Que pouvons-nous?

— Les écraser sous les pierres, les brûler avec l'huile bouillante et les brandons enflammés, comme vermine et pourriture qui voudraient pénétrer dans la ville.

— J'ai de la poix, — dit l'une.

— Et moi des pierres énormes, — dit l'autre.

— Prenons les arcs des bourgeois, — dit une troisième.

— Prenons tout ce qui peut tuer, — hurla la vieille. — S'ils nous saisissent, ce sera sur les cadavres des leurs qu'ils feront leur sabbat.

Déjà les femmes couraient vers les maisons.

Louis Gommel sortit à son tour. Il dit à Jeanne :

— Damoiselle, nous allons au fort Deloy qui commande les faubourgs. Peut-être ainsi retarderons-nous assez l'assaut pour vous permettre de bons préparatifs.

— Je vous remercie, messire, comptez sur nous et battez-vous bien. Que Dieu vous garde.

Le capitaine de la ville s'éloigna, suivi d'une vingtaine d'arquebusiers volontaires, tandis que Jeanne, suivie du gros des femmes, se dirigeait vers la porte de Bresles qui semblait devoir supporter le plus fort de l'attaque.

Sur leurs créneaux, le vieillard et le clerc ribaud regardaient avec épouvante les préparatifs des deux armées. Devant eux, les Bourguignons déployaient à la lisière des bois et aux bordures des vignes leurs groupes de lances et leurs masses de gens de pied. Dans les lices, la résistance s'organisait en silence et avec rapidité. Les bourgeois n'osaient plus ni fuir, ni se plaindre, devant l'attitude énergique de leurs femmes, de leurs filles et même de leurs mères, car les vieilles avaient voulu en être. Le clerc ribaud les voyait allumer

des feux immenses, sur lesquels reposaient d'énormes marmites où fondait le plomb et bouillait l'huile. Excités par dame Puche, elles enfonçaient dans les fagots de longues tiges de fer pour attiser les flammes, et, chaque fois, une gerbe d'étincelles venait se coller et mourir aux flancs encrassés des récipients.

— Hélas! — gémit le vieillard, — la fatalité est en marche. Elle s'avance vers la ville, et ceux qui s'aiment plus que toute chose au monde, vont se combattre et s'entre-tuer!

Le clerc ribaud pensa comprendre ces paroles mystérieuses, et dit :

— Il faut prévenir la venue de ce seigneur et aviser la damoiselle. Peut-être même évitera-t-on ainsi le sac de la ville, la mort de nombreux soldats, les viols, les incendies, la misère, et notre Seigneur Dieu sera bien content dans son Paradis.

— Hélas! Hélas! — répéta le vieillard, en tendant ses mains, — la nuit était trop belle. As-tu remarqué, clerc, comme les étoiles étaient nombreuses et comme elles brillaient? C'étaient les esprits de tous ceux qui maintenant vont mourir au soleil.

Avec douceur Pierre Encausse reprit :

— Voilà qui est beau, mais il ne s'agit plus de chanter, ménestrel. Il faut agir, et vite. Charge-toi d'avertir la damoiselle Fouquet. Moi je vais, entreprise téméraire (mais je suis plus jeune), essayer de joindre le banneret. Nous verrons si le miracle des Loups fut un vain miracle et si, là où des animaux féroces réussirent, un ancien clerc acéphale échouerait.

— Une étoile brillait au-dessus des autres, — reprit le vieillard. — Elle était énorme et sanglante. C'est celle qui guide le duc funeste durant la nuit. A chaque meurtre elle rougit et grandit. Bientôt elle atteindra la grosseur du soleil, mais elle n'éclairera ni ne chauffera. Ce sera le soleil des morts...

— M'entends-tu, ménestrel? Il faut aviser Jeanne. Le temps presse. Veux-tu que ces amants s'entre-tuent?

Le clerc s'était levé. Les mains en visière, il inspecta l'horizon. Ses yeux se fixèrent sur un rideau de peupliers qui longeait un ruisseau proche des faubourgs.

Il se baissa alors vers le vieillard.

— Hâte-toi, ménestrel, hâte-toi. L'attaque ne tardera plus maintenant. Cours vers Jeanne.

L'autre leva vers lui ses yeux bleus de vieil enfant, illuminés et visionnaires. D'une voix un peu chantante, il répéta :

— Vers Jeanne, oui, Jeanne Fouquet, celle du miracle des Loups... Et tu sais, clerc...

Mais le clerc ribaud était déjà en bas, sur la lice. Il se baissa près d'une cuve d'eau et se mouilla abondamment le visage et les mains, puis il répandit sur sa tête et sa robe de bure de pleines poignées de poussière, ce qui lui donnait l'apparence d'un homme couvert de sueur après une longue étape. Ensuite il ramassa son bâton de voyage, jeta sa besace sur l'épaule et se dirigea vers la ville. Il la traversa entièrement et arriva à une petite poterne qui donnait sur la campagne. Les Bourguignons n'avaient pas encerclé les remparts; ce côté était libre. Il sortit donc en toute tranquillité. Le gardien lui dit même que, la veille au soir, c'était le chemin qu'avait pris, monté sur un cheval robuste, Jean de Reims, sieur de Tassereaux, qui s'en était allé vers Noyon demander aide et renfort aux troupes royales.

Le clerc fit un grand tour et put atteindre enfin sans encombre la prairie et le rideau de peupliers. Il se glissa adroitement d'arbre en arbre, et tout à coup s'arrêta, s'accroupit, regarda. Avec un bruit de torrent ou de vagues déferlantes, les Bourguignons s'ébranlaient.

Un parti de cavalerie vint d'abord balayer les abords des faubourgs et préparer la marche des gens de pied dont on voyait étinceler les casques et rutiler les pourpoints et bannières. Des groupes d'hommes bariolés suivaient, tirant les échelles pour l'assaut et les chariots sur lesquels reposaient, comme des monstres au repos, les lourds canons de bronze.

Durant ce temps, les femmes de la ville continuaient à entasser aux remparts tout ce qui était susceptible d'être manié facilement et de tuer à coup sûr. Ce qui fait que, bientôt, il y eut derrière les créneaux une grande abondance de grosses pierres, de pots de terre remplis de chaux vive, de futailles, de muids, d'huile bouillante, de plomb mijotant, de poix

et de graisse toutes chaudes. Leurs yeux brillaient en regardant ces provisions sinistres, et toutes ces filles, qui avaient été créées pour transmettre la vie, ne pensaient plus qu'à donner la mort.

L'une d'elles, nommée Pernette Gibon, eut l'idée, ne trouvant plus rien d'autre à prendre, d'apporter un gros et grand vase de grès qui garnissait sa fenêtre et dans lequel des géraniums écarlates s'épanouissaient aux souffles de l'été.

Cette idée fit fortune. Toutes revinrent à leur logis, rapportant caisses, vases et pots. Ainsi les remparts ornés de ces festons prirent un air de fête, comme des jardins au soleil. Le parfum des roses, des œillets et des lys montait vers le ciel bleu, et les femmes, oubliant le combat, riaient de rafraîchir dans ces douces fleurs, en les y plongeant, leurs visages souillés de poussière et de sueur.

Tapi dans un buisson, le clerc, de l'endroit où il se trouvait, voyait les lices et les glacis, et il suivait avec une telle attention ces préparatifs de la mêlée prochaine, qu'il n'entendit point des hommes d'armes s'avancer vers lui. Ils marchaient dans l'herbe haute, leur vouge au poing, et le clerc ne s'en avisa qu'au moment de sentir à son épaule droite l'étreinte brutale d'un gantelet de fer.

— Holà! — cria une voix, — je la tiens, la mauvaise bête.

— C'est un moine, — dit un homme d'armes.

— Un espion, — affirma le chef.

— Las! messire, — répondit d'une voix humble l'accusé, — je n'ai pas la joie singulière d'appartenir à quelque monastère et d'y égrener, en faveur des pécheurs et pour l'amour de notre Seigneur Dieu, le long chapelet des Heures. Je ne suis qu'un pauvre clerc ribaud.

— D'où sors-tu, fils de chienne? — dit le chef.

— Las! messire, j'étais clerc acéphale de monseigneur l'évêque de Noyon et je le quittai à la suite d'une querelle qu'il me chercha du fait que j'admirais trop fort à son gré notre très puissant, très magnanime et très noble seigneur Charles, par la grâce de Dieu duc de Bourgogne et, par sa bravoure, le prince le plus puissant de l'Europe.

— Tu mens!

— Je jure, devant Notre-Dame la Vierge et Nos Seigneurs les Saints, que je dis vrai. Le bon duc me connaît. J'eus l'honneur d'être battu par ses valets pour l'avoir fait rire trop fort le jour de la Saint-Charles...

Les soudards se mirent à rire aussi. Leur chef dit :

— Nous allons achever leur besogne et ta vie.

— A Dieu ne plaise! — poursuivit le clerc, — car sachez que ce prince incomparable me fit compter ensuite dix écus d'or par coup de bâton reçu.

— Tout cela ne nous dit pas ce que tu fais ici.

— Je mendie mon pain de village en village, de hameau en hameau, de ville en ville. J'imite de mon mieux les ménestrels, trouvères et joueurs de viole, et je sais aussi, — ajouta-t-il à voix plus basse, — contrefaire les comtes et les ducs et même le grand pendard qui présentement se cache à Pontoise par peur du duc redoutable.

Il prit aussitôt l'air sournois et futé du roi de France. Il tira de sa besace un feutre crasseux qu'il modela à la façon du chapeau royal et qu'il orna de deux médailles de fer prises à son gousset. Il rentra les épaules et se mit en verve de momeries, prières, roueries, supplications grotesques, qui firent rire aux éclats les Bourguignons.

Voyant cela, le clerc leur tendit son chapeau et le chef lui octroya un beau crachat en guise de paiement, ce qui redoubla les rires, mais ils le laissèrent libre de faire à sa guise.

Il leur demanda où se tenait monseigneur Cottereau, qu'il admirait fort, et dont il voulait louer la bravoure en chants harmonieux.

— Suis-nous et tu le verras, — dit le chef.

Alors, boitillant et courbé, comme un homme épuisé de fatigue, le clerc ribaud les suivit.

A ce moment, le premier coup de feu partit. C'était un des hommes du seigneur de Balagny qui, des remparts, tirait sur un cavalier bourguignon. L'homme tomba et, comme un orage qui éclate brusquement, le tonnerre des canons roula dans la campagne, la fumée obscurcit le ciel et voila le soleil, la grêle des flèches se mit à crépiter et les hommes commencèrent de mourir.

A la suite des soldats, le clerc ribaud pénétra dans les faubourgs qui venaient d'être envahis et où le pillage s'organisait avec une méthode qui lui inspira du respect. Pour se mettre à l'unisson, il pénétra dans une maison et y prit un quartier de jambon et un autre de pain, car il n'avait pas mangé depuis la veille. Quelques cris de femmes éclataient parmi la rumeur du combat, mais le clerc n'en avait cure. Pris d'un subit appétit, il mastiquait, non sans réfléchir honnêtement au moyen le plus rapide et le plus sûr d'atteindre Cottereau et d'arrêter le combat.

A ce moment, les gens du sire du Lau, qui commandait l'avant-garde, se ruaient sur le fort Deloy et s'en emparaient du même élan. Les incendies s'allumaient un peu partout. Bientôt la chaleur fut telle que le clerc ribaud, défaillant, ruisselant de sueur, à demi étouffé, s'en fut en courant vers la sortie des faubourgs. Dans le fort, le capitaine de la ville avait juste le temps de se replier.

Il fut toutefois atteint d'une flèche qui lui déchira la cuisse. Les Bourguignons crièrent alors : « Ville gagnée! » et ils s'élancèrent à l'attaque des remparts et de la porte du Limaçon.

Comme une grêle d'août, flèches et carreaux s'abattirent sur eux. Les murailles de la ville s'enveloppaient de la fumée que faisaient, en tirant, les fauconneaux, couleuvrines et bâtons à feu. Bien des Bourguignons tombèrent sur le genou, sur le visage ou sur le dos. Mais le comte du Lau n'en fit pas moins avancer les bombardes et porter les échelles.

Le peuple de Beauvais combattait très vaillamment. Il avait confiance dans l'équité de sa cause et dans les vertus des reliques qui se trouvaient en la bonne ville. Elles provenaient de saints de grand mérite, tels que saint Lucien et ses compagnons, saint Germer, saint Just et saint Evrost. Les femmes, voyant les bouches à feu des Bourguignons cracher leurs boulets et se dresser les premières échelles, se mirent à entonner les cantiques qui louaient ces bienheureux. Elles pensaient pieusement qu'ils ne pouvaient manquer de leur venir en aide et, pour leur faciliter la besogne, elles se mirent à prendre à pleines mains les pierres, à rouler les futailles, les cuves remplies de chaux vive et à en accabler

les assaillants. Elles jetèrent aussi les vases, pots de grès, caisses de fer ou de bois où les géraniums peignaient de rouge les feuilles vertes, d'où les lys s'élançaient comme des prières, et où les œillets, les roses et les héliotropes mêlaient leur parfum suave à l'odeur de la poudre et de la résine qui bouillait. Opiniâtres, les Bourguignons, comme des insectes patients sous le corselet de fer, grimpaient le long des échelles, dans la lumière, au bruit des cantiques qui volaient de la bouche des femmes, non moins que les pierres et autres projectiles de leurs mains; si bien que la mort arrivait aux combattants toute souriante, parée de religieuse ferveur, de fleurs et de soleil.

Cependant, le seigneur des Cordes, commandant de dix lances, attaquait vigoureusement la porte de Bresles, où se tenait Jeanne Fouquet avec les meilleurs éléments de la défense.

Il voulait coûte que coûte forcer cette porte, d'autant plus que, voyant surtout des femmes aux créneaux, il en éprouvait à la fois de l'humiliation et une grande confiance.

Les échelles n'ayant rien donné, il fit tirer le canon et en deux coups les panneaux furent enfoncés.

Un long hurlement salua cette prouesse, mais il cessa brusquement lorsque les soldats virent derrière la porte de fer et de bois, une porte de flammes qui fermait le passage. Ils attendirent, mais elle ne s'ouvrait pas. Par équipes, les femmes l'entretenaient de tout ce qui brûlait. Nouvelles prêtresses du feu, elles veillaient sur la flamme protectrice.

Le clerc ribaud s'était sauvé jusqu'au bord d'un ruisseau qui longeait et arrosait les jardins de l'évêque. Il regardait avec attention les remparts et son visage exprima une joie véritable lorsqu'il vit déboucher sur le chemin de ronde une longue procession.

L'or de la croix se dressait en tête qui jetait des étincelles à chaque mouvement du porteur. Puis venait, balancée aux épaules de quatre prêtres, la châsse où reposaient les reliques de sainte Angadrême. La foule suivait en chantant, et le clerc pensa que, le vieillard ayant prévenu Jeanne, le peuple venait offrir la paix.

Les assaillants le crurent aussi, car leur feu cessa et l'on

n'entendit plus que le cantique. Déjà un héraut s'avançait, mais il fut accueilli par une telle volée de carreaux que le clerc et les Bourguignons virent bien qu'ils s'étaient trompés.

La bataille reprit avec une violence accrue.

Le clerc ribaud, anéanti, s'assit sur une pierre. Un bruit de pas et de chevaux le remit debout. Un groupe de cavaliers s'avançait de son côté. Deux seigneurs revêtus de riches armures les précédaient. L'un avait des plumes blanches à son cimier, l'autre des plumes noires. Le premier portait, de plus, une écharpe bleue brodée d'or, et à cela le clerc connut qu'il était le chef. En effet, c'était justement messire Robert Cottereau. Alors, le clerc ribaud l'examina avec une émotion attentive. Le heaume relevé laissait voir un visage assez beau, mais rude. Un nez recourbé, une bouche grande et ferme, un menton vigoureux, et deux yeux noirs, brillants et durs, sous un sourcil assez épais, donnaient à ce seigneur une physionomie impérieuse. Il parlait fort, le bras tendu vers la porte de Bresles, et l'éclat de sa voix, soutenu par celui de ses regards, n'encourageait pas le pauvre clerc à remplir sa mission.

Timidement, il interrogea un page :

— Quel est donc le noble seigneur à la plume noire qui parle au chef?

— C'est monseigneur du Lau, — répondit le page, en toisant avec dédain le clerc.

Celui-ci frissonna et ne souffla plus mot.

Cependant, Robert Cottereau, voyant le cercle invisible, mais infranchissable, que traçait devant elle la porte de flammes, se mit à blasphémer et donna l'ordre de tirer à nouveau le canon, puis d'attaquer et de forcer la ville coûte que coûte. Ce qu'entendant, le clerc ribaud parut se décider et s'avança vers lui. Un homme de pied l'arrêta. Il voulut passer quand même. D'autres qui tenaient des chevaux s'en mêlèrent.

— C'est quelque espion : arrêtez-le!

— Arrêtez-le!

Le clerc épouvanté recula, puis voyant avancer ces gens menaçants, se sauva. Les autres, fortifiés dans leur soupçon par cette attitude, se lancèrent à sa poursuite.

Pareil à un lièvre traqué, le pauvre homme fuyait à travers la fumée et les flammes qui s'échappaient des maisons, courant vers la ville.

Semblant y chercher un secours, il leva les yeux vers les murailles, et une épouvante lui glaça le cœur. Le vieillard était assis sur un créneau, les jambes pendantes dans le vide. S'accompagnant de son bâton noueux comme d'un rebec, il semblait chanter doucement, en homme qui a perdu la raison.

Le clerc comprit qu'il n'avait point prévenu Jeanne et que rien maintenant, s'il ne le faisait lui-même, n'arrêterait plus la fatalité en marche.

D'un coup d'œil, il évalua la distance qui le séparait de ses poursuivants. Elle diminuait singulièrement. Il força son allure, traversa par miracle et comme un boulet les rangs des Bourguignons qui, l'arme au pied, attendaient que la porte de feu s'ouvrît pour leur livrer passage et il se trouva isolé sur ce seuil terrible.

Il mesura la hauteur de la flamme magnifique, se retourna encore, vit les arcs qui se tendaient vers lui et les mèches d'arquebuse qui crépitaient. Il recommanda son âme à Dieu et s'élança.

Une flamme plus haute, plus épaisse et d'un beau jaune d'or, recouvrit les autres quelques secondes, et ce fut tout.

Alors, les Bourguignons, revenus de leur surprise et tout à fait rassurés, se mirent à rire.

XI

Le soleil descendait lentement dans un ciel de cuivre rouge. Les feuilles des ormeaux qui bordaient les jardins de l'Évêque, éclaboussés de cette lumière, paraissaient tachées de sang.

Un brusque appel de trompette retentit, qui venait du nord de la ville où la campagne était libre de Bourguignons. Les défenseurs de la porte de Bresles et ceux qui gardaient celle du Limaçon pensèrent que le duc de Bourgogne commençait l'encerclement total des remparts.

Jeanne, suivie d'une troupe d'archers choisis parmi les plus vaillants, se jeta par les rues de la ville en courant,

afin de vérifier la fermeture de la porte du nord et des poternes qui en dépendaient. Elle voulait, de plus, assurer la défense de ce point comme elle venait de le faire au sud.

Quand elle déboucha sur le chemin de ronde qui menait à la guérite de pierre, abri du guetteur, elle ne vit rien de suspect. Mais l'homme lui désignait, de la main qu'il avait libre, un nuage de poussière au flanc d'un coteau lointain.

La jeune fille fixa longuement le point indiqué, puis elle haussa les épaules.

— C'est quelque troupeau, — murmura-t-elle.

Mais l'homme secouait la tête.

— Les troupeaux, — dit-il, — ne gardent pas l'allure d'un courrier royal ou d'un parti de cavalerie au galop.

Et Jeanne fut obligée de reconnaître que le nuage se déplaçait avec une rapidité singulière.

A ce moment, il plongea et disparut, englouti par un pli de terrain.

Haletants, les soldats et la jeune femme attendaient de les voir reparaître.

Il surgit enfin au haut d'une côte, mais le nuage était devenu tourbillon. Et de ce flot de pourpre d'or rouge que traversaient les derniers rayons du soleil émergea une masse confuse d'acier, de plumes et de soie.

Un long cri jaillit des remparts.

Mais Jeanne courut aux canons, les fit charger elle-même, indiquer l'endroit et le moment où il faudrait envoyer les boulets qui formaient dans l'herbe, près des pièces, des tas triangulaires.

La cavalerie se rapprochait avec rapidité et tout à coup le guetteur, semblant pris de folie, jeta sa trompette, ôta son bonnet et se mit à danser en hurlant :

— Vive notre bon Sire le Roi!

Jeanne resta quelques secondes interdite, puis un éclair flamba dans ses prunelles bleues. Elle venait de reconnaître, déployée par le vent du soir, la bannière royale. C'était, en effet, messire Jean de Reims, sieur de Tassereux, qui accourait à bride abattue, ramenant avec lui M. de la Roche-Tesson et M. de Fontenaille, lieutenant de M. de Beuil. Ces nobles et vaillants capitaines étaient suivis de deux cents

lances des gens de l'ordonnance du Roy qu'ils avaient sous leurs ordres à Noyon.

Jeanne aussitôt fit ouvrir toutes grandes les portes; et des femmes craintives et grelottantes qui, durant l'attente, s'étaient rendues sur les remparts, se répandaient maintenant par la ville en clamant l'heureuse nouvelle. Deux arquebusiers coururent, l'un à la porte de Bresles, et l'autre à celle du Limaçon. Ils annoncèrent à ceux qui s'y battaient l'arrivée des renforts et tous, hommes, enfants, vieillards, femmes, posant alors à terre leurs arcs, arquebuses, pierres, cuves de plomb, fûtailles et boulets, se mirent à crier un long Noël en faveur du roi de France. Ensuite de quoi ils entonnèrent ensemble les pieux cantiques qui louaient sainte Angadrême, saint Lucien et ses compagnons saint Germer, saint Just et saint Évrost, qui venaient de leur témoigner d'une façon si rapide et éclatante leur adorable bonté.

Les Bourguignons, qui ne pouvaient comprendre ce qui se passait, furent si surpris qu'ils s'arrêtèrent de combattre, les laissant chanter tout leur saoul. Il fallut l'intervention brutale du seigneur Cottereau en personne pour que les porteurs d'échelles, les arquebusiers et les artilleurs, les cavaliers et les bombardiers, reprissent leur offensive interrompue.

Comme un torrent, les cavaliers de renfort s'engouffrèrent sous la poterne et leur flot se mit à rouler ses vagues de fer dans la rue droite qui traversait la ville, débordant parfois dans les lices et jusque dans les ruelles. Ils étaient blancs de poussière, mouillés de sueur et leurs traits tirés disaient l'effort qu'ils venaient d'accomplir en fournissant en dix heures une traite de quatorze lieues sans débrider.

Des maisons, les femmes se précipitaient, leur portant en abondance des pains ronds et frais, des quartiers de viande cuite et des vases remplis de vin. Mais eux, farouches et résolus, sautaient à terre, leur jetant les brides des montures et, sans vouloir rien prendre, couraient aux créneaux pour combattre.

Deux d'entre eux, qui avaient encore des visages d'enfants, terrassés par la fatigue, furent pris de défaillance et roulèrent à terre avec un grand bruit métallique.

Alors, les femmes les entourèrent et, les yeux pleins de larmes, se mirent à les embrasser. Sous ces baisers ils rouvrirent les yeux et un flot de sang leur monta au visage. Quelques secondes après, ils couraient, eux aussi, à la porte du Limaçon.

Ce renfort arrivait à point. Débordés de toutes parts, les habitants de Beauvais commençaient à évacuer la première enceinte. L'arrivée des troupes royales leur permit de refouler les Bourguignons, qui, surpris par ces éléments nouveaux, lâchèrent pied pour aller se reformer de l'autre côté des fossés.

La nuit vint et avec elle les sommets des murailles et des tours gardaient encore la lumière du jour, tandis que la base était déjà noyée d'ombre.

L'apaisement du crépuscule amollit la fureur de tuer, et la nuit de juin, fraîche et parfumée, mit fin à la bataille.

Sur les remparts, Jeanne, entourée maintenant de M. de la Roche-Tesson, de M. de Fontenaille et de ses lieutenants bourgeois, tenait conseil. Elle disait aux deux capitaines comment elle avait été amenée à prendre la tête de la défense et ce qu'elle avait fait. Ils l'écoutaient en silence, hochant la tête pour marquer leur approbation.

Quand elle eut fini, ils lui dirent qu'ils avaient envoyé des courriers au roi et à messire Joachim Rohault, chevalier, sieur de Gamaches et maréchal de France, aux sénéchaux de Poitou et de Carcassonne, à messire Robert de Touteville, prévôt de Paris, chef et conducteur des nobles de la prévôté et du vicomté, à M. le bailli de Senlis, à Jean de Salezart, commandant la garnison d'Amiens, et enfin à M. le comte de Dammartin, grand maître d'hôtel de France.

— Je pense, — ajouta M. de la Roche-Tesson qui lui donnait ces heureuses nouvelles, — que nous serons promptement appuyés et secourus.

— C'est, — dit Jeanne, — la main secourable de sainte Angadrême qui s'est étendue sur notre ville et vous amenés jusqu'à nous, messire.

— C'est surtout, — repartit le capitaine, — votre vaillance, demoiselle, qui conserve au roi sa bonne ville. Dieu me garde de méconnaître l'intervention pleine de grâce de la bonne vierge Angadrême, mais n'est-ce point vous que désigna

et qu'aida sa main secourable, vous vaillante, vierge et native de Beauvais comme elle, la bienheureuse sainte maintenant en Paradis!

— Hélas! messire, je ne suis qu'humble et pauvre chose, mais j'ai le plus tendre respect pour mon pays français, ma ville, le roi et mon parrain.

— Il est vrai, — dit M. de la Roche-Tesson, — et vous l'avez vaillamment et utilement montré. Ma charge m'oblige à prendre de vos mains le commandement de Beauvais, et je prie notre Seigneur Dieu qu'elle n'y perde point. Mais, par faveur spéciale et pour honorer votre courage, je vous confie la garde de la porte du Limaçon. Ainsi, — dit-il, en se retournant vers un de ses lieutenants, — vous êtes dès cet instant pour servir sous la demoiselle Jeanne Fouquet, ici présente. Vous lui devez obéissance, zèle et dévouement comme à moi-même, car tel est notre désir.

Il s'inclina devant Jeanne, et, suivi des siens, il se dirigea vers la porte de Bresles.

Elle brillait dans la nuit, la porte lumière, comme une porte d'or vif et flamboyant. Parfois des reflets plus violents couraient dans ses vantaux de flamme, et un panache de feu s'agitait au-dessus d'elle dans un crépitement joyeux d'étincelles. C'était les femmes infatigables, les gardiennes de ce feu, gardien lui-même de la cité, qui lui donnaient quelque fagot de plus à dévorer.

On voyait dans le grand cercle lumineux qu'elle projetait dans la nuit, les ombres fantastiques des Bourguignons s'allonger démesurées et menaçantes.

Jeanne, demeurée seule, resta longtemps appuyée à un créneau. Les coudes sur la pierre froide, le visage dans les mains, elle fixait la campagne. Les feux de bivouac des Bourguignons trouaient la nuit de leur clarté fumeuse. Contre les fossés qui longeaient les faubourgs, elle voyait des hommes, éclairés par des torches de résine fichées en terre, creuser de longues tranchées qui devaient les protéger et leur faciliter l'approche des murs à l'aube.

Près d'un foyer plus important qui laissait apercevoir l'entrée d'une tente de toile, des hommes, encore revêtus de leur armure et coiffés de leur casque, discutaient, assis

sur des caisses. Elle ne distinguait pas leur visage, mais ses regards ne pouvaient se détacher de deux seigneurs qui discutaient avec âpreté et paraissaient être les chefs. De l'endroit où elle se trouvait, elle ne distinguait pas davantage les détails de leurs costumes. Il lui parut toutefois que l'un d'eux portait à son cimier une plume blanche, tandis que celui de son compagnon s'ornait d'une plume noire. Cela lui parut sans doute un mauvais présage, car elle devint songeuse, triste et angoissée, et toute son énergie tomba à ses pieds, comme un manteau inutile. Peu à peu les feux s'éteignaient et l'armée des assiégeants s'enlisa dans l'ombre. Seule la porte d'or et de pourpre flamboyait. Jeanne s'était allongée à même le sol. Bientôt elle ne bougea plus et la vieille qui arrivait s'assit près d'elle sans lui dire mot, la croyant endormie.

Cependant, les yeux bleus de la guerrière demeuraient grands ouverts et continuaient de fixer dans la nuit le point maintenant disparu où lui étaient apparus ces deux hommes aux plumes blanche et noire.

***

Une lueur à l'horizon et la pâleur des étoiles, une certaine agitation au camp des Bourguignons annoncèrent le matin.

Rapidement, comme une marée de lumière, le jour envahit le ciel.

La porte de flamme parut s'éteindre et les hommes de M. de la Roche-Tesson entonnèrent des chants guerriers pour saluer l'aurore. Les femmes et les bourgeois de Beauvais leur répondirent par des cantiques et les Bourguignons par des injures.

Puis, comme par enchantement, les voix s'éteignirent et tous, assiégeants et assiégés, tournèrent la tête et fixèrent leur regard au delà des vignes. Dans la lumière du matin, un cortège magnifique se déroulait sur une crête et se dirigeait vers la ville.

En tête marchaient douze trompettes et douze timbaliers, puis un cavalier seul tenant à deux mains une large bannière. Il était suivi de trois pages portant avec recueillement trois

coussins de velours cramoisi. Sur le premier était une masse d'armes, sur le second un casque, sur le troisième une lourde épée.

A cinquante mètres en arrière, seul et formidable, chevauchait un cavalier de fière mine et d'assez haute stature. Il était revêtu d'une armure d'or enrichie de pierreries qui jetaient mille feux. Une foule de seigneurs escortés de leurs pennons le suivaient à une respectueuse distance. Dès qu'il parut, un murmure courut sur les remparts.

— Le Téméraire!

Il inspirait une telle crainte que les visages des plus braves blêmirent. Une longue acclamation partait de l'armée bourguignonne, une acclamation forte d'espoir, de joie, de confiance, comme si, dans ce matin d'été, la victoire glorieuse, elle-même, leur arrivait dans le soleil levant, sous les traits de leur duc et dans la splendeur de son appareil.

Et aussitôt l'attaque foudroyante se déclancha. La surprise fut telle, que Jeanne elle-même perdit la tête quelques minutes. Le sang-froid lui revint vite, pas assez cependant pour empêcher un Bourguitnon de planter un étendard sur le rempart, tout près d'elle. La vue de la bannière ennemie lui rendit d'un coup tout son courage. Elle bondit sur l'homme et lui arracha l'étendard des mains. Le Bourguignon leva sa masse, mais à l'intant même où il allait l'abattre sur la tête dorée de Jeanne, il demeura pétrifié. Une face qu'il pensa surgie de l'enfer venait de se dresser entre la jeune fille et lui, et une voix gronda :

— Chien!

Il vit luire une lame et ressentit au cœur un froid subit accompagné d'une douleur aiguë.

Alors la vieille jeta sa dague et, riant à gorge déployée, elle poussa l'homme chancelant qui disparut en tournoyant dans le vide.

Tandis que les arquebusiers et les archers tiraient sur les porteurs d'échelles, Jeanne, suivie du peuple en liesse, porta solennellement l'étendard à l'église des Jacobins.

Le vieillard se joignit à eux. Une angoisse crispait son visage. Bientôt il s'arrêta, s'assit sur une borne et, la tête dans ses mains, il fit des efforts surhumains pour rattraper

sa raison en fuite. Peu à peu il se rappela qu'il avait une chose d'importance à dire à Jeanne. Il se raidit, cherchant au fond de sa faible mémoire, ébranlée par tant de chocs, ce que cela pouvait être. Et, ne le trouvant pas, il se mit à pleurer.

A la porte du Limaçon, l'assaut reprit avec une telle violence que les femmes coururent à l'église chercher Jeanne. Elle revint en hâte, et, la voyant passer en courant devant lui, le vieux ménestrel la suivit.

Les échelles chargées d'assaillants couvraient les murs. A peine renversées, d'autres se dressaient de nouveau menaçantes et chargées de nouvelles grappes humaines.

Jeanne avait pris sa hache. Et le fer carré se levait et s'abaissait avec une ardeur inlassable. Bientôt le tranchant en fut tout dentelé : comme une mâchoire d'acier, l'arme mordait les Bourguignons.

Péniblement, le vieillard était parvenu à une échauguette. De là il dominait le combat. Il vit arriver les deux seigneurs qui tenaient conseil durant la nuit et avaient si péniblement impressionné Jeanne Fouquet. Ils s'entretenaient avec animation, et leurs visages étaient découverts; le vieillard reconnut Robert Cottereau et le comte du Lau. La mémoire lui revint d'un coup, si claire, qu'il en eut un éblouissement. Un faible cri s'échappa de ses lèvres décolorées. Il se leva et voulut courir vers Jeanne. Mais ses bras battirent l'air et, les yeux éblouis, les oreilles bourdonnantes, il s'abattit lourdement sur les pierres.

A ce moment même, la première lice était envahie. Le comte du Lau y pénétra le premier et s'arrêta, frappé de stupeur, en reconnaissant, parmi les combattants qui reculaient pas à pas vers la tour sous la poussée de ses hommes, Jeanne Fouquet.

Il restait là, immobile, comme cloué au sol, et fut débordé par ses soldats comme un rocher par les vagues. La jeune fille ne l'avait point vu. Elle faisait trop bonne besogne pour s'occuper de ceux qui l'assaillaient. La hache brusquement surgissait au-dessus des têtes, puis disparaissait dans la masse.

Un des Bourguignons, qu'elle venait d'amputer d'une oreille,

se mit à hurler, hideux et sanglant, comme l'avait fait le clerc ribaud devant la Maison des Échevins :

— Quelle est donc cette femme?

Les bourgeois, comme au jour de la réunion sur la place, clamèrent son nom en cri de ralliement et de bataille.

— Jeanne Fouquet! Jeanne Fouquet!

— Quelle est cette femme? — se répétaient les uns aux autres les Bourguignons, tout en combattant.

Alors la vieille leur cria dans son rire édenté :

— Chiens, vous ne le voyez donc pas...?

L'homme à l'oreille coupée rugit :

— Te tairas-tu, sorcière du diable?

Mais la vieille rit de plus belle et, lui crachant en plein visage, elle lança :

— Jeanne Hachette!

Le nom frappa les assaillants comme une pierre de fronde; il rebondit sur ceux qui venaient et, de bouche en bouche, il atteignit l'arrière-garde de l'armée du Téméraire. Après quoi, devenu oiseau, il prit son vol, et entra, les ailes déployées, dans l'Histoire.

XII

Cependant, Jeanne Hachette, comme venait de la baptiser dame Puche, entourée d'une vingtaine d'hommes appartenant aux renforts de Noyon, et déterminés à lutter jusqu'au bout, opposait à la poussée des troupes du comte du Lau une résistance farouche.

Pour s'exciter, les hommes poussaient des clameurs sauvages, et la fureur allumait dans leurs yeux des flammes sinistres. Les défenseurs de Beauvais arrivaient lentement et à reculons à la muraille éclaboussée de poussière et de sang. De lourds nuages cuivrés roulaient dans le ciel leurs masses lourdes. Une chaleur accablante pesait sur le champ de bataille, mais les combattants s'acharnaient à leur œuvre de mort.

Un sergent d'archers qui se tenait près de la jeune fille recula brusquement de deux pas.

A ce moment précis, entouré de ses officiers, et suivi d'un

écuyer qui portait son pennon, Robert Cottereau, l'épée à la main, fit irruption sur la lice. Il aperçut le comte du Lau, immobile, les bras croisés sur sa poitrine, fixant avec une ardeur singulière la masse de ses hommes, qui lui cachait le combat et l'entrée de la tour. Il ne voyait que leurs dos d'acier collés l'un à l'autre, et ils avaient l'aspect d'une énorme tortue de cauchemar, s'essayant avec furie à démolir la tour de Beauvais.

Avec son armure d'acier bleu, ses plumes noires et ses yeux sombres, ce seigneur paraissait être la vivante image de quelque archange déchu. De larges gouttes de pluie commençaient à trouer la poussière et à mouiller les visages. De sourds grondements roulaient à travers les nuages, que de grands éclairs déchiraient au loin.

— Il faut en finir, messire, — dit Robert Cottereau. — Je vais prendre la chose sous mon autorité. Tel est le bon plaisir de notre seigneur, maître et suzerain, monseigneur le duc.

Le seigneur empanaché de noir tressaillit. Il se fit répéter les paroles que venait de prononcer son chef.

Celui-ci vit avec surprise un sourire ambigu se dessiner sur le visage sombre du comte et l'illuminer sinistrement à la façon de l'éclair qui, à ce moment même, ouvrait au-dessus de la ville un gouffre de feu.

Un coup de tonnerre, sec et formidable, accompagna un long trait rouge qui partit du ciel et vint heurter le sommet pointu d'une tour. Elle se mit à flamber. Surmontée de son panache de flammes, elle éclairait maintenant la lutte à la façon d'une torche gigantesque.

Le sergent d'armes de Noyon, qui s'était reculé jusqu'à la tour, en ouvrit alors précipitamment la porte basse et lança un cri bref et perçant qui domina le bruit de la bataille.

Aussitôt, avec une rapidité telle que les Bourguignons en demeurèrent quelques secondes cloués d'étonnement, ces hommes se replièrent brusquement et disparurent dans le trou sombre de cette porte ouverte. Ce sergent saisit Jeanne dans ses bras robustes et l'emporta, malgré ses cris. Une sorte d'être hurlant le bouscula et s'engouffra derrière eux. C'était la vieille.

Aussitôt, les Bourguignons, s'étant ressaisis, s'élancèrent. Mais, lancé à toute volée, le lourd panneau de chêne vint frapper en plein visage et assommer à demi les premiers assaillants. Les autres entendirent le grincement des verrous qu'on tirait et répondirent par un long cri de rage.

La pluie maintenant tombait en une lourde averse. On eût dit qu'une vanne venait de s'ouvrir au-dessus de la ville et qu'un fleuve s'en échappait en cascades tièdes.

Le comte du Lau s'était incliné en signe de soumission devant Robert Cottereau et, malgré la pluie qui lui fouettait durement le visage, il demeurait immobile à la même place, lorsqu'un cri terrible le fit retourner. Le vieillard, les yeux exorbités, était devant lui. Il se mit à appeler d'une voix éperdue :

— Monseigneur Cottereau, monseigneur Cottereau... monseigneur...

Alors une main de fer le terrassa. Il leva ses yeux égarés et vit la face sinistre du comte du Lau penchée sur lui.

— Te tairas-tu, manant! — et brutalement il lui enfonça dans la bouche son gantelet d'acier.

Après quoi il appela deux hommes de Bourgogne et leur donna l'ordre de le jeter par-dessus les remparts. Mais les soldats eurent pitié. Ils l'emmenèrent hors du combat, le lâchèrent dans la campagne.

Devant Robert Cottereau les hommes de Bourgogne s'écartaient. Le banneret foulait de sa poulaine de fer les cadavres des siens et son visage impénétrable et dur marquait la volonté d'en finir sur l'heure.

Sous les rafales de vent et d'eau, une équipe d'archers attaquait à la hache et au bélier les panneaux de la porte.

A cette vue une exclamation s'échappa des lèvres de Robert Cottereau.

— Vous n'avez donc pas plus de force que des femmes?

— Monseigneur, — répondit humblement un des officiers qui dirigeait l'opération, — ils se sont barricadés de telle sorte, entassant bahuts, escabeaux et bancs, qu'il est dur d'en venir à bout.

La présence de leur chef sembla cependant redoubler l'ardeur des assaillants. Ils avaient abandonné les haches, et

portant une poutre de chêne à pointe de fer, ils prenaient du recul, puis d'un seul élan ils se ruaient sur la porte. On devinait que des choses, derrière, chancelaient sous le choc. Toutefois, la barricade tenait bon. La situation se compliqua pour les Bourguignons du fait d'une pluie de flèches et de pierres que les assiégés se mirent à lancer des étages et du sommet même de la tour. Ils s'interrompirent et Robert Cottereau lui-même dut, sous peine d'être tué, prendre du champ. Un grand espace vide se fit alors devant la porte. Une fureur contenue rendait le visage du banneret plus pâle et ses yeux plus étincelants. Il baissa son heaume dont une flèche venait de traverser les plumes qui pendaient, toutes défrisées par la pluie. Les Bourguignons ne pouvaient répondre à ces défenseurs invisibles.

Bientôt la pluie de flèches se ralentit et, abrités par des boucliers d'archers qui les accompagnaient, les hommes tenant leur bélier repartirent contre la porte, d'un élan furieux. A la troisième reprise, ils pénètrèrent d'un seul coup dans la tour, au milieu du fracas des meubles écroulés et d'un nuage de poussière. Un hurlement de triomphe accueillit cet exploit. La pluie avait cessé. Un long rayon rouge atteignit les nuages qui fuyaient vers l'est et les empourpra.

Les Bourguignons se précipitaient déjà, mais le banneret les arrêta d'un geste, et il pénétra dans la tour, suivi seulement de quelques gens de pied.

Il fut saisi par l'obscurité qui y régnait.

Soudain, des brandons enflammés volèrent du premier étage, arrivant par l'escalier de pierre. Ils furent suivis des assiégés qui, l'épée nue d'une main, le bouclier de l'autre, se précipitaient sur les Bourguignons. Ils entendaient ceux du haut qui profitaient de cette sortie pour échafauder une nouvelle barricade. Le combat était acharné et difficile dans cette demi-obscurité.

Robert Cottereau comprit qu'il n'aurait pas l'avantage ou plutôt qu'une victoire dans ces conditions lui demanderait trop de temps et trop de sang. Il fit sonner par un trompette le ralliement et la retraite. La tour était pleine de cadavres et de meubles brisés. Sur le seuil Robert Cottereau s'arrêta un instant. Le crépuscule cependant gagnait de ses ombres

sournoises les lices et les ruelles, et déjà, à l'orient, dans le ciel lavé par l'orage, de minuscules points d'argent clignotaient. Une douce fraîcheur tombait avec le soir et ranimait ceux qui depuis de longues heures luttaient pour vaincre.

Le banneret se fit apporter une torche enflammée et la jeta dans la tour. Dans la salle voûtée régna un clair-obscur impressionnant où le tableau du carnage prit toute son horrible valeur.

Le banneret resta quelques secondes songeur.

— Messire...

Il se retourna tout d'une pièce et ne fut pas peu surpris, de voir près de lui le comte du Lau.

— Messire, — répéta ce seigneur, — ne pensez-vous pas que cette tour ferait une belle torche digne d'éclairer les armées de notre seigneur le duc? La nuit tombe, l'heure est propice. De plus, la fraîcheur a brusquement succédé aux souffles brûlants de l'orage. Nous aurions, avec une lumière magnifique, une chaleur digne de celle du soleil.

Il fit un signe, des hommes porteurs de fagots et de torches allumées s'approchèrent.

Robert Cottereau jeta un dernier coup d'œil au spectacle sinistre qu'il avait sous les yeux, puis, de sa main gantée d'acier, il désigna la salle et simplement il dit :

— Allez.

Quelques instants plus tard, quand les Bourguignons ressortirent en hâte, un brasier crépitait dans la tour. Bientôt la chaleur et la fumée furent telles, que les assaillants durent reculer.

Ils virent alors sortir trois hommes hurlants, les vêtements en feu, qui s'évadaient de la tour comme des lapins d'un terrier enfumé. Des rires bruyants les accueillirent et lentement, en chasseurs raffinés, les Bourguignons, tendant leurs arcs, se mirent à les tirer comme du gibier de choix.

D'autres subirent le même sort, puis rien ne bougea plus,

Le visage collé à une meurtrière, Jeanne voyait la masse confuse des Bourguignons que léchait aux abords de la tour la clarté vive du foyer. La nuit arrivait pure et transparente. Un ciel tout scintillant d'étoiles tendait au-dessus d'elle son voile de velours bleu.

La chaleur qui montait de l'incendie devenait intolérable et, à des craquements, à des éclats du bois qui devenait brûlant, elle comprenait que les flammes attaquaient le plafond et que l'étage allait s'écrouler.

Soudain lui apparut au loin une masse informe qui roulait dans les champs. Un espoir brusque l'étreignit. Les paroles de M. de la Roche-Tesson lui revinrent à l'esprit, précises et réconfortantes. Elle cria à ceux qui étaient près d'elle, penchés sur l'escalier :

— Ce sont les lances de monseigneur de Dammartin, courage!

Et tous, ranimés par cet espoir, tentèrent de descendre, mais ils durent remonter en toute hâte.

Jeanne, comprenant que, si une chance de salut subsistait, elle était en haut et non en bas, s'engagea dans l'escalier de pierre qui menait au donjon.

Elle n'en avait pas franchi trois marches qu'un fracas terrifiant l'assourdit et qu'une lueur aveuglante lui brûla les yeux, pendant qu'un nuage de fumée et de poussière l'enveloppait.

Un long cri d'angoisse la pénétra jusqu'au cœur, et, dans une vision trouble, elle vit les quatre compagnons d'armes qui lui restaient happés par les flammes et disparaître. Chancelant à chaque marche, elle continua pourtant de monter, soutenue par l'instinct de la conservation et la volonté farouche de résister encore. Elle monta juqu'aux créneaux et l'air de la nuit, en lui fouettant le visage, la ranima. Elle se pencha sur la pierre qui gardait les flaques d'eau qu'y avait laissées la pluie d'orage et elle s'y baigna longuement le visage. Puis ayant repris un peu de calme, elle se pencha hors des créneaux et regarda ce qui se passait au pied de la tour.

Des Bourguignons, l'arc tendu, attendaient avec de gros rires, la sortie de nouveaux assiégés. Ils formaient un demi-cercle et la flamme à présent mourante de l'incendie décorait de reflets rouges et cuivrés leurs armures et leurs visages. Un peu en retrait, elle aperçut dans l'ombre le groupe que formaient Robert Cottereau, le comte du Lau et l'écuyer de ce dernier, tenant toujours le pennon de commandement.

Elle resta ainsi un grand moment à les contempler, puis

elle se baissa, comme elle l'avait fait l'avant-veille quand le héraut Toison d'Or était venu sommer la ville de se rendre. Elle ramassa l'arc, le même, et prit la dernière flèche qui restait dans un carquois abandonné. Elle banda l'arme avec un soin particulier et visa le chef à la plume blanche. Ses yeux habitués à l'obscurité fixèrent longuement le but avant de lâcher la flèche. Enfin, un léger sifflement retentit et la mince baguette à pointe d'acier glissa dans l'ombre. A cet instant précis Robert Cottereau se déplaça légèrement et son écuyer, qui venait de faire un pas pour le suivre, reçut la flèche en plein visage. La pointe acérée lui creva l'œil droit et pénétra jusqu'au cerveau.

Sans cri, sans un soupir, il roula à terre.

Au bruit que fit l'armure en heurtant rudement le sol, Robert Cottereau se retourna. Une exclamation étouffée lui échappa à la vue de ce serviteur qu'il aimait et qui déjà ne bougeait plus. Il se pencha sur lui et vit la flèche. Il leva les yeux vers les créneaux de la tour et dans la nuit il aperçut une forme penchée.

Une malédiction lui échappa. D'un geste violent, il arracha son gantelet d'acier, et de sa main droite nue, tendue vers le ciel, il jura d'étrangler de ses doigts celui qui venait de tuer son écuyer.

Derrière lui, le comte du Lau cria avec son éternel et mauvais sourire :

— Que notre Seigneur Dieu vous soit en aide, messire, pour une aussi juste besogne!

Mais, sans lui répondre, Robert Cottereau avait baissé son heaume, saisi son bouclier et son épée, et le comte du Lau suivit avec une joie singulière la marche de sa haute silhouette qui traversait les rangs pressés des soldats et pénétrait au milieu des cris dans le trou béant et flamboyant que formait à présent la porte de la tour.

Il traversa la fumée et les dernières flammes, enjambant lourdement des cadavres dont quelques-uns achevaient de se calciner, des débris brasillants de poutres et de bahuts. Il respirait bruyamment et une sueur abondante ruisselait en longs ruisseaux sur sa chair brûlante.

Parvenu au bas de l'escalier de pierre, il dut s'appuyer

au mur, car il suffoquait. Il promit alors à Notre-Dame-de-Liesse un tabernacle d'or pur s'il pouvait vivre et châtier le meurtrier de son ami. Il lui parut aussitôt que sa respiration devenait meilleure.

Ses prunelles striées de rouge fixaient le palier à demi écroulé du premier étage et, tout chancelant, il commença de gravir les marches de pierre. Parvenu au haut, il s'approcha d'une meurtrière et offrit à la fraîcheur de la nuit son visage.

Il poussa un profond soupir et, la tête remplie de bourdonnements, pleine encore des rumeurs du rude combat qu'il avait livré depuis le matin au rempart proche de la porte de Bresles, il reprit son ascension.

Il avançait maintenant avec plus de force.

Le bouclier levé, protégeant sa tête, l'épée nue à la main, il montait marche à marche.

La fumée l'environna de nouveau. Il abaissa son bouclier pour voir devant lui, mais il le ramena aussitôt devant son visage. A travers le nuage roux et épais qui l'enveloppait, il venait d'apercevoir l'ennemi qui le guettait. Comme un éclair, deux yeux perçants l'avaient fixé et il avait vaguement perçu un geste menaçant.

Loin de l'arrêter, cette vision l'exaspéra et il se rua à l'assaut.

Jeanne qui l'attendait fit tournoyer sur sa tête un lourd escabeau de chêne et à toute volée elle le lui jeta. Le bouclier sonna sous le choc, et Robert Cottereau chancela. Elle crut qu'il allait s'écrouler; il se raffermit pourtant, et plus lourdement, mais avec une volonté plus intacte, il recommença de monter.

Jeanne en croyait à peine ses yeux. Elle ne pouvait admettre qu'elle ne l'eût pas tué, et comme il appelait, elle s'enfuit vers la plate-forme. Elle montait haletante et enfiévrée, les cheveux épars, les yeux pleins d'ombre et d'éclairs.

Parvenue au dernier coude que faisait l'escalier, elle se retourna. Elle ne le vit point, mais elle entendait le choc monotone de ses poulaines d'acier sur la pierre. Alors elle leva la tête. Au-dessus d'elle un grand carré de ciel plein d'étoiles brillait. Elle aussi se recommanda à Notre-Dame, mais sa prière alla vers celle d'Embrun qui protégeait son

parrain et le royaume. Elle lui promit autant de fleurs qu'en pouvaient contenir trois fois l'an les jardins de l'évêque, puis elle ramassa la hache qui gisait à terre, acheva d'arriver à la plate-forme, s'arc-bouta à l'entrée et, l'arme haute, dominant l'escalier, ce qui lui donnait un avantage certain, elle attendit l'ennemi. Celui-ci débouchait à son tour des dernières marches.

Il en monta encore deux et fut brusquement arrêté par une chose diabolique qui bondit de l'embrasure d'une fenêtre et sauta sur lui. Une morsure profonde à la main qu'il avait nue lui fit lâcher son épée et pousser un hurlement de douleur. Il baissa la tête et vit une horrible vieille accrochée à son bras comme une chienne après un os.

Il s'en débarrassa d'un coup sec appliqué par son bouclier. La vieille leva alors ses yeux sans cils vers lui et une expression inattendue et soudaine de douceur envahit sa face et la rendit humaine.

Les lèvres habituées aux injures se firent douces pour murmurer « Jésus! », mais lui, de sa poulaine d'acier, la poussa dans le vide et dame Puche disparut en tournoyant, les bras étendus, comme une chauve-souris blessée à mort.

Alors, il secoua sa main qui arrosa les dalles d'une pluie rouge, il ramassa son épée et reprit son ascension.

Le premier choc de la hache qui sonna clair sur le bronze de son bouclier, lui apprit qu'il était arrivé, le premier choc et une bouffée d'air frais qui lui arrivait d'en haut.

Aussitôt il démasqua son épée et en porta un coup devant lui. Ce fut si net, si rapide, si précis, que Jeanne ne put l'éviter et fut atteinte au cou. Robert comprit au bruit de la hache qui tombait à terre et à la résistance que la chair opposait à l'épée, qu'il était le vainqueur de ce combat singulier. Pour ne pas manquer à son serment et étrangler de ses mains l'adversaire à sa merci, il rejeta loin de lui l'épée et le bouclier, puis il se précipita sur Jeanne et la prit à la gorge.

Quand il vit dans ses mains rouges de sang le visage de celle qu'il aimait plus que sa vie, il ne parut pas en éprouver une surprise extrême. Il était encore bouillant du combat, ivre de fumée, de fatigue, de la chaleur épuisante de l'orage.

Son cerveau était vide, ses pensées en fuite, son âme assoupie.

Une seule chose fixa ses regards et les retint : les lèvres de la jeune fille. Elles lui apparurent fraîches, douces et parfumées. Alors, brusquement, il se pencha vers elle et s'y désaltéra d'un baiser qui ne finissait plus.

Mais Jeanne revenait à elle. Il vit s'ouvrir ses yeux, pleins d'épouvante et d'émoi. Un frisson le secoua.

A ce moment, une main posée sur son épaule lui fit tourner légèrement la tête. Il reconnut le comte du Lau. Celui-ci lui dit avec un faux respect :

— Il faut me remettre la prisonnière, messire, la meurtrière du héraut Toison d'Or. C'est l'ordre de monseigneur le duc!

Robert posa Jeanne à terre, et, redressant sa haute taille, il prit son épée. A voix presque basse, quoique d'une rudesse terrible, il dit :

— Pour ce mot, vous allez mourir, messire!

Le comte du Lau pâlit un peu et recula d'un pas. Mais Robert se ruait sur lui et les deux hommes, pareils à des gladiateurs, combattirent avec une volonté farouche qui faisait sonner le fer de leurs armures et retentir, accompagnés de grands « Han! » les coups de leurs épées nues.

Ils allaient d'un bout à l'autre de la plate-forme, frôlant Jeanne qui faisait de vains efforts pour se relever et atteindre du Lau. A un moment, le banneret tint son adversaire contre un créneau et, farouche, la jeune fille lui cria :

— Tue-le!

Mais du Lau glissa de côté et le combat reprit.

D'un coup porté à faux, Robert Cottereau brisa comme verre son épée sur la pierre.

Alors le comte du Lau poussa un cri de triomphe. Il s'élançait l'épée haute, lorsque Jeanne le saisit au pied, ce qui le fit trébucher. D'un bond Robert était sur lui. Il le traînait au bord des créneaux ébréchés par les boulets qui les avaient frappés durant la bataille. Désespérément, le comte du Lau se défendit et le combat reprit sous la forme angoissante d'une lutte corps à corps.

D'un dernier effort, Robert pourtant le maîtrisa et le lança dans le vide. Puis, sur le trou béant de l'abîme, hale-

tant, il suivit la chute tournoyante du corps. Il le vit s'écraser aux pieds d'un cavalier qui sortait de l'ombre avec une escorte innombrable. Les flammes des incendies ravivés par les hommes l'éclairaient en plein et le banneret reconnut son maître.

Il vit le duc se pencher sur le cadavre, le faire retourner et dresser, et reconnaître le comte du Lau. Il le vit brandir sa masse d'armes dans la direction de la tour et mettre lentement pied à terre. Le cœur battant, les yeux troubles, le banneret l'aperçut enfin qui pénétrait dans le donjon.

Alors il retourna vers Jeanne. Sans dire un mot, il la prit dans ses bras, car elle avait de nouveau perdu connaissance, et il s'apprêta à descendre.

Comme il se dirigeait vers l'ouverture de l'escalier, un homme en armure surgit devant lui et lui ferma le passage.

Robert Cottereau s'arrêta net. L'armure étincelante de pierreries et d'or et le dur visage de Charles, duc de Bourgogne, le fascinaient. Il ne fit pas un mouvement pour éviter la masse d'armes que son suzerain levait sur lui. Peu à peu une réaction singulière et violente le prenait à la gorge et aux entrailles. De grosses larmes roulèrent sur ses joues et le fait était si surprenant chez cet homme brutal que le duc laissa retomber son bras sans le frapper. Alors Robert posa doucement la jeune fille et sur le sol, humblement, comme le soir de la bataille de Montlhéry, il mit un genoux à terre et, la tête basse, attendit.

Revenu de sa stupeur, le duc brandissait de nouveau sa lourde arme d'argent massif hérissée de pointes aiguës, mais l'attitude de son banneret et ses éperons d'or de chevalier qu'il tenait de sa main, à lui, Charles de Bourgogne, lui remirent en mémoire, mieux que ne l'eussent pu faire les plus émouvantes paroles, cette heure tragique où Robert avait offert sa vie pour protéger la sienne.

Leur amitié invisible aux yeux, mais chaude au cœur, manifesta aussitôt sa présence et la douceur en était telle que, pour la seconde fois, ce prince farouche abaissa son bras.

Il promena sur les deux amants ses yeux sombres et ils restèrent ainsi tous les trois pénétrés de silence, de souvenirs et de recueillement.

Une clameur les frappa au visage. Le duc brusquement se

retourna et se pencha sur la pierre. Ses yeux étincelèrent à la vue de ses troupes qui fuyaient devant l'arrivée soudaine des renforts amenés par le maréchal de Dammartin.

En hâte il se dirigea vers l'escalier et les feux que lançaient les pierres de son armure s'éteignirent dans l'ombre.

Robert Cottereau releva alors craintivement la tête et à son tour il se pencha pour voir. Il vit le duc, déjà remonté sur son palefroi, qui s'efforçait à rallier les fuyards. Immobile, au milieu du flot humain qui déferlait sur les flancs de sa monture, il paraissait être une grande statue de fer. Les feux de l'incendie allumaient à la magnificence de son armure des flammes sinistres.

Un faible cri de Jeanne rappela le banneret auprès d'elle. Lentement la jeune fille revenait à elle. Il voulut la reprendre, mais elle secoua la tête et lui demanda simplement de l'aider à se mettre debout. Soutenue par lui, elle parvint à se tenir droite contre un créneau et ils regardèrent le combat qui continuait autour de cette statue équestre et vivante, qui résistait au désastre et défiait la mort.

Ils dominaient la tuerie, isolés en plein ciel, et ils n'éprouvaient plus ni haine, ni fureur, ni désir. Seulement un grand allégement de tout, l'impression d'être d'un monde meilleur et pourtant plus humain. En bas, c'était le tumulte et la mort. En haut, le calme et la paix des étoiles.

Robert Cottereau regarda le beau visage maintenant empreint de calme et de sérénité qui frôlait son épaule. Il le reprit dans ses mains encore saignantes, chaudes et agitées de tremblements, et, oubliant ce qui s'accomplissait à leurs pieds, il y posa ses lèvres, les yeux perdus dans le ciel.

XIII

Bien des années s'étaient écoulées depuis la victoire de Beauvais. Charles le Téméraire, après des fortunes diverses, avait vu peu à peu l'écroulement de son rêve et, le 30 décembre 1476, il avait trouvé sous les murs de Nancy une mort misérable. La plupart de ses alliés, parmi lesquels le duc de Nemours, le comte d'Armagnac et le connétable de Saint-Pol, avaient péri sur l'échafaud.

Par un beau soir de juin, pareil à celui où il racontait au clerc ribaud les amours de Jeanne Fouquet et de Robert Cottereau, le vieillard, devenu tout à fait aveugle, assis sur une pierre tapissée de mousse, devant une chaumière, proche Plessis-les-Tours, chantait une fois de plus les deux héros. Avec le temps son roman prenait de la saveur et s'enrichissait de détails invraisemblables, mais merveilleux. Il payait ainsi l'écuelle de soupe aux fèves qu'on lui avait remise pour son repas du soir.

Quelques jeunes filles, retour des champs, l'écoutaient, attentives, et la présence troublante de l'amour leur apportait des parfums et des espoirs nouveaux. Il se tut, car il achevait le récit du siège, et son souffle devenait pénible avec l'âge. De plus, l'angélus couvrait sa voix. La cloche égrenait dans le ciel rose et bleu ses notes légères. Un trou peau de brebis le frôla, et ses mains tremblantes retinrent quelques minutes un agneau, s'amusant à jouer dans sa laine.

Un vent frais agitait les panaches touffus des arbres, qui formaient autour du château un rideau mouvant.

Le monarque agonisait derrière ses murailles, ses grilles et sa garde écossaise. Les bonnes gens affirmaient pourtant que saint François de Paule, récemment arrivé de Rome, répondait de la vie du roi, mais personne, hormis son médecin Coictier et le saint Ermite, ne l'approchait plus.

Le vieillard, saisi par le calme du soir, se taisait malgré le silence revenu avec la fin de l'angélus. Mais une jeune fille, impatiente de savoir la fin de l'aventure, le mariage probable et l'amour vainqueur, lui demanda :

— Qu'advint-il d'eux après le siège?

Le vieillard sourit faiblement et, de sa voix chantante, il reprit :

Quand un courrier envoyé par le comte de Dammartin, grand maître d'hôtel de France, vint annoncer au roi le désastre que le duc de Bourgogne venait de subir devant les murs de Beauvais, le bon sire jouait aux échecs. Il était installé depuis peu à Pontoise et occupait ses soirées à son jeu favori. Olivier était son partenaire. Ils jouaient tous les deux dans une salle exiguë située au troisième étage d'une tour, et qui avait vue sur la campagne. Le jour y demeurait tard, ce qui

leur permettait de suivre le jeu sans l'aide de chandelles ou de torches. Un grand mâtin à poil ras était assis contre les jambes du roi, qui parfois promenait ses doigts maigres sur les oreilles de l'animal, lequel grognait de plaisir. Deux dogues blancs tachés de noir, couchés aux pieds de la table, dormaient.

Le roi s'arrêta de jouer pour entendre commodément le récit que lui fit le courrier. Il ne prononça pas un mot, lui qui cependant parlait souvent et beaucoup. Ses yeux vifs ne quittaient pas le narrateur, et il ne sourcilla point quand il fut question de sa filleule.

Dès que l'homme eut fini de parler, il chargea Olivier de l'accompagner lui-même et de veiller à ce qu'on le fournît abondamment de viande, de vin et d'écus d'or. Puis il s'appuya au dossier de son fauteuil et indiqua d'un signe aux deux hommes qu'ils eussent à quitter la salle.

Le soleil couchant passant à travers le vitrail semait les dalles de violettes et de roses. Un angélus s'envola dans l'air calme du soir, et les pas des archers sonnèrent sur le chemin de ronde. Le mâtin à poil ras se mit à bâiller, ouvrant largement la gueule et la refermant avec un gémissement. Le roi, immobile, fixait l'échiquier d'un air songeur.

La victoire de Beauvais lui causait une joie profonde qui brillait au fond de ses yeux gris. Et peu à peu, lui faisant face, la figure du Téméraire se dressa sur le siège laissé vide. Une carte du royaume se dessinait sur l'échiquier et les pièces d'ivoire la couvraient, pareilles à des seigneurs traînant des armées dans leur ombre.

Déjà, comme à Péronne, le fantôme du duc étendait une main largement ouverte, mais Louis se saisit du roi d'ivoire et la vision du Téméraire s'évanouit. Il se mit à contempler longuement la figurine qu'il tenait au bout de son bras et la vit sans surprises prendre son visage à lui, Louis de Valois, onzième du nom. Alors, d'un revers de main, il renversa les pièces posées sur l'échiquier et les envoya rouler. Quelques-unes atteignirent les dogues, qui les accueillirent en grognant. Puis, au cœur de la place ainsi libérée il posa le roi d'ivoire et, comme à l'abbaye de Saint-Thierry, la nuit du sacre de Reims, il se mit à rire tout son content.

***

Il riait encore un mois après, à Plessis-les-Tours, en contant cette histoire d'échecs à son conseiller Olivier et à son médecin Coictier. C'était un jour de fête, car on venait d'y célébrer les noces de Jeanne Fouquet et du banneret de Bourgogne.

Monseigneur l'archevêque de Tours était venu tout exprès bénir les jeunes gens sous le porche de la chapelle. Le roi, d'humeur joyeuse, s'était plu à deviser et plaisanter sur le bonheur du nouveau ménage. Comme, la cérémonie finie, les mariés s'avançaient parmi la foule des invités, lui, la tête haute, les yeux brillants, le visage épanoui, elle, tenant son mari par le bras et doucement inclinée sur son épaule, le bon sire avait dit à voix assez haute pour être entendu de tous :

— Et voilà, compères, la véritable annexion de la Bourgogne!

Ce dont les hommes se mirent à rire et quelques femmes à rougir ou à faire semblant.

Le sombre château s'était paré de tapisseries, de fleurs et de costumes bariolés, tandis que les champs et le ciel s'étaient ornés de verdure et de lumière. On avait dansé dans la cour, dans les salles, dans les galeries et jusque sur l'escalier. Et maintenant que les invités s'étaient retirés, il ne restait plus que l'odeur du feuillage qui flottait dans l'air avec l'arome des vins de France, particulièrement de Touraine et d'Anjou.

Comme le roi achevait de conter l'histoire de l'échiquier à ses compères, le cortège des mariés déboucha dans la cour du château et se dirigea vers lui.

Portant sa blanche robe avec beaucoup de grâce et un peu de majesté (car elle n'était plus gracile comme à seize ans), Jeanne marchait en tête, ayant Robert à son côté. Les familiers du bon sire et quelques serviteurs les suivaient. Deux de ces derniers portaient une épaule de mouton, six flacons de vin et un gros pain rond de ménage. Ils venaient, selon la coutume, porter au roi l'offrande du vassal à son suzerain.

Toutefois, la jeune femme avait joint aux mets d'usage un cadeau personnel. C'était un plat d'or ciselé, guilloché,

fouillé par le burin et les pointes de maître Hesselin. Elle le portait à deux mains, bien gravement.

Sur un signe du roi, Olivier prit des mains des serviteurs le mouton, le vin et le pain. Il faisait mine de se saisir aussi du plat, lorsque le roi l'arrêta :

— Que nul ne touche à ce plat d'or! Il est fragile et porte la plus douce chose qui soit au monde et la plus belle. Nul autre qu'une femme ou un roi n'est digne d'y porter la main.

Chacun regardait ébahi et écarquillant les yeux, mais le plat était vide. Pourtant le bon sire continuait :

— Notre bonne Dame du ciel a montré son amour au royaume en lui envoyant la sage et vaillante Pucelle qui, sur l'ordre du bienheureux saint Michel, vint offrir à mon défunt et vénéré père son grand cœur et sa bannière redoutable. Elle bouta les Anglais hors de France. Et toi, ma filleule bien-aimée, elle te permit d'attendrir les loups moins féroces que mes ennemis, après la mort héroïque de ton oncle vénéré, pour n'être point navrée et pour porter à Péronne le parchemin qui me fut de si grand secours. Par l'entremise de sainte Angadrême, la vierge de Beauvais, elle te donna la force de repousser les soudards de Bourgogne, mais c'est aujourd'hui surtout que sa bonté éclate, aujourd'hui, ce sixième de septembre, qu'elle nous fait le plus beau don, ma mie. Tu m'apportes en ce plat d'or indigne, tout riche et beau qu'il est, de supporter pareille offrande, ce que le génie de mes capitaines, l'habileté de mes clercs, la subtile prudence de mes conseillers ne peut créer. Tu m'apportes ce qui fait durables les choses humaines, lesquelles cependant sont essentiellement caduques et périssables. Tu m'apportes la vie, celle d'aujourd'hui, celle de demain et des siècles à venir, puisque sur cette feuille d'or si bien arrondie et œuvrée, tu m'apportes, avec tes faibles mains, l'amour!

— Noël! pour notre bon sire! Noël pour les nouveaux époux! Noël pour l'amour!

Des larmes brillaient dans les yeux des femmes, que les hommes regardaient à la dérobée.

— L'amour, — reprit benoîtement le bon sire, — est le ciment qui garde les provinces à leur suzerain et rend inviolable et solide la grande œuvre des rois. Il mêle le sang de

deux familles, de deux races, et il en créé un nouveau. Ainsi seulement peut naître la race des Français de demain. L'amour, qui est si puissant et souverain, est aussi gracieux et plaisant. Il aime l'ombre des nuits, la lumière des yeux et le printemps des lilas.

Chacun s'attendrissait devant une si touchante peinture du plus grand bien que possèdent les hommes et se disait que, messire Charles d'Orléans n'étant plus de ce monde, le royaume avait encore un bien haut ménestrel, lorsqu'un cri plaintif monta des souterrains, au moment même où les ombres du crépuscule s'épaississaient au fond de la cour, accrochant aux pierres une grande tristesse.

Un long frisson parcourut le dos de tous ceux qui étaient là, sans qu'ils pussent savoir s'il était causé par l'effroi de cette plainte ou par la fraîcheur vive qui tombait soudainement du ciel.

Le bon sire parut désappointé et se tira le nez en silence, mais bientôt un sourire vint éclairer son visage soucieux et le rendre débonnaire.

— D'aucuns prétendent, — reprit-il, — que messire La Ballue dit ainsi son oraison, et le supposent bien mélancolique en quelque cage de fer! Il ne faut point meurtrir les légendes... Non, il ne le faut point.

Comme un nouveau cri s'élevait, le bon sire ajouta :

— L'amour! L'amour!... ne dit-on pas que qui aime bien, châtie de même?

Et il rit d'un bon rire. Puis, ne voyant autour de lui que visages glacés, il devint sévère à son tour et se mit à dévisager chacun d'un tel regard, qu'aussitôt celui qu'il regardait se mettait à rire de son mieux, ce qui amena une si grande abondance de grimaces, que le bon sire en recouvra toute sa bonne humeur.

Il baisa sa filleule sur les deux joues et la rendit à son banneret. Comme le bonheur leur était revenu, Robert avait arboré à son chaperon de feutre blanc brodé d'or une plume verte et frisée comme celle des beaux jours anciens. Mais cette cour leur faisait maintenant l'effet d'un puits d'ombre, instinctivement ils levèrent leur visage vers le ciel bleu, où un reste de lumière brillait à la façon d'une veilleuse.

Ensuite ils gravirent lentement, et se tenant par le bras, l'escalier qui s'enroulait autour du donjon comme une guirlande de pierre, et bientôt ils atteignirent la plate-forme crénelée.

Du fond de la cour, Louis les suivait des yeux et ne parlait plus. Il les vit qui respiraient à pleins poumons l'air de là-haut. La brise du soir passait dans leurs cheveux et les gonflait à la façon d'une auréole. Serrés l'un contre l'autre, ils regardaient cette douce campagne de France qui s'enveloppait d'ombre et de fraîcheur. Puis, Jeanne attira la tête du banneret contre la sienne et, comme au soir de Beauvais, leurs lèvres s'unirent.

Cette vue fit bien rire le roi. Joyeusement il lança une bourrade telle à Olivier qu'il l'envoya buter contre le mur.

Après quoi il les laissa tous et s'en fut prier Notre-Dame.

Il la pria longtemps, lui demandant la grandeur pour la France, la mort pour ses ennemis, et la gloire pour lui, cela bien humblement.

Le vieillard s'arrêta : la fin de son récit, hésitante et heurtée, sa voix à demi-éteinte, indiquaient sa fatigue. Il paraissait pris de faiblesse.

Alarmées, les jeunes filles se hâtèrent vers lui pour le soutenir. A leur contact, un sourire illumina son visage comme un reflet de sa lointaine jeunesse. Dans un murmure, il dit :

— Je suis bon joueur de viole, de rebec... je sais les armoiries... je conte en français et en latin...

Il s'arrêta, reprit... en latin, et balbutia encore quelques mots :

— Le roi lui demanda encore : *quæsivit etiam praecipue verteret in pejus Caroli Temerarii potentiam, qui...*

Doucement, sa tête retomba sur sa poitrine et l'âme puérile du vieil aède s'en fut, avec le jour, dans le ciel plein d'étoiles.

H. DUPUY-MAZUEL

LE

SÉJOUR DE TALLEYRAND AUX ÉTATS-UNIS

Lorsque Talleyrand fut l'hôte de la jeune Amérique, d'avril 1794 à juin 1796, il n'était pas encore la « figure de cire » à l'air sibyllin et aux yeux morts dont trois générations de diplomates devaient tenter de déchiffrer les secrets. A cette date, l'abbé désinvolte, l'adolescent évêque d'Ancien Régime avait déjà fait place en lui, cependant, à travers trois ans d'assemblées révolutionnaires et deux années d'exil, à un personnage indolent et désabusé, méprisant et cynique, théoricien sans doctrine, politique sans emploi et libertin sans joie, d'un charme incroyable dans la conversation et d'un scepticisme complet dans son jugement des hommes, ne faisant guère, çà et là, qu'à l'amitié la faveur d'un semblant d'abandon et d'élan. C'étaient des dispositions peu propres à s'adapter aux énergies et aux espoirs qui n'avaient pas cessé d'animer l'Union américaine, alors en apparent désarroi d'insécurité monétaire et de spéculation déchaînée. De fait, si l'on compare les « expériences » transatlantiques de Talleyrand à celles de ses prédécesseurs français, un Chastellux, un Brissot, ou, plus près de lui, un Volney, un La Rochefoucauld-Liancourt, on ne peut que regretter une sorte d'antipathie allant, il faut l'avouer, jusqu'à l'inintelligence. Cette méprise *de fond*, par surcroît, a pu exercer une influence fâcheuse sur toute une période de ces « relations extérieures » dont la longé-

vité ministérielle de Talleyrand lui attribua le département sous plusieurs régimes [1].

I

C'est bien à son corps défendant que ce parfait appréciateur des raffinements de l'ancien monde se mua en explorateur du nouveau continent. Installé en Angleterre depuis 1792, il épiait, de cette terre d'asile, la fin de la tourmente, et ne laissait pas de nouer déjà les intrigues qui lui permettraient de reprendre sa place dans une France moins agitée. Dès février 1793, il avait trouvé un refuge à son goût : Juniper Hall, dans le Surrey, vit renaître une vie de conversation et de société digne de la fameuse « douceur de vivre » d'antan. Là, un petit monde choisi de ci-devant et d'Anglais sympathiques pouvait se donner l'illusion des salons et des cercles parisiens : il eût fort bien convenu au brillant quadragénaire de passer quelques mois encore, avant le retour, au foyer d'une Grande-Bretagne aussi hospitalière. Mais Talleyrand avait compté sans son hôte : l'*alien bill* devient, en 1793, applicable aux émigrés français; le 28 janvier 1794, on signifie à l'ancien évêque d'Autun l'ordre de quitter le royaume dans les cinq jours : et voilà bousculés tous les plans. « Dans ma dernière lettre, écrit-il (sans date) à madame de Staël, je vous ai mandé que rien ne pouvait m'engager à prendre le parti d'aller en Amérique; je n'avais pas prévu et il m'était impossible de prévoir que je recevrais un ordre du roi qui m'obligerait de quitter le royaume... J'ai pris mon parti : j'ai retenu une place sur un bâtiment américain et je m'embarque samedi... L'Amérique est un asile aussi bon que tout autre; quand on fait son cours d'idées politiques, c'est un pays à voir... Samedi nous couchons à bord... »

Nous, c'est, avec ce voyageur malgré lui, son ami Beaumetz, qui projette pour son compte de s'installer, comme tant d'émigrés français, en plein pays américain : compagnon dont

1. *Mémoires* de Talleyrand, de madame de la Tour du Pin, de madame de Genlis; *G. Washington* et *Hamilton Papers* à la Bibliothèque du Congrès à Washington; *Revue d'histoire diplomatique*, 1889 et 1890 : ouvrages de MM. G. Pallain et B. de Lacombe; *Journal* de Th. Cazenove et *Quatre Siècles* d'A. de Cazenove, etc.

Talleyrand nous dit qu'il était « bien peu de chose pour son cœur... absolument taillé en maître des requêtes... de la facilité pour parler, rien de bien arrêté dans l'esprit, s'échauffant pour l'avis qu'il va quitter. » Et c'est aussi, sans doute, le fidèle domestique Courtiade, qui passe pour avoir partagé, fortunes et revers, presque toute la vie de son maître : petit groupe qui, après quelques accrocs au départ, fait sans encombre à la fin de l'hiver 1794 une traversée de trente-huit jours.

A peine arrivé sur les côtes du Nouveau Monde, Talleyrand faillit, du reste, virer de bord aussitôt. « En montant sur le pont, j'aperçus en même temps et le pilote qui venait nous faire remonter la Delaware, et un vaisseau qui quittait les caps. Je demandai au pilote quelle était la destination du bâtiment que je voyais. Il me dit qu'il faisait voile pour Calcutta. J'envoyai sur-le-champ au capitaine de ce navire une barque, pour lui faire demander s'il voulait prendre encore un passager. La destination du bâtiment m'importait peu; le voyage devait être long, et ce que je voulais, c'était ne pas quitter la mer. Le nombre des passagers se trouvant complet, il fallut me laisser conduire à Philadelphie. J'y arrivai plein de répugnance pour les nouveautés qui, généralement, intéressent les voyageurs... »

A-t-on jamais découvert l'Amérique de plus mauvaise grâce? Après s'être laissé embarquer par la fatalité, n'est-ce pas insinuer que l'on s'en remettait à Sa Majesté le hasard du soin de décider le prochain avenir? Même si le témoignage des *Mémoires de Talleyrand* n'a pas une valeur absolue, cet épisode indique un fort médiocre entrain chez le voyageur. L'Océan avait plu à Talleyrand — beaucoup mieux, laisse-t-il entendre, que la société de son compagnon de voyage — par l'atonie lénifiante et le calme de cinq semaines de lente navigation; ce grand désabusé s'attend sans doute, au contraire, à ne plus trouver aucune commune mesure entre son humeur et les nouveautés américaines. Premier ennui : il est malade huit jours à l'arrivée et assez mal en point ensuite.

La ville de Philadelphie n'était peut-être pas la mieux faite pour révéler, à un tel connaisseur des subtilités et des finesses de l'Ancien Monde, les rudesses et les espoirs du Nouveau. La colonie fondée en 1682 par le quaker William Penn avait

beau compter 80 000 habitants et déployer, aux yeux de ses visiteurs, « tout le luxe de l'Europe »; l'influence d'une secte dissidente s'y faisait sentir, imposant aux allures des habitants, à la tenue extérieure des mœurs, un certain rigorisme religieux et démocratique. Avec ses demeures honnêtes et pareilles, Philadelphie devait garder, parmi ses sœurs américaines, le surnom de « cité des *homes* »; elle juxtaposait alors, aux yeux du visiteur, l'éclat d'une capitale négociante, qui avait par surcroît l'honneur d'être la résidence du gouvernement fédéral, le berceau de la déclaration de l'Indépendance et le siège du Congrès, à l'assoupissement et à la vertu un peu froide d'une persistante théocratie puritaine, où une stricte vie de famille ou de secte l'emportait sur toute apparence de société animée.

Telle l'avait vue, trois ans auparavant, Chateaubriand en quête d'exotisme, telle la verra Talleyrand — avec plus de mauvaise humeur sans doute : rien ne saurait le séduire dans ces rues parallèles et ces squares réguliers, ces étroites maisons de briques aux sages degrés de marbre blanc; le niveau uniforme des maisons, rarement brisé par de l'imprévu, ne semble pas lui promettre d'avance ces variétés de goûts et de destinées d'où peuvent naître le contraste et le heurt des esprits. Ajoutez que, pour un homme sensible par constitution à toutes les variations de l'atmosphère, les sautes extrêmes de température, de bonne heure notées ici par tous les voyageurs, vont être un nouvel élément de malaise. Talleyrand fuira chaque été la « vague » insupportable de chaleur, à laquelle s'ajoute, en particulier en 1795, la menace d'une épidémie de fièvre jaune.

Dans un pays déconcertant pour lui, notre homme aura-t-il du moins, pour orienter ses premiers pas, un guide qui lui fasse prendre en patience son dépaysement et le tourne vers les côtés sympathiques d'une civilisation naissante? Un Talleyrand, dira-t-on, est assez clairvoyant pour savoir regarder tout seul, et pour voir juste : encore est-ce un fait bien connu que toute expérience étrangère dépassant le point de vue du touriste est conditionnée peu ou prou par les dispositions qu'on y apporte — et, presque tout autant, par celles qu'on trouve chez ses introducteurs initiaux.

Or Talleyrand connait ici Genêt, le frère de madame Campan, le ministre de France maladroit qui n'a pas cessé de faire en Amérique de la propagande jacobine, et d'aliéner ainsi les sympathies américaines pour notre Révolution : son arrivée dans la ville officielle des États-Unis coïncide à peu près avec la mesure qui désavoue enfin cet indiscret diplomate et lui donne un successeur dans la représentation extérieure de la France : Talleyrand banni n'aura pas eu la maladresse de fréquenter beaucoup, ni de consulter, un médiocre (qui lui devra d'ailleurs, plus tard, sa rentrée en grâce). Son principal conseiller sera un homme dont il nous dira quelques mots dans ses *Mémoires*. « Un Hollandais que j'avais connu à Paris, M. Cazenove, homme d'un esprit assez éclairé, mais lent et timide, d'un caractère fort insouciant... ne me pressait pour rien, et, lui-même, s'intéressait à peu de chose » : c'est en ces quelques lignes désinvoltes que nous est présenté le galant homme dont le nouveau venu fut loin de dédaigner les premiers avis, dont on peut croire qu'il a suivi fort docilement les indications. Son aîné de quinze ans, Théophile Cazenove appartenait à la branche hollandaise d'une famille réfugiée. Ruiné par des affaires malheureuses, il s'était installé aux États-Unis, en 1790, comme mandataire de financiers néerlandais qui avaient des intérêts dans le pays : deux ans plus tard, la spéculation sur les terrains étant à l'ordre du jour, il devenait le premier agent général de la *Holland Land Company* qu'il contribuait à fonder, et l'un des actionnaires de la *Pennsylvania Population Company*; après deux autres années, il se faisait naturaliser Américain. Parfaitement intègre en affaires, désireux d'ailleurs de profiter avant tout des commodités de spéculations qui s'offraient à lui, très bon vivant et fort hospitalier, mais amené à ne voir que le côté rétrograde de toutes choses, favorable par exemple à la « superstition pour le peuple » et aux armées permanentes pour maintenir l'ordre, hostile par principe à l'émancipation des nègres, il semblait peu fait pour laisser entrevoir, à l'hôte imprévu qui lui venait d'Europe, les principes de progrès et de liberté qui n'étaient pas éteints au cœur de la jeune Confédération. Il est permis de regretter que Talleyrand n'ait pas plutôt retrouvé, dans l'intimité de ses premières relations,

un des hommes représentatifs du vieil idéal qui avait déterminé l'affranchissement des Insurgents, puritains de Boston ou politiques pénétrés, à la manière de Jefferson, des idées mêmes du XVIIIe siècle français.

II

Il semble bien au contraire que Talleyrand dut traîner avec lui, tout le temps de son séjour, la piqûre d'une mortification — de la mortification la plus cruelle que pût ressentir un homme comme lui, rejeton d'une des plus illustres familles de la vieille France, personnage en vue des grands événements récents. Notre émigré a bien trouvé accès auprès du colonel Hamilton, secrétaire du Trésor; il cause avec lui douanes et libre-échange, marchés mondiaux et voies de communication. Mais il s'était muni, au moment même de son départ d'Angleterre, d'une pressante lettre de recommandation pour le général Washington : le soldat de la libération, devenu président de la Confédération, restait pour un Français la grande figure représentative de la nouvelle nation. Le marquis de Landsdowne, l'un des chefs de l'opposition libérale anglaise, avait eu soin de donner à Talleyrand, qu'il savait apprécier, un mot très personnel d'introduction qui, remis à Washington par l'entremise de Hamilton, allait rester sans effet [1].

La lettre de Landsdowne à Washington se trouve aujourd'hui classée à la Bibliothèque du Congrès; comme il s'agit là d'un point mal éclairci de la biographie de Talleyrand, on nous excusera de donner une traduction *in extenso* de cette lettre :

Monsieur.

M. Taillerand Perigord, ancien évêque d'Autun en France, me fait le grand honneur de supposer qu'une lettre de moi pourrait le servir auprès de vous. Je suis trop flatté de cette supposition pour décliner de prendre cette liberté, mais j'ai pour cela une raison plus impé-

1. Par un biais habile, les *Mémoires* esquivent le nom de Washington sans reconnaître qu'il y a eu de sa part une fin de non recevoir : « Je profitai des deux hivers que je passai, soit à Philadelphie, soit à New-York, pour voir les principaux personnages dont la révolution d'Amérique a placé les noms dans l'histoire, et particulièrement le général Hamilton... »

rieuse, c'est la justice à rendre à un homme fort honorable qui souffre de bien des persécutions combinées. M. Taillerand est l'aîné d'une des premières familles de France, il a été destiné à l'Eglise à cause d'une infirmité accidentelle survenue, à sa naissance; il serait parvenu au sommet des honneurs et des charges, s'il n'avait sacrifié son ambition aux principes publics : encore a-t-il gardé, à cet égard, assez de modération pour ne jamais franchir la ligne constitutionnelle, ce qui l'a exposé à la haine du parti violent qui a aujourd'hui le dessus.

Il a passé en Angleterre près de trois ans et, durant ce temps, s'est conduit, à ma connaissance, de la façon publique et privée la plus strictement convenable : de sorte qu'il n'a pas donné la moindre cause d'hostilité; il est aujourd'hui exilé d'ici, en raison du désir pressant et répété de certaines Cours qui sont sous l'influence d'ecclésiastiques français et ne peuvent pardonner absolument, chez un évêque, le désir de promouvoir la complète liberté des cultes, que M. Taillerand a toujours professée. Dans la situation actuelle de l'Europe, il lui est impossible de chercher un asile ailleurs que dans votre pays, qui a le bonheur de maintenir sa paix et sa félicité sous vos auspices — asile vers lequel nous pouvons être tous obligés de nous tourner, à notre tour, si l'on ne met pas promptement des bornes aux ouragans hostiles d'anarchie et de despotisme qui menacent l'Europe de la désolation, M. Taillerand est accompagné d'un autre Constituant, M. Beaumetz, homme distingué par sa probité, son courage et son désir de s'instruire.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse vénération,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

LANDSDOWNE

Londres, 2 mars 1794.

La réponse de Washington a été publiée dans la *Correspondance* du général-président; il s'adresse d'abord à son collaborateur Hamilton, qui s'était fait l'intermédiaire et le protecteur apparent du noble exilé :

6 mai 1794.

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre d'hier relative à la demande de M. Talleyrand de Perigord, je n'hésite pas à déclarer que je trouve difficile, au sujet de personnes de la condition où se trouve ce monsieur — les émigrés — de tomber sur une ligne de conduite qui satisfasse mon propre esprit; ou, plus exactement, qui soit parfaitement acceptable en faisant éviter, d'une part, l'apparence d'une incivilité, d'autre part des conséquences politiques désagréables.

Je vois très bien que, si ces personnages sont admis dans un lieu officiel, le ministre de France n'y paraîtra plus. Ses visites sont bien

moins fréquentes qu'elles n'étaient; et un incident qui s'est passé mardi dernier, et que je vous dirai à votre prochaine visite, ne laisse aucun doute sur sa cause.

Déroger à une ligne de conduite usuelle, en admettant ces personnages dans le privé, serait, je crois, un procédé plus manifeste encore que leur réception en public. Aussi est-il devenu expédient, à mon sens, d'adopter (non seulement pour la conduite du Président, mais pour les membres du pouvoir exécutif aussi) des principes qui permettent d'éviter toute conséquence fâcheuse, et qui soient uniformément observés.

Ce que devraient être ces principes, demande un examen attentif. Mon désir est d'accord avec mon devoir de fonctionnaire de la République : éviter à l'égard des puissances avec lesquelles nous sommes en relations d'amitié toute offense résultant de notre conduite, à l'égard de leurs citoyens proscrits, qui serait désagréable à ces puissances : en même temps ces émigrés, si ce sont d'honnêtes gens, doivent comprendre qu'ils ont droit à tous les avantages de nos lois; quant au reste, tout dépendra pour eux de leur propre conduite, ainsi que de l'accueil des simples particuliers, moins tenus par des considérations politiques que ne doivent l'être les membres du gouvernement.

Tout à vous,

GÉNÉRAL WASHINGTON

Un peu plus tard, le Président s'excusait aussi auprès de Landsdowne du médiocre accueil réservé à son protégé; mais il croyait pouvoir ajouter : « ... On me dit d'ailleurs que la réception que Talleyrand a trouvée en général a été de nature à le dédommager — dans la mesure où l'état de notre société s'y prête — de ce qu'il a perdu en quittant l'Europe. Le temps travaillera certainement partout pour lui et pourra élever, sans doute, un homme de ses talents et de son mérite au-dessus des mécomptes temporaires qui, en un temps de Révolution, résultent des dissentiments politiques. »

On sent évidemment des réserves dans les termes dont se sert Washington. Il se savait tenu à une correction extrême vis-à-vis du judicieux Fauchet, le ministre de France qui avait succédé en février au remuant Genêt; il maintenait difficilement l'équilibre entre des forces qui risquaient d'entraîner la jeune Confédération hors d'une neutralité qu'elle avait proclamée le 22 avril 1793. A ce moment même, Washington faisait partir John Jay comme ministre extraordinaire à Londres pour demander répara-

tion de dommages causés au commerce américain : il était d'autant plus urgent d'observer la conduite la plus prudente vis-à-vis de ceux qui pouvaient être suspects d'agir secrètement pour amener une rupture de neutralité. Mais n'y a-t-il pas autre chose? La répugnance d'une nature comme celle de George Washington pour des hommes trop habiles, dont l'intrigue semblait l'élément vital, ne contribuait-elle pas à faire interdire sa porte à un maître subtil en diplomatie secrète? N'est-ce pas de lui que le représentant des États-Unis en France, Gouverneur Morris, avait écrit à Washington, dès le 4 février 1792, qu'il était de ceux qui avaient embrassé « la carrière de l'ambition pour rétablir leurs affaires »? Même Hamilton, le personnage officiel qui a pris le plus nettement son collègue français sous sa protection, ne manifestera pas une bien grande effusion en rappelant les souvenirs du séjour fait dans son voisinage, quand il recommandera, par une lettre du 25 mars 1804, au ministre français des Affaires étrangères, un de ses parents écossais prisonnier sur parole de la France en guerre.

Quoi qu'il en soit, la mortification dut être vive. C'en était une que de porter un des plus nobles noms de France, d'avoir rédigé la proclamation de l'Assemblée nationale à ses détracteurs, interprété pour le roi de France des messages d'ambassadeurs — et de se voir éconduit par le chef d'un État qui ne comptait pas vingt ans d'existence. Ne peut-on croire qu'il y eut là, s'ajoutant à d'autres raisons de malentendu, une tenace rancune de grand seigneur et d'homme politique?

Cette âme sèche éprouva cependant un vrai rafraîchissement à se sentir dans un cadre nouveau, à éprouver aussi un peu le bienfait de la simple humanité, franche et directe, que les Américains n'ont jamais mesurée aux infortunes qu'ils comprennent. « J'ai retrouvé ici, parmi les gens que je ne connaissais pas, des regards de bienveillance qu'il y avait longtemps que je n'avais rencontrés », écrit-il le 12 mai 1794; et c'est du moins l'aveu sans détour de quelque gratitude, d'un peu de joie à respirer une atmosphère accueillante et cordiale. Il y a aussi, dans les *Mémoires*, une note de Talleyrand lui-même qui fixe le souvenir de je ne sais

quel retour à la spontanéité, à une conscience plus vive de son propre moi, dûs aux conditions assez imprévues où ce grand blasé va se trouver.

S'égarer dans un grand bois où il n'y a pas de chemin, y être à cheval au milieu de la nuit, s'appeler pour être sûrs que l'on est ensemble : cela fait éprouver quelque chose que je ne saurais définir, parce qu'au moindre incident il se mêle une sorte de gaîté qui porte sur soi-même. Quand je criais : « X, êtes-vous là? » et qu'il me répondait : « Oh mon Dieu! oui, Monseigneur, j'y suis », il m'était impossible de ne pas rire de notre position. Cet : « Oh! mon Dieu! oui, » si piteux, et ce « Monseigneur » tiré de l'évêché d'Autun ne pouvaient pas ne pas me faire rire...

Comme on sent ici, sous le souvenir plaisant, l'espèce de tressaut de vie ou de saveur d'aventure dans une sensibilité affadie, que les plus grands sceptiques du XIXe siècle, un Benjamin Constant, un Disraeli, un Lassalle, ont demandé au jeu et à la vie politique! Talleyrand la cherchera plus tard, cette secousse qui fait sortir de soi-même ou qui y fait vivement rentrer, qui redonne de la réalité au sens de l'existence, autour des tapis verts des Congrès, dans la lutte des silences diplomatiques et des formules enveloppées qui s'affrontent. Pour l'instant, il va en être redevable, et malgré lui reconnaissant, à des impressions neuves qui ne pouvaient manquer d'affecter une âme aride, mais ouverte. Les aspects de la nature intacte où il lui est aisé de pénétrer, pour peu qu'il s'éloigne de Philadelphie, ne l'ont pas laissé indifférent. Ne lui demandons pas, assurément, la somptueuse musique où déjà Chateaubriand orchestre des notations semblables; mais, pour être moins lyriques, ses impressions n'en sont pas moins sincères dans le *vaste* des forêts américaines :

J'étais frappé d'étonnement; à moins de cinquante lieues de la capitale je ne vis plus de traces de la main des hommes; je trouvai une nature toute brute et toute sauvage; des forêts aussi anciennes que le monde; des débris de plantes et d'arbres morts de vétusté, jonchant le sol qui les avait produits sans culture; d'autres croissant pour leur succéder et devant périr comme eux... Les cimes des arbres, les ondulations du terrain qui seules rompent la régularité d'espaces immenses produisent un effet singulier...

III

Mais il va de soi que Talleyrand n'est pas aux États-Unis pour aller à la chasse aux paysages, ou pour se refaire une virginité romantique. Vite, trop vite même pour son « cours d'idées politiques » qui ne s'en trouvera guère avancé, nous le voyons obsédé du désir de prendre tout de suite sa part des occasions de fortune rapide dont l'émerveille son entourage. Plongé sans délai en pleine Amérique spéculante, c'est de spéculations que va se composer l'horizon qu'il lui plaît surtout d'observer. Il voudrait avoir de vastes fonds à engager dans les opérations qu'il médite. « Il y a ici beaucoup d'argent à gagner, mais c'est pour les gens qui en ont. Si vous connaissez des gens qui aient envie de spéculer ici dans les terres, je ferai leurs affaires volontiers... Voyez un peu à cela. » Cette invite, qu'il fait à madame de Staël dès le 12 mai, il la refera le 4 août, en s'offrant à être le mandataire d'armateurs amis de Necker, d'exportateurs connus de M. de Staël en Suède ou au Danemark. « Je vous prie de mettre, à me procurer des commissions, un peu de votre activité; il serait trop bête d'être ici pour n'y pas refaire de quoi exister... et en peu de temps on peut gagner beaucoup d'argent... »

Cazenove entreprend justement, au cours de l'été 1794, une tournée dans la Pensylvanie intérieure, pour explorer les terres propices à la Holland Land C°. Des vues à peine différentes font prendre à Talleyrand et Beaumetz, accompagnés du Hollandais Huidekoper qui appartient aux mêmes organisations, le chemin des États de l'Est. Quelques étapes de la route peuvent être jalonnées : le 26 juin, on signale leur arrivée à New-York; le 4 juillet, ils regardent passer un long défilé des jacobins français qui les insultent; le 13 juillet, de cette ville, le sénateur Rufus King recommande les voyageurs à un ami de Portsmouth; le 5 août, de Waltham, à dix milles de Boston dans la direction de Concord, C. Gore écrit audit sénateur : « MM. Talleyrand et de Beaumetz sont fort estimés et ont été l'objet de grandes attentions à Boston. Ils y ont dîné chez moi, ce qui m'a permis de les présenter aux membres les plus respectables et les

plus accueillants de notre société. Ils ont passé un jour avec moi à Waltham; à leur retour du Maine, j'attends leur compagnie pour plusieurs jours dans ma retraite d'ici... »

Dans la métropole morale de la Nouvelle Angleterre, dont Talleyrand a goûté la situation, et aussi la simplicité de mœurs, il lui faut bien reconnaître qu'une Française du meilleur monde peut plaire — à condition de ne point choquer, par les manières qu'affecte trop facilement une Parisienne en voyage, l'opinion soupçonneuse d'un milieu puritain. Encore ne peut-il s'empêcher de persifler, en transmettant à madame de Staël l'écho des compliments qui concernent une amie commune, la vaillante madame de Gouvernet — la future madame de la Tour du Pin — qui avait trouvé à Boston un accueil digne de son mérite :

Madame de Gouvernet a plu extrêmement à toutes les dames de Boston, qui sont les meilleurs juges de l'Amérique. Elle parle bien la langue, elle a des manières simples et, ce qui est fort recommandable ici, elle couche toutes les nuits avec son mari; ils n'avaient qu'une chambre; prévenez de cela Mathieu et Narbonne, dites-leur bien que c'est un article essentiel pour avoir une bonne réputation dans le pays.

La randonnée de nos voyageurs dans les États de l'Est les a conduits jusqu'au fond de l'État du Maine, à Machias, près de Frenchman's Bay : soyons sûrs que ce n'a pas été du tout pour contempler la solitude, ou pour étudier les mœurs des tribus indiennes. En septembre, Talleyrand et Beaumetz vont voir, comme il convient, les rapides du Niagara. Un autre compagnon de route s'est joint pour cette excursion à nos deux Français : M. Thomas Law, personnage original, bien fait, lui aussi, pour éblouir notre gentilhomme en rupture de patrie et faire miroiter à ses yeux de ci-devant privilégié les splendeurs des aventures financières. C'est un Anglais de trente-cinq ans et de grande famille qui, frère du futur Lord Ellenborough, a été quatorze ans haut fonctionnaire des finances aux Indes, a épousé une *begum* fabuleusement riche dont il a hérité à sa mort, et cherche aux États-Unis des façons inédites et un peu excitantes de dépenser son argent : il s'y fixera et entrera plus tard dans la parenté de George Washington.

C'est ce trio assez imprévu qui, en descendant des fameuses

cataractes, ne manque pas de visiter, non loin d'Albany, la vieille amie dont le passage avait été signalé, à Boston, d'une manière si flatteuse pour ses vertus privées et sa sagesse conjugale.

Provisoirement installée, avec son mari, ses enfants et une domestique, dans une petite maison de Troy, madame de la Tour du Pin préludait avec une jolie vaillance à la vie de fermière qui devait faire d'elle, pendant quelque temps, un vrai modèle de *gentlewoman farmer*. C'est là que vint la surprendre l'ancien évêque d'Autun : demi-surprise à vrai dire, car elle savait déjà, par madame d'Hénin, que leur ami commun était venu passer « au pays de la vraie liberté » la fin de la tourmente. Laissons-lui raconter les circonstances de cette rencontre :

Un jour de la fin de septembre, j'étais dans la cour, avec une hachette à la main, occupée à couper l'os d'un gigot de mouton que je me préparais à mettre à la broche pour notre dîner. Betsey n'étant pas cuisinière, on m'avait confié le soin de la nourriture générale, dont je cherchais à m'acquitter de mon mieux, aidée par la lecture de la *Cuisinière bourgeoise*. Tout à coup, derrière moi, une grosse voix se fait entendre. Elle disait en français : « On ne peut embrocher un gigot avec plus de majesté. » Me retournant vivement, j'aperçus M. de Talleyrand et M. de Beaumetz. Arrivés de la veille à Albany, ils avaient appris par le général Schuyler[1] où nous étions. Comme M. de Talleyrand s'amusait fort de la vue de mon gigot de mouton, j'insistai pour qu'il revînt le lendemain le manger avec nous.

La joie qu'éprouvaient les émigrés à se retrouver et à mettre en commun souvenirs et impressions s'aiguisait, pour ceux-ci, de cet incomparable *je ne sais quoi* : le plaisir de retrouver, en plein pays de rude entreprise ou de civilité sans nuances, une occasion de causer, comme on pouvait causer avant 89 lorsque l' « âme du rond » était un Talleyrand-Périgord. La réunion d'Albany fut d'ailleurs attristée par la nouvelle, que l'évêque d'Autun apprend ici par les journaux, de l'exécution de sa belle-sœur : cette

1. Beau-père de Hamilton et l'un des chefs de la guerre de l'Indépendance. A Albany, où l'élément néerlandais a de bonne heure dominé, Talleyrand retrouvait chez madame Renslaër, belle-sœur du colonel Hamilton, les représentants de cette colonisation hollandaise, si importante dans l'histoire de l'État de New-York.

tristesse assombrit le soulagement éprouvé en même temps par nos proscrits, à lire dans les feuilles la certitude de la mort de Robespierre. N'importe : on s'en donne à cœur joie, d'échanger opinions et nouvelles. Compensant son aridité secrète par un sens exquis des convenances et une incomparable prestesse de l'esprit, Talleyrand retrouve en petit comité un prestige que Philadelphie ne lui permettait guère d'affirmer. « On regrettait intérieurement, dit le *Journal* de madame de la Tour du Pin, de trouver tant de raisons de ne pas l'estimer, et l'on ne pouvait s'empêcher de chasser ses mauvais souvenirs, quand on avait passé une heure à l'écouter. »

Mais les temps ne sont pas aux oisifs entretiens. Après peu de jours, Talleyrand et ses compagnons descendent à New-York sur l'Hudson, par un *sloop* qui met plus de vingt-quatre heures à faire le voyage. Le circuit d'Amérique est achevé, pour Talleyrand, avec ce retour dans les cités spéculantes. A-t-il été effleuré du désir de se refaire, lui aussi, une âme ingénue en retournant à la terre, à la culture, à la vie fermière dans un pays neuf? Il constatera plus tard, et comme avec une nuance de regret, « que Gouvernet a retrouvé le calme » au milieu des champs et dans la simple existence du cultivateur. Mais non : quoique physiocrate convaincu, il ne se sent pas fait pour le labourage et le pâturage — et pas beaucoup davantage, non plus, pour la carrière, plus mouvementée pourtant, du trappeur dans la forêt vierge, où il nous dira qu'un hasard a failli l'engager.

IV

De retour à Philadelphie pour l'hiver, notre homme a décidément les dents longues, et la spéculation lui cache tout autre ordre d'activité. On le voit qui s'intéresse un jour, avec une âpreté qui sent la convoitise, au retour fructueux d'une expédition commerciale revenant du Bengale. S'il demande un redoublement d'activité épistolaire à la bavarde Genlis, restée sa correspondante à Hambourg, il faut que ce soit *avec des noms* qui puissent servir ses projets. Il s'est assigné pour tâche de s'assurer l'indépendance, et tous les grands

desseins politiques lui sont indifférents, au regard des entreprises qui le tentent aujourd'hui. « Je ne songe guère à mes ennemis; je m'occupe de refaire de la fortune, et j'y porte toute l'activité que peut inspirer l'emploi que j'espère en faire... Ce pays-ci est une terre où les honnêtes gens peuvent prospérer, pas cependant aussi bien que les fripons, qui, comme de raison, ont beaucoup d'avantages... Vous savez quelle est la forme du gouvernement; vous savez qu'il y a de grands et immenses terrains inhabités où chacun peut acquérir une propriété à un prix qui n'a aucun rapport avec les terres d'Europe; vous connaissez la nouveauté du pays : point de capitaux et beaucoup d'ardeur pour faire fortune; point de manufactures, parce que la main-d'œuvre y est et y sera encore longtemps trop chère. Combinez tout cela, et vous savez l'Amérique mieux que la majorité des voyageurs, y compris M. de L., qui est ici faisant des notes, demandant des pièces, écrivant des observations, et plus questionneur mille fois que le voyageur *inquisitif* dont parle Sterne... »

L'allusion à La Rochefoucauld est à peine voilée : appréciation un peu dédaigneuse à l'endroit d'un compagnon d'infortune et d'exil auquel Talleyrand s'attache à présent. Arrivé à l'automne de 1794, le futur philanthrope de Liancourt apportait assurément, dans un pays qu'il devait décrire en grand détail, d'autres dispositions que son illustre ami, une curiosité plus appliquée et moins de dédains — autant de qualités que gâtaient un certain snobisme et de la pédanterie. Lui aussi confesse d'ailleurs, dans son *Voyage*, que « ce que nous appelons société n'existe pas dans la ville de Philadelphie ». Raison de plus pour tenir son esprit alerte et sa langue aiguisée en gardant un étroit contact avec les compatriotes que la destinée a confinés, comme disait Talleyrand, dans cette « arche de Noé ». La petite chambre occupée par celui-ci, à deux « blocs » de la Delaware et des quais, tout près de la Bourse, a dû retentir d'admirables joûtes d'éloquence et de malice : l'homme d'État en disponibilité avoue qu'on y cédait au plaisir de « faire de la grande politique et arranger le monde ». On prenait son dîner tout près de là, chez Th. Cazenove, installé dans la grande artère commerçante, au 276 de l'actuelle Market Street : là venaient refluer

d'eux-mêmes les remous inouïs et les indices fabuleux de la fièvre, déjà bien américaine, de la spéculation en bourse. Le soir, on allait commenter les livres récents et les nouvelles, fraîches ou vieilles, chez un brave compatriote qui venait de s'établir à Philadelphie comme libraire, au coin de l'aristocratique rue des Noyers. Moreau de Saint-Méry, éditeur et commerçant improvisé, nous a transmis le détail de ces réunions du soir, Talleyrand, qui ne soupait pas, le regardant manger son riz au lait mais faisant honneur à son madère, l'ancien évêque se vengeant d'un indiscret compatriote qui s'amusait à « le Monseigneuriser en lui donnant, de son poignet de fer, ce que les enfants appellent les manchettes », les clients du dehors hésitant à entrer dans la boutique où l'entretien menait si grand tapage, le mal qu'on avait à faire lever la séance pour de bon à d'intarissables causeurs.

Combien de fois Talleyrand arrivé jusque dans la petite cour placée au bas de mon escalier, le remontait et prolongeait la soirée. Il cédait enfin, lorsque ma femme lui disait : « Vous ferez demain le paresseux dans votre lit jusqu'à midi, tandis qu'à sept heures du matin votre ami sera forcé d'ouvrir son magasin [1]. »

Le moyen de s'arracher à ces occasions de causer, quand on retrouvait là Volney, quelque peu revenu des vastes espoirs d'autrefois, un Noailles, un Talon, Moré de Pontgibaud, Franck de la Roche, le premier associé de Saint-Méry et le fils de la célèbre femme-auteur rhénane! On pouvait maudire avec esprit la rigueur des temps et aspirer au retour dans la France lointaine, abhorrée et chérie. Çà et là s'entrouvrent les clubs où un banquier, un négociant, un homme politique invitent nos réfugiés; ils assistent à des séances de la Société philosophique : c'est sans doute le peu qu'ils ont vu du monde de la ville, qui se tient sur la réserve à leur égard. Il faut l'avouer, ils ne font pas toujours ce qu'il faut pour y être accueillis. Est-il vrai que l'évêque d'Autun commit la double imprudence de se montrer dans la ville quakeresse avec une femme au bras — et une femme de couleur encore? A-t-il demandé au métier commode de brocanteur les ressources qu'il convoitait? Un fin connaisseur des jolies choses de France

1. Moreau de Saint-Méry. *Voyage aux Etats-Unis d'Amérique*, 1793-1798, pp. S. L. Mins. (Yale historical Publications, 1913), *passim*.

n'a que trop d'occasions de surprendre alors, au débarqué, les épaves de l'art français que les bandes noires font passer au pays du dollar. En tout cas, on imagine assez de quelle amertume, de quel sentiment de révolte contre une destinée hostile devait se nourrir la méditation d'un agile esprit en exil.

L'été venu, il faut fuir à nouveau la menace tropicale et l'épidémie de fièvre jaune. Talleyrand, qui n'a pas été tenté de reprendre ses explorations et se bornera à une seconde visite à Boston, retrouve en 1795 à New-York son riche ami Thomas Law : ce nabab s'est passé la fantaisie d'une maison montée dans Broadway. New-York est alors une ville de 25 000 habitants, assez malpropre et malodorante, mais accrochée fort à l'aise sur sa presqu'île, et renommée pour un certain agrément commode de son site, de ses mœurs et de son pêle-mêle cosmopolite. Le colonel Hamilton, l'ancien secrétaire du Trésor, vient encore se joindre à tous ces Européens qu'il émerveille par son intuition des choses de l'ancien monde. Pour l'instant, il est libre de fonctions officielles et revenu très simplement à son métier d'avocat : encore un trait de démocratie réelle auquel Talleyrand ne comprend rien, ce retour volontaire d'un grand personnage à la vie privée laborieuse. D'Albany, monsieur et madame de la Tour du Pin, viennent s'offrir un séjour de repos à New-York; Grozyeulx, jadis président de la Constituante, fait sa partie dans le groupe des causeurs : car, de nouveau, la conversation est la reine de l'heure. Madame de la Tour du Pin restera émerveillée, jusque dans son âge avancé, de ces heures singulières où, sous un ciel presque tropical, des bannis incertains de leur avenir faisaient jouer les prestiges d'un talent fait surtout pour les heures de quiétude d'autrefois :

... Assis sur une terrasse, la conversation s'engageait entre eux et durait jusqu'à minuit, parfois plus tard, sous le beau ciel étoilé du 40° degré. Soit que M. Hamilton racontât les commencements de la guerre de l'Indépendance, dont les insipides mémoires de ce niais de La Fayette ont depuis affadi les détails, soit que M. Law nous parlât de son séjour dans l'Inde, de l'administration de Patna dont il avait été gouverneur, de ses éléphants et de ses palanquins, ou que mon mari élevât quelque dispute sur les absurdes théories des constituants que M. de Talleyrand sacrifiait volontiers, l'entretien ne tarissait pas...

De tous ces feux d'artifice, ne devait-il rien rester que le souvenir des gerbes scintillantes et de fusées éteintes? Ce fut, assurément, le défaut de quelques-uns des plus brillants esprits de ce temps de ne pas s'en remettre à la plume, « triste accoucheuse de l'esprit », pour fixer leur verve. Cependant Talleyrand écrivait à madame de Genlis qu'il songeait bien à rédiger quelque chose, un chapitre de ce cours de sociologie pratique dont il avait parlé à son départ, mais que c'était là « un projet insensé ». C'est pourtant de Philadelphie, le 1er février 1795, que Talleyrand adressait à lord Landsdowne, après d'autres lettres, le long rapport qui peut être considéré comme le *memento* significatif, en matière d'Amérique, du futur directeur de notre diplomatie. On a pu croire, estime Talleyrand, que la rupture des liens « de sujet à souverain » qui unissaient autrefois les États-Unis à l'Angleterre, la durable gratitude des Insurgents pour la France secourable avaient fait, de la jeune République, un pays décidément opposé à son ancienne métropole britannique. « Les discours du peuple américain, les conversations de toutes les classes, la très grande majorité des papiers publics, les actes mêmes du gouvernement américain, semblent découvrir une forte inclination pour la nation française, et pour le nom anglais une aversion qui peut à peine être contenue dans les bornes de la neutralité... »

Mais ce seraient là les conclusions hâtives d'observateurs surperficiels; il faut, quand on veut élucider les tendances profondes d'un peuple, négliger l'accessoire et aller au permanent, faire bon marché des agitations de surface et rechercher les dispositions foncières. « Toutes les habitudes de l'Américain font de lui un Anglais, et le constituent tributaire de l'Angleterre avec une force de nécessité qu'aucune déclaration ou reconnaissance de son indépendance ne saurait surmonter. » D'autre part, les notions essentielles de la vie politique aux États-Unis, l'*habeas corpus*, le jury, la tradition juridique aussi bien que les usages parlementaires, rattachent la jeune république à la vieille monarchie. Enfin, les goûts persistants de la clientèle américaine la ramènent par intérêt à l'industrie anglaise, en attendant que l'abondance des capitaux et le développement des manufactures américaines

affranchissent de cette dépendance le négoce du Nouveau-Monde.

Conclusion : « L'Amérique est toute anglaise, c'est-à-dire que l'Angleterre a encore tout avantage sur la France pour tirer des États-Unis tout le bénéfice qu'une nation peut tirer de l'existence d'une autre nation. »

Il est clair que Talleyrand estimait donner, dans ces pages vigoureuses, la plus pénétrante solution qui se pût d'un problème fort important. Ce sont, dit-il, « des observations qui sont hors de la manière de voir des voyageurs qui font la description du *dessus* d'un pays où ils passent... » Et il se flatte aussi qu' « il faut plus de temps et de réflexion que n'en emploie un voyageur ordinaire » pour discerner ainsi, sous les apparences agitées, les réalités profondes.

Ces réalités sont-elles bien les seules qu'aurait pu découvrir le futur négociateur des traités de Vienne? Les États-Unis, auxquels il tâte ainsi le pouls, de son doigt exsangue et subtil d'aristocrate blessé, ne sont-ils pas trop uniquement pour lui le pays où, comme il disait, on trouve « plus de moyens de refaire de la fortune que dans aucun autre endroit?» Ne glisse-t-il pas trop sur d'autres aspects d'une jeune civilisation, l'ardeur d'entreprise intarissable, la ténacité de la foi indépendante en religion, la simplicité d'accueil et la sympathie d'homme à homme qui y sont naturellement chez elles?

Un autre écrit qu'il est légitime d'attribuer à l'exilé est un peu postérieur. Le 26 février 1796, le *Courrier de France et des Colonies*, que publiait Moreau de Saint-Méry, donne un article anonyme qu'il est tout indiqué d'attribuer à Talleyrand[1] : celui-ci avait annoncé « deux pages assez piquantes » et dont il excusait la mauvaise écriture « parce que vos plumes ne sont pas assez fendues ». C'est le décret salutaire stipulant, en France, la dévalorisation des assignats que Talleyrand y commente d'un jugement avisé, et l'on peut dire que ses relations avec des hommes d'affaires ont porté leurs fruits : il salue cette mesure — qui ne paraît redoutable qu'aux moins clairvoyants — comme l'indice

1. R. B. Yewdale, *Un unidentified article by Talleyrand* dans *The American Historical Review* d'octobre 1922.

parmi d'autres d'un retour de son pays à l'ordre et à une situation normale. Or la nostalgie est si vive, chez cet homme qui vient de passer près de deux ans aux États-Unis, qu'une seule allusion rapide est faite, dans ces deux pages de journal, aux conditions du pays dont il est l'hôte. L'article entier s'oriente vers sa conclusion : « Une tranquillité durable... seule peut produire en France les biens qui en feraient encore un des lieux les plus délicieux à habiter, où les arts et les jouissances agréables, réunis aux douceurs de son climat, attireraient, comme autrefois, des habitants de toutes les contrées. »

Comme on sent, sous l'indifférence des simples considérations économiques, la secrète nostalgie, ce *mal du pays* que ressentaient un peu partout les émigrés! En souffraient particulièrement ceux qui risquaient cependant de trouver une France peu faite pour le déploiement de leurs brillantes qualités. « Si je reste encore un an ici, j'y meurs », avait écrit Talleyrand, en 1795, à madame de Staël. Dès la mi-novembre de cette année, il est décidé à partir au printemps suivant. Il a adressé à la Convention une supplique, qui a son effet dès le 3 septembre 1795. Rayé des listes de l'Émigration, assuré tout au moins de la sécurité personnelle, il échappera à la séduction trop pressante de l'or à gagner dans des entreprises fabuleuses. « Je devais aller moi-même aux grandes Indes sur un bâtiment que j'avais frêté, et dans la cargaison duquel plusieurs grandes maisons de Philadelphie et quelques capitalistes hollandais avaient pris un intérêt. Mon bâtiment était chargé, j'étais au moment de partir, lorsque je reçus un décret de la Convention qui m'autorisait à rentrer en France... Beaumetz fit à ma place le voyage de l'Inde. »

Était-ce pour liquider cette entreprise interrompue? Pour laisser à la patrie le temps de retrouver une stabilité plus complète encore? On peut s'étonner que l'exilé, si peu acclimaté à son pays d'asile, ait tardé à mettre à profit les possibilités légales de retour qui s'offraient à lui, d'utiliser aussi, au plus vite, les occasions de se refaire une haute situation politique dont ses amis de France lui préparaient déjà les voies. Vers le milieu d'avril 1796, monsieur et madame de la Tour du Pin trouvent encore leur ami installé à la campagne près de

New-York, chez des Français qu'il y a découverts, monsieur et madame Olive. Un moment, il songe à faire la traversée avec les aimables compatriotes qui viennent justement de liquider leur installation agricole d'Albany, d'émanciper leurs esclaves, et qui se préparent à retourner en France en laissant aux États-Unis le plus digne et le plus affectueux souvenir. « Mais quand il apprit, dit le *Journal d'une Femme de cinquante ans*, notre intention de débarquer dans un port d'Espagne, pour gagner ensuite Bordeaux, il modifia ses projets pour ne pas se trouver, même momentanément, sous la domination du roi catholique, qui aurait pu trouver, non sans raison, qu'il n'était pas un évêque assez édifiant. »

Talleyrand laisse donc partir « ces bons Gouvernet »; le 13 juin 1796, il s'embarque, pour son compte, sur un bateau danois qui faisait voile pour un port où les évêques mécréants n'étaient pas inquiétés : Hambourg, qui n'avait pas cessé d'être le refuge des « esprits animaux de l'Émigration » et qui offrait par surcroît, dès ce moment, la contrepartie européenne de la grande spéculation américaine.

V

Il est certain que tout un côté de l'Amérique naissante a laissé Talleyrand indifférent ou hostile, et que ce subtil connaisseur des hommes est resté fermé à maint trait que sa propre aridité d'âme l'empêchait d'imaginer. Le culte de l'entreprise, « l'admiration pour l'argent », la lutte assez rude pour la fortune et le succès, l'absence de vraies nuances dans la sociabilité : ces caractéristiques évidentes qu'il a trouvées « dans toute l'Amérique » ont caché d'autres dispositions à ce souple esprit. Il n'a su découvrir, ni la vigueur de la foi démocratique, dont un Lafayette, avec toute sa « niaiserie », a bien senti les pulsations, ni l'optimisme humain, parfois dégénéré en sensiblerie, qui anime des sociétés fraîchement écloses à l'espoir du bien-être, ni le secret idéal puritain de stricte moralité qui a marqué d'une imprégnation indéfinissable la tenue de toute une civilisation : ce sont là des particularités que l'Europe ne devait, avec surprise, découvrir à fond que plus tard.

Mais, à ne voir que l'époque contemporaine, on s'aperçoit assez vite par où une interprétation limitée et une attitude dédaigneuse appelaient dans ce cas des conséquences qu'on hésite à qualifier du mot le moins fait, en apparence, pour un habile entre les habiles : des maladresses.

L'interprétation des États-Unis? Talleyrand tint à la donner dès son retour en France, en développant les idées ébauchées dans ses impressions. Le 4 avril 1797, « pour payer son tribut d'académicien », il lut un *Mémoire sur les relations commerciales des Etats-Unis avec l'Angleterre* à la séance publique de l'Institut dont il avait été fait membre [1]. « Mémoire excellent », déclare le *Moniteur universel*, et il a raison. Ce discours renfermait, sur les dispositions pratiques d'un peuple « dépassionné », des remarques fort justes. Le passage, particulièrement applaudi, qui décrivait deux types d'Américains, le bûcheron et le pêcheur, annonçait, à sa manière, les portraits sociaux de l'école de Le Play. « Le bûcheron américain ne s'intéresse à rien; toute idée sensible est loin de lui... il n'a de souvenirs à placer nulle part : c'est la quantité de coups qu'il faut qu'il donne pour abattre un arbre qui est son unique idée. » Quant aux pêcheurs, « c'est la mer qui leur donne leur nourriture; aussi, quelques morues de plus ou de moins déterminent leur patrie... » Si l'*efficiency* des activités américaines, la question maîtresse du « rendement » se trouvaient ainsi posées, n'y avait-il pas erreur et maladresse à ne pas indiquer, chez le peuple qui s'était séparé d'une métropole tyrannique, et qui sentait diverger irrémédiablement son avenir de celui des monarchies européennes, quelque chose qui dépassait à vrai dire le strict matérialisme? Un peu plus tard, en 1800, Talleyrand dira à Bonaparte, ignorant de l'Amérique autant que d'une bonne partie de l'Europe, que le peuple des États-Unis « est aujourd'hui le peuple le plus sage et le plus heureux de la terre » : mais il entend par là une sagesse, une félicité un peu « hollandaises », c'est-à-dire déterminées par l'unique souci mercantile, par l'abandon de tout point d'honneur national et par une parfaite indifférence à de fortes convictions religieuses.

1. Cette lecture a fait l'objet de la première partie de la communication de M. Lacour-Gayet à la séance de l'Institut, le 26 octobre 1922.

Déguisés ainsi en « bons calculateurs », et c'est tout, par le ministre des relations extérieures, les Américains n'ont-ils pas, à cette époque, détourné de notre pays certaines bonnes volontés qu'une perception plus nuancée aurait pu manier à notre profit? Talleyrand raconte que, dans sa jeunesse, il avait été excédé, au moment de l'enthousiasme français pour l'Indépendance américaine, par le refrain de ces années-là : « Que serions-nous sans l'Amérique? » De cette exaspération, des mécomptes accumulés pendant ses deux années de séjour outre-mer, il prendra sa revanche avec usure. John Adams, devenu président de la Confédération, estimait toujours que « la France et l'Amérique sont des alliées naturelles » : il envoie à Paris, en mission, trois sénateurs qui se présentent le 8 octobre 1797 au ministre pour régler les affaires pendantes : peu de mois ne sont pas écoulés, que le gouvernement américain, à tous ses degrés, est édifié sur les procédés du haut personnage qui tient désormais les fils de notre diplomatie. Jefferson mentionne le 12 avril 1798 « la corruption bien connue de son caractère »; Washington parle le 18 octobre de « son effronterie, de sa duplicité et de sa prétendue adresse diplomatique »; le 3 mars 1799, il est persuadé « que M. Talleyrand joue le même jeu perfide et en dessous qu'il avait pratiqué l'année précédente avec nos envoyés ». A la fin du siècle, les deux pays sont virtuellement en guerre. Vénalité et double jeu : moyens favoris de la vieille diplomatie, aggravés par l'absence de cordialité spontanée du personnage lui-même, et ce sont les derniers procédés à employer vis-à-vis de ces hommes de formation puritaine, les Jay, les Curtis, les Adams, qu'un effet très naturel des choses portait à la direction des affaires étrangères de leur pays; habiletés opportunes vis-à-vis des vieilles Cours, triomphales en face d'un Metternich et d'un Gentz, assez inopérantes à l'égard des représentants d'une Nouvelle-Angleterre pour qui cette « vieille diplomatie » est un autre vestige, également haïssable, des temps féodaux. Combien mieux celui qu'Albert Sorel appelle « un des plus éclairés et des plus dignes commis » de l'ancienne France, Conrad-Alexandre Gérard, le premier négociateur que la France ait envoyé là-bas, avait mieux su réussir à Philadelphie! Talleyrand émigré avait pu voir, dans la Maison du Congrès,

son portrait peint aux frais de la Confédération; il allait se séparer de lui une fois au pouvoir, et il serait curieux qu'une entente différente des possibilités américaines ait été la cause de leur médiocre accord.

« Un des hommes du siècle qui ont eu le plus d'avenir dans l'esprit » : ce compliment que Talleyrand faisait à l'un de ses contemporains, il n'est pas aussi sûr qu'il faille en tout point le lui appliquer. Il n'est pas question de discuter le mérite d'un diplomate qui a été incomparable dans la manœuvre, la riposte et la parade, au milieu des conjonctures les plus difficiles. Mais les faibles perspectives qu'en 1805 encore il assignait à la Prusse, les conseils donnés pour engager la guerre d'Espagne, et toute son estimation du « facteur » américain dans les choses du monde, sont d'un observateur qui néglige peut-être les éléments dépassant le tangible. Faut-il, en songeant en particulier à son expérience d'outre-mer, se rappeler la sévère appréciation que Chateaubriand, ennemi-né de tous les contemporains qui offusquaient sa gloire, a prononcé sur ce rival en renommée : « Son autorité n'avait aucune valeur en matière d'avenir; il ne voyait point en avant, il ne voyait qu'en arrière »?

FERNAND BALDENSPERGER

COMMENT ON TRAVAILLE
EN RUSSIE SOVIÉTIQUE

I

Voici sept ans que dure en Russie la grandiose expérience communiste inaugurée en novembre 1917 par un coup d'État audacieux. Sept années pendant lesquelles les disciples de Marx, — à les entendre, seuls socialistes orthodoxes et conséquents — ont pu donner toute leur mesure, ou peu s'en faut.

Sous prétexte que la Russie diffère sur plus d'un point de l'Occident, peut-être prétendra-t-on que les résultats de cette expérience unique n'ont aucune force probante? Le paradoxe serait difficilement soutenable. Les principes qui président à l'organisation du travail en Russie sont incontestablement des principes marxistes : ils ont pris corps dans une série de codes tous animés de l'esprit socialiste le plus authentique. En tous cas ce sont ces principes que l'Internationale communiste cherche à imposer révolutionnairement aux pays industrialisés de l'Europe. Il est possible que leur application produise des effets variables suivant le niveau technique de tel ou tel pays. Mais, dans la mesure où le travail d'une usine, qu'elle soit située à Moscou, à Essen ou à Saint-Denis, dépend de la volonté humaine, les résultats seraient partout et à peu de chose près pareils. Et qui ignore aujourd'hui que l'emploi intensif du travail mécanique dans l'industrie rend plus important que jamais le rôle du « facteur humain », pour parler comme les Allemands?

L'auteur de ces quelques pages avait, lors d'un voyage d'études, observé et décrit les premiers effets de l'introduction du communisme dans l'industrie russe. Il avait constaté la baisse prodigieuse du rendement, l'anarchie dans les usines, suivie bientôt par un contrôle tracassier d'une multitude d'organismes d'État, la disparition du culte du travail chez le personnel exécutant, l'abaissement du niveau moral et intellectuel du personnel dirigeant terrorisé par une masse ignorante dont les conditions matérielles, au lieu de s'améliorer, étaient devenues pires qu'avant la révolution, intolérables pour tout homme ayant quelque sentiment de sa dignité.

Mais, depuis lors, ne devait-on pas corriger ces premières impressions? Comment refuser crédit à une société en pleine formation? Les bolcheviks se trouvaient aux prises avec mille difficultés qui étouffaient dans l'œuf tout effort créateur : guerres civiles, guerres extérieures, blocus, famines, dislocation d'un empire : autant de circonstances atténuantes dont il fallait tenir compte. Au surplus, les nouvelles qui parvenaient de Russie, depuis que le calme intérieur et extérieur y était rétabli et que les terres y étaient de nouveau « rassemblées » par un pouvoir central vigoureux, n'imposaient-elles pas une sorte de revision de notre jugement premier? Des voyageurs contaient que la « Nouvelle Russie » était en pleine renaissance, que la production s'y relevait. Des propagandistes déclaraient que les principes de l'organisation du travail, moins rigides peut-être qu'autrefois, mais conformes à l'orthodoxie marxiste, étaient en train de révéler leur éclatante supériorité sur le régime auquel l'Occident reste attaché.

Or, des circonstances obligèrent les autorités soviétiques, ces derniers mois, à procéder à une série d'enquêtes sur les résultats du régime du travail dans l'industrie nationalisée. Les journaux de Moscou ont consacré à ces enquêtes de longues colonnes. A défaut d'un nouveau voyage en Russie, ces précieuses publications nous permettent de dresser le bilan de sept années d'application des principes marxistes et d'organisation du travail. Quel voyageur d'ailleurs aurait pu chronométrer, comme l'ont fait les commissions d'enquête

officielles, munies de tous les pouvoirs nécessaires, l'emploi du temps de l'ouvrier dans des dizaines d'usines, ou se procurer des statistiques de rendement et de salaires, comparer les effectifs dans les ateliers avant et après la révolution, bref s'entourer de tous les éléments qui permettent de se faire un jugement impartial? Il nous a suffi de rassembler ces données éparpillées dans les journaux du mois d'août, de septembre et d'octobre.

Disons-le sans ambages : le tableau qui en ressort détruit la légende qui commençait à se former autour du « bolchevisme créateur ». Rien n'autorise, hélas, à infirmer notre première impression : les dirigeants soviétiques ne parviennent pas à maîtriser les éléments déchaînés.

On se demandera certainement : si telle est la réalité, d'où vient, chez les bolcheviks, le désir de l'étaler aux yeux de tous? Que les autorités soviétiques procèdent, pour leur propre information, à une enquête sur le rendement dans les usines nationalisées, rien de plus normal. Mais quel démon les pousse donc à rendre publics les résultats de ces investigations? D'où vient donc leur insistance à étaler leurs plaies et leurs vices? car ce n'est pas la première fois que les bolcheviks divulguent dans la presse certains défauts de leur système et clouent au pilori les responsables de tels ou tels méfaits, surtout quand les responsabilités sont collectives.

En fait, les dirigeants actuels de la Russie obéissent, en agissant ainsi, à un instinct de conservation très sûr et à une nécessité à laquelle ils ne sauraient échapper sans mettre en danger leur régime.

Les enquêtes dont il s'agit ont été motivées par des raisons plus impérieuses que le désir bien naturel de dissimuler la vérité. Ces raisons sont exposées dans un discours que M. Kamenief a prononcé le 30 septembre au soviet de Moscou.

Le haut dignitaire soviétique, ami et confident de Lénine, a rappelé aux ouvriers de Moscou que les paysans russes, bien qu'ils aient obtenu, grâce à l'avènement des bolcheviks, l'allotissement général des terres, se révolteraient s'ils continuaient à être privés de produits de fabrication industrielle en quantités suffisantes et à des prix abordables.

« Nous ne pouvons pas nous brouiller avec le paysan », s'écriait M. Kamenief et il ajoutait avec une angoisse manifeste : « Aucun ennemi intérieur ou extérieur ne nous sera aussi redoutable que le paysan, lorsqu'il aura conçu des doutes sur notre capacité de gestion. S'il voit que nous avons chassé les anciens patrons et installé à leur place nos noyaux, nos comités et nos syndicats pour être, finalement, incapables de lui livrer ce dont il a besoin à des prix abordables, il tiendra le langage que redoutait Lénine : « Les ouvriers sont peut-être de braves gens et le pouvoir des soviets est peut-être un bon pouvoir, mais vous êtes incapables d'assurer la gestion. » Nous aurons tout à craindre le jour où les paysans feront de pareilles réflexions et manifesteront de telles dispositions. »

Le gouvernement soviétique a beau ménager et « représenter » le prolétariat, les paroles de M. Kamenief indiquent clairement qu'il ne craint rien tant que la colère de l'immense Russie paysanne. Puisque les méthodes de travail adoptées dans les usines risquent de déchaîner cette colère, il croit politique de les dénoncer hautement. Comment, au surplus, ferait-il accepter par les ouvriers le retour à quelques méthodes de travail dites capitalistes, qu'il préconise maintenant, en désespoir de cause, — telle la généralisation du travail aux pièces, — sans préparer l'opinion, sans la mettre en présence des chiffres irrécusables, sans essayer de la persuader de la nécessité de cette évolution?

Tout l'incite d'ailleurs à procéder ainsi : l'extension du chômage, l'endettement croissant des caisses d'assurance sociale, les difficultés incroyables pour assurer le paiement des salaires, la pénurie de fonds de roulement, l'impossibilité de renouveler l'outillage; tous ces phénomènes sont, aux termes mêmes de la résolution prise par le Comité Central du parti communiste russe, en sa séance du 19 août, considérés comme une conséquence directe de l'insuffisance de la productivité de l'ouvrier et du relâchement de la discipline dans les ateliers.

On comprend maintenant pourquoi les autorités soviétiques n'ont pas cru devoir passer sous silence les résultats de leurs enquêtes. Quels sont donc ces résultats?

II

Tout d'abord, il importe de noter que les ouvriers de l'industrie nationalisée russe violent systématiquement l'arrêté du gouvernement qui fixe à 284 le nombre des journées de travail par année (365 moins 81 jours de fêtes et dimanches). Ils ne travaillent que 260 jours, c'est-à-dire chôment illégalement 24 jours par an (*Pravda*, n° 200[1]).

La journée de travail étant de 8 heures, chaque ouvrier perd donc dans l'année 192 heures, soit, pour l'ensemble du personnel des industries nationalisées, évalué à environ 800 000, une perte de 160 millions d'heures.

Mais ces approximations sont grossières. La journée légale est de 8 heures. Voyons quelle est la *durée effective* du travail de l'ouvrier russe sous le régime communiste.

M. Lomof, militant en vue du parti communiste, estime qu'en moyenne l'ouvrier réduit sa journée de 47 p. 100 : la journée de travail effectif serait donc un peu supérieure à 4 heures; le reste de la journée, d'après ce témoignage, l'ouvrier « flâne » ou bien encore les machines s'arrêtent complètement (*G. I.* du 21 septembre).

Bien entendu la durée du travail effectif varie selon les établissements. Voici quelques exemples tirés des enquêtes officielles :

Usines Poutitof (métallurgie) : travail effectif, 4 heures 45. Résultat du chronométrage dans un des ateliers : 55 minutes de perte provenant de la « flânerie »; 1 heure 5 consacrée à fumer des cigarettes (*V. E.* 302).

Usines « Bolchevik » (anc. *Oboukhof, poudreries*) : travail effectif des ouvriers aux pièces : 6 heures et demie (*V. E.* 290).

Usines de Kolomna (construction mécanique) : travail effectif, 6 heures à 6 heures et demie (*G. I.* 218).

1. Dans la suite nous adopterons pour les références les abréviations suivantes : *La Vie économique*, journal du Conseil de la Défense et du Travail : *V. E.*; la *Gazette industrielle et commerciale*, journal du conseil supérieur économique : *G. I.*; *les Isvestia*, journal du Comité exécutif des Soviets : *I*; la *Pravda*, journal du parti communiste : *P*; la *Revue Economique*, organe bimensuel du Conseil de la Défense et du Travail : *R. E.* A côté de chaque référence le numéro (presque tous se rapportent aux mois d'août, de septembre et d'octobre 1924); dans les cas où cela nous paraît nécessaire nous mettrons en outre la date.

Usines « *Faucille et Marteau* » (anc. Goujeon, métallurgique) : travail effectif, 3 heures et demie. Données de chronométrage dans l'atelier des boulons : un ouvrier fabriquant actuellement 4 900 boulons pendant 8 heures pourrait en fabriquer 5 300 en 3 heures 35 (*G. I.* 306).

Machines de Moscou : travail effectif, 52 p. 100 de la durée légale; 22,9 p. 100 à 25,8 p. 100 flânerie; 24,2 p. 100 arrêt total (*V. E.* 274).

Usines de Sormovo (construction mécanique) : travail effectif, 38 à 53 p. 100 de la durée légale selon les compartiments (*G. I.* 218).

Textiles de Sobolevo : travail effectif du contre-maître : 29,7 p. 100 de la durée légale, reste de la journée absent. Ouvrier : 34 p. 100 (*V. E.* 274).

Draperies de Serpoukhoff : travail effectif, 65 p. 100 de la durée légale (*G. I.* 202).

Filatures de Presna : travail effectif, 20 à 40 p. 100 de la journée légale (*I.* 218).

Dans un des principaux ateliers de construction mécanique russe, voici quelle a été la répartition de la journée d'après les données du chronométrage (*G. I.* 184) :

	Nombre d'heures.	P. 100.
Travail productif	3,39	42,4
Arrêts complets	1,15	14,4
Repas, etc.	1,25	15,6
Mise en marche	2,21	27,6
Total	8,00	100,0

Reproduisons enfin les données du chronométrage dans la verrerie Batachef qui fait partie du fameux trust *Maltzof*.

Travail effectif (8 *heures légales*) :

Mécanicien à la chaudière	1 h. 46' 29"
Chauffeurs à la chaudière	3 h. 17' 12"
Enleveurs de cendres	3 h. 15' 26"
Ouvriers aux châssis	2 h. 48' 34"
Trieurs	6 h. 35' 36"
Burineurs	2 h. 01' 20"
Emballeurs	5 h. 52' 52"
Maçons	4 h. 50' 50"

Potiers	4 h. 45' 10"
Mécaniciens	6 h. 23' 57"
Ajusteurs	5 h. 27' 53"
Forgerons	4 h. 14' 54"
Graisseurs	5 h. 34' 34"
Électriciens	5 h. 22' 16"
Réparateurs des rails	4 h. 31' 12"
Laveurs	4 h. 30' 56"

En présence de ces chiffres, M. Dzerjinski, qui est le promoteur de la campagne en faveur de relèvement de la production ouvrière, a beau s'indigner et proférer des menaces, il n'en reste pas moins sceptique : d'après ses calculs, 80 000 ouvriers composant les effectifs du trust métallurgique d'État obtiennent une production évaluée à 65 millions de roubles-or, alors qu'avant la révolution avec 19 000 ouvriers de plus la valeur de la production s'élevait à 173 millions de roubles-or. La marge est trop grande.

III

Non contents de fournir cet effort médiocre, les ouvriers désertent les ateliers un certain nombre de jours par mois : les uns présentent des certificats de complaisance délivrés par des médecins peu courageux; d'autres négligent de donner le moindre prétexte. Jamais le personnel d'une usine ne se trouve au complet. On appelle ces « absences arbitraires » d'un mot difficilement traduisible, mais qui est synonyme du mot « débauche ».

L'étendue de ce mal, spécifiquement communiste, a été également mesurée. Tantôt les enquêteurs indiquent la proportion des absents par rapport à l'ensemble du personnel; tantôt ils notent le nombre d'heures perdues par suite des absences arbitraires :

Usine Tréougolnik (chaussures et caoutchoucs) : moyenne de 1922 : 12 p. 100, de 1923-1924 : 9,69 p. 100 du personnel (*V. E.* 296).

Usines Faucille et Marteau (anc. Goujeon) : juin 1924 : 13,84 p. 100; juillet 1924 : 18,28 p. 100; août 1924 : 15,77 p. 100.

Usines « Nouvelle Aurore » : juin 1924 : 12,5 p. 100; juillet 1924 : 21,0 p. 100; août 1924 : 20,5 p. 100 (*G. I.* 202).

Usines « Prolétariat Rouge » (métallurgique) : pertes en pour 100 de la journée de 8 heures : avril 1924 : 21 p. 100; mai 1924 : 11 p. 100; juin 1924 : 16 p. 100 (*G. I.* 232).

Usine Lutteur (métallurgique) : pertes en p. 100 de la journée de 8 heures : avril 1924, 20 p. 100; mai 1924, 19 p. 100; juin 1924, 21 p. 100 (*id.*).

Usine Hydrophile : pertes en p. 100 de la journée de travail : avril 1924 : 15 p. 100; mai 1924 : 14 p. 100; juin : 15 p. 100 (*id.*);

Usines Amo (automobiles) : 2 heures par ouvrier; 1 480 heures en moyenne par jour.

Usine Poutilof : juin 1924 : 142 528 heures perdues.

Usine Bolchevik (*Oboukhof*) : mai 1924 : 4 400 heures par jour; juin 1924 : 3 696 heures; juillet : 5 600 heures; août : 4 160 heures.

Usine Electric : du 17 mai au 1er juillet 1924 : 52 336 heures perdues.

Est-ce seulement une « vague de paresse » qui déferle sur la Russie communiste? N'y a-t-il pas d'autres raisons qui expliquent les « absences arbitraires »?

M. Smirnof, directeur de la Filature « La Rose Rouge », nous répondra (*V. E.* 273) :

« La production est désorganisée à cause des absences fréquentes des *ouvriers appelés ailleurs par leurs fonctions sociales*. Il faut que les ouvriers, les employés, les directeurs ne remplissent leurs devoirs de membres du parti, du syndicat, du Soviet, etc., etc., que le soir, après le travail. »

Le code communiste interdit bien formellement les réunions syndicales ou autres prises sur le temps du travail. Mais les ouvriers ne respectent nullement ces dispositions du code.

Dans nos usines, les lavabos notamment servent de lieux de réunions quotidiennes. C'est là qu'on discute tous les jours toutes les graves affaires de la République, en même temps que les questions intéressant la vie de l'établissement. Là on apprend les dernières nouvelles, on délibère et on adopte des résolutions qui ont une grande importance. Officiellement, ces réunions, prises sur le temps du travail sont interdites, mais de fait, sinon *de jure*, elles sont reconnues. Pour remplir utilement la journée de travail, pour relever la production, il faudrait fermer ces « clubs » dans les lavabos d'usines (*G. I.* 224).

Il est peu probable que cette réforme, réclamée d'ailleurs

depuis des années, tant par les déserteurs « rouges » que par les directeurs « neutres », puisse aboutir.

On voit donc que les ouvriers des industries nationalisées s'ingénient par tous les moyens à réduire la durée de la journée effective de travail. Utilisent-ils au moins d'une manière rationnelle les heures qu'ils consentent à donner à l'État?

Hélas! l'intensité du travail a également diminué.

Les données du chronométrage dans les ateliers de construction de *Sormovo* (où la durée effective du travail varie, ainsi qu'on a pu voir plus haut, de 38 à 53 p. 100 de la journée légale) sont à cet égard typiques (*G. I.* 218) :

	Nombre d'heures nécessaires à l'exécution d'un travail.		
	1913	1924	P. 100 par rapport à 1913.
Atelier de locomotives :	—	—	—
Ajusteurs : réparation d'une locomotive.	235,0	836,0	143
Tourneurs : travail d'un cylindre.	12,3	15,8	128
Fraiseurs : travail d'un cylindre .	3,9	5,9	151
Atelier mécanique :			
Cylindre de moteur.	105,0	121	115
Piston d'un moteur.	56,3	47,7	86
Montage d'un moteur de 100 HP.	960,0	1535,0	160
— de 50 HP.	635,0	1555,0	245

Y a-t-il lieu d'être surpris de cette comparaison qui partout donne des résultats analogues? La main-d'œuvre qualifiée se raréfie en Russie : la révolution a vu surgir une masse de manœuvres et d'ouvriers dits auxiliaires qui tiennent le haut du pavé; dans les bureaux, l'introduction d'un contrôle tracassier a provoqué l'augmentation du nombre des employés. A cet égard, les enquêtes donnent des indications suggestives :

Usines de Kolomna (*G. I.* 218).

	1913	1924	P. 100.
	—	—	—
Total du personnel.	11 400	7 218	63
dont : ouvriers.	10 383	6 129	59
employés	1 017	1 089	108
p. 100 des employés	9,0	15,1	
Ouvriers productifs.	9 056	4 308	48
Ouvriers auxiliaires.	373	1 208	124

Usines de Papier Golodaeff :

Ouvriers productifs en 1913 : 67 p. 100; en 1924 : 49 p. 100.

Usines de Soude de Donetz (*G. I.* 200).

	1913	1924	P. 100.
Ouvriers productifs	415	525	126,5
Auxiliaires	470	1 110	236,2
Employés	120	283	235,8

Usines Tréougolnik (*V. E.* 285) :

Ouvriers productifs	8 981	3 923	43,7
Ouvriers auxiliaires	2 069	2 583	124
Employés	1 024	1 284	125

Usines Oboukoff (*V. E.* 290) :

	1913	1924
Ouvriers productifs	53 p. 100	38 p. 100
Ouvriers auxiliaires	47 p. 100	62 p. 100

Usines Sormovo :

	1913	1924	P. 100.
Ouvriers productifs	8 092	6 267	64

Manufactures Trekhgorny (*G. I.* 188).

	1913	1924
Ouvriers productifs	5 167	3 891
— auxiliaires	650	1 100
Économats	1 150	1 168

Usine métallurgique Hughes (*Staline*) (*G. I.* 218) :

	Pourcentage des ouvriers auxiliaires.	
	1913	1924
Total	52,3 p. 100	63,8 p. 100
Cockeries	14,8 —	15,4 —
Hauts fourneaux	?	30,8 —
Fours Martin	28,4 —	46,0 —
Laminoirs	38,4 —	32,4 —

Voici enfin un petit relevé établi par la *Revue Économique* de Moscou (nos 17-18, 1924) :

	Pourcentage des ouvriers auxiliaires.	
	1913	1924
Filatures de Naro-Fominsk	5,8 p. 100	8,5 p. 100
Manufactures Prokhoroff	10,8 —	24,2 —
16 imprimeries	3,5 —	7,7 —
Usine Bogatyr (caoutchouc)	17,4 —	71,8 —
Vésuve (allumettes)	20,8 —	21,7 —

Aucun espoir d'améliorer sous peu l'état des choses ne peut ressortir de ces chiffres. Au contraire, M. Lomof estime que « les apprentis sont de plus en plus rares et qu'il y a menace de voir disparaître la main-d'œuvre qualifiée dans un proche avenir ».

IV

Une question se pose cependant : la baisse de la production des ouvriers russes n'est-elle pas la conséquence de leurs pénibles conditions matérielles? Il est notoire que, si la révolution a donné le pouvoir politique aux « représentants du prolétariat », elle a abaissé le niveau de l'existence des ouvriers, de sorte qu'en 1920-1921 les salaires réels étaient très inférieurs à ceux d'avant-guerre; la majorité des travailleurs, pour subvenir à leurs besoins, s'improvisaient intermédiaires entre les villes et les campagnes ou s'efforçaient de grossir leur budget en vendant des parties de leur mobilier.

La situation il est vrai commençait à s'améliorer à partir de l'année 1920-1921. On assiste depuis cette année à cette augmentation progressive des salaires, sensible surtout en 1922-1923 (*I.* 216) :

1920-1921	100 p. 100	1922-1923	374 p. 100
1921-1922	135 —	1923-1924	490 —

Les salaires ont donc quintuplé depuis 1920-1921. Mais ils sont partis d'un niveau si bas que les salaires réels commencent seulement à se rapprocher du taux d'avant-guerre. La comparaison par branche d'industrie le fait voir (*R. E.* n° 15) :

Salaires des deuxièmes trimestres de 1922-1923 *et* 1923-1924 *par rapport aux salaires de* 1913 :

Industrie.	1922-1923	1923-1924
Métallurgie	39,6 p. 100	50,8 p. 100
Textile.	62,2 —	88,3 —
Mines.	37,8 —	47,8 —
Industrie chimique	68,6 —	82,8 —
Cuivre	65,7 —	99,3 —
Imprimerie	73,2 —	91,6 —
Alimentation	96,2 —	111,0 —
Papier	79,9 —	106,5 —
Bois	74,9 —	77,5 —
Moyenne générale	51,3 —	67,6 —

On remarque, en dépit des principes égalitaires du régime communiste, une surprenante variété du taux des salaires. En moyenne, les salaires réels n'atteignent que 67,6 p. 100 du niveau de 1913; dans les charbonnages ils sont plus bas : 47,8 p. 100; mais dans les brasseries, les pâtisseries (rubrique alimentation), ils sont déjà supérieurs à ceux d'avant-guerre. Nous verrons plus loin que, dans une même branche d'industrie, le niveau des salaires varie singulièrement d'usine à usine.

Mais, enfin, la hausse des salaires est indéniable et cette hausse pouvait laisser croire aux autorités communistes que le rendement ouvrier se relèverait parallèlement. Il n'en est rien. Et cela achève le tableau de régime communiste.

Pourtant les salaires absorbent aujourd'hui 31 p. 100 du prix de revient de la production nationalisée : valeur de la production : 1 415 millions de roubles, salaires : 442 millions (*V. E.* 296). Or en 1913 la valeur de la production s'élevait à 5 621 millions de roubles et l'ensemble des salaires à 983 millions, soit 17,5 p. 100.

Les bolcheviks ont donc raison de proclamer que cet état de choses est intenable et que le budget de l'État ne saurait supporter un pareil fardeau, à moins d'un rapide accroissement du rendement ouvrier. Ils ont d'autant plus raison que l'insuffisance de la production menace de compromettre la réforme monétaire conçue et accomplie tardivement et adroitement par des financiers soviétiques.

Les chiffres montrent cependant que la disproportion entre le niveau des salaires et celui du rendement est considérable.

	Pourcentage de 1913.	
	Rendement.	Salaires.
Usine Électrique de Moscou (*V. E.* 278) :	—	—
1re catégorie d'ouvriers. . . .	50,8 p. 100	65,7 p. 100
2e —	42,4 —	48,5 —
Draperies de Serpoukhof.	40 —	118 —
Usines de Kolomna (*G. I.* 218). .	52,5 —	66,8 —
Usines de Sormovo (*id.*) :		
Atelier de locomotives	62,5 —	67,8 —
Laminoirs.	47,0 —	78,0 —
Atelier des boulons.	59,0 —	79,5 —
Moyenne (*G. I.* 212)	55 —	70,0 —

	Pourcentage de 1913.	
	Rendement.	Salaires.
	—	—
Naphte d'Azerbeidjan (*G. I.* 402) :		
Moyenne	35 —	61,7 —
Raffineries de pétrole.	41,7 —	62,0 —
Chemins de fer (*V. E.* 297). . . .	43,2 —	89 —
Usines de Goujeon (*V. E.* 290) :		
Forges	88,37 —	115,7 —
Laminoirs.	84,23 —	136,8 —
Boulons.	51,25 —	107,82 —
Tréfileries.	55,7 —	149 —
Tréougolnik (*V. E.* 970) :		
Chaussures	49,2 —	55,8 —
Caoutchoucs.	71,1 —	109,9 —
Papeteries « Communard » (*id.*). .	40 —	103,0 —
Mines de *Donetz*	38,1 —	577 —
Mines de *Briansk* (discours Kamenef)	37,7 —	63,7 —
Mines *Koltchoughine* (*id.*)	35 —	97 —
Poutilof (*R. E.* 17).	59,5 —	81,7 —
Diesel Russe (*id.*).	55,0 —	64,5 —
Usine Lénine (anciennement Nevski).	23,8 —	60,6 —
Skorokhod (chaussures, *id.*) . . .	68,3 —	93,3 —
Filatures Rouges (*id.*).	75,5 —	103,0 —
Trust de papier d'Ukraine (I. 225).	78,0 —	151,5 —
Trust de tabac d'Ukraine (*id.*) . .	80,78 —	130,62 —
Machines de Pétrograd	32,7 —	67 —

Inutile d'allonger cette liste. Elle juge un régime.

V

Nous ne pouvons pas terminer sans dire un mot du sort réservé au personnel technique et dirigeant sous le régime personnel qu'on appelle couramment en Russie celui de « spécialistes ».

Après quelques tentatives d'obstruction, voire de sabotage, ces spécialistes se sont « ralliés ». Ce personnel comprend une minorité d'anciens patrons ou administrateurs, un nombre également peu considérable de partisans convaincus du nouveau régime, mais la majorité est composée des gens qui ne demandent qu'à travailler sous n'importe quel régime : c'est le « marais » (*V. E.* 285).

Dans quelle atmosphère travaillent-ils?

Ici nous donnons paroles à M. Lomof et à certains directeurs « rouges ».

« La mentalité des spécialistes, écrit un militant communiste dans une lettre adressée à M. Lomof (*Pravda* du 3 septembre n° 199), n'est pas celle de l'avant-guerre. Autrefois, même mal payés, ils étaient pleins de zèle. Maintenant leur travail est une école d'hypocrisie. Avec une rare virtuosité ils se donnent l'apparence de travailler. Mais ils ont deux langages : un pour l'usage interne, l'autre pour les membres du parti communiste et les syndicats ouvriers. »

M. Lomof ne s'inscrit pas en faux contre cette accusation. Il en donne même la raison : les spécialistes continuent à être *terrorisés* comme aux temps « héroïques » du bolchevisme.

« La crainte domine leur travail, avoue M. Lomof. Chacun ne cherche qu'à se couvrir par les pièces à décharge. Ce n'est plus le travail qui les intéresse; ce qui leur importe avant tout, c'est que leurs actes ne soient pas mal interprétés : partout ils voient des ennemis qui les guettent. »

Cette terreur, d'où provient-elle? La *Gazette industrielle et commerciale* (du 9 septembre, n° 204) complète les indications de M. Lomof.

« La cause principale, c'est l'infini *du contrôle mesquin qui n'existait pas avant la révolution et qui, aujourd'hui, remplit toute notre activité.* Contrôle permanent inextricable, qui s'appuie trop souvent sur des commérages, la délation, occasionne une perte de temps précieux et oblige chaque travailleur à être sur ses gardes. »

« Le zèle? Il ne saurait maintenant qu'attirer des ennuis à celui qui le manifeste.

« Ou bien il paraît suspect ou bien il ennuie. Là où l'on manifeste quelque zèle, les organes du contrôle croient nécessaire d'étudier les raisons d'un pareil phénomène, d'examiner ses effets sur la marche du travail et, sans attendre les résultats, s'empressent d'en tirer des conclusions qui trop souvent tournent contre les bons travailleurs consciencieux.

« Notre code de travail est encombré de tant d'articles que chaque homme responsable de la gestion craint toujours d'en oublier un : trop d'organisations surveillent l'applica-

tion de ce code et ne cherchent qu'un prétexte pour trouver qu'il est violé : toutes ces commissions de revision remplissent l'activité de l'entreprise. »

Et on apprend aussi que « tandis que dans le régime capitaliste une sélection de techniciens et de directeurs s'opère », sous le régime communiste « c'est la valse du personnel dirigeant, valse si rapide que les gens n'ont pas le temps de s'initier à leurs affaires, même superficiellement... » « L'ancien patron, ajoute sévèrement la *Gazette Industrielle*, était parfois grossier, toujours exigeant, mais au moins savait-il apprécier le travail : il ne changeait pas son personnel technique comme la prostituée ses clients (*sic*). Chez nous on change six, sept fois les chefs comptables dans une année, autant de fois les directeurs ; quant aux autres, ils voltigent d'entreprise en entreprise comme des papillons... On ferme parfois une usine rien que pour « vider » un directeur sérieux ,mais encombrant. Les établissements industriels se remplissent d'incapables, de politiciens. »

Il nous sera, dès lors, permis de demander si un pareil régime mérite d'être proposé en exemple à l'Occident. Les principes dont il s'inspire ont beau être qualifiés de « révolutionnaires », *c'est un régime rétrograde.*

On comprend le mot d'un militant communiste honnête et sérieux, Noghine, qui, après avoir visité les États-Unis, s'écriait : « On a l'impression qu'en Amérique c'est le siècle du machinisme, tandis que chez nous c'est le siècle de l'outil à main. » Il aurait pu dire : « De la faucille et du marteau ».

Certes, il serait téméraire de prétendre qu'à notre époque de troubles, de crises financières et économiques, de difficultés d'adaptation de la gestion de guerre à la gestion de paix, tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais on peut vouloir épargner à l'Occident l'adoption d'un régime aussi rétrograde sans être classé parmi les « ennemis du peuple ».

MAX HOSCHILLER

LE NOUVEAU CORSAIRE[1]

XVIII

Voyageurs à la poursuite d'une liberté qui avait été volée à une âme et que j'étais résolu à reconquérir sans délai, à coups de revolver, avec la conscience d'accomplir un devoir mesuré, s'il le fallait, nous traversâmes dans l'après-midi de ce jour le plateau bernois, son ciel déjà désolé sur les maisons encapuchonnées de toits de paille jusqu'à six pieds du sol; nous pénétrâmes à l'aube du lendemain dans les riches terres bohèmes. Des spectacles que nous ne retenions pas, qui présentaient quelque chose de mécanique, ne faisaient que s'effacer de nos yeux : ouvriers à l'arrachage des betteraves, sucreries, brasseries à l'odeur amère, perches grêles des houblonnières, feux de sarments, troupeaux dans les pusztas, fumées d'usines dans le ciel, Prague, les collines de Moravie et, dans l'horizon du sud, un vaste système montagneux; enfin Prérov.

C'est une petite ville assise dans la plaine, parmi le chaume et les pommes de terre, non loin des bois, à cheval sur un affluent secondaire de la Morava. On transporterait ses maisons d'un étage ou deux, ses boutiques honnêtes, ses rues pavées et sans tramways, dans la province française, que le touriste ne s'y trouverait pas dépaysé.

A l'hôtel attenant à la gare, où, sans choix, nous descendîmes, j'éprouvai, dans mon ignorance du tchèque, quelque difficulté; j'obtins toutefois l'essentiel qui était de me faire conduire chez le docteur. Je ne le trouvai point chez lui.

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 septembre, 1er, 15 octobre et 1er novembre.

La femme qui me reçut, dans l'antichambre, grande et le corsage gonflé, le teint d'une matité chaude sous les tresses noires, ces yeux d'aiguë langueur tzigane, belle, s'avisa de me répondre en allemand, et ainsi je pus savoir que le docteur était en voyage et rentrerait le surlendemain. Je déclarai vouloir l'attendre.

Le contretemps parut affecter Lucienne : sans doute prévoyait-elle la poursuite de Gadaï. Elle ne dit rien, mais resta de plus en plus repliée sur soi, vite frissonnante. Elle avait perdu la qualité de son teint. Elle avait beaucoup maigri.

Il plut vers midi, et nous passâmes dans notre chambre la fin de cette journée qui ne fut pas reposante. Le premier contact qu'on prend d'un pays nous laisse ordinairement dans un état de léger déséquilibre. On va, on vient, on tourne; la continuité d'échanges qu'est la vie tarde à reprendre. Les têtes que nous vîmes au dîner, déjà marquées aux pommettes par l'Orient, la langue aussi, un chuintement sur les gencives, tout cela nous isolait de ces buveurs de bière.

Durant la nuit nous fûmes réveillés en sursaut. Assis dans le lit, nous écoutions des plaintes stridentes qui n'étaient pas humaines. J'allai à la fenêtre et, quoique le ciel fût clair, je ne pus rien découvrir hormis quelques bâtiments, communs probables de la maison. Je me recouchai tandis que se poursuivait cette détresse de glapissements. Nous grelottions tous les deux, et moi de froid. Déjà c'était l'hiver.

Le lendemain j'eus l'explication d'un tel sabbat. J'examinais, debout derrière la vitre, un traîneau dont on ferrait les patins, dans une cour voisine, quand apparurent, sur une porte d'écurie, la tête fine et les yeux mélancoliques d'un chevreuil; il humait l'air avec lenteur; puis un renard sortit d'une niche et il trottait infatigablement au bout de sa chaîne, le museau au sol; une caisse de lièvres passa sur une brouette. J'appelai Lucienne. C'était les remises d'un marchand de gibier vivant : ces animaux avaient été capturés dans les forêts de Moravie. Ce que nous avions entendu dans la nuit, ce n'était que les appels des captifs. A considérer le petit chevreuil qui humait un air qu'il ne respirerait plus, cette enfant sensible avait les larmes aux yeux.

Je l'entraînai hors de la ville. Nous traversâmes la Becva grisâtre; nous marchâmes dans la campagne sans relief où, sous un ciel décoloré et parmi des labours déserts, les tiges des pommes de terre achevaient de pourrir; de loin en loin un paysan entassait des betteraves dans un silo. Automne, solitude. Mais le vent vif qui vient de Pologne fouettait le sang.

Ce soir-là, Lucienne s'endormit rapidement et je rouvris, pour la première fois depuis des semaines, un ouvrage d'Atkinson; avec lui je repris mon entraînement à la netteté, à la suite et à l'intensité psychiques. La volonté n'est pas un fait occasionnel. Elle est le résultat d'une préparation méthodique; elle sort d'exercices dont les uns apparemment puérils représentent une discipline considérable... J'eus le plaisir, vérifiant avant de me mettre au lit le potentiel de ma volonté, d'en apercevoir un effet dans un essai de suggestion sur Lucienne endormie. Elle remua, elle parut s'agiter. Mais je conçus après son réveil le soupçon de m'être trompé sur la cause.

Elle avait l'air tout engluée en effet. Je lui demandai si elle continuait de dormir, les yeux ouverts. Elle bredouilla je ne sais quoi. Je la fis se lever et passer tout de suite et encore cillante à sa toilette. L'eau froide ranima sa conscience aussi.

— J'ai rêvé, — dit-elle.

— Que?

La main qu'elle passa sur son front n'en dut point dissiper les obscurités.

— Je ne sais plus...

Elle reprit après un court silence :

— Une lettre... Ce serait bien d'une lettre qu'il s'agissait...

— Envoyée? Reçue?

Elle renonça à s'y retrouver. Mais je lui voyais des sourcils soucieux et vers midi elle me livra la bonne clé :

— Maintenant je sais : c'est d'une lettre à moi adressée qu'il était question.

Nous n'eûmes qu'à traverser la rue pour retirer du bureau de poste le télégramme. Il était arrivé dans la matinée; il contenait deux mots : « *Je viens* ».

Je ne fus pas surpris outre mesure. On pourrait dire : l'influx magnétique, de même que les ondes hertziennes, se pro-

pagé admirablement pendant la nuit, et ce ne serait là qu'un nouvel exemple de la capacité réceptive de Lucienne; mais il était aussi simple de penser que Lucienne savait, au fond obscur d'elle-même, qu'une réponse lui serait faite; cette mémoire s'était réveillée en elle comme elle se réveille en chacun de nous, on ne sait sous quelles excitations. Bah! de toutes façons nous serions partis de Prérov avant que Gadaï n'y arrivât.

Cette dernière réflexion ne se fut pas sitôt formée que j'en restai bouche bée : elle avait l'allure de la crainte. Je sais la justesse des notations spontanées de l'esprit : elles vous livrent à vous-même dans votre nudité. Vingt secondes durant, je tremblai de devoir douter de moi. Toutefois, et heureusement, l'idée, qui fut le corollaire de celle-là, de mettre à profit mon avance pour gagner le large ne me parut rien autre que comique; j'étais venu dans cette ville avec un projet précis, je n'en sortirais qu'après l'avoir accompli.

A mon tour je fis le calcul du temps. La dépêche déposée à Paris la veille au soir, on pouvait compter qu'au matin d'aujourd'hui le chasseur tenace était au Bourget. L'aérobus atterrit à Prague vers les 3 heures. Mais plus de train pour Prérov et la route ne vaut rien pour l'auto. Donc pas avant demain.

Ce répit n'était malheureusement pas de ceux qui pussent laisser respirer une Lucienne bouleversée jusqu'à l'aphonie. Sa première parole a tremblé de me supplier de fuir. Ni les caresses, ni l'assurance de l'attitude, ni la suggestion, rien ne la rassurait plus.

Je n'ai point consenti à la laisser, l'après-midi, dans un abattement pareil. Nous avons suivi des rues et je me rends compte que, cédant à quelque poussée obscure, mes pas sans but ont en réalité tourné autour de la maison de l'homme dont j'attendais assistance, comme ils m'ont ramené aux environs de la gare à l'heure du dernier train de Prague dont n'est évidemment pas descendu celui qui ne va pas comme le vent; mais aujourd'hui je reconnais dans cette démarche le signe de ma moins bonne position mentale.

La bise qui soufflait depuis deux jours tomble c iel devint d'un gris noir, avec cet air de fixité qui annonce la neige. Les premiers flocons tombèrent vers le soir.

Je restai seul debout, la nuit venue, non seul à veiller, l'un dans l'attente et l'autre dans l'angoisse d'un événement qui se perpétrait du côté de l'ouest et s'approchait rapidement de nous. Je dormis mal.

Au petit jour je fus témoin d'une scène bizarre : Lucienne sautait du lit et commençait sa valise. Rêvait-elle? Je le crus. Son épuisement devait bien brouiller aussi le travail cérébral. Je dus la secouer; encore son application à me dévisager marqua-t-elle une perplexité. Elle se recoucha sans un mot et se rendormit.

Je vins jusqu'à la fenêtre qui donne sur la rue et je vis qu'une torpedo équipée en course stationnait devant la porte de l'hôtel, boueuse, couverte de neige. Alors, et en silence, je commençai de me vêtir.

XIX

Je vérifiai l'armement de mon revolver et je descendis. Le cœur me battait légèrement.

Je traversai la salle à manger que balayait une servante, j'allai feuilleter le *Simplicissimus* dans le salon nauséeux d'un tabac de la veille; je m'y attardai, guettant les bruits. Mais rien n'indiquait qu'à part les domestiques personne fût debout dans l'hôtel.

Je regagnais l'escalier quand j'aperçus, sortant à demi de la poche d'une pelisse accrochée dans le vestibule, des journaux français. Ce fut un réflexe : je posai la main dessus.

— Ils sont d'hier, — fit derrière moi une voix railleuse.

Mon demi-tour fut un sursaut.

— Mais ne vous gênez pas. Je vous les donne.

Je dis :

— D'abord...

La courte main grasse se leva.

— Tout à l'heure.

L'homme passa. Je le rattrapai sur le palier.

— Mais bientôt.

Il ouvrit une porte, celle de sa chambre :

— Entrez.

Le premier coup d'œil me montra que le lit n'était pas défait. Si Gadaï avait dormi, c'était dans ce fauteuil de reps grenat, ornement de nos provinces; mais sa malle était ouverte.

— Vous avez donc quelque chose d'urgent à me dire.

— A vous demander. Oui ou non, est-ce que vous allez poursuivre longtemps ce jeu-là?

Il dit d'une voix forte :

— Le jeu touche à sa fin.

Cette pièce était contiguë à notre chambre. Je me méfiai d'élever la voix; mais je marchai sur lui.

— Moi vivant, vous ne toucherez pas à un cheveu de cette femme.

Il me tourna le dos, s'en alla ranger dans un tiroir de commode des flacons qui avaient un air de pharmacie. Je le suivis. La volonté fut en moi d'en finir vite.

— Si plat que soit un bonhomme qui s'obstine à poursuivre une femme qu'il importune...

Il se tourna à moitié, et doucement :

— Qui vous a dit que je l'importune?

Je haussai les épaules.

— Ici qu'on s'explique!

Il sourit et répondit :

— Pas avec vous.

Puis me fit face et je le vis amaigri de corps et de visage.

— Mais en ma présence, Gadaï! Le petit truc hypnotique...

— Non.

Il sourit encore, un peu douloureusement; puis sa physionomie reprit cet aspect dans lequel je découvrais une solidité qui n'y était pas naguère à ce point.

— Non. N'allez pas ressortir en Moravie le discours deux fois prononcé, en Flandre et à Oran. Nous avons nos griefs, ils ont été exprimés. Nous ne nous sommes pas trouvés d'accord; il n'y a aucune raison pour que nous nous y trouvions aujourd'hui. Rentrez chez vous. Vous savez ce que je veux et vous allez vous y opposer. Je ferai de mon mieux pour réduire cette opposition. Rentrez chez vous. J'ai fini de vous connaître.

Cette voix sourdement monotone, je ne la lui connaissais pas non plus, et je ne sais pourquoi je le vis à cette minute si

redoutable. Il était debout devant la commode de cerisier verni. Un bref silence s'ouvrit, dont chacune des secondes sensibles me révélait davantage l'urgence de brusquer la décision; mais je restais hésitant, influencé par je ne sais quel trouble et ma main s'était détachée du revolver; quand soudain :

— Je vous ferai renseigner sans erreur possible, — lui soufflai-je dans le visage.

Et j'appelai Lucienne.

Il hocha la tête et s'adossa tout à fait au meuble.

J'écoutais... Nulle réponse et nul bruit... Je criai de nouveau le nom... Dormait-elle?... Je le pensai. Je vins jusqu'au palier, j'ouvris ma porte, je passai le seuil. Une femme en chemise, affreuse de peur, se tenait écrasée contre la fenêtre, telle exactement — ce fut l'image qui me sauta aux yeux — telle que je l'avais vue à Bussaco, le jour où la croix du calvaire s'ouvrait à la hauteur de ses épaules. Mais de l'autre côté du mur une voix claire tout à coup et de nouveau forte s'éleva :

— Non, non, Lucienne, je ne me prête pas à cette comédie. Prenez, Lucienne, le temps d'y réfléchir. Si je suis venu d'aussi loin, c'est un signe qu'il ne faut pas que vous méconnaissiez. Je vous attendrai, Lucienne. Je sais attendre.

Elle tomba sur le siège que je lui avançais. Une porte se ferma sur le palier.

Nous demeurâmes toute la matinée l'un dans la peur et l'autre dans l'énervement; pas une fois nous n'entendîmes un bruit de pas, un bruit d'objet. Fatigué, il devait dormir. Pour moi, la présence de Lucienne dans l'état où elle se trouvait, c'était une dramatisation supplémentaire d'atmosphère dont je me serais bien passé.

Elle ne remuait pas, répondait à voix basse. Je ne pus la décider à sortir; et quel bouleversement à l'heure du déjeuner! Dans la salle à manger elle ne faisait que surveiller la porte. L'immobilité subite de ses mains me renseigna; déjà Gadaï était devant elle.

— Lucienne, — dit la voix ferme, — je viens de faire déposer dans votre chambre un manteau que vous reconnaîtrez. Ici, le froid vient vite et il est rude; j'ai craint que vous n'y ayez pas fait attention. Puis je veux causer avec vous. Ce n'est point ici ni le lieu ni l'heure. Mais vous en serez prévenue.

Il la brûlait des yeux. Je m'étais levé.

— Ni ici ni ailleurs en dehors de moi, — dis-je, — la chose est sûre.

Il repartit :

— Votre préférence n'est pas suffisante, je le crains.

Je me tournai vers Lucienne. Elle resta muette, visiblement affolée.

— A bientôt donc, Lucienne, — dit-il.

Il fut s'asseoir et commanda son repas. Tous les regards étaient sur nous. Nous sortîmes et je ne doutais plus, crispé de colère, que la situation ne se dénouât autrement que par violence si le médecin...

C'est chez lui que nous allions.

XX

La femme grande et belle qui m'avait reçu nous fit entrer, répondant par un sourire à ma question, dans un salon où nous restâmes seuls, Lucienne et moi. C'était une pièce modestement meublée de quelques fauteuils anglais recouverts d'un velours de coton gris, d'une carpette Jacquard à ramages décolorés et de chromos. Nous attendîmes bien une demi-heure.

Une porte s'ouvrit sur laquelle parut un homme qui ne fit que nous regarder. Nous nous levâmes et le suivîmes dans une salle de grandes dimensions, tapissée jusqu'au plafond de livres au long desquels courait un rail d'échelle roulante. Contournant un bureau qui est parmi les plus vastes que j'aie vus de ma vie, surchargé de paperasses classées, cet homme s'assit en nous indiquant de la main deux sièges qui faisaient vis-à-vis au sien. Nous prîmes place. Tout cela s'était fait en silence. Il parla alors, d'une voix sèche, d'un débit égal.

— Mon confrère, qui vous adresse à moi, n'a pas oublié certainement que l'exercice de ma profession médicale est clos. Je ne reçois plus. Ma porte est condamnée. La lettre qu'il m'écrit et que vous m'avez fait remettre, peu précise, fait allusion à une particularité qu'il croit devoir me signaler. Si, ayant considéré cela, je peux vous être utile dans

le moment que je me documente, nous y trouverons, les uns et les autres, des raisons de nous louer de notre rencontre. Dans le cas où mon confrère se serait abusé (je vous reçois par égard pour sa valeur) je dois déclarer dès maintenant que je n'entreprendrai pas, psychiâtrie ou psychanalyse, ce qui relève des professionnels. A chacun son œuvre. La science est longue et la vie terrestre est courte. Voulez-vous m'exposer, madame, ce qui me vaut votre visite.

Je le revois : quarante ans; brun, le visage de sa race, mat, aux pommettes marquantes, les tempes dégarnies, les yeux enfoncés, attentifs et chauds, un veston noir usagé et le stylo dans la poche de poitrine.

Lucienne s'était tournée vers moi; son regard m'implorait. C'est vrai : comment pourrait-elle exposer son long martyre dans le tumulte émotionnel où elle se trouvait ici? Je vins à son secours.

— Non, monsieur. C'est cette dame et non vous que j'entendrai, ainsi que je l'ai dit.

L'interruption sans courtoisie marquait une volonté sans réplique. Lucienne s'efforça.

Rien ne pourrait donner une idée de ce désordre. Les événements se chevauchèrent, effleurés, abandonnés, repris; confusion dans le temps, pêle-mêle la poursuite du Levantin et notre première liaison, Bussaco avant les Flandres, Oran sans sa motivation, et des oublis, et des larmes. De temps en temps le docteur la pressait si vivement qu'elle perdait pied. Il dit quand elle se tut :

— Et maintenant?

Elle se souvint qu'elle avait omis le principal qui était bien l'arrivée de Gadaï à Prérov et elle l'indiqua.

— Eh bien?

Elle le regardait sans comprendre.

— Il vous fait peur?

Elle fit signe que oui.

— La raison de cette peur, quelle est-elle au juste?

Il attendit quelque temps une réponse qui ne vint pas. Il se tourna vers moi et me pria de reprendre le récit : il y soupçonnait des lacunes.

Je rétablis, avec l'ordre des événements, celles qui étaient

considérables : la dépersonnalisation et le pseudo-crime; toutefois je me vis gêné de parler, en présence de Lucienne, de l'hypnose provoquée à distance.

— Ah, — fit-il... — C'est cela... C'est cela... — disait-il encore.

J'exposai l'angoisse permanente qui faisait de mon amie une proie; je notai l'horreur qu'elle éprouvait à l'idée de retomber sous la domination criminelle. (Il se tourna vivement vers elle.) Je terminai en déclarant que, de gré ou de force, j'étais résolu à empêcher le rapt, dussè-je pour cela supprimer l'homme, mais que cette violence deviendrait sans objet si lui, docteur Votava, consentait à élever, entre cette femme et son persécuteur, le rempart que celui-ci ne franchirait pas. Et qu'il voulût bien ne pas considérer ma démarche comme commandée par une pauvre rivalité d'amour; j'avais moi-même proposé un renoncement réciproque (il se tourna encore une fois vers Lucienne qui ne remua pas), renoncement qui avait été décliné. En fait il s'agissait d'un sauvetage mental, uniquement.

Il dit :

— Le point faible serait donc une débilité, une usure psychique. Vous me demandez d'y apporter un remède que vous trouverez à Vienne, à Genève, à Paris, en Amérique aussi bien qu'à Prérov. Ne me considérez pas comme un sorcier : si j'obtins ces résultats rapides auxquels on fit une publicité anti-scientifique, je n'en obtins jamais d'immédiats. C'est une reconstitution méthodique que vous avez à entreprendre. Il faudrait gagner le large, et du temps. La nature a des ressources insoupçonnées.

Il se leva. Je dis :

— Je ne manquerai pas de suivre votre conseil qui corrobore celui qui me fut donné à Genève; mais comme je n'aurai pas l'occasion de vous revoir de sitôt, je veux vous demander tout de suite, et parce que cela va m'être utile dans la conduite du traitement, de m'éclaircir ce passage d'un de vos ouvrages. Je le cite dans son texte allemand :

— *Eine Ausflucht ist es, lieber Herr. Nicht von Ihren Werken ist die Rede, wohl aber davon, dass ich nur von Ihnen verstanden werden möchte. Es gibt noch Eins, was diese Frau nicht weiss*

und wovon ich bei ihrer Gegenwart nicht sprechen darf. Sie liegt nämlich unter der Wucht einer telepsychischen Wirkung, die mir höchst mächtig zu sein scheint. Zweifelsohne ist es diese Wirkung, worauf Ihr Kollege sie aufmerksam machen wollte. Soll ich sie Ihnen etwa auseinander setzen?[1]

Il souleva la tête de Lucienne, la regarda, touchant les ongles et l'occiput. Elle dormit. Il se rassit en disant :

— Je vous écoute.

— Il y a environ deux semaines, cependant que je courais vers Aïn-Kerma, mon amie restée au lit sur ma suggestion, éprouva une commotion singulière dont elle me fit part à mon retour. Elle eut soudain la conscience d'un appel; mais d'un appel qui n'aurait pas été sonore, qui se serait communiqué directement aux régions émotives. Probablement remuée, elle eut, un peu de temps après, l'impression que Gadaï se tenait dans la chambre et comme tout autour d'elle; non pas ce qui aurait constitué sa forme physique, l'enveloppe, le visible; lui cependant, son existence dans la chaleur, dans la vibration de l'âme.

— Mécontent?

— Pas du tout.

— Après.

— A l'heure où ceci se passait à Saïda, Gadaï pouvait se trouver dans Oran pour le plus près et plus probablement en mer. Y a-t-il eu de sa part une action méditée? La répétition, à quelques jours de là, d'émotions identiques dans leur nature, d'une régularité constante dans le temps, et inévitables, tendrait à le faire supposer. Je dois dire que votre confrère ne paraissait pas convaincu. Je pense toutefois que son scepticisme serait mis à l'épreuve s'il m'était donné de lui signaler ce qui vient de se produire curieusement ici même, à Prérov : avant-hier, alors que Gadaï se trouvait encore à Paris, Lucienne a connu l'envoi d'une dépêche que nous avons retirée sur-le-champ. Il est évident qu'on peut objecter la coïncidence et cela se soutient; mais cela n'expliquerait

1. — C'est un subterfuge, monsieur. Il ne s'agit pas de vos ouvrages, mais de n'être entendu que de vous. Il y a autre chose, que cette femme ignore et dont je ne peux parler en sa présence. Elle est sous l'empire d'une action télépsychique qui me paraît des plus puissantes. Sans aucun doute, c'est cette action que votre confrère a voulu vous signaler. Vous plaît-il que je l'expose?

pas un aspect apparemment somnambulique du lendemain et des préparatifs de départ. Pour moi, insuffisamment versé dans cette science, il est vrai, je ne peux que bâtir des hypothèses et peut-être que je les pousse au romanesque, comme font les ignorants; mieux vaut dire que je ne sais pas à quoi m'en tenir là-dessus et que tant que je ne le saurai pas, ou si mal, je me battrai dans le vide. Est-ce contre Gadaï que doit porter mon effort? Est-ce sur Lucienne? Cela peut toujours se demander à un médecin d'une renommée européenne, n'exerçât-il plus à quarante ans, lorsqu'on a fait un tel voyage et qu'on ne discute pas ses honoraires.

Il sourit.

— Vous êtes un homme d'affaires.

— Il en faut.

— Je vous en loue.

Il prit dans ses mains la tête de Lucienne et longuement examina, de face et de profil, le visage capable d'être inscrit dans un triangle, puis le lobe réduit de l'oreille et les pupilles dilatées. Il dit :

— Certes, le problème de la communication télépsychique entre les humains est de ceux qui me retiennent singulièrement. C'est une route sur laquelle je ne vais ni seul ni en mauvaise compagnie; par exemple, le défunt recteur philosophe de votre académie de Dijon, encore que timidement, m'y accompagnait. Le cas que vous me présentez se situant dans la zone de mes explorations actuelles, je m'y arrêterai. Nous allons le reprendre dans les détails que votre raison a eu tendance à négliger.

Ainsi avons-nous fait; j'étais étonné de découvrir dans chaque investigation du docteur tchèque une minutie qui me paraissait à côté et sans objet. Il dit à la fin :

— J'appellerai cette nuit votre amie. Tenez-vous prêt à la suivre.

Il ajouta :

— Vous apercevez, je l'espère, mon but qui est de déterminer la capacité réceptive de cette femme; en la faisant passer sous mon influence je la rendrai impénétrable à toute autre : votre voyage n'aura donc pas été inutile. Mais par la suite — et cela ne l'empêchera aucunement de vaquer à aucune

de ses affaires — elle se trouvera devenir, sans le moindre préjudice d'esprit et de santé, j'insiste là-dessus, un de mes pôles expérimentaux. Vous-même me prêterez assistance dans certains enregistrements. Ce seront là, monsieur, mes honoraires.

Il se leva pour la seconde fois, frôla les tempes de l'endormie, agita la main devant son visage. Elle s'éveilla et il nous reconduisit jusqu'à la porte.

Lucienne restait inquiète. Le docteur n'avait touché sans doute à aucune partie de l'intellect, soucieux de l'attaquer dans sa complète autonomie. Elle me demanda ce que cet homme me paraissait présenter de sérieux; je répondis qu'elle serait le lendemain délivrée.

Le cœur dut lui battre quand nous fûmes en vue de l'hôtel; ni à droite ni à gauche ne dévièrent ses yeux attachés au carrelage du vestibule, aux marches de l'escalier; mais Gadaï ne parut point; seulement sa porte était entr'ouverte et se referma après notre passage. Était-ce une manière de symbole susceptible de frapper son ancien sujet? On imagine les détours d'une sensibilité maladive.

Nous aperçûmes le manteau jeté en travers du lit et, en évidence sur le manteau, une lettre à l'adresse de Lucienne. Elle n'osait pas plus y toucher que si c'eût été un sortilège; elle me pria de la lire puis se ravisa. Je voyais ses doigts trembler; ils ne déchiraient pas l'enveloppe, ils la morcelaient.

La lecture ne dura que quelques secondes et Lucienne me regardait avec angoisse; ensuite, la tête basse, elle émietta littéralement la page. Était-ce, autant que par le texte et lui communiquant ainsi une allure impérieuse, une de ces suggestions visuelles qui se transmettent et agissent par certains signes dans l'écriture? Je ne l'ai jamais su.

Nous restâmes longtemps silencieux. Ce fut elle qui vint à moi. Elle dit en me prenant les mains :

— Il ne faut pas rester une minute de plus ici... Je sens que ma tête s'y perd... Je n'ai même plus la force de le redouter... Je suis tout égarée...

O terrible lacs invisible...

Lucienne ne fit pas de difficulté pour venir à table; elle passa, morne, devant la porte de l'ennemi dont la place resta

vide durant le repas; ses yeux demeuraient rivés à cette table et à ce siège.

La nuit vint. Nous étions assis dans notre chambre, les verrous tirés. Le vent qui se lamentait épouvantait les bêtes captives : elles hurlaient comme dans les mauvaises nuits des bois.

Dans la pièce contiguë, pas le moindre bruit; il semblait que son occupant l'eût abandonnée. Nous le savions là cependant; nous le sentions là. Il était sur nous comme une mauvaise nouvelle.

Je ne le craignais pas. Si le vieux chêne de cette porte cédait, par extraordinaire, à quelque ruée, la balle de mon revolver serait plus rapide que l'assaillant.

Pourtant je parlais bas. Elle, tout silence. Je remplissais d'un bavardage de projets, qui ne nous donnait pas le change, les heures qui devaient s'écouler jusqu'à l'entrée en action du magnétiseur. Nos certitudes sont précaires, battues par l'émotion : son assurance devait tendre à renforcer ma confiance; elle n'y parvenait pas. Puis j'avais le souci que Lucienne ne se couchât pas pour se relever et courir mi-vêtue dans la nuit froide.

Elle était assise dans le même Voltaire qui devait se retrouver dans toutes les chambres; moi, sur une chaise de paille.

Le vent tomba et les glapissements cessèrent. On entendit alors des bruits de vaisselle qu'on lavait et rangeait dans la cuisine; un peu plus tard les domestiques montèrent dans leur chambre.

Je vins à la fenêtre et je vis que la nuit n'était plus traversée de fuites orageuses, mais froide et animée d'étoiles. C'est à ce moment qu'un soupir dur et ardu, qu'on eût dit arraché des profondeurs d'un être et tel qu'on se fait l'imagination d'un dernier râle, qui venait de l'autre côté de la cloison, fut entendu par nous, nettement; puis un autre; puis un pas.

Un seul pas et point d'autre; mais des ressorts grincèrent sous la chute d'un corps avant que de nouveau la nuit fît silence.

Je ne respirais plus. Je me retournai, faisant le signe d'un doigt sur les lèvres. J'entrevis derrière moi l'anéantissement

de l'effarée. La pointe de mon propre cœur cognait dans mes côtes. J'ouvris la croisée. Je l'ouvris avec une précaution infinie. Je me hissai sur les genoux, puis debout.

Sans frein sont les hypothèses de l'émotion passionnée, et la charité va moins vite que le ressentiment : suicide ou empoisonnement par absorption massive de ses drogues, il se pouvait que dans cette seconde cet homme nous délivrât de son existence.

Agrippé dans une glycine rameuse, penché à tout risque au-dessus de la cour, je pus plonger dans cette chambre éclairée seulement par la lune.

Il vivait.

Il était assis dans le fauteuil, la tête haute, le buste droit, les jambes jointes, ses bras sur les accoudoirs, allongés parallèlement jusqu'aux ongles, dans l'attitude des rois-dieux, rois magiciens du peuple d'Égypte. Il regardait devant lui, sans dévier, sans ciller, droit dans la cloison qui nous était mitoyenne. Je voyais de profil une physionomie impassible, une tête d'une puissance incomparable; une cornée brillait dans un rayon comme de la nacre; le temps d'une seconde, une hallucination me montra au bout des doigts une phosphorescence.

Je fus d'un bond dans notre chambre : Lucienne venait de prononcer mon nom sur un ton d'angoisse. Mais quand je l'interrogeai, elle ne fit qu'écarquiller des yeux sans mémoire, mâchonna je ne sais quoi, rien de net, d'une façon si distraite et absente que je compris que l'action du Tchèque était commencée.

Elle se manifesta d'abord par l'hésitation, le débat lisible dans chaque geste et mouvement, processus ordinaire. C'est la lutte contre la tendance; la conscience qui la juge ne la refoule pas. Lucienne hésitait d'un mur à l'autre; elle s'arrêta devant la porte.

— Pardonne-moi, — murmurait-elle, le front bas et non sans honte.

Je lui jetai son manteau sur les épaules.

A peine avait-elle touché la poignée qu'elle recula, fléchie et dans une agitation qui lui déformait la bouche, mais muette; et tout à coup elle fut lancée en arrière avec une force inconcevable, redressée comme par un coup de poing en plein front,

et restait là, rigide et telle que cataleptique, contre le lit. Ce qui passa d'inhumain dans ses yeux ne peut se dire. Je crois qu'elle ne me voyait plus.

Elle se remit en marche. « Il faut », dit-elle, égarée. Elle avançait sans assurance. Je la revêtis du manteau, que la violence du geste avait chassé. Elle ouvrit la porte. Ma main posa sur la crosse de mon revolver.

Minute mortelle. Si, aux aguets selon toute vraisemblance, Gadaï intervient, c'est le lien rompu, l'épreuve faussée; c'est autre chose et la pire pour lui si son intervention affecte une forme d'autorité : résolu, je le suis.

La lampe de notre chambre éclairait seule le palier, et tout autour, au-dessus et au-dessous, c'était l'ombre. Lucienne hésitait encore, une main en avant, palpant le vide, tardait, se décida; et je faillis hurler comme les bêtes : c'était vers la porte de Gadaï qu'elle se dirigeait! Lumière affreuse! C'était à l'appel de Gadaï que... Mais non! Elle s'immobilisait, la tête attentive, comme l'animal qui flaire le vent.

Elle vint jusqu'à l'escalier et n'alla pas plus loin, recommença de tourner; et moi j'éprouvais sur chaque fibre son déchirement, spectateur inerte d'un duel où se jouait une vie dont je m'étais dit le garant; et pendant que, sur ma porte, je souffrais à plein cœur et à pleine chair cette forfaiture d'impuissance, au moment où j'allais me décider à remporter Lucienne de force dans notre chambre, en dehors de moi le sort de ce soir se conclut : l'autre porte s'ouvrit et le vampire de l'esprit parut dans l'autre lumière, pâle et insoutenable; et ce fut instantanément la décision.

Car il avait dû, supposant qu'il ne lui restait plus qu'à cueillir sa proie, relâcher, dans ce déplacement, son étreinte mentale; et voici ce qu'il put voir : Lucienne s'échappait par l'escalier, à peine y posant le pied, dans une course où je ne parvenais pas à la suivre, ouvrait la porte de l'hôtel avec une adresse merveilleuse, et elle courait, légère, et elle volait par les rues désertes, dans la pâle nuit glacée.

Elle ne se trompa ni de chemin ni de maison; elle traversa de cette allure aérienne le vestibule et le salon obscurs, pénétra dans le bureau éclairé seulement par la lune et s'arrêta devant le maître.

Il se tenait appuyé des deux coudes à la table, les tempes sur les paumes; il poussa en se relevant le même soupir de fatigue atroce que tout à l'heure le Levantin; il toucha un interrupteur et une lumière de mille bougies éclata dans laquelle il apparut blême et suant.

Il s'épongea; attira Lucienne et lui rabattit les paupières, la poussa vers un siège; sous deux passes elle dormit légèrement. Il demeurait si visiblement harassé que je lui en fis la remarque; il alla s'asseoir dans un fauteuil profond où je le vis relâcher tous ses muscles.

— Monsieur, — dit-il d'une voix faible, — votre amie ne passera ni sous mon pouvoir ni sous aucun pouvoir. Jamais je n'ai dû produire un pareil effort; à la fin je me sentais m'évanouir. Une rebelle à mon influence l'est à toutes; mon diagnostic ne valait rien. Ah! — fit-il avec impatience — rien n'est donc sûr!

Il marcha de long en large, les poings serrés. Je dis :

— C'est que vous avez dû lutter à votre insu contre...

Il me regarda curieusement dans les yeux,

— Gadaï.

... haussa les épaules.

— Une minute, monsieur. Pour en avoir été témoin, je dis que, concurremment à votre action, Gadaï menait la sienne qui fut bien près de triompher. C'est le contraire qui s'est produit, heureusement pour tout le monde; mais Lucienne a marché jusqu'à sa porte.

Dans le mien, ce regard qui sort soudain comme un feu d'une tanière.

— Voilà qui vous explique la résistance. C'est une lutte que vous souteniez. Elle a tourné à votre avantage. Je l'ai vu blanc comme un mort. Demain...

La voix sèche m'interrompt.

— Asseyez-vous.

Il reprend sa place dans un fauteuil, le fait pivoter, se penche :

— Exactement, qui est, exactement, ce monsieur Gadaï?

Ses questions se greffent en tous sens sur mes réponses. Origine, santé, portrait physique, occupations, caractère, nos rencontres, sa curiosité me prend vite au dépourvu. Il se rabat sur la scène de l'hôtel, à trois ou quatre reprises

revient aux flacons de pharmacie qui garnissaient la table de toilette, inlassablement aux attitudes successives de Lucienne. Il se lève et il prononce :

— Cet homme est fort.

Il nous enveloppe dans le même regard, elle et moi, et il déclare :

— Il vous vaincra.

Je me récrie. Il abat son poing sur une pile de livres.

— Je n'y peux rien!

Tout à coup je me sens perdu dans cette ville étrangère, au milieu d'événements qui me dépassent comme des montagnes. Je tourne vers la malheureuse le visage pitoyable de ma carence; je vois l'un de ses bras tressaillir.

— Voyez, elle s'éveille.

Il constate la convulsion des globes oculaires et il me crie dans la figure :

— Cette femme ne s'éveille pas!

Mais il se ravise et longuement étudie le souffle et une rétraction intermittente de l'avant-bras, qui gagne la clavicule. Il me repousse et il s'écarte, dégageant les environs de l'objet vivant.

Il parle d'une voix sourde. Je sens avec une stupeur véritable qu'une émotion le gagne. Je doute bientôt de sa raison.

— Monsieur, une époque possède une croyance et une autre époque une autre croyance. Science est le nom de la croyance de ce temps-ci. Mais le mystère n'est point percé, mais le porteur chaldéen de la Sagesse dont nous n'avons dévoilé que les rites, qu'il savait vains, n'a pas vu sa résurrection, les mille ans passés. Je crache sur celui qui peut compromettre une seule chance!

Il répète avec une âpreté coléreuse qui en disloque les sons :

— Je crache sur lui!

Le voici de nouveau devant Lucienne, il tourne autour d'elle. Il observe de loin la tête qui commence de remuer. Il lève les deux mains. Par passes, on dirait qu'il la dégage. Son geste est une perfection harmonieuse. Il revient et ses ongles m'entrent dans le poignet.

— Monsieur, — gronde-t-il en m'entraînant derrière le bureau, hors de vue de l'endormie; et l'étrange disproportion

entre le ton et le thème achève de me déconcerter — des siècles de logique scholastique avaient rendu à peu près impossible la perception du réel lorsque la servitude matérialiste a tué pour tout de bon la connaissance. Les savants de laboratoire ont perdu le sens profond du concept, catégorisant l'entendement, négligeant de regrouper les morceaux disjoints. Or tout est un. Pendant que celle-là s'éveille, selon le destin que je nomme volonté, je vous parlerai de l'énergie cosmique, non dans la simple et vertigineuse hypothèse du philosophe mais... (ne bougez pas, monsieur! ne la regardez pas! elle seule! elle seule!)... mais dans l'idée particulière de vous servir. La volonté la plus forte soit en vous! Tout est dans votre main. Qui a créé Bonaparte? Qui a créé Lénine et Mussolini? L'action de ces hommes sur les hommes, croyez-vous que ce soit autre chose que l'exercice d'un magnétisme? Monsieur, écoutez ceci. Au dixième siècle, Avicenne expose l'action non seulement auto-suggestive (à laquelle on revient) mais lointaine; Marcilius Filin, Pomponace, l'Agrippa du quinzième en sa *Philosophie Occulte* éditée tardivement à la Haye, Paracelse, témoignent pour la même vérité. Voici Newton; il déclare, troisième livre des *Principes mathématiques de philosophie naturelle* :

Ce serait ici le lieu d'ajouter quelque chose sur cette espèce d'esprit très subtil qui pénètre à travers tous les corps solides et qui est caché dans leur substance...

Fluide qu'il suppose être l'organe de cohérence des corps, d'action lumineuse, de transport physiologique de la volonté. Vous me saurez gré de ne point citer Mesmer et le marquis de Puységur? Mais votre Hugo?

Il est debout, les yeux par delà la pile des livres. Il me tend les *Misérables.*

— Lisez Hugo!

— La science est effarouchée devant l'étrange question des tables, devant Mesmer, devant l'hypnotisme, devant la vision à travers l'obstacle... La science, sous prétexte de merveillosité, s'est soustraite à son devoir scientifique, qui est de tout examiner, de tout éclairer, de tout critiquer, de tout vérifier; elle a balbutié des railleries, ou aventuré des négations, au lieu de faire des expériences; elle a laissé, au grand profit des charlatans, la foule en proie à des visions mêlées de réalité.

Il me saisit une seconde fois par les poignets. Ses yeux sont un buisson de feu.

— Et tous ces hommes, et tous ces cerveaux que vous ne renierez pas, médecins de vos hôpitaux et d'ailleurs, penseurs de partout, Emerson, votre Boirac que je citais et votre Flammarion, ils sont tous d'accord là-dessus, je veux dire sur le fait télépsychique (et nous verrons un jour à l'expliquer, c'est à quoi est dévouée ma vie) et j'ai réservé le meilleur pour la fin.

Je me suis levé à mon tour. Je vois Lucienne agitée à l'excès. Il la tient sous son regard qui ne passe plus qu'entre les cils. Est-ce la pétrir? Est-ce la sauver? J'ai l'impression du bouillonnement d'un mélange dans une cornue. Il me jette littéralement sur mon siège.

— Sur votre vie!

Il reprend d'une voix qui s'élève à mesure :

— A la dernière séance de vos cinq Académies, devant une élite de têtes françaises, voici ce qui fut prononcé.

Et il lit d'une voix éclatante :

— Comment douter qu'il existe, dans l'univers, une infinité d'autres vibrations, encore ignorées de nous et que nos enfants découvriront à leur tour? Est-il vrai, comme le croyaient la plupart des savants du XVIIIe siècle, que les manifestations nerveuses ne soient qu'une forme biologique des phénomènes électriques? Je ne sais; pas plus que celle de nos pères, notre science n'est en état de répondre à cette difficile question; tout au plus est-il permis de dire que les découvertes modernes sur les terminaisons des fibres nerveuses ne sont pas en contradiction avec cette hypothèse, loin de là! Il n'y aurait rien de surprenant, s'il en était ainsi, que la pensée humaine se manifestât au dehors sous forme d'ondulations électriques, analogues à celles de la télégraphie sans fil, ne mettant en jeu comme celle-ci que d'infimes quantités d'énergie, et capables, comme elles, d'être décelées par des détecteurs suffisamment subtils.

Il répète, debout et la voix diminuant à mesure, basse à la fin, comme une méditation :

— Il n'y aurait rien de surprenant que la pensée humaine se manifestât au dehors sous la forme d'ondulations électriques.

Il laisse tomber la coupure du journal, il pose ses mains sur mes épaules. Il me regarde avec une acuité inexprimable et il dit lentement :

— L'expérience fameuse d'Ochorowicz, l'expérience dite du Havre, la provocation du sommeil somnambulique et de l'obéissance, à distance, s'est reproduite ici, il y a une minute, moi témoin.

Il s'écarte. Je mets cinq secondes à comprendre. Je crie, je bondis : Lucienne n'est plus là!

On revoit mal de tels réflexes. J'ai dû m'embarrasser dans le bureau. (Plus tard j'ai découvert une meurtrissure sur ma hanche.) Je me souviens que des volumes et des brochures se sont écroulés, qu'un siège a roulé, que le nom de Lucienne sonnait dans ma bouche comme une clameur panique, éveillant des chiens qui hurlèrent, que j'allai me heurter contre une porte et que je m'y cassais les ongles, que la douleur et la rage me ramenèrent sur cet homme, furieusement.

— Ouvrez ou je vous tue!

Il hausse les épaules.

— Quel bénéfice retirerez-vous de ma mort?

L'insulte claque dans ma bouche. Il dit :

— Voici la clé de votre défaite, cette passion.

Je menace de faire sauter la fenêtre. Il me tourne le dos et ramasse les publications qui jonchent le parquet. Je lui crie dans le visage :

— Ouvrez la porte! Le viol magnétique trouve le temps de se parfaire pendant cette diversion!

Il se cabre.

— Me croyez-vous son complice?

— Je ne...

Il me coupe la parole et crie violemment :

— Je le suis!

Ma main s'abat sur son épaule. Plus haut éclate sa voix. Ses yeux sont un défi ardent.

— Je suis le complice des forts et l'adversaire de ceux qui se jettent inconsidérément dans le jeu des forts! Quand j'ai reconnu tout à l'heure qu'au lieu de réclamer du secours cet homme battu ne s'en remettait qu'à lui-même et reprenait son ouvrage, quand j'ai vu cette femme palpiter sous une action *qui n'était pas la mienne*, et se lever, et se remettre en marche, et sortir, de nouveau aimantée, ah! que je me suis abstenu et que je l'ai admiré, le tenace, le volontaire! Son complice? Je suis le

complice de tous ceux que je vois en pouvoir d'aider à la connaissance que je poursuis! Il n'aura pas ce souci? Qui sait? Le jeu brûle. Mais il arrive qu'une tentative hasardée dispose exactement les éléments. Il suffit que l'on se tienne dans la ligne de la science que l'Orient légua à l'Occident qui la perdit et qui a tâche de la retrouver! Mais qu'importe votre passion? Et qu'importe cette femme, je vous le demande, devant le possible! Rien! Ah, je sais... Oui, je vais vous ouvrir la porte. Les plus évolués sont les maîtres, vous êtes vaincu... Ah, je sais. Il y aura des abus qui sont les injustices naturelles des forts. Il y aura des pilleurs de l'or, de ce que vous appelez 'honneur, du cœur aussi, du corps souvent. L'exercice d'un pouvoir démesuré n'est pas conciliable avec la mesure. Il y aura les nouveaux corsaires. Le plus grand mal naît du plus grand bien. Mais la découverte... Ne vous impatientez pas! L'impatience vous diminue... Mais la découverte que nous ferons un jour, qu'est-ce que seront, auprès de son tonnerre, ces petitesses! Allez! Allez! Voici la porte ouverte. Portez à cet homme mon salut!

Je cours dans la nuit glacée, sur le trottoir de pierre, tête nue, de grands coups au cœur. Fièvre, haine. Et l'angoisse! Vais-je la retrouver? Elle gémira demain, m'appellera... Où? Où?... Et l'autre? L'abattre?... Ah, Lucienne!... Lucienne!... La vérité qui est au fond de mon cœur éclate, je sens que je l'aime!

L'hôtel... La façade de l'hôtel... Les phares d'une auto qui s'allument...

C'est la torpedo équipée en course... Elle est pleine de couvertures... Ils sont donc là, Dieu soit loué...

Je monte l'escalier... Gadaï sur la porte... Il dit :

— Entrez chez moi.

Deux hommes, deux têtes juives, soudain m'encadrent... Gadaï :

— Ne craignez rien. Mais comme vous à la ferme des Moëres : « Mes derrières ainsi assurés... »

La malle n'est plus là. Elle doit être dans la voiture, je ne l'ai pas vue. Je le vois mieux, lui. En deux heures il a beaucoup vieilli; moi aussi, sûrement. Il parle :

— J'ai voulu vous attendre. Dans un instant... ces messieurs n'entendent pas le français... nous partons pour Lvow ou Varsow, ailleurs ensuite.

Il ajoute :

— Je n'ai donc plus de raisons de laisser, vis-à-vis de vous, son masque au passé.

Il paraît harassé et cependant la lumière de ses yeux n'a pas d'ombres.

— Voici. L'affaire d'Ain-Medhi est close. Lucienne sait maintenant que ni elle ni moi ne sommes mêlés au suicide — dont j'ai la preuve. Au surplus, la lettre d'aveux qu'elle rédigea sous ma dictée, je la déchire.

Il respire longuement.

— Mais il était nécessaire que je la tinsse liée à moi par un lien de fer.

Il se détourne, oppressé. J'aperçois, en même temps que lui, sur la commode, un verre et un flacon qu'il paraît avoir oubliés là ; il les lance dans la cour, où ils se brisent. Il reprend :

— Et il était également nécessaire qu'elle me haït. Je vais vous dire pourquoi. Je le peux aujourd'hui : le nom change, les traces se [illegible]lent... Le fraudeur de là-bas, qui est sans patrie, et au-delà des préjugés, mais non de l'or, se trouvait être une des antennes d'une politique, d'un pays ou d'une race, il n'importe. Cela n'est pas sans risques.

Il lève sa courte main grasse. Sa voix fatiguée s'affermit.

— Cette femme était le témoin. Dans l'ignorance absolue de cette particularité dangereuse, mais au courant des vétilles de contrebande, sa loyauté, le cas échéant, m'eût défendu; et le témoignage d'une telle ennemie, avec quelle force n'eût-il point agi! La vie a de cruelles nécessités passagères.

Je ne l'entends plus. Depuis vingt secondes, depuis cent secondes, ce que j'entends c'est un pas léger dans la chambre qui est la nôtre, et je l'épie... Ah, autant vaudrait mourir!... Je recule.

Les sbires s'interposent entre moi et la porte.

L'un après l'autre je les regarde; dans le silence qui se fait, voici que, de nouveau, j'écoute le pas de celle qui dansa sur la terrasse de mosaïque bleue et...

J'ai sauté à la gorge du plus proche; mais ils étaient deux, et

robustes. Je me débattais dans leurs doigts noueux, frappant et non frappé, quand a claqué une syllabe gutturale, une seule, prononcée par Gadaï... Ils m'ont lâché...

Qu'est-ce à dire?

Ils s'éclipsent.

Je me vois étourdi... Je reste acculé contre le mur... J'hésite. Ma tête m'échappe... Dans le silence où je n'entends plus que mon cœur, une pauvre bête prisonnière recommence de se lamenter... Alors je lève mon revolver.

— Je vais tirer!

Rien qu'un sourire...

Je marche. C'est sur un cadavre que je me sens marcher.

— Je jure...

Il hausse les épaules.

— A quoi bon?... PUISQUE JE VOUS LA RENDS.

Je suis cloué sur place. Au bout de mon poing, je vois trembler le canon de l'arme.

— Pour plusieurs raisons dont je vous dirai les essentielles.

Il fait les pas qui nous séparent. Sa main se pose sur mon épaule. Mon bras s'abaisse. Il dit :

— Ce qui n'a plus d'utilité pour moi, je le [illegible]tte : je veux dire cette femme qui, dans les mois passés, fut un pion sur l'échiquier de mes intérêts, dans ces dernières semaines le sujet de mes expériences magnétiques. Tout cela, et pour ce qui est d'elle, achevé, clos aujourd'hui.

L'émail gris de ses yeux, ces deux froides pierres glacées me tourmentent; je me détourne.

— Un pion sur l'échiquier de mes intérêts, je vous ai dit en gros de quelle façon indirecte; ce n'est pas tout, mais il suffit. Un sujet d'expérience? Ah, splendide!

Un sifflement que ces syllabes. Je le regarde de nouveau, happé par lui.

— Comprenez-moi vite; je n'ai pas de temps à perdre; une tâche faite, une autre m'attend. Voici ce que j'ai à dire.

Sa voix sèche, soudain, découpe les phrases, détache les mots comme un métal.

— Vous m'avez gêné en me forçant à liquider un peu vite cette affaire des Flandres; c'est le seul dommage que j'aie subi; les gens comme moi n'ont pas une corde seulement à leur

arc; je ne vous demande pas d'indemnité. Il faut voir les faits objectivement et selon la loi de l'utile. Il faut savoir rompre à temps le combat... Mon associée inconsciente passait dans votre camp. Comme j'étais fondé à vous accorder une valeur d'action, il devenait prudent que je me garde. Le plus habile n'est pas invulnérable. J'étais celui qui devait éviter le plus possible, en France, les histoires. J'ai donc annulé la partie que vous étiez théoriquement en pouvoir de brouiller. Ce fut la réflexion d'une heure et la liquidation de deux semaines. Les temporisateurs sont des imbéciles... Les mains libres, c'est vous que j'ai visé. Entendez-moi : vous m'intéressiez. Je ne vis pas de sentiment. Il fallait que je vous connusse un peu mieux, amoureux ou tête de fer. A qui j'accorde mon estime, je suis toujours prêt à offrir une collaboration qui compte. Ne vous offusquez pas : il y a des propositions que l'on hésite à rejeter. Il a bien fallu, vous connaissant, en rabattre. Vous êtes pourvu de quelque audace extérieure, sans suite, sans profondeur; rien de plus. Ce fut une déception. Mais il me restait, avant mon départ, à vérifier ma force mentale, la qualité de mes armes. Sachez-le : du moment que j'étais hors de France, un disparu, Lucienne ne gardait plus le moindre intérêt pour moi. Des sujets? Je m'en fournis où je passe. Voulez-vous réfléchir, pour n'en point douter, qu'à Oran elle était, à proprement parler, dans mes mains? La servante, le joueur de flûte, d'autres, il ne tenait qu'à moi, cependant que nous devisions à l'hôtel Continental, qu'elle vous faussât compagnie; et moi, on ne me retrouve pas. Mais il s'agissait, votre défaillance constatée, d'autre chose. Mon dessein était de réduire Lucienne, provisoirement, par un seul regard; après les possibilités que vous aviez eues, avouez-le, ce n'eût pas été si mal. Ce fut bien mieux et tout a changé, soudain, par vous. Vous m'annoncez le succès de la suggestion que j'ai faite en mer; c'est l'écrasant pouvoir. Alors plus rien n'existe, hormis cette perspective. Il faut qu'à tout prix je pousse à fond l'expérience. Voilà pourquoi je vous exaspère, voilà pourquoi je vous laisse fuir, voilà pourquoi je ne saute pas dans l'aéro. En vous faisant prendre du champ, je rétablis les conditions d'énervement et de distance. Le reste vous est connu. Si je suis celui — je vous l'ai dit — dont l'entraînement ne peut pas

accepter une défaite (et je viens de vous vaincre), je suis aussi celui qui exige de soi le développement continu de ses possibilités : vous finissez de voir à quel point elles ont grandi.

Il s'écarte, ouvre entre nous l'espace qui ne se refermera plus.

— C'est tout. Et maintenant chacun de nous va reprendre son chemin. Certes, je ne suis pas mécontent de moi, lorsque je vous considère : l'homme qui ne se tient pas au delà de ses passions, il n'est pas; mais surtout je vous dois d'avoir pris de moi-même cette conscience qui me renforce au delà de toute attente.

Il noue son foulard, se gante d'un cuir épais.

— Oui, c'est tout. L'Orient m'appelle, l'Asie m'appelle où tout est à prendre. Douteriez-vous de mon destin?... Nous ne nous reverrons plus. Vous allez rentrer en France avec Lucienne libérée de moi — libérée par moi. A chacun son lot : que l'amour vous contente. Adieu.

Il est sur la porte. Il ne se retourne pas. J'entends sa marche dans l'escalier, dans le vestibule... et puis au dehors des voix... et puis le démarrage d'une automobile... et puis plus rien...

Lents sont mes pas, pensifs sont mes pas... J'ouvre la porte... Lucienne crie :

— Il est parti! Ah, je n'ai pas eu peur! Henri, je l'ai chassé!

— Lucienne!

— Il ne reviendra plus! Je le sais! J'en suis sûre! Quelle force fut donc soudain la mienne! Ah, c'est que je t'aime!

— Lucienne chérie...

... mais dans mes yeux, avec le dessin fuyant d'une route parmi les forêts moraves, l'image du Dominateur...

RENÉ JOUGLET

LES ESCLAVES DE MÉQUINEZ[1]

X

Le 25 juin, jour de leur arrivée à Salé, les Pères Busnet et Toery reçurent par un coureur de Méquinez cette lettre du sieur Pillet.

Méquinez, 23 juin.

Mes Révérends Pères,

J'avais promis de parler à l'Empereur après son geste inqualifiable. Je l'ai fait dès le jour qui a suivi votre départ et j'ai obtenu qu'il révoquât sa décision à l'égard des douze. Je me mettrai en route au plus tôt avec les esclaves dont les noms ont été enregistrés sous son sceau. Je les accompagnerai à Salé où j'ai affaire et je me donnerai la joie de vous saluer avant votre embarquement qui, je l'espère, ne souffrira plus de retard.

Il faut tout de suite vous faire connaître que le plus grand obstacle que je rencontrai fut dans le ministre Benache. Benache, âme et combinateur des rachats, qui, dès l'audience, affecta d'être offensé qu'on ne l'eût pas suffisamment consulté lors du choix. Si Moulay Ismaïl lui imposa silence au moment que je parlai, je compris qu'il m'opposerait ces obstacles de détail, qui tuent, et, au sortir de l'audience, je lui comptai de la main à la main deux cents piastres qu'il me demanda, à l'effet de m'acquérir son inertie. Je suis persuadé que vous n'improuverez pas ce débours imputable au compte de la Rédemption. Je vous prie de croire que je fus indigné, comme vous l'êtes assu-

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 octobre et 1er novembre.

rément, de l'avidité de ce ministre, qui reçoit des présents pour engager les pourparlers d'un accord et, à la rupture arbitraire de cet accord suivi d'un autre qui y porte un fâcheux tempérament et d'ailleurs fut rompu, un présent encore pour laisser s'accomplir, enfin, ce pis aller! Son âme est simple et limpide, il est onéreux de la pénétrer, mais non pas difficile.

Vous vous doutez bien aussi de la cause secrète qui fit manquer le rachat. La reine Zidane, de qui j'eus tort de ne pas acheter immédiatement l'appui qu'elle me fit offrir par cette malheureuse Anglaise, crut qu'on lui voulait faire passer la plume par le bec, et se vengea d'avance.

Pour ce qui est de Moulay Ismaïl, ne croyez pas acquérir aussi uniment l'intelligence de son esprit. Si je vous laissais apercevoir que l'Empereur de Maroc met au-dessus même de sa cupidité le contentement d'un désir où s'exercent sa violence, sa sensualité, sa ruse, votre horreur serait indicible à la pensée que Dieu a permis que le destin de chrétiens fût au pouvoir d'un tyran gouverné par de tels mobiles. Je ne les ai pas démêlés absolument. C'est néanmoins en proie à ces conjectures que j'abordai le Chérif qui vint à moi, les mains fraîchement rougies de sang. Je le pris au dépourvu et sans audience. Vous savez qu'il paraît aux travaux quand les esclaves y pensent le moins; s'ils n'ont pas en main quelque instrument qui le persuade qu'ils vont au travail quand il les trouve, il leur en coûte quelquefois la vie.

Mais comme aussi bien il sait faire plaisir à ses sujets, leur ouvrir avec certitude une des huit portes de leur paradis, en les envoyant de sa main sacrée ad patres, *je ne pouvais préjuger de quelle sorte avait été sa victime. Il fixa mon incertitude lorsque, voyant mes regards blessés, il prononça :*

— Votre roy commande à des hommes, et moi je suis accoutumé à commander à des bêtes.

Il voulait dire à ses Maures. D'où je vis qu'il sentait quel serait le fond de mon discours, et son argument. J'augurai que cette humeur meurtrière le pouvait disposer à la politique. Nous n'ignorons pas que ses fureurs souvent artificielles et ses exécutions constituent pour lui un système de gouvernement en même temps qu'une forme de l'art. Je l'attaquai sans tarder par des représentations sur la publicité que trouverait ce relâchement

de la parole qu'il vous avait donnée, vu que vous ne manqueriez pas d'exposer vos déboires à vos supérieurs et à vos évêques et que le bruit en viendrait par là jusqu'aux oreilles du Roy de France. Ce monarque ne se ferait pas faute d'associer en esprit un procédé si mauvais à la demande, pour qui en use de telle sorte, de la main de Madame la Princesse de Conti. Je l'ai moi-même récemment transmise.

Feignant de croire à la possibilité d'un succès, je poursuivis en rappelant l'assurance que Benache, au cours de cette lettre, a faite au nom de son maître à M. le Chancelier de Pontchartrain. « La Princesse restera dans sa religion, intention et manière de vivre ordinaire. Elle trouvera dans la cour de Moulay Ismaïl tout ce qu'elle désirera qui pourra lui faire plaisir selon la justice et la volonté de Dieu[1]*... » Après quoi je demandai quelle garantie trouverait Sa Majesté du respect de cette promesse, si elle le voit par deux fois violer un engagement solennel et infliger une offense sans réparation à des Religieux qui lui avaient produit un arrêt authentique émané de ses conseils.*

L'Empereur garda un silence assez long et rêva. Il me découvrit l'objet de sa méditation. Son véritable caractère dépasse ces caprices auxquels je faisais allusion tout à l'heure, et qui sont comme des déviations infâmes de sa volonté tendue sur un seul but, la grandeur de son pays.

Dans une sorte d'hésitation, il lâcha que l'union projetée lui serait garante d'une alliance plus profitable à la France que celle de la Porte où elle s'obstine.

Ce traité que M. de Chateaurenault en 1681 avec ses caronades, MM. les Ambassadeurs de Saint-Amans en 1683 et Pidou de Saint-Olon en 1693 et l'an passé Benache à Paris furent impuissants à conclure, il pensait que sa proposition y aiderait tout naturellement.

Il esquissa les grandes lignes d'un projet dans lequel il voyait unies les forces du Royaume et de son Empire et qui donnerait à la conjugaison des deux États la suprématie sur l'Afrique du Nord — son échec de Tremcen lui reste fort sur le cœur. Il se tut sur l'interminable siège de Ceuta où il tient les Espagnols enfermés, quoiqu'il espère sans le dire une aide pécuniaire, pour en finir et enlever la place. Mais il rappela qu'il détient

1. Note. Lettre du 14 novembre 1699.

la porte de la Méditerranée depuis 1684, qu'il força Lord Darthmouth à lever le siège de Tanger.

— J'ai toujours bien cru, — poursuivit-il, — que le roy de France, dont j'estime la valeur et duquel j'ai appris assez particulièrement toutes les glorieuses victoires gagnées à la tête de ses troupes, j'ai toujours cru qu'il trouverait intérêt à exercer par moi la maîtrise de cette mer.

Épousant les desseins que le cardinal de Richelieu avait commencé d'exécuter par ses établissements de commerce à Tunis et à Constantine, mais que lui l'Empereur conçoit appuyés d'un traité d'alliance, il me composa un tableau qui ne manque ni de grandeur, ni de portée. Je compris mon effective candeur et celle de la France entière qui éclata de rire devant sa naïveté de prétendre à la main d'une princesse (quoique bâtarde) du sang de France. Cette présomption traduite par vanité grossière et par concupiscence, ne représentait pour lui qu'un moyen, dont il ne peut pénétrer tout l'inacceptable, de réaliser une idée que l'avenir ne démentira pas. Je le tiens pour un précurseur. J'avoue que je fus étonné et que je déplorai l'inertie commandée de M. le Consul et aussi de ne jouir pas moi-même de quelque investiture. Ce n'est pas par la menace d'une nouvelle action de M. le Lieutenant général chef d'escadre des armées du Roy que j'eusse tenté d'agir, mais par des efforts très précis pour amener ce tyran, à l'aide du piège même qu'il croit avoir tendu, à signer un traité dont on abandonne trop rapidement le projet.

Me ressaisissant à la vue de ces bras souillés de sang humain, déplorant du même coup que « quelques degrés d'élévation du pôle » séparassent de nos coutumes les formes de cet esprit si essentiellement porté aux grandes choses, comprenant l'inutilité de faire appel à sa pitié pour les captifs, moins encore pour ses ressortissants qui languissent dans nos bagnes, j'accumulai dans le sens de sa chimère les plus pressantes raisons que je pus imaginer. Sur quoi il m'accorda, dans un laisser aller complet, que les douze prissent avec moi le chemin de Salé, ajoutant que cela d'ailleurs importait peu et qu'il n'y voyait plus, maintenant, aucun obstacle.

Je m'enhardis, le voyant absorbé en des visions lointaines, à lui demander la liberté des familles françaises, à laquelle j'attache du prix. Il faut, avec lui, tirer les avantages du « bon

quart d'heure » que notre ami Benache promettait, bien en vain, de chercher, et que je crus tenir là pour tout de bon. Que ne me suis-je résolu à reprendre sur les bases premières la question du rachat, intimement liée à celle de l'alliance, que je n'avais pas le droit de traiter! Peut-être eussé-je réussi; mais les miettes, alors, me semblaient bonnes à ramasser.

L'Empereur fit venir devant lui Marguerite Vivans et ses cinq garçons, tous baptisés par le Révérend Père gardien des Récollets de Méquinez. Il envisagea les deux fils aînés et dit à cette femme : « Ils ne sont pas à toi, je veux les garder. » Toutes les protestations, les larmes, les prières de cette mère infortunée furent inutiles. Au sortir de l'audience, la mère éplorée déclara qu'elle ne pouvait se résoudre à partir sans ses enfants, de crainte qu'ils ne reniassent la foi en son absence, et qu'elle était résolue à demeurer dans l'esclavage plutôt qu'à les abandonner.

Cette dispute me faisait transir. J'abordai le plus difficile problème sans que l'empereur ni l'esclave se fussent réciproquement fait fléchir. Je réclamai Marie, la jeune sœur de cette femme et du jardinier Chave. Elle est dans le sérail, elle fut enlevée dans un instant, la nuit qui précéda votre départ. C'est à ce fait brutal que je crois pouvoir rattacher l'ordre de votre renvoi et la réintégration des douze. Voilà quelles lubies détruisent l'opinion que ce tyran veut donner de lui.

Il s'éleva hautement devant ma demande, avec le sentiment d'une dignité offensée dans ses droits imprescriptibles. C'était comme si cette fille lui eût toujours appartenu. Je représentai sa jeunesse, sa faiblesse; poursuivant ma piste, je pus opposer cette attitude d'arbitraire inoui à celle qui eût convenu au prétendant à la main d'une fille de Louis XIV. Il souriait. Je luttai pour sauver une âme. Il m'affirma que la fille était très propre au service intérieur du sérail et me promit de la délivrer à son heure et de l'envoyer, à son heure, à Salé avant que la mère, qu'il m'abandonnait de bon cœur, gagnât la France.

Nous disputâmes longtemps. Je n'en pus rien tirer de plus. Se dédiant du présent qu'en reconnaissance des vôtres il vous avait fait des douze, le Chérif exigea 600 piastres que je fis rabattre à 300 pour chacun d'eux, plus un Maure. Il faut donc vous féliciter du départ pour Marseille du Père Liebe, départ que vous avez cru prématuré. Honteux sans doute de ce nou-

veau revirement par quoi il nous vendait maintenant ce qu'il nous avait donné, le Chérif remplaça le don promis des douze, par celui de la vieille mère Chave, de qui le dénuement lui est connu, et de la fillette, que nous n'avons pas encore.

Je dus compléter sur l'heure, suivant les conditions établies entre nous, les rançons entières de Pierre Servan et J. Bernard Dert.

Les choses étant ainsi conclues, j'achève et j'ai l'honneur de vous annoncer mon arrivée proche à Salé avec les élus. Dans l'assurance que vous prendrez toutes dispositions pour une rapide partance et dans la crainte que l'écho de votre fuite obligée de Méquinez vous suscite des désagréments à Salé, je vous joins le nouveau passeport que m'a remis le secrétaire de l'Empereur à votre usage. Il est analogue au premier, sauf la fin que je vous transcris :

« Et aussi nous mandons à notre serviteur le gouverneur de Salé (que Dieu garde) qu'il vous reçoive bien et qu'il ne donne aucun empêchement, ni à vous ni à ceux qui viendront avec vous, à la sortie, ayant ordre d'avoir égard à l'entière sauvegarde que vous avez.

» Le 8 de la lune de Moharrem de l'an 1112 Sous le sceau, Dieu veut, sur toute chose, vous nettoyer de vos souillures, ô prince du sang du prophète, et vous purifier! »

Soyez assurés, mes Révérends Pères, de mon dévouement à la Rédemption et à vos personnes.

E. Pillet,
négociant français, agent de Rédemption de la République de Gênes.

XI

L'hôpital de Salé était entretenu par le Consul français et par tous les marchands, de nations et de religions différentes, à frais communs, outre un droit de trois écus que payait chaque barque, tartane, hourque, pinque ou cetie, qui entrait au port.

Les Récollets espagnols qui en prenaient soin y accueillirent le troupeau harassé des captifs; les Révérends Pères Busnot et Toery les revirent avec une joie profonde. Pour qu'il leur

fût enfin permis de prendre la mer, libérés et Rédempteurs durent attendre le Père Liebe et ses galériens de Marseille. On espérait qu'avec une lettre de Monseigneur de Pontchartrain qu'il portait, M. l'Intendant des galères ne ferait pas de difficulté de relâcher douze hommes, quoique les intendants ne se démunissent pas volontiers de leur personnel et qu'ils eussent contrarié parfois les Rédemptions par leur mauvaise grâce à laisser dénombrer les Maures captifs, les cachant même à ceux qui les visitaient dans cette intention.

Les douze vécurent des jours fébriles, partagés entre l'inaction et la prière. La chaleur de l'été les exaltait encore. Moins rompus que les autres aux travaux du corps, J.-B. Dert et Pierre Servan laissaient la lassitude affaiblir leur bonheur. Le malheureux Pierre Beloni, épuisé par la fatigue du chemin, tomba malade trois jours après l'arrivée à Salé. Il mourut au seuil du salut. On l'enterra au cimetière chrétien. Tous le pleurèrent; un tel sort qui les pouvait atteindre leur paraissait mettre le comble à l'infortune.

Les deux Trinitaires organisèrent la cérémonie du baptême du jeune Juif qui le reçut avec onction, mais qui demeura pâle et silencieux. Beausset, le nouveau Daniel, avait fait montre d'une inconsolable pitié à la mort de Pierre Beloni, comme si sa raison ne dût pas lui représenter qu'après vingt-six ans d'esclavage la mort offrait au pauvre esclave le seul refuge qui ne tromperait pas.

Dans les intervalles des exercices pieux, les rachetés reconnaissaient la ville où ils avaient trouvé les premières épouvantes de la captivité. Les deux cités sœurs, qu'on nommait les Deux Rives, s'étendaient de chaque côté du fleuve Boureguerret qui s'évase en un large estuaire. Ils revirent de sang-froid le lieu du marché aux esclaves, où, en des temps divers, ils avaient été transportés, puis palpés, éprouvés de toutes les façons par les crieurs et les acheteurs ou les commis du sultan. Ils longèrent en curieux ces souks qu'ils avaient parcourus dans la crainte et dans la stupeur. Mais ils appliquaient sur tout leur curiosité aiguisée par le ressentiment aux forces des pirates qui avaient fait leur malheur. Au sud, la nouvelle ville, embellie par le roi Mançour au XIIe siècle, avait été nommée par lui Ribat-el-Ftah, le camp de la conquête.

Une toue les passait sur le fleuve. Ils suivaient le mur en pierre de taille, assis sur le roc qui reliait le vieux château des Oudayas au Château Neuf. Au-dessus du vieux château canonné en vain par M. de Chateaurenault en 1681, un fortin armé de cinq couleuvrines battait la rivière pour protéger la retraite des corsaires. Mais la terrible barre qui, au lointain, rayait de sa ligne blanche les moires de l'océan, la rendait impraticable aux gros bâtiments. On n'y armait pour la course que quinze ou seize frégates légères qui portaient environ vingt pièces de canon et dont les munitions, cordes et agrès étaient tirés de temps en temps des navires anglais et hollandais.

Marchant vers le sud, les promeneurs s'arrêtaient aux chantiers où l'on construit les brigantins corsaires, au pied de la tour Hassan qui servait alors de phare et commandait la mer et la campagne. Ils les examinaient. Avec les voiles carrées, le pont étroit, la forte carène, chacun d'eux revoyait le tumulte de l'abordage, réentendait les râles et les cris mêlés à la grande clameur de la mer. Maintenant qu'ils avaient déroulé le fil de leur destin, à l'heure du retour, ils trouvaient un grand calme en leur âme où s'élevait à peine l'indignation que le Roi de France eût toléré ce repaire et souffert ce défi.

La Ribat de l'Almolhade tombait en ruines. Les vignes et les jardins occupaient la moitié de l'enceinte. Les « libres captifs » prenaient plaisir aux pampres d'Oukassa et se délassaient à la petite Koubba de Sidi Maklouf, dédiée aux pèlerins de retour à la Mecque. L'antique cité de Chellah, vu leur qualité de chrétiens, de même qu'aux juifs leur était défendue, mais leurs yeux seuls enveloppaient les choses. Chacun d'eux menait avec soi son rêve et portait ses images. En place du minaret dressé vers le soleil, du fleuve blanc dans la lumière, des palmes balancées au pied du rempart rouge, des haies de cactus et d'agave dont les feuilles monstrueuses avançaient vers eux leurs piquants comme des membres de bête inconnue, ils croyaient voir le ciel plus transparent de la Provence et ses oliviers gris ou les charmes d'Ile-de-France au bord des cours d'eau. Tous, parce qu'ils étaient à l'étape, se voulaient au bout du voyage, ils n'apercevaient plus le pays barbaresque, et la patrie les délectait

de sa douceur. Harostegui, loin de Marie, y mélangeait les enchantements et les larmes de son amour.

Si le Basque avait consenti à quitter Méquinez avec les autres, ç'avait été sur les assurances réitérées de M. Pillet que l'Empereur n'oserait retenir Marie, qu'il fallait se soumettre à son bon plaisir quant au jour où il la lâcherait, mais qu'il la rendrait à sa mère, qu'il ne faillirait pas, cette fois, à sa promesse! Le jour tant désiré par l'amant misérable, ce jour resplendissant de la liberté, lui fit souffrir un arrachement pire que les anciennes douleurs. Cédant aux objurgations dont la plus forte représentait qu'il pouvait compromettre le salut des douze en irritant l'Empereur, il partit, comme un homme que la vie contrarie, comme un de qui la fatalité réside dans l'alarme et qui le sait. Cette cité dont ses rêves depuis vingt ans s'envolaient follement, elle enfermait la sœur de son âme, maintenant qu'il pouvait partir.

Dans le même temps, sous la chaleur accablante de midi, Benache et Rodani Gaillard allaient l'amble de leur mule sur le chemin qui court de la Mahmore à Salé. Les serviteurs à pied les suivaient depuis trois jours. Les nuits froides dormies aux cours ouvertes dans les villages berbères les avaient transis. Les pistes pierreuses qui succèdent au pavé de l'Empereur après Ksar Faroun, qu'on nomme aussi Oualili et surtout Moulay Idriss la sainte, les avaient fourbus. Le soleil les rôtissait au sortir de la Mahmore dont les grands chênes leur avaient été secourables. Ils s'accrochaient aux queues des mules pour s'aider un peu quand ils franchirent le rempart du vieil Arsenal. Les bêtes des deux ministres et celles de leurs secrétaires traînaient une grappe d'hommes épuisés, aux crânes ruisselants de sueur, aux bouches asséchées par l'ardeur du souffle. A la fin du cortège, un âne conduit par un noir du palais secouait un paquet de laine blanche. C'était Marie, enchiffonnée dans une handira montagnarde, hébétée de fatigue et d'ennui.

Après quelques affaires avec les marchands génois qui ont leur comptoir à Salé, le sieur Pillet la retrouva le lende-

main au jardin des Récollets accoté à l'hôpital. Les odeurs potagères relevées par la pointe de la menthe et affadies par le jasmin flottaient dans l'air : les Pères sur le côté de leur petit jardin arabe s'étaient ménagé un carré utile. Il y avait là des poireaux, de gros choux frisés et même six rames de pois.

Ah! comme Jacques eût aimé biner les patates, avec le moine qui s'y occupait alors, courbé sur la terre par ses quatre-vingts ans!

Ainsi pensait la mère Chave, assise au pied du mur, les mains croisées sur son gros ventre, immobile. Les chagrins immenses prennent parfois figure dans les petites choses. A ses pieds, Marie, jambes croisées, tressait ses cheveux de chaque côté de ses joues. Elle se blottissait tendrement et parfois se tournait pour regarder sa mère et lui faire réponse. On voyait alors les yeux rougis, brillants de fièvre, entre les deux nattes d'argent pâle.

Dès la première heure, Pillet connut l'arrivée de l'amiral et du grand maître de l'artillerie, et qu'ils la ramenaient. Sa surprise fut grande. Quoi qu'il eût pu dire, à Méquinez, pour décider Harostegui à partir avec les autres, il avait peur. Une angoisse égale à celle de l'esclave le tenaillait alors au sujet de Marie, malgré qu'il eût à lui le loisir, le temps et l'argent si, l'Empereur ne respectant pas sa parole, il lui plaisait plus tard de travailler à délivrer la fille. Il n'avait pas osé y croire, mais il s'enorgueillit de la loyauté du Chérif. Il avait donc été éloquent et habile : la petite était là. Dès cet instant l'image le reprit et le posséda. Qu'avait-on fait de Marie?

Avec un accent amical, il s'avança vers la pauvre mère, en ouvrant les bras.

— J'ai fait ce que j'ai pu. Voilà donc votre enfant! Le Père Liebe ne tardera pas à revenir, votre départ est proche. Salut à la demoiselle Marie! Les jours de malheur sont finis, vous allez donc quitter la terre d'esclavage!

Le moine jardinier ne pouvait pas redresser son échine, mais il renversa sa face vers le ciel et un sourire de charité exquise illumina un instant ses yeux bleus. La vieille se prit à pleurer, à parler sans fin de sa fille aînée, sa fille sainte,

de son fils qu'elle devait abandonner à un destin ignoble et hasardeux. Elle ne les reverrait plus! Les jours de sa jeunesse refleurissaient en son cri animal. On l'arrachait à eux et, dans son rabâchage, c'était aussi atroce que s'ils eussent été tout petits.

M. Pillet se heurta à cette difficulté très simple : comment écarter Marie de sa mère en ces jours de délivrance palpitants d'effusion? Comment lui parler seulement? Ce détail se présentait plus épineux que n'importe quel scrupule.

L'abri du mur, là-bas, dans l'olivette de la captivité, et la secrète quiétude qui réside au fond des larmes lui avaient valu une licence qu'il ne regrettait pas, quoiqu'il fût bon homme. D'ailleurs il n'estimait pas que le fait de lui appartenir représentât pour cette fille une infortune. Fort de son prestige, mais abattu déjà par la certitude — il en avait tant vu — qu'à ces ultimes heures les esclaves sont aveuglés par une joie surhumaine, il agitait la main afin qu'à son petit doigt scintillât son diamant. La mère Chave connaissait les choses, avec son jugement de vieille femme qui a vécu deux vies. Elle les laissa seuls.

— Hé bien, Marie, je suis l'instrument du salut!

L'enfant leva sur lui un regard infiniment triste. Le négociant en fut aiguillonné.

— Ah! si vous n'aviez pas l'horreur du pays barbaresque, je vous demanderais d'y demeurer avec moi, de devenir ma femme : vous savez bien que je vous aime.

Mais elle, tandis qu'il gardait le silence, lui dit hardiment, comme éclairée enfin par le malheur :

— Monsieur Pillet, pour mes douze pauvres frères soyez bien remercié, s'il vous est dû quelque remerciement. Quant à moi, jamais je ne serai votre femme, ni votre concubine. J'ai l'horreur de vos mains, seigneur Pillet, de votre bouche et de votre présence, et je ne le célerai pas à ma mère.

XII

Le Père Liebe arriva, le 2 août, par un jour d'orage, sur la pinque du patron Sennequier, de Toulon, qui le passa gratis, lui et ses bagnards. Le jour même, les Récollets vou-

lurent accompagner processionnellement jusqu'à la mer les Trinitaires et les esclaves. On partit de la chapelle consulaire construite sur ordre du roi Louis XIII dans le logis du vice-consul. Depuis, le culte catholique y avait toujours été célébré. M. Antoine Raynaud, le nouveau Consul de France, la conservait comme les autres. Il prit place immédiatement derrière les Religieux espagnols, regrettant son séjour de congé à Marseille durant cette Rédemption dont il eût tiré gloire et peut-être profit.

C'était le point du jour. Un brouillard impalpable traînait au ras de la terre. Le ciel orangé et parfaitement pur s'étendait au-dessus des terrasses, imprégné d'une fraîcheur qui sortait de la nuit. Le soleil n'émergeait pas encore de la masse violette que profilait le vieux château sur son rocher.

Deux Récollets tenaient sous les bras le moine jardinier dont chancelait la marche. Les douze suivaient. Le Lièvre bavait avec béatitude. Dans le maintien déjà du saint profès qu'il allait devenir, Bernard Beausset, le miraculé, les édifiait tous. Le jeune juif montrait de la décence. Les yeux sur sa mère, humble et mystérieuse, Marie s'avançait la tenant par le bras. Elles avaient ajusté de leur mieux leur parure. La mère offrait sa peine au ciel et ses lourdes pensées s'élevaient en une imploration obscure. Elle maudissait le torrent de la vie, qui la voulait loin de ses enfants et de ses petits-fils, et sa faiblesse. Elle se maudissait de les avoir abandonnés et posait sur Marie des regards déchirants. La misère du groupe disparate s'étalait sans tumulte et sans désordre et parce que tous étaient redevenus des hommes, la détresse de leurs frères qui gémissaient là-bas alourdissait leur bonheur. Les Pères venaient enfin, front levé et mains jointes. Pillet, dans un habit de velours vert brodé d'or, excitait l'admiration des enfants et des Maures haillonneux qui, de chaque côté, et de loin, se pressant aux échoppes et aux boutiques, suivaient la procession par le souk des tanneurs qui conduit aux remparts. Là s'amorçait un escalier souterrain dont le parcours suivait le pied des murs. Le cortège s'y engagea, puis gravit quelques marches et, sur la plage, la brûlure du sable immense aux yeux et aux pieds le surprit.

Les douze Maures attendaient, et le patron Sennequier,

ayant affourché sa pinque à la marine de Ribat, en face, sur le fleuve, les gardait tout seul. Leurs torses de bronze brillaient au soleil. Ils s'étaient enveloppés la tête d'une laine quelconque, quelques-uns même avaient voilé leur bouche et, accroupis en cercle, l'épaule touchant l'épaule, ils se taisaient et regardaient l'océan scintiller au rivage qui emplissait leurs yeux ouverts, à la chiourme, les nuits d'exil. Mais ils ne touchaient pas au terme de leurs souffrances. Benache en devait prendre livraison pour l'Empereur et les mener tous aux travaux de Méquinez. La plupart, qui étaient de Salé, pris sur leurs flibots corsaires, tremblaient de rage. Un grand Berbère de montagne, à barbe blonde, abaissait ses yeux clairs dans un abattement sans fin. Trois Soussis noirs ricanaient. Aucun ne songeait à fuir, ils attendaient.

Le patron se promenait autour d'eux, riant tout seul dans sa face rouge, avec ses anneaux d'or qui brillaient aux oreilles, l'âme baignée par la joie de son œuvre pie. Il allongeait un grand coup de pied à un dos courbe, quelquefois, en passant, et quand il vit les Pères sortir de l'arche bleue il courut et leur baisa les mains avec de grands signes de croix. Le Père Liebe lui fit un bon sourire.

Puis tous s'arrêtèrent. Les Français se mirent à genoux et tendirent leurs bras vers la mer. L'eau du fleuve s'y mêlait dans l'estuaire enflammé; le soleil apparaissait au-dessus de la citadelle. Bernard Beausset et le néophyte portaient l'ostensoir et le calice et se tinrent debout aux côtés du Père Busnot qui leva les yeux et les mains vers le ciel en disant : *Oremus.*

Un silence sembla glisser sur les lames dont les crêtes se retournaient avec lenteur. L'azur resplendissant enveloppait le sable et l'eau dans une pluie de lumière. Les esclaves, levés, pressés par une ardeur commune, se signèrent entonnant les chants à la gloire du Seigneur et les louanges au Christ qui leur portait la délivrance. La basse inflexible des Pères et des Récollets soutenait leurs cris ardents.

A distance, la populace observait, étonnée. Quelque pieuse Salétine, juchée sur la pointe de ses pieds derrière les hommes et les enfants, fixait son grand œil noir découvert par le voile biaisé qui recueille ses soupirs secrets, et les Maures bagnards,

sans changer de place leurs épaules, reconnaissaient des accents tout pareils à ceux qui, les dimanches, après la ration, faisaient retentir les galères.

Le Père offrit le pain sur la patène, il versa l'eau avec le vin dans le calice et il pria sur les dons qu'il bénit. Les têtes inclinées, que le soleil cuisait, distillèrent l'oraison secrète bercée sur les vagues de la joie.

— *Per omnia secula seculorum, amen.*

Les bagnards ondulèrent lentement et se mirent debout. Un grand cri montait au ciel indifférent. Les voix des femmes lançaient des notes insensées. Les Maures avaient pressenti un remuement dans l'ombre portée sur le sable par le bastion. Ils n'eurent plus de regard pour les chrétiens prosternés au tintement de la sonnette qu'agitait le miraculé.

— *Te Deum laudamus, te deum confitemur.*

Blanc dans ses mousselines blanches sur sa mule haut ensellée, Benache venait dans le soleil. Menant sa bête de front, le renégat eut un regard froid pour les corps immobiles, prisons des âmes qui, à cette minute, s'enlevaient dans la foi et dans l'innocence. Il s'approcha des corsaires pour compter du bâton leurs têtes rases. Son bras s'abaissa douze fois sans retenir sa force, mais ces hommes, qui se taisaient sous le bâton de l'argousin, commencèrent de gronder sous les coups du chien d'infidèle qui avait pris le turban pour tirer l'argent de l'Empereur.

Sans mettre pied à terre, Benache sortit pour un salut son bras nu du manteau de laine légère. Il considéra les bons Pères qui, les mains levées, bénissaient le groupe misérable d'où sourdait un murmure de simples paroles.

— *Sed libera nos a malo. Amen.*

L'amiral attendit patiemment que tarît ce flot subtil montant du cœur. Ses ablutions faites et dites ses prières du fedjr, au lever du soleil, il concevait la communion des hommes dans la gloire du matin. Il se toucha de la droite la poitrine, le front et les lèvres et penché vers les Trinitaires, les félicita au nom de l'Empereur et au sien. C'est bien grâce à lui que M. Pillet tira quelque chose de cette Rédemption avortée! S'il n'omit pas de mentionner encore une fois sa générosité et son influence, les Religieux et Pillet n'avaient

pas tout à fait oublié la dernière prime qu'il avait fallu lui lâcher et ils gardèrent un silence prudent.

La veille, le grand amiral avait eu à compter, examiner et manier les trois mille piastres colomnes que le Père Busnot lui alignait dans la maison de Sidi Acmet, gouverneur de Salé, et il était remis en goût.

Ayant tout dit et attendu un temps convenable, le ministre tourna bride avec le renégat, et ils s'en furent derrière leur troupeau qu'ils allaient parquer dans un silo abandonné, par crainte que leurs familles les fissent fuir. Les mules chargées d'argent étaient déjà parties.

Harostegui revint tout seul avec Marie sur la grève, à l'heure où le Maure dort dans les courettes. Les Religieux retirés aux cellules du couvent, les rachetés s'affairaient pour le départ.

Tenant dans sa main la main frêle, le Basque croyait goûter le sel de la liberté. Il pensait que ce lieu qui résonna des hymnes de la joie envelopperait bien l'aveu de sa tendresse. Marie levait vers lui ses tristes yeux.

— Mais j'ai passé trois nuits dans les chambres de l'Alcassave!

— Vous êtes toujours chrétienne, ma sœur, ma bien-aimée.

— Oui, oui, on m'a laissée. Touchant la foi, on ne me demanda rien. J'ai servi les femmes, j'ai habillé l'Anglaise, j'ai vu ses pauvres pieds rouges encore du supplice qui jadis la fit apostasier.

— Bien-aimée, vous avez souffert. Saint otage de notre délivrance...

— Non, je n'ai pas souffert.

Une ombre grise descendit de son front jusque sur ses yeux bleus en même temps qu'une mollesse ouvrit les lèvres de Marie et les gonfla.

— On n'est pas mal, Harostegui, dans ces belles chambres, on est bien. Si vous saviez combien je me suis reposée! Tout le premier jour on m'a laissée sur les tapis et la Zidane elle-même s'est approchée de moi pour me verser l'eau de rose sur les mains et sur les cheveux.

— Marie, Marie, que dites-vous?

Le Basque la saisit et lui donna un grand baiser. L'indignation et l'inquiétude faisaient trembler ses bras. Marie sentit couler une douceur en ses veines. A sa tempe palpitaient les lignes violettes. Un ressouvenir profond lui donna le courage.

— Harostegui, je ne veux pas vous tromper. J'aurais menti aux Pères et à Pillet, pas à vous. Le premier soir, je me suis assoupie là où j'étais. Une à une les femmes quittaient la chambre. Je restai toute seule. Les grands murs de faïence m'enveloppaient de froid et les matelas étaient mous. A travers la mousseline de la beniqa où l'on m'avait couchée, je voyais briller les broderies des coussins de velours qui traînaient sur les dalles, et ça sentait la rose, et l'huile, et le benjoin. Je vous voyais aussi, mon bien-aimé, à travers mes paupières. Je vous aimais, et de toute mon âme. Dans un coin, la lanterne de fer découpait des ombres qui s'allongeaient comme des bêtes, mais je n'avais pas peur. La chandelle dansait comme si elle allait s'éteindre. Alors l'Empereur est entré sans bruit, vêtu d'une djelbie de soie blanche fine comme les fils de la Vierge qu'on voyait à notre jardin. Sans rien dire, il s'est allongé près de moi qui me sentis près de mourir d'épouvante et il m'a prise, Harostegui, avec une espèce de rire. Après ça été comme un ouragan terrible...

— Ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai! Le Chérif ne s'est pas approché d'une chrétienne.

Le Basque criait dans le grand silence de la plage.

— Si, c'est vrai. Et je ne sais pas pourquoi, depuis je n'ai pas revu Sidna. J'ai un peu servi et beaucoup dormi. Le lendemain, les femmes ne me parlaient plus, la Zidane se riait de moi : ah! les yeux que me faisait l'Anglaise! Ensuite, Benache m'a cherchée pour me conduire ici. J'étais lasse, j'étais malade. Et je n'ai pas vu Jacques, et je n'ai rien dit à ma mère, elle m'aurait battue. Mais vous, il faut que je vous le dise. J'ai sur moi comme un voile, et dans mon sang un souvenir qui brûle... vous voyez bien que je ne peux pas partir!

Dans sa souffrance, Harostegui s'était levé. Il aspira l'air âpre en écartant les bras. Tout ce qui l'entourait se rapetissa

autour de lui comme une composition de peintre qu'il n'oublierait jamais.

La barre, au large, étincelait sous le soleil et la casbah des Oudayas dressait dans le ciel sa masse rouge. En face d'eux, le mur crénelé de la nouvelle ville semblait sortir du Boureguerret dont les anneaux blancs rampaient avec lenteur jusqu'à la mer. Les petits cyprès de la Zaouïa, là-bas, sur l'autre rive, se profilaient en métal noir devant les pierres roses de la tour Hassan. La pinque de maître Sennequier, pressée aux felouques des pêcheurs, aux tartanes, et aux brigantins, disparaissait dans l'ombre des murailles et l'on voyait sur la pierre grise se balancer les aiguilles de leurs mâts mélangés. La pierre et l'eau. L'eau qui mène à la délivrance!

Harostegui se pencha vers la créature recroquevillée à ses pieds. Les franges de sa vieille tunique rifaine se prenaient dans les cheveux pâles. Ses pieds noirs sortaient de ses sandales durcies par la sueur.

— Je vous pardonne, — dit-il, et il tendit la main.

— Je vous pardonne, pauvre victime expiatoire. Pauvre enfant frappée par l'iniquité, je vous pardonne et je vous aime encore. Vous serez mon épouse et ma ménagère, et votre enfant sera le mien. Demain, nous partons pour la France, nul ne saura votre sort. La messe de notre mariage, on la dira parmi les messes de notre délivrance, dans le temps des cortèges et des processions.

La pinque n'était plus retenue au rivage que par une seule amarre que tiraient les galériens maures assemblés pour l'appareillage. Au fedjr, ils avaient dit la prière à la citerne de leur prison. Benache les relâchait pour un jour. Mais chacun d'eux portait au pied droit une chaîne qui traînait sur le sable comme un serpent d'eau.

Ils reprenaient d'eux-mêmes l'accoutumance du cabestan. Un hahan rythmé sortait de leur poitrine et semblait leur déchirer la gorge; comme ils laissaient couler le filin qui leur coupait le bout des doigts, un long appel le leur fit ressaisir et s'y arc-bouter. Sidi Acmet accourait sur la plage en agitant les bras. Une foule se pressait tumultueusement à sa suite.

Le gouverneur fit un grand geste de défense et le Père Busnot se leva du faux-pont à l'avant du groupe confus des rédimés. Il foula des corps, il sauta de la lisse sur le sable miroitant. On le vit parlementer longtemps avec Sidi Acmet. Leurs silhouettes blanches se dressaient sur l'azur. Même le Révérend Père appela le sieur Pillet à son secours. N'avait-il pas dédouané son butin, c'est-à-dire payé pour chaque tête rachetée vingt livres au chef de la communauté des Juifs, qui sont fermiers des douanes dans les ports soumis au Sultan?

Le Religieux dut porter la main à la grande sacoche brodée qui pendait à son côté. Il compta rapidement des pièces de monnaie au secrétaire du gouverneur incliné devant lui. Les voiles carrées se tendaient cependant sous un vent favorable, comme si le souffle exalté des douze eût gonflé de leurs angoisses l'air inerte et transparent.

Enfin le Révérend put réenjamber la bastingue. Les galériens laissèrent filer la corde, les rameurs dressèrent leur godaille et la barque aux flancs ronds glissa sur les eaux calmes de l'estuaire. Sidi Acmet était venu chercher les droits de passage de la Barre de Salé. Le pilote du port était à l'avant, qui seul saurait trouver un des deux canaux qui la passent, et dont la place change sans cesse. Le bateau portait plain. Pressé avec les autres dans la cambuse, Harostegui regardait fuir les rives. La liberté, la France...

Il revoyait Marie immobile et voilée, debout sur la grève entre Benache et le renégat, au moment que par son silence, elle montra qu'elle ne partirait pas... La Patrie serait le désert.

Et quand la pinque commença de sauter furieusement dans la barre, les pierres rouges des Oudayas dressées à l'entrée de Rabat-la-Nouvelle se levèrent dans son cœur comme l'image du passé.

NANCY GEORGE

L'auteur, en composant sur place cet essai de reconstitution, avait sous les yeux les écrits suivants :

Histoire du règne de Moulay Ismaïl, roy de Maroc, Fez, Tafilet, Suz, etc., par le Père Dominique Busnot, ex-vicaire général de l'ordre de la très Sainte Trinité. A Rouen, chez Guillaume Behourt, imprimeur de l'archevêché, 1714, avec permission du roy; in-12.

Relation de ce qui s'est passé dans les trois voyages que les religieux de l'ordre de N. D. de la Mercy ont fait dans les États du Roy de Maroc pour la Rédemption des captifs en 1704-08-12. A Paris, chez Antoine Urbain, constelier libraire, quay des Augustins, 1724; avec approbation du vicaire général de la Mercy et permission du Roy, par un des Pères députés pour la Rédemption de la Congrégation de Paris du même ordre; in-12.

Relation de captivité du Sieur Mouette dans les royaumes de Fez et de Maroc, publiée à Paris en 1683 (privilège du 15 mai 1683), chez Jean Cochart, au 5e pilier de la grande salle du Palais du Saint-Esprit; in-12.

Histoire des conquêtes de Moulay Archy connu sous le nom de Roy de Tafilet et de Moulay Ismaïl ou Semein son frère et successeur à présent régnant, tous deux rois de Fez, Tafilet, Suz, etc... Contenant des descriptions de ces royaumes, des lois, des coutumes, des mœurs des habitants, par le Sieur Mouette qui y a demeuré captif onze années. Publiée à Paris, chez Edme Couterot, rue Saint-Jacques, au bon Pasteur, 1683. Avec privilège du Roy, 1787; in-12.

Les ouvrages ci-après ont été consultés :

Relation de l'empire de Maroc par l'ambassadeur Pidou de Saint-Olon. Paris, 1695; in-12.

Mémoire d'Estelle, Consul de France à Salé. Archives du Ministère des Affaires étrangères.

Histoire de la Barbarie, par le P. Dan. Paris, 1649; in-folio.

Recherches historiques sur les Maures, par Louis de Chénier, et *Histoire de l'empire de Maroc.* Paris, 1787; in-8o.

Mission historial de Marrueco, par le P. Supérieur des Franciscains. Séville, 1708.

En ce qui concerne le projet de mariage avec la princesse de Conti, il y a un beau livre de M. E. Plantet, librairie Plon, 1912 : *Moulay Ismaïl et la princesse de Conti.*

Pour tous les mots arabes, on a conservé la transcription employée au XVIIe siècle.

L'EMPLOI DE LA RÉSERVE LÉGALE

Les cours de nos rentes ont été assez durement éprouvés, pendant le mois dernier, pour des causes diverses, notamment en raison de l'annonce d'un prochain emprunt qui serait émis à des conditions très avantageuses. Le public et le gouvernement se sont émus à juste titre, et l'on s'est efforcé de trouver un palliatif à un fait aussi fâcheux. Le gouvernement a cru le trouver dans une combinaison assez simple: à défaut du fonds de soutien, qui n'existe plus au budget, il a pensé qu'il pourrait s'assurer le concours nécessaire en mettant à contribution la caisse des sociétés anonymes. On a donc appris, vers le milieu d'octobre, que le ministre des finances se proposait d'obliger les sociétés anonymes à employer en titres émis par l'État français, à échéance de plus d'un an, le montant de leur réserve légale. C'est l'objet de l'article 206 du projet de loi de finances, modifiant à cet effet l'article 36 de la loi du 24 juillet 1867. La disposition vient d'être adoptée par la Commission des finances de la Chambre, à une faible majorité d'ailleurs. Précisons que l'article 36 de la loi du 24 juillet 1867, prescrit que, pour les sociétés anonymes, « il est fait annuellement, sur les bénéfices, un prélèvement d'un vingtième au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve a atteint le dixième du capital social ».

Et l'on est parti pour le pays des rêves, où l'on a aussitôt, comme il convient, tenté d'entraîner le grand public : au point de vue du marché des rentes, lisait-on dans *le Petit Parisien* du 21 octobre, la mesure fournira un élément de soutien qui, « si l'on évalue à une trentaine de milliards le capital social des entreprises visées, ne sera pas inférieur à trois milliards, puisqu'il s'agit d'une réserve allant à 10 p. 100 de ce capital ». La division est juste .Nous verrons seulement que les données pêchent par un certain à peu près. Mais il s'agissait de faire impression sur l'opinion, et nous savons, par d'autres exemples, combien elle est sensible au mirage des milliards.

On est allé plus loin; on s'est attaché à fournir une justification théorique de la mesure projetée. Le bruit ayant couru que ce ne serait pas seulement la réserve légale, mai toutes les réserves des sociétés anonymes qui devraient être investies en rentes, le ministère des Finances a saisi l'occasion d'affirmer la pureté de ses intentions. Il ne s'agit bien que de la réserve légale, a assuré un communiqué. Et voici comment on explique cette disposition spéciale : « La réserve légale — la seule visée dans le projet de loi — a été instituée dans l'intérêt particulier des associés et des créanciers sociaux, et a le caractère d'un fonds de garantie obligatoire et non celui d'une immobilisation bénévole. La mesure envisagée aura pour effet, de soustraire ce fonds de réserve aux aléas de l'entreprise et de lui faire jouer le rôle économique que la législateur de 1867 avait eu l'intention de lui donner et que, trop souvent, l'absence de spécialisation rendait illusoire. »

Il ressort donc tant des explications officielles que des commentaires officieux : 1° qu'il n'a été question de faire investir en rentes que la seule réserve légale; et cela, comme s'il était naturel qu'elle fût spécialisée parmi les éléments du passif, avec une contre-valeur également spécialisée à l'actif; 2° qu'on a cru pouvoir justifier la proposition par le caractère et la destination de la réserve légale telle qu'elle aurait été instituée par les lois antérieures.

Or nous allons voir : 1° que l'on s'inspire d'une conception comptable absolument erronée; 2° que l'on se méprend tota-

lement sur l'esprit qui a animé le législateur de 1867. En suite de quoi, examinant en elle-même la mesure envisagée, nous montrerons, d'une part, qu'étant inopérante pour un grand nombre de sociétés, elle n'aura pas sur le cours des rentes l'action de soutien qu'on en escompte; d'autre part, que, pour les autres sociétés, elle constituerait une gêne considérable, au grand dam de l'intérêt public; enfin qu'elle peut être un premier pas vers la mainmise sur l'actif des sociétés anonymes et qu'elle serait ainsi de nature à porter atteinte au crédit de l'État.

***

Une conception comptable erronée. Voilà ce que l'on trouve comme inspiration première du projet. Pour bien des gens, et, nous le craignons, pour les fonctionnaires de l'entourage ministériel, une réserve, c'est ce qui correspond à une partie déterminée de l'actif; assez communément même on croit que c'est de l'argent liquide : une réserve, pense-t-on, c'est une somme mise dans un coin de la caisse, placée en « réserve » pour parer à un besoin imprévu. C'est bien la notion qui répond aux termes du communiqué ci-dessus reproduit : ce fonds, délimité dans l'ensemble de l'actif, il s'agirait, dit-on, de le « soustraire aux aléas de l'entreprise ».

Est-il besoin d'insister beaucoup pour prouver qu'il n'y a rien là qui réponde à la réalité. Une réserve, — pas plus la réserve légale qu'une autre, pas plus qu'un élément quelconque du passif (capital, provisions, bénéfice) — n'a pas pour contre-partie un poste quelconque de l'actif (encaisse, portefeuille, immeubles) : il y a, dans le dénombrement du passif, une simple présentation comptable, pas autre chose. Parmi ceux qui ne croient pas qu'à une réserve correspondre de l'argent liquide, beaucoup cependant pensent et écrivent que la réserve a pu être « investie », en immeubles, en stock, etc... Ces expressions mêmes montrent le vice initial de la conception. On n'a pas à « investir » la réserve. Elle n'est pas « investie » en immeubles ou en marchandises : elle n'a pas d'existence spécialisée. L'ensemble du passif,

réserves comprises, a pour contre-valeur l'ensemble de l'actif, et c'est tout. La réserve? Nous dirions d'elle volontiers ce que les juristes du droit romain disaient de l'hypothèque à l'égard de l'immeuble grevé : *est tota in toto, et tota in qualibet parte.* Elle correspond à la fois à la masse de l'actif et à chacune de ses parcelles.

Telle est l'observation comptable qui s'oppose d'abord à la théorie formulée officiellement, d'après laquelle le fonds de réserve serait un fonds spécial, auquel il faudrait faire un sort spécial, dans l'intérêt de l'entreprise.

La réalité historique est également en contradiction avec cette théorie. Et il faut le souligner puisque, aussi bien, l'on prétend rattacher la mesure proposée aux intentions du législateur de 1867.

L'origine de la réserve légale remonte à une circulaire du sous-secrétaire d'État de l'Intérieur aux préfets, en date du 11 juillet 1818. Ce que l'on cherchait, c'était à assurer la fixité du capital. En consultant le Conseil d'État sur l'utilité qu'il y aurait à imposer la constitution d'une réserve, le ministre spécifiait qu'il s'agissait de prévenir la diminution du capital primitif. Et le Conseil d'État, abondant en ce sens, répondait que, « la conséquence de la réduction du capital à un certain minimum étant la dissolution de la société, il convenait à l'association de prévenir cet accident, en formant, sur ses bénéfices éventuels, une réserve pour éloigner toute décroissance de son fonds social. »

Un *prolongement du capital social*, telle apparaît, avec son vrai caractère, la réserve légale, dont l'article 19 de la loi de 1863, puis l'article 36 de la loi de 1867, imposèrent la constitution aux sociétés anonymes. On est loin de ce fonds de réserve qu'il s'agirait de « soustraire aux aléas de l'entreprise », pour lui faire jouer « le rôle économique que le législateur de 1867 avait eu l'intention de lui donner ». Son rôle économique, c'est celui du capital lui-même, dont elle devient le subsidiaire. Elle ne doit pas, plus que lui, être immobilisée.

Ces remarques faites sur l'erreur comptable qui est à l'origine de la proposition et sur la fausse interprétation des

lois antérieures par laquelle on essaie de la justifier, on doit bien admettre pourtant que le législateur de 1924 est libre de rejeter la conception de celui de 1867, pour lui substituer la sienne propre. Il faut donc maintenant examiner la mesure en elle-même, indépendamment de toutes considérations théoriques et historiques dont le gouvernement a seulement eu le tort de se réclamer; nous reprendrons, au surplus, ces considérations quand il s'agira de déterminer les conséquences éventuelles du changement qu'on projette de réaliser.

***

Son défaut essentiel est d'apporter une restriction considérable dans les moyens d'action de la production française, en obligeant les sociétés à immobiliser un actif pouvant atteindre 10 p. 100 du capital social.

On comprend bien que cette critique ne vise pas le cas des sociétés qui, par destination, doivent avoir de grandes « liquidités », les banques, par exemple, qui ont un portefeuille important, déjà composé en grande partie de rente française : il est évident que le *Crédit Lyonnais*, dont le portefeuille dépasse 4 milliards aura vite fait d'affecter 50 millions de rentes à la réserve légale correspondant à son capital de 500 millions. Mais nombreuses sont les sociétés industrielles en plein rendement, et qui sont à ce point à court d'argent qu'elles ont peine à payer leurs impôts. Pour celles-là, le besoin de plus en plus grand de stocks et l'élévation constante des prix rendent nécessaires de continuelles augmentations de capital. Seront-elles forcées de modérer leur développement faute de disponibilités tout en gardant un portefeuille de fonds français que l'on suppose devoir atteindre 10 p. 100 du capital? Est-ce là le moyen de favoriser l'œuvre de reconstitution nationale qui, seule, peut rendre aux finances publiques leur prospérité?

Le communiqué officiel s'efforce, on ne sait pourquoi, de masquer le véritable objectif de la réforme, qui est uniquement de soutenir le cours de la rente, et il nous dit qu'elle aura pour effet de « soustraire le fonds de réserve légale aux aléas de l'entreprise »; autrement dit, on aurait en vue la

sécurité de sociétés et, pour cela on leur imposerait l'achat de rentes françaises avec une partie de leurs bénéfices. Merci bien. Nous n'insisterons pas sur l'intention ainsi formulée de faire bénéficier les sociétés d'une protection analogue à celle dont on écrase les mineurs, les incapables, les femmes dotales... Mais prenant, par hypothèse, cette intention au sérieux, nous dirons alors que l'intérêt général commande qu'on ne force pas les sociétés industrielles ou commerciales a devenir des rentières. Leur fin, ce n'est pas de thésauriser, c'est de participer de toute leur activité au mouvement des affaires; à cela doit servir le capital, à cela doivent servir les réserves, prolongement du capital. Dans un moment où la lutte s'affirme si âpre, peut-on songer à soustraire au mouvement général des sommes dont on évalue (avec exagération, d'ailleurs), le total à 3 milliards? Avait-on prévu, pour l'hymne à la production, une pareille sourdine?

Sans doute, on dit bien qu'en cas de resserrement de la trésorerie, les sociétés auront un moyen très simple de se donner de l'air; elles n'auront qu'à porter leurs rentes à la Banque de France, qui leur fera les avances nécessaires. Mais d'abord nous ne comprenons pas très bien comment on concilie, juridiquement, d'une part, la notion d'une réserve qui, pour jouer le rôle qu'on lui prétend assigner, devrait demeurer libre, et, d'autre part, la faculté qu'auraient les sociétés de les donner en nantissement. Et surtout, si l'on prévoit déjà l'appel à la Banque de France, ne va-t-on pas créer un nouvel élément d'inflation? Étrange procédé pour améliorer la tenue des rentes françaises.

Somme toute, la mesure envisagée apparaît comme inopérante en ce qui concerne les sociétés qu'elle ne peut gêner en raison de leur situation particulière, puisque celles-la ont déjà des rentes en portefeuille; et, en ce qui concerne les autres, elle aurait pour effet, à la fois une diminution de leur productivité et un risque d'inflation.

Et pour quel résultat veut-on édicter une prescription aussi dangereuse, susceptible de grever si lourdement notre industrie? ce résultat serait, à proprement parler, insignifiant.

C'est ici, qu'il convient de voir de près les chiffres mis en avant, un peu au petit bonheur : le capital des sociétés anonymes étant évalué à 30 milliards, a-t-on dit, c'est 10 p. 100 soit 3 milliards, dont on devait escompter l'investissement en rente. Examinons.

D'abord, le point de départ. Où a-t-on pris le chiffre de 30 milliards? Si l'on procède à une estimation raisonnée, on constate que le capital nominal des valeurs cotées en Bourse en 1913 était inférieur à 8 milliards; dans les dix années qui ont suivi, il a été émis pour 16 milliards d'actions. Par conséquent, compte non tenu, pour les sociétés considérées en 1913, de celles dont les actions n'étaient pas cotées (et qui ne devaient pas fournir un contingent bien important), on arrive à un maximum de 24 milliards. Nous disons : un maximum.

Mais il faut d'abord observer que les 16 milliards émis de 1913 à 1923 comprennent : 1° le capital afférent aux émissions de sociétés étrangères, lesquelles ne doivent pas entrer ici en ligne de compte; 2° les primes d'émission. Si le premier abattement à effectuer du premier chef sur le chiffre de 24 milliards peut n'être pas très important en raison des difficultés des émissions étrangères en France, il n'en est pas de même de celui qui doit résulter de la déduction du montant des primes d'émission : nombreuses ont été, en effet, les sociétés qui ont majoré le prix d'émission de leurs nouvelles actions en raison de la survalorisation du capital ancien concomitante à la dévalorisation du franc.

Et voilà les 30 milliards, devenus 24 milliards, qui continuent de fondre.

Phénomène de rétraction analogue, si l'on suppute la consistance de la réserve au regard du capital social. Dans les calculs officieux, on suppose bonnement que la réserve légale a atteint son maximum légal. Alors, on prend le total hypothétique du capital, soit 30 milliards; on divise par 10 et l'on obtient 3 milliards. Les choses ne sont pas si simples.

Si l'on se rappelle que le dixième du capital, maximum fixé à la réserve légale, doit être fourni par des prélèvements de 5 p. 100 sur les bénéfices, une opération d'arithmétique élémentaire, certaine celle-là, montre que, pour que le maximum

soit atteint, il faut que la société envisagée ait gagné deux fois le montant de son capital, ce qui suppose une société à la fois prospère et assez ancienne. Au hasard des assemblées générales dernièrement tenues, nous relevons les chiffres suivants : *Hauts Fourneaux de Sambre*, une réserve de 534 000 francs, pour un capital de 10 millions; *Etablissements Poulenc*, une réserve de 1 946 000 francs, pour un capital de 40 millions; *Librairie Hachette*, une réserve de 1 124 000 francs pour un capital de 43 millions, *Etablissements Maletra*, une réserve de 12 141 francs, pour un capital de 8 260 000 francs. Citons encore, parmi les grosses entreprises, les *Mines d'Aniche*, au capital de 160 millions, avec une réserve de 1 783 000 francs, la *Thomson-Houston*, au capital de 250 millions avec une réserve de 10 350 000 francs... N'insistons pas. Que l'on est loin du dixième du capital social!...

En résumé, si d'une part, on ne peut, à beaucoup près, tabler sur un capital total de 30 milliards, d'autre part, la réserve légale n'atteint pas, à beaucoup près, les 10 p. 100 fixés par la loi. A part cela..., il y aurait bien 3 milliards à remployer en rente française. Mais on voit combien ce chiffre, avancé à point pour monter les imaginations, apparaît inconsistant, — flottant dirions-nous : de près, ce n'est rien, ou peu de chose.

Si, en outre, on tient compte de ce que déjà beaucoup de sociétés — et non des moindres — possèdent des rentes en portefeuille, que celles qui n'en ont pas auront un long délai pour en acquérir, on se demande vraiment à quelle somme négligeable se réduiraient les achats à effectuer par application du texte proposé.

Nous n'essaierons pas de le déterminer, nous refusant, quant à nous, à chiffrer par à peu près. Il est cependant certain que le concours escompté de ces achats pour le relèvement des cours serait infime, surtout eu égard à la masse de fonds dont il s'agirait de soutenir la cote, masse qui, d'après les statistiques arrêtées au 31 décembre 1923 s'élèvent, non compris les titres du Crédit National, à quelque 150 milliards. Pour apprécier l'insignifiance de ce concours, il suffira de se rappeler, par comparaison, que pour soutenir efficacement

le marché, on avait, dans les budgets récents jusqu'à celui de 1922, voté un crédit dépassant le milliard, réduit en 1921 à 600 millions. Quel effet, alors pourra-t-on attendre quand, au lieu de ce crédit *annuel*, manié selon les besoins du moment, le marché ne pourra compter que sur des disponibilités dont on vient de voir le caractère limité, qui interviendront en dehors de toute méthode et, pour ainsi dire, au compte-gouttes?

***

La conclusion, c'est que pour un aussi piètre résultat, il serait désastreux d'imposer à l'industrie une réduction de moyens dont on n'a pas assez mesuré les conséquences. En aucun cas, a-t-on dit un peu légèrement, les Sociétés ne seront forcées d'emprunter. Qu'en sait-on? Sans doute on leur donne un certain temps pour déférer à la loi. Mais supposons le fait réalisé : le dixième du capital a été employé en fonds d'État français. Imagine-t-on une société métallurgique au capital de 100 millions, gardant en caisse un poids mort de 10 millions de rentes françaises, et, faute de disponibilités, laissant péricliter son outillage, refusant des commandes? Peut-on dire qu'elle ne sera pas contrainte d'emprunter ou d'augmenter son capital, c'est-à-dire d'accroître ses charges financières?

Et puis où s'arrêterait-on dans cette voie? La question se pose, sérieuse. Nous avons vu, en effet, que, théoriquement, on ne pouvait expliquer pourquoi on ferait un sort spécial à la réserve légale, prolongement du capital social. Si la disposition était quelque jour votée, on serait donc en présence d'une décision souveraine du législateur, prise en dehors de toute logique. Mais alors, demain, suivant les nécessités de l'heure, le même législateur pourra encore décider, sans plus de justification, que ce n'est pas 5 p. 100 mais 10 p. 100 qu'il faut mettre à la réserve légale, et jusqu'à concurrence, non de 10 p. 100, mais de 20 p. 100 du capital; puis, qu'on devra employer en fonds d'État, non plus seulement la réserve légale, mais toutes les réserves, et même une partie du capital.

Pourquoi pas? Au fait, n'avons-nous pas un précédent en ce sens? Il est bien connu. Tant que les appels au crédit ont été subordonnés à l'autorisation ministérielle, n'avons-nous pas vu que, par un véritable abus d'ailleurs, l'autorisation n'était accordée qu'à la condition qu'une partie des fonds demandés au public (généralement 25 p. 100) fût employée en fonds d'État? Ce que le gouvernement faisait alors sans droit dans l'intérêt public, le législateur ne serait-il pas un jour tenté de le faire par le vote d'un texte régulier? Grave raison d'inquiétude pour le monde de l'industrie. Ne sera-t-il pas conduit à prendre en méfiance la forme de la société anonyme, instrument si puissant du développement économique? Les sociétés ne viendront-elles pas à renoncer à faire des réserves volontaires, abandonnant ainsi une méthode d'exploitation qui jusqu'à présent a assuré à l'industrie française sa puissance?

Il nous a été donné de lire, avec un certain étonnement, qu'en élaborant son projet, le gouvernement avait eu en vue d'associer l'industrie au crédit de l'État. Pas de meilleur moyen, à notre sens, de réaliser une solidarité justement souhaitée, que de laisser les sociétés travailler, produire selon leur fin, au lieu de les contraindre à une thésaurisation qui ne répond pas à leur objet.

Au cours de cette étude, c'est du crédit de l'État, non des intérêts particuliers, que nous avons eu le constant souci. Cependant, ceux qui ont eu les mêmes préoccupations en soutenant la même thèse, ont été en butte à des imputations assez inattendues : ne les a-t-on pas accusés de « faire campagne contre la rente », parce qu'ils s'élevaient contre l'éventualité d'une mesure qui, en nuisant au crédit public, risquerait de nuire au crédit de la rente?

Le crédit public, il faut le dire — et c'est par là que nous terminons — s'accommoderait mal d'une disposition qui évoque l'idée d'emprunt forcé : le mot a été prononcé, et c'est déjà trop.

Le détenteur de capitaux est ce qu'il est, et ce n'est pas lui qu'il s'agit de défendre. Mais tel qu'il est, il est nécessaire qu'il donne son concours à l'État. Il ne le lui a jamais mar-

chandé, loin de là. Lors de tous les emprunts, il s'est empressé aux guichets du Trésor. Quand on a fait l'appel de l'or, il a porté 2 milliards 1/2 à la Banque de France par l'effet d'un mot d'ordre suivi en toute liberté. Demain, on apprendra, nous l'espérons bien, qu'il a souscrit largement aux Bons décennaux en cours d'émission. Voudrait-on, pour un maigre profit, risquer de modifier cet heureux état d'esprit?

Inspirer confiance, recourir à la contrainte, deux idées qui s'excluent. Il faut choisir. Si l'on recourt à la contrainte, on doit renoncer à la confiance. Si l'on veut conserver la confiance, on doit renoncer à la contrainte. Dans cette alternative, le second terme est seul conforme à l'intérêt du crédit public.

ALBERT DREYFUS

TABLEAUX DE PARIS

Anatole France. — Dans l'après-midi d'automne parisien, sans grandeur, au ciel gris et bas, le brouillard s'insinue entre les branches à demi dégarnies déjà, aux feuilles vacillantes. Les molles loques violettes qui enveloppent les faisceaux de drapeaux, évoquent la modiste et les quat'zarts et l'on songe à ce que l'auteur de *l'Orme du Mail* en eût écrit.

Les obsèques officielles, qu'elles soient civiles, gouvernementales, socialistes ou révolutionnaires, nécessitent-elles irrémédiablement la mascarade? Quelle famille n'en souffrirait dans sa sensibilité, ses pudeurs? Le noir n'est-il donc que catholique ou clérical et le corbillard des israëlites, comme celui des protestants ou des libres penseurs ne fut-il pas, chez nous de tout temps, uniformément noir? Quel bolchevisme de l'esprit, du goût et de la tradition, fait décorer des tribunes et des mâts ou les bâtiments alentour d'un catafalque et ce catafalque même, de tulle violet, par dessus les noires draperies habituelles? Dès que la politique — ou ce que l'on appelle encore ainsi, — se mêle de funérailles ou même de quelque manifestation, il n'est plus de contentement de l'esprit ni du cœur. Ces obsèques d'Anatole France pèseront dans la mémoire de la population parisienne, dont le tact est le plus subtil du monde.

Le quai Malaquais, si maladroitement décoré, nous fait penser aux dernières volontés de Loti, à cette tombe, depuis longtemps préparée, dans l'île d'Oléron, écartée, enfouie sous des arbres, perdue dans le silence et le concert éternel de la nature... Aucun discours ne fut prononcé; on ne vit point de ministres; nul ne vint brandir le drapeau rouge sur ces restes...

Et il fut épargné à ceux qui avaient éprouvé pour l'écrivain disparu cette admiration, qui confine si fréquemment à la tendresse et l'amour, l'horreur d'apprendre qu'on avait retiré le cerveau du crâne pour le peser et en observer à loisir la beauté des *frisures*. Que de précautions il faut prendre avec la mort, non pas tant à cause de la Mort même, que des vivants, car la mort absorbe tout, d'un trait, et, seuls les vivants s'opposent à l'intransigeance de sa loi.

Le vieillard glorieux qu'était Anatole France, dont le scepticisme avait enchanté deux générations de lecteurs, ne voulut sans doute point se préoccuper de ses funérailles. Il savait qu'on ne peut empêcher ceux qui franchissent sur les talons de la Mort, le seuil de la maison, d'imposer leurs exigences. La foule n'a jamais rendu un homme responsable des erreurs commises par ceux qui se réclament de lui après sa disparition. Mais nous sommes tout naturellement portés à louer l'effort de ceux qui ont pris les devants et prolongé leur volonté au delà du dernier soupir, en réglant par avance la dernière cérémonie à laquelle ils aient à faire figure, — le mot n'est pas impropre car le visage et la personne des grands ne sont jamais si présents ni si considérables, qu'en ce jour où le plus indifférent comme le plus cher, savent, sans espoir de fléchir aucune puissance, ne les revoir jamais.

Le sage ne peut que se réfugier dans l'œuvre d'un homme de talent, le jour où l'on célèbre ses obsèques et je pense que, pour la plupart, les badauds qui firent la haie sur le parcours du cortège n'avaient pas été les lecteurs de *Thaïs* ou des autres écrits d'Anatole France. Ils étaient venus attendre un défilé sensationnel, tout au long duquel ils pourraient mettre des noms sur des visages et se repaître enfin de l'orgueil, de la suffisance, de la feinte douleur et même de la réelle tristesse qui s'y découvrirent...

L'une des dernières fois que je rencontrai Anatole France, c'était vers la fin de l'automne de 1916, dans une maison où il revenait après une absence de vingt années... La guerre avait dénoué les anciennes querelles de parti, la tourmente semblait balayer à jamais certains sujets de discorde qui avaient séparé les Français en tant de groupements ennemis;

des mains qui ne se serraient plus depuis longtemps s'étaient retrouvées. Anatole France venait de reparaître à l'Académie, dont il n'avait plus franchi le seuil depuis quinze ans. Il avait tenu à donner cette preuve d'amitié au marquis de Ségur, qui l'en avait prié. Quelques jours plus tard, M. de Ségur mourait subitement...

La commission du Dictionnaire avait nommé Anatole France, dans l'espoir de le retenir, en remplacement d'Émile Faguet... Anatole France ne pouvait être mieux à sa place qu'à cette commission. La syntaxe et les mots exerçaient sur lui un attrait dominant. Il jouait avec l'architecture et la musique des phrases. Il semblait que sa mémoire, qui était prodigieuse, fût nourrie de dictionnaires et d'étymologies, dont il savait fleurir l'aridité et rendre la sévérité souriante. Sur des ruines augustes, mais moroses, il dispersait des rondes gracieuses d'images dont il faisait glisser d'un souffle toute la cendre millénaire.

Le vitrage devant lequel il était assis ce jour-là, enveloppait sa tête blanche d'un halo, qui argentait la barbe et les cheveux, tandis que le visage demeurait modelé dans l'ombre creuse de certains « contre-jour », sur la trame ténue des rideaux. L'après-midi s'était déroulée à plus de la moitié de son cours rapide, déjà le crépuscule d'hiver s'introduisait hâtivement dans la chambre. M. Anatole France, qui avait quitté la Villa Saïd peu de temps avant la guerre, achevait d'aménager *la Béchellerie*, selon ses goûts, à quelques kilomètres de Tours. Il en parlait avec la mélancolique sérénité de ceux qui savent le temps mesuré et qui, n'ayant point voulu chercher de consolation dans l'au-delà, prolongent avec d'autant plus d'émotion leurs regards sur le passé.

Il y joignait l'autorité d'une mémoire inépuisable comme la mer, mouvante et calme comme elle. Il me faisait penser à ce portrait de Chérubini, par Ingres, qui est au Louvre, où l'on voit, une lyre à la main, la Musique veiller sur le compositeur. La déesse Mémoire veillait derrière ce vieillard qui parlait si bien, qui semblait improviser si gracieusement et saisir cependant à la taille, tour à tour, les thèmes attirants qui se présentaient à lui, sans que sa course en fût ralentie.

La guerre demeurait le leit-motiv de l'entretien. M. France

eût souffert cruellement que l'on doutât de son ardent patriotisme et de son désir de voir les Alliés marcher jusqu'à la victoire complète, indiscutable... Sa clairvoyance des fautes commises n'altérait point sa confiance. Il semblait par moment feuilleter d'impitoyables dossiers sur les hommes qui se succédaient au pouvoir et je me souviens qu'il flétrit le suffrage universel, sans pitié,

Et puis, le nom de Bonaparte étant venu dans la conversation, il s'en empara :

— « Ce visage si fin, disait-il, presque androgyne, cette lèvre plus féminine que celle de Pallas avec cet admirable et dur regard de conquérant et de chef... Ce petit nez de marbre ou de bronze... Un être qui tenait le milieu entre la vierge et la déesse... Et quand je dis *vierge*, je ne suis pas si éloigné de la vérité que l'on pourrait croire : une phrase *en latin* du procès-verbal de l'autopsie, qui contient le mot *puer* me donne raison... »

Puis, M. France cita un passage du *Mémorial* où Las-Cases, aidant l'Empereur malade à changer de chemise, regarde la forme galbée de sa poitrine avec quelque surprise : « — Ah! lui dit l'Empereur en plaisantant, vous ne saviez pas que j'avais des *appâts*! »

***

Poussières de Paris. — « La plus jolie vue sur Notre-Dame. » Ce sacristain a raison. C'est une si « jolie vue » qu'on en oublie Viollet-le-Duc. La rigueur de ses restaurations s'estompe. La fin d'après-midi d'automne baigne le monument dans une brume légère, au delà de ce bon vieil acacia décharné qui fait premier plan, parmi ses feuilles tombées, comme une dame toute nue dressée au milieu de jupes jaunes glissées à terre.

Ce gros acacia valétudinaire jaillit du sol devant la porte latérale de Saint-Julien-le-Pauvre, parmi les derniers vestiges de ce qui fut le jardin de l'ancien Hôtel-Dieu, sur la rive gauche de la Seine, le long du quai. Un fragment d'allée taillée en charmille, un terrain vague flanqué de broussailles, où je n'étais plus revenu depuis avant la guerre et qui était

déjà destiné à se métamorphoser en square entre des grilles, avec probablement quelque statue de marbre ou de bronze, hideux *achat* du Gouvernement au Salon des *Artistes Français*, qu'on déposera là, pour s'en débarrasser, bien au centre, sans qu'il offre aucun rapport avec la place qui lui sera assignée, probablement celle occupée par le patriarcal acacia...

Ce coin de Paris, qui rejoint si vite le vetuste Saint-Sévérin, d'où l'on aperçoit une fenêtre gothique d Cluny, est demeuré particulier, dans le grand bouleversement que rien ne saurait plus entraver. C'est un fragment de province, qui évoque le passé, tel qu'on le respire dans certaines rues de Bourges ou de Cahors, de Bruges ou de Venise, avec, aux fenêtres, des femmes chassées par l'ombre qui emplit les chambres ou postées sur les seuils et retenues à l'instant de monter par l'appréhension du noir corridor qui les attend, de l'humidité puante de l'escalier. — Elles ont cette même pâleur anémique, ce même décolorage du teint et des cheveux que l'on trouve en tant de faubourgs du monde à des créatures sédentaires dont la chair affadie fait corps avec la pierre rongée et le, bois vermoulu. Un ruban rose vif, une blouse de batiste bleue, font là une tache qui blesse l'œil, comme si l'on voyait sur d'anciens mannequins poussiéreux dans une vitrine, une petite robe d'aujourd'hui toute neuve.

Et, au milieu de l'étroite chaussée, devant un mince chevalet, sur lequel est piqué un mince carton, debout, une maigre femme peint, dans l'étroitesse moisie de la rue, la vision déjà fantomatique de Notre-Dame, — une maigre femme albinos, au masque kalmouk, qui tient, enfilée sur le pouce de la main gauche, une palette microscopique, lourdement chargée de couleurs souillées... Elle avance d'un pas, puis recule de deux à chaque touche qu'elle pose avec le pinceau...

Je la vois de dos, maintenant, avec son profil écrasé sous le petit béret noir, sa palette rougie de vermillon à la main, l'air d'une Walkyrie des soviets, à l'approche du crépuscule, évoquant la soupente studieuse et les palais saccagés — et qui ne semble apercevoir ni les passants qui font cercle, ni les enfants qui vont renverser son chevalet à jambes de libellule, mais qui s'arrête de travailler, parce que, du fond de la

rue étroite, débouchant dans la vaporeuse clarté du quai, un chien maigre, errant, un chien sans logis, ni maître, avance, comme conduit par son destin...

***

Le parc de Versailles. — La colonnade de Versailles évoque toujours pour moi ce mot de Le Nôtre, qui revenait d'un voyage en Italie, je crois, et auquel le roi Louis XIV faisait avec inquiétude les honneurs de cette colonnade, que l'on venait à peine d'achever, sous les ordres de Mansart. Louis XIV savait choisir les capacités. Il se piquait avec raison de faire rendre à chacun ce qu'on en pouvait tirer de meilleur. Mais il aimait à contrôler sur des hommes éprouvés la qualité de ses impressions. Le roi attendait donc la réponse de Le Nôtre, lequel la lui faisait attendre :

— Il vous fallait un jardinier, Sire, et vous vous êtes adressé à un architecte!

Telle fut la réponse.

La Colonnade est bien, en effet, d'un architecte, qui n'a vu que l'amusement d'une épure, qui a construit dans le vide un décor qui ne tient aucunement à un ensemble. De tous les ouvrages du parc, c'est celui qui m'a toujours semblé le plus défectueux, le plus arbitraire et c'est celui que j'entends admirer le plus et que les deux Amériques ont copié en détail, sans répit. Les arbres en grandissant, se multipliant, lui avaient créé une sorte de cosse épaisse, impénétrable aux regards, qui ménageait aux promeneurs la surprise d'une découverte.

Les branches, la verdure avaient fini par donner un appui à ces arceaux de marbre et dissimulaient les arcs-boutants, nécessaires à la solidité de la Colonnade, mais si peu esthétiques. Les puristes, les mainteneurs de la tradition, disent aussitôt : « Il n'y avait pas à l'origine de grands arbres à Versailles, tous étaient disciplinés, réduits à une taille fixée, voulue, et c'est le romantisme qui nous fait tolérer aujourd'hui ces masses chevelues trop importantes, rebelles, qui vous font pousser des cris d'admiration, l'automne venue, etc.

Pourtant, Louis XIV essaya d'acclimater à Versailles de

grands arbres pris à des forêts lointaines. N'en fit-il point venir à grands frais de Hongrie, qui, après un mois de voyage, moururent définitivement en retrouvant le sol? Si Versailles avait possédé de beaux arbres, le roi en eût tiré parti. On les taillait, certes, mais pour continuer de grandes lignes autour du palais, de même que les allées étaient droites, régulières et que leur plan forme une sorte d'architecture plane, de parfaite géométrie, que n'offrent plus les parcs, dits *anglais*.

Et puis, il nous faut bien accepter la collaboration du temps. Nous pouvons la modérer, nous ne pouvons la nier, ni l'anéantir. Que l'on détruise, par la vapeur, ainsi qu'on le fait en ce moment, — avec les fonds recueillis par M. Henry Lapauze, le soir de la fête donnée dans la Galerie des Glaces, — la végétation qui ronge les statues et les vases, c'est parfait, qu'on ébranche certains arbres, qu'on arrache des pins et des sapins qui n'ont rien à faire là, au milieu des essences à petites feuilles annuelles de l'Ile-de-France, les tilleuls, les hêtres, les frênes, etc... — parfait... Cela c'est *entretenir*...

Mais arriver comme la tempête, sous les apparences de M. Chaussemiche, qui laissa s'effondrer l'aile droite de la Cour de Marbre, faute de surveillance, — sans que personne en ait d'ailleurs soufflé mot dans les journaux, — arracher radicalement, sur cinq ou six mètres de largeur, autour de la Colonnade, *tous les arbres*, sous prétexte que leur voisinage humide détériorait le marbre, voilà qui témoigne de la légèreté de certains hommes qui occupent des postes où le jugement, la raison, la modération, devraient être les qualités dominantes.

Sans doute, on replantera,.. — souhaitons que ce ne soient ni des marronniers, ni des platanes, si peu à leur place dans le parc de Versailles, — et nos survivants reverront la colonnade de Mansart se détacher sur un fond de vivante muraille végétale. Et cette alerte servira peut-être d'enseignement.

... Par cet après-midi de pluie incessante, qui pèse avec sa brume et son eau sur les branches et fait tomber les feuilles; dans cette atmosphère humide, cette solitude où sommeille tant d'immensité, le tapis vert, le canal, les ronds-points de

Latone et de Neptune, les escaliers à la taille de tant d'orgueil et de splendeur morte, nous devons nous faire violence pour continuer la course jusqu'à la colonnade profanée. Je suis seul, et ne le regrette point. Certaines désolations doivent être absorbées, comme les médicaments ou les poisons, à l'écart.

A la vérité, M. Chaussemiche agit (que mes amis architectes me pardonnent!) comme un architecte, c'est-à-dire qu'il voulut remédier à un mal dont il connaissait le remède, sans réfléchir qu'il en causait un autre, qu'il serait incapable d'enrayer. Peut-être la foule se montrerait-elle moins susceptible et inquiète de ces profanations — que, jadis, elle ne concevait point, car l'homme n'a jamais fait que détruire ce que l'homme avait édifié, — si on lui construisait par ailleurs, des parcs et des jardins, à l'échelle de ses besoins et de ses goûts actuels, comme répondait à la fantaisie et aux caprices mythologiques et fastueux de Louis XIV, le parc immense, auquel collaboraient, avec Le Nôtre, tous les sculpteurs et architectes de l'époque. Mais nous sommes bien obligés de tenir âprement aux choses du passé, tant qu'on ne saura pas en créer d'autres qui reflètent notre âme et nous satisfassent

***

M. de Max. — Une étrange figure, romantique et décadente, un cerveau traversé de visions colorées, d'empereurs vêtus de pourpre, derrière lesquels se confondaient Byzance avec Rome, la Grèce avec l'Asie Mineure. Un personnage sorti d'une page de Jean Lombard, que Rochegrosse aurait illustrée. Il était à Phidias ce que Rops est à Ingres au cours du XIXe siècle : Vous lui donniez Racine, il vous rendait Sienkiewicz. Et il ne cessait de paraître, à côté de Polyeucte, ce que pourrait devenir auprès de l'image mystique de saint François d'Assise, la foi soufrée de Huysmans. Ce grand bruit, ces gémissements causaient la rumeur du génie, mais n'en dégageaient que rarement la pure sonorité :

Il venait après Sarah Bernhardt, à laquelle il demeura longtemps attaché. Il fallait cet écho cuivré à cette voix dont

l'or se ternissait, au crépuscule. Il aimait les poètes et les servit avec emportement. Il semble avoir été le dernier de ces tragédiens auxquels le rideau de clarté d'une rampe communique, comme aux taureaux des corridas la vue du drap rouge, une folie subite et quelques mille ans de recul.

Les générations nouvelles ne subissent plus, comme celles qui les ont précédées, la magie des oripeaux. Nous voudrions voir *Phèdre* jouée sur une draperie de toile d'un ton neutre, par des artistes aussi peu *costumés* que possible et ne criant point. Le sang de la guerre a fait tort à la pourpre des magasins d'accessoires.

Mais, ces réserves faites et en tenant compte de l'exotisme, il était tragédien-né, avec un vernis d'amateur, une sorte d'ignorance aveugle de nos traditions, une impossibilité de se plier aux disciplines éternelles, qui le faisaient ressembler, dans le grand parc à la française de notre répertoire, à un immense araucaria, splendide, certes, mais aux branches tournées comme le corps du serpent et tout hérissées de pointes dures, qu'il n'est possible d'appeler des feuilles, que parce que l'on manque d'autre nom à leur donner.

Nous voyons des architectures et des meubles, datant de 1900, qui ont d'inutiles courbes, des floraisons d'ornements dénaturés, qui mêlent Lalique à Majorelle, époque encombrée, monstrueuse. Elle ne fut peut-être pas inutile, puisqu'elle prépara la réaction dont les heureux effets commencent à s'imposer. Mais, elle niait la beauté de ce qui est utile, indispensable ou la déformait et l'exagérait, en voulant la masquer. Ne reste-il pas encore de ces années quelques ferronneries enluminées de certaines stations du métro?

Hélas! L'art de M. de Max, qui avait son originalité, sa splendeur et sa mélancolie, l'art de M. de Max, m'a fait souvent penser à ces vestiges-là. Ses brusques réparties étaient vives. Il avait des soubresauts vengeurs. Ses colères étaient célèbres dans le monde des théâtres. Avec madame Sarah Bernhardt elle-même, il eut des disputes qui, alors, défrayèrent la chronique des théâtres, laquelle dans ce temps-là, n'était encore que parlée. Son orgueil semblait immense et puis, subitement, la flamme retombait sous une vague de modestie touchante. Il faisait image de Barbey d'Aurévilly des cou-

lisses, avec des mises recherchées et simples à la fois. Un Barbey de palace, un d'Aurévilly de Bucarest.

Mais cet empereur roumain qui gémissait et tonnait si furieusement ses rôles et qui cravachait ses contemporains de tant d'épithètes, ne pouvait voir une larme ni supporter le récit d'une misère sans vouloir aussitôt la secourir, en oubliant la gêne où lui-même se trouvait, et toujours prodigue, toujours magnifique, il donnait tout. On ne saurait le comparer à aucun autre dans le passé. Il restera avec ses outrances et ses lourdes lassitudes, ses fureurs et ses pleurs véhéments, dans le souvenir de ceux qui l'entendirent, isolé, étrange, comme le mirage d'une ville d'Orient, au creux de montagnes hérissées et qui se dissout dans les braises du couchant, par-dessus les sables livides du désert.

***

Salon d'Automne. — Le vernissage du *Salon d'Automne* demeure une petite manifestation que certains Parisiens ne sauraient manquer. Autant les autres « vernissages », ceux des Salons officiels, sont devenus ennuyeux, autant ceux du *Salon d'automne* ont conservé cette dose d'imprévu qui pique la curiosité, et fait, par exemple, que, les musées étant remplis de chefs-d'œuvre incontestés, si peu de gens éprouvent le besoin d'y entrer fréquemment, parce qu'on ne voit plus clairement les choses, lorsqu'elles sont trop longtemps demeurées à la même place et environnées d'autres espèces pareillement immuables dans leur présentation.

Combien de gens courraient au Musée du Louvre, une fois par mois, au moins, si les murs du *Salon Carré* avaient été conservés nus et que, toutes les quatre semaines, certaines toiles, connues ou peu célèbres, d'artistes très différents ou d'un même artiste, y étaient rassemblées, sur un fond d'étoffe spécialement choisie, dans un isolement propice et avec des rapprochements, des voisinages qui permettraient de faire certaines comparaisons et de découvrir des qualités non aperçues ou mal devinées!

Si l'on daignait réfléchir un instant, on verrait vite à quel point une pareille salle est *indispensable* dans un musée de

l'importance du Louvre et combien ces sélections, ces groupements passagers, renouvelés, offriraient d'intérêt pour ceux qui aiment véritablement la peinture et ne considèrent point un tableau sous les seules apparences d'une action industrielle ou d'un placement financier.

Son « imprévu », la diversité de ses « rayons » constituent donc une des originalités du *Salon d'Automne*. Nous y voyons, en effet, des maquettes d'habitations et des mannequins de couturières, des chambres à coucher et des reliures, des appareils d'éclairage et des bustes, et, enfin, des tableaux même. Le propre de ce Salon c'est d'être arrivé à persuader le public qu'on peut créer des œuvres d'art, dans un domaine où il n'était plus accoutumé d'en trouver et qu'un beau tableau gagne au voisinage d'une décoration appropriée aux besoins, aux goûts de son propriétaire. Les visiteurs, toujours un peu moutonniers, apprendront là que les appareils d'électricité que l'on vend chez les *électriciens* doivent être dédaignés et que le fin du fin ne consiste pas non plus à faire copier un lustre ou des appliques anciennes et d'y adapter des bougies de porcelaine, surmontées d'une ampoule aveuglante. Il a fallu près de trente années pour que l'on commençât d'apercevoir un mode d'éclairage nouveau et que l'électricité ne devait pas se présenter, tantôt sous l'aspect d'une chandelle, tantôt celui d'une lampe à pétrole...

Les maquettes d'architecture, les photographies d'habitations construites par M. Le Corbusier, qui évoquent le yacht et l'auto et semblent également destinées à recevoir les rayons du soleil et la pluie, avec leur absence d'inutiles ornements, leurs surfaces lisses, leurs grandes fenêtres, leur mépris de tout vain faste, leur air pratique, régi par les nécessités de la vie, et qui prétendent non les compliquer mais les réduire, offrent une orientation enfin nouvelle, déjà remarquée l'an dernier. Devant ces habitations si strictement adaptées à l'homme contemporain, on a comme l'impression que les anciens travaillaient avec le sentiment secret de faire des ruines splendides, éternelles, mais que nous ne bâtissons plus que pour nous, dans un temps de transformations si rapides, que ce qui était hier perfection sera peut-être devenu caduc, après-demain.

La peinture, qui est la partie la plus importante de l'exposition, en est aussi, cette fois, la plus faible ou, certainement, en tous cas, la plus prévue, et ne semble pas témoigner de cette progression qui s'est accentuée au rez-de-chaussée du Grand Palais.

L'horrible et l'abstrait abondent et, quelquefois, l'horrible dans l'abstrait. On voudrait sentir un souffle d'air plus frais passer entre nous et ces toiles qu'une mode non proclamée, mais certaine, veut d'une nuance uniformément chocolat. La peinture, comme la poésie, comme la musique, doit suggérer des sensations d'allègement, de libération, de prolongement de la sensibilité au-delà des possibilités habituelles. Certaines déformations sont permises, il en est même de nécessaires. L'histoire de l'art fourmille d'exemples; toute réelle originalité est déjà une déformation, c'est-à-dire une manière d'exprimer ce que d'autres ne sauraient voir ou éprouver. J'évoque un charretier qui jure sans cesse devant ces toiles d'une exécution si brutale et qui semblent aussi inutiles que le temps perdu dans la rue à regarder deux cochers s'invectiver ou un charbonnier et un garçon boucher s'écraser la figure avec le poing.

Je ne puis aimer ces nus qui évoquent toute la misère humaine, sans exprimer ce que cette misère peut offrir parfois de mélancolie ou de saine ivresse.

Le nombre des exposants japonais augmente. Mais la qualité ne va pas avec la quantité. Cette grasse et molle beauté étendue, blême sur les draps, ce fond couleur de suie faubourienne, que l'on trouve sur la toile de M Foujita ne valent pas les acides et consciencieuses petites natures mortes dont les personnes aimant le gentil ont trop vite fait des chefs-d'œuvre depuis cinq ans.

Nous avons revu, avec nostalgie, les affiches de Chéret, qui éblouissaient notre enfance, les saxoleïne, les Moulin Rouge, les danseuses de l'Opéra...

Puis, de trop modestes rétrospectives, celle des intérieurs de Borgeaud et celle d'un peintre, mort l'an dernier, James Wilson Morrice, Canadien fixé en France depuis longtemps, mais dont l'existence demeurait assez impénétrable et qui partait spontanément pour de lointains voyages dont il rap-

portait des toiles, dans une atmosphère toujours voilée, comme peintes de souvenir, avec la nostalgie de la veille. C'était un émule de Whistler, moins personnel, mais plus émotif, parce que moins préoccupé de virtuosité.

La rétrospective de Steinlen, mort l'an dernier, est également bien pauvre, en comparaison de l'œuvre laissée par lui. Il a multiplié dans un genre personnel, d'innombrables notations qui seront un jour particulièrement évocatrices de la vie de Paris pendant trente ans. Il fut l'illustrateur de Bruant; il évoque le Montmartre de la bonne époque, avant la coco. C'est un réaliste, il aima la rue, il est une feuille de l'arbre du naturalisme qui pousse dans l'asphalte, la terre souillée et recouverte d'un cercle de fonte découpée, — une feuille, entre les premiers romans de Zola et la *Louise* de Gustave Charpentier, les chansons de Jules Jouy et les monologues de Rictus.

... Et parmi les Van Dongen, un portrait de femme *(la Dame au chat siamois)* qui est bien séduisant.

Mais il y a trop de peinture, au premier étage du Grand Palais; les toiles se chevauchent. Et puis, c'est le jour du vernissage : on s'écrase dans les salles et nous nous laissons attirer trop souvent par les divers aspects de ce public — qui a conservé son originalité, sa vigueur, ses mélanges, ses éléments exotiques et qui, par ses rapprochements imprévus, ses silhouettes étranges, ses masques jaunes ou blêmes, communique pareillement, comme en jets alternés, la gaîté et l'effroi.

ALBERT FLAMENT

LES ÉLECTIONS D'ANGLETERRE ET D'AMÉRIQUE

Le monde anglo-saxon vient de réagir vivement contre le socialisme. Les élections du 29 octobre en Angleterre ont marqué la défaite des travaillistes et la victoire des conservateurs. Les élections du 4 novembre pour la Présidence aux États-Unis se sont terminées par le succès des républicains-conservateurs contre les démocrates. Rien ne fait prévoir que les élections du 7 décembre en Allemagne donnent l'avantage au socialisme, et tout ce qu'on en peut attendre, c'est une majorité modérée de la nuance de l'ancien chancelier Wirth. Dix ans se sont écoulés depuis que la guerre a éclaté; cinq ans depuis qu'elle est terminée. Toutes les nations souffrent et souffriront un certain temps encore des répercussions du conflit; toutes les nations subissent le contrecoup des troubles économiques que la guerre européenne a déchaînés. Pour traverser cette période de crise, le monde anglo-saxon a préféré remettre ses destinées non aux plus avancés, mais à ceux qui lui paraissent le plus sages, qui ont une longue habitude de la politique, et qui lui inspirent par l'ensemble de leurs idées le plus de confiance.

Ce sont là des faits dont notre pays doit tenir compte. La politique du ministère français depuis le mois de juin a semblé surtout s'appuyer sur l'espérance d'une politique internationale, conduite dans les différents pays du monde, par les partis les plus avancés, et en tous cas sous l'influence du socialisme. La présence inattendue de M. Mac Donald, travailliste, à la tête du Cabinet britannique a pu nous faire

illusion à ce sujet. M. Mac Donald n'avait pas la majorité. Il ne vivait que par le consentement des partis libéraux et conservateurs, qui avaient sans doute leur plan. Tout s'est passé comme si M. Mac Donald demeurait au pouvoir juste assez de temps pour encourager chez nous les partis de gauche, les décider au règlement des affaires de la Ruhr, les préparer aux projets plus vastes de Genève. Après quoi, M. Mac Donald, qui a servi comme travailliste la politique britannique a plus traditionnelle, n'avait plus de raison d'être. Ayant obtenu du Cabinet français tout ce qu'il était possible d'obtenir, M. Mac Donald au pouvoir n'était plus que dangereux pour la stabilité, l'ordre et l'avenir des affaires intérieures de la Grande-Bretagne. Il n'avait plus qu'à disparaître, et ses adversaires politiques l'ayant décidé, il a disparu. Mais du même coup s'est évanoui « le collaborateur continu » que M. Herriot s'était flatté d'avoir. Les conservateurs anglais certes ne seront pas moins attachés à l'Entente avec la France que M. Mac Donald : ils n'auront pas de peine à l'être même davantage, et en tous cas, ils le seront autrement. Il n'en reste pas moins que l'avènement d'un Cabinet conservateur en Angleterre change quelque peu la face de la politique internationale, telle que se plaisait à l'imaginer chez nous le Cartel des gauches.

***

Le succès des conservateurs britanniques était généralement prévu : mais personne ne devinait qu'il serait aussi général et aussi éclatant. Une vingtaine de millions d'électeurs étaient appelés à voter en Angleterre, dans le pays de Galles, en Écosse et dans l'Irlande du nord, afin de remplacer à Westminster la Chambre des Communes élue le 6 décembre 1923 et que M. Ramsay Mac Donald a fait dissoudre par le roi le 9 octobre dernier. Sur ce total de vingt millions d'électeurs, on comptait environ sept à huit millions de femmes disposant d'un bulletin de vote. Si l'on songe que les partis constitués et les journaux d'opinion représentent beaucoup plus directement les tendances des électeurs que celles des électrices, par suite du rôle prépondérant

que jouent les hommes dans les organisations politiques, on saisit tout de suite quelle place laissait à l'incertitude cette année encore, et pour tous les partis, le vote des femmes. Jadis, avant la guerre, il était assez facile de se faire d'avance une idée de la physionomie du scrutin, en se fondant sur les rapports des agents électoraux, sur les résultats du « canvassing » ou visite à domicile des électeurs, et sur les augmentations ou diminutions de tirage de tel ou tel journal d'opinion durant la période préparatoire à la campagne électorale. Tout pronostic de ce genre devient impossible avec un corps électoral composé pour près d'un tiers de nouveaux électeurs n'appartenant à aucune des anciennes formations de combat et pour plus d'un tiers de ménagères qui s'intéressent moins aux théories politiques qu'aux nécessités du budget familial ou de la vie locale.

En décembre 1923, les divers partis s'étaient ainsi partagé les voix des électeurs et les sièges de la Chambre des Communes :

		POURCENTAGE DES VOTANTS	NOMBRE DE SIÈGES	POURCENTAGE DES SIÈGES
Conservateurs . . .	5 330 000	37,7 p. 100	258	41,9 p. 100
Travaillistes	4 348 000	30,7 —	191	31 —
Libéraux.	4 252 000	29,9 —	159	25,8 —
Divers.	227 000	1,7 —	7	1,3 —
Total des votants.	14 186 000	Total . .	615	
Total des inscrits.	19 194 000			

La nouvelle Chambre sera très différente. Sur les 615 sièges, le parti conservateur en a obtenu plus de 400, soit plus des deux tiers de la Chambre. Il disposera d'une majorité de plus de 215 voix sur les deux autres partis réunis. Jamais on n'avait vu pareille majorité attribuée à un seul parti depuis près d'un siècle. La défaite des libéraux dépasse les prévisions : ils ne reviennent que 39 à Westminster, alors qu'ils étaient 158 dans l'ancienne Chambre, et les conservateurs, heureux de leur triomphe, disent déjà qu'il suffira d'un seul autocar pour ramener le parti libéral au Parlement.

Quant aux travaillistes, s'ils gagnent des voix dans le pays, grâce au fait qu'ils avaient présenté des candidats pour la première fois dans presque toutes les circonscriptions, ils perdent tout de même 43 sièges et leur défaite est d'autant plus sensible qu'ils avaient placé leurs espoirs plus haut. Les conservateurs ont gagné 162 sièges et n'en ont perdu que 6. Les travaillistes n'ont gagné que 22 sièges et en ont perdu 65. Les libéraux enfin, n'ont gagné que 9 sièges et en ont perdu 121.

Si on laisse de côté la répartition des sièges pour n'étudier que les chiffres de voix obtenues par les divers partis, on constate que les résultats sont à peu près les suivants :

Conservateurs	7 866 412
Travaillistes	5 551 511
Libéraux	2 949 574
Divers	70 234

On sait qu'en Angleterre toutes les élections ont lieu à la majorité relative et qu'il n'y a par conséquent pas le moindre semblant de représentation proportionnelle entre la répartition des voix et celle des sièges attribués. Le système de la majorité relative avec un seul tour est un système brutal qui permet de dégager des majorités parlementaires très nettes et qui joue tantôt à l'avantage d'un parti comme l'année dernière dans une certaine mesure pour les travaillistes, tantôt à l'avantage de ses adversaires. D'ailleurs, si l'on tient compte du fait que les élections ont porté surtout sur la question du socialisme et du rapprochement avec Moscou, et que sur ce point les libéraux ont fait campagne commune avec les conservateurs, on est amené à constater que le pays s'est prononcé à une majorité écrasante contre le socialisme :

Voix anti-socialistes	10 608 909
Voix socialistes	5 595 191

C'est là certainement ce qu'il y a de plus caractéristique dans ces élections. Les libéraux, pris entre les conservateurs et les socialistes, ont presque disparu comme parti, et ce phénomène peut donner à réfléchir aux radicaux de tous les pays. Ils font, pour la troisième fois depuis la guerre, les frais des élections. Leur chef, M. Asquith est battu à Paisley, et paraît

devoir être écarté pour toujours de la vie politique. Leur aile radicale va se trouver rejetée dans l'opposition militante et va se rapprocher par conséquent des leaders les plus modérés du Labour Party qui rêvent toujours de reformer, sans le concours des extrémistes gagnés au communisme, le grand parti radical socialisant qui unirait les forces dites progressistes contre la puissance conservatrice des Tories. Quant à ce qui restera de leur aile plus modérée, elle sera sans doute beaucoup plus antisocialiste et beaucoup moins libre-échangiste sous la direction de M. Lloyd George que sous celle de M. Asquith : elle ne pourra donc que renforcer encore la position des conservateurs et barrer avec eux la route à toute tentative de nouvelle expérience socialiste. Mais les travaillistes perdent, eux aussi, beaucoup de sièges; alors qu'ils disposaient du prestige gouvernemental, qu'ils avaient à leur actif les succès indéniables remportés par M. Mac Donald en politique extérieure, qu'ils pouvaient alléguer pour l'insuccès relatif de leur politique sociale, le manque d'une majorité parlementaire, ils sont cependant battus et écartés du pouvoir sans doute pour un certain nombre d'années.

La nation anglaise, comme souvent au cours de son histoire, a obéi à son instinct de conservation. Elle s'est rendu compte du danger que comportaient pour son avenir les faiblesses de M. Mac Donald et de ses amis à l'égard des partisans du désordre et des disciples de Moscou. Les graves erreurs commises par M. Mac Donald dans la négociation du traité anglo-russe, dans l'affaire du *Workers'weekly*, et dans celle du document Zinovief, ont probablement ouvert les yeux au pays : il semble avoir compris que le chef du Labour n'était pas fait pour rester le chef du gouvernement d'une grande nation industrielle qui a besoin d'hommes d'énergie et de sang-froid pour contrebattre les manœuvres enveloppantes de la propagande moscovite. Nous venons d'assister à une véritable réaction du peuple anglais contre le socialisme : il laisse à d'autres le soin de faire l'expérience de l'étatisme ou des méthodes de Moscou; il cherche dans la continuité de sa politique et dans ses coutumes les moyens d'assurer son économie, de maintenir la puissance impériale et de faire renaître définitivement sa prospérité matérielle.

M. Mac Donald a tiré de ces faits la seule conclusion possible : il a donné sa démission. Il sera chef de l'opposition et le *Times* ne lui cache pas qu'il a encore fort à apprendre pour jouer ce rôle. Si le parti travailliste garde les méthodes qu'il appliqua pendant ces trois derniers mois, s'il continue à mériter le sentiment sévère que l'opinion britannique a fini par éprouver à son égard, comment peut-il espérer tenir la place de l'ancienne et respectable opposition libérale? « L'histoire d'Angleterre montre, dit le *Times*, que pour réussir, un chef de parti doit avoir la sagesse d'accepter les décisions du pays, comme Peel accepte la réforme électorale et Disraëli, le libre échange ». Il faut que le Labour Party abandonne cet esprit de « rébellion constitutionnelle » qu'a voulu prendre sa politique. Il faut « qu'il fasse oublier son passé » qu'il s'épure en se montrant modeste, en prenant contact avec les réalités, en acceptant les méthodes et l'esprit traditionnels de la Grande-Bretagne en matière de politique intérieure et de politique extérieure. En d'autres termes, il faut qu'il devienne parti libéral. Pour le moment et pour longtemps, les conservateurs reprennent le Ministère. M. Stanley Baldwin vient de former le Cabinet : il a confié les Affaires étrangères à M. Austen Chamberlain, et il a nommé chancelier de l'Échiquier M. Winston Churchill. Par là il a marqué que conformément à la tradition conservatrice, il entendait à la fois garder les principes essentiels du parti, et se rajeunir, rester ouvert à toutes les bonnes volontés et tenir compte de la leçon de tous les événements. On retrouve dans la liste des ministres des noms qui sont héréditaires dans la politique britannique et le parti conservateur a plusieurs années devant lui pour donner sa direction aux affaires de son pays.

***

Aux États-Unis, les résultats de l'élection présidentielle indiquent que M. Coolidge est élu à une très grosse majorité et que dans l'ensemble le peuple américain s'est prononcé très nettement en faveur d'un gouvernement républicain conservateur. Alors que le collège électoral se compose de 531 membres et que la majorité absolue y est par conséquent

de 266 voix, M. Coolidge a obtenu pour lui 379 voix contre 139 à M. Davis et 13 à M. La Follette. La victoire des républicains est donc incontestée : M. Coolidge disposera dans le collège électoral de 113 voix de plus qu'il ne lui en fallait pour être élu. La candidature de M. Davis a rencontré beaucoup moins de succès qu'on ne s'y attendait généralement. Elle a perdu des voix même dans les États du Sud, citadelles du parti démocrate, et des États comme celui de la Virginie Occidentale et du Nebraska où se trouvent les résidences de M. Davis et de M. Charles Bryan ont malgré tout voté en faveur du Président Coolidge. Quant au sénateur La Follette, il n'a obtenu que les voix de son propre fief, l'État de Wisconsin : l'impuissance du tiers parti dans cette élection présidentielle est l'un des signes les plus évidents de la volonté formelle du peuple américain de s'abstenir des aventures et de s'en tenir à la politique la plus capable d'assurer la stabilité et la prospérité du pays.

Les adversaires de M. Coolidge paraissent étonnés eux-mêmes du nombre de voix qu'il a réunies et l'on estime dès maintenant à 18 500 000 le nombre des électeurs qui se sont prononcés pour M. Coolidge, alors qu'en 1920, M. Harding n'avait obtenu que 16 152 200 voix. M. Davis a obtenu environ 8 millions de voix et M. La Follette, au plus, 4 millions de voix. D'une façon générale on s'attendait à ce que le tiers parti de M. La Folette remportât plus de voix dans le pays, et l'on constate aujourd'hui que la grande masse des fermiers et des ouvriers mécontents sur lesquels comptait M. La Follette a au contraire voté en faveur du Président Coolidge. Tout l'intérêt des renseignements que l'on publiera désormais sur les résultats des élections américaines réside dans la composition du futur congrès. Jusqu'à présent, les informations publiées restent extrêmement confuses et il n'est pas possible de distinguer très nettement si les républicains seront assez forts pour s'assurer au Sénat et à la Chambre une majorité absolue sur la coalition toujours possible des démocrates et des républicains dissidents. S'il est vrai que M. La Follette peut réussir à se maintenir comme arbitre entre les deux partis, il est probable que les progrès faits par les républicains permettront tout de même au Président Coolidge de gouverner

avec l'appui du Congrès à condition qu'il fasse certaines concessions sur les problèmes particuliers qui intéressent directement le petit groupe des dissidents. Mais au fond, et quel que soit le congrès, on peut dire que l'Amérique vient, comme l'Angleterre, de condamner le bolchevisme et de montrer sa défiance à l'égard du socialisme.

Les idées du Président Coolidge sont bien connues par les livres qu'il a écrits et par les discours qu'il a récemment prononcés. Il a toujours considéré comme dangereux les propositions du sénateur La Follette pour la réforme de la Cour suprême et pour la nationalisation des grands services d'intérêts publics. Il est partisan d'une politique d'économies et de réduction d'impôts : il est par conséquent anti-étatiste. En ce qui concerne la politique extérieure, qui nous intéresse particulièrement, le président Coolidge manifestera certainement beaucoup de sympathies à notre pays, et beaucoup d'attentions à l'Europe. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : il ne sera en aucun cas question pour les États-Unis de se lier par un pacte, de s'engager trop avant dans la Société des nations, ou de traiter les dettes interalliées sans esprit positif. Le parti républicain se flatte d'avoir su trouver une formule qui sauvegarde l'indépendance et laisse entière la souveraineté des États-Unis, mises en péril par les propositions du Président Wilson : tout en défendant leurs intérêts et, sans les engager dans le dangereux maquis de la politique européenne, il coopérera au rétablissement de la paix mondiale. Cette politique a eu pour effet d'obtenir, à la Conférence de Washington, la plus grande mesure de désarmement qui ait jamais encore été réalisée, et d'assainir la situation internationale dans le Pacifique. Elle a permis à l'Amérique, sans violentes controverses intérieures comme celles des années 1919 et 1920, et sans engagements politiques d'aucune sorte, de contribuer au règlement du problème des réparations, et ainsi à la pacification du monde. M. Hughes a exposé notamment les heureux effets de la politique qu'il a suivie dans une brochure, qui a été très répandue. Cette œuvre de pacification ainsi entreprise, le gouvernement républicain est décidé à la poursuivre. A nous d'en connaître les limites précises et les avantages incontestables.

***

C'est au moment même où les élections américaines avaient lieu et où le résultat des élections anglaises venait d'être connu que chez nous le Parlement est rentré. Le dernier acte du ministère français avant la réunion des Chambres avait été de reconnaître *de jure* le gouvernement des Soviets. On ne peut pas dire que l'heure de cette décision ait été très bien choisie. L'expérience semble prouver que les simples relations commerciales avec le gouvernement bolcheviste sont impossibles. L'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la Grande-Bretagne ont échoué. La France comme les États-Unis se tenait froidement à l'écart de la politique de Moscou, et M. Herriot lui-même, malgré son voyage à Moscou, a paru hésiter plus que n'avait fait M. Mac Donald. Aujourd'hui la Grande-Bretagne se détourne des Soviets, et l'Amérique reste ferme dans son attitude. Nous allons donc faire seuls une expérience. Mais les Soviets aussi vont en faire une. *Le Times* remarque à ce sujet que le gouvernement soviétique étant condamné en Russie a besoin pour se sauver d'une révolution générale. Ayant manqué son coup en Angleterre, il va chercher à le réussir en France. Nous nous serions passés de cette faveur : mais nous sommes avertis. On veut croire que le gouvernement du Cartel des gauches, malgré toutes ses faiblesses, et en raison même des graves difficultés financières qu'il accumule, ne laissera pas d'un cœur léger se développer les organisations communistes dont les radicaux-socialistes méconnaissent le pouvoir, mais auxquelles ils sont, au fond, aussi défavorables que tout le reste de la France.

ANDRÉ CHAUMEIX

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85 *bis, Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE (*suite*)

M. **Maurice Martin du Gard** a réuni en un volume intitulé **Impertinences** ses articles des *Feuilles littéraires*. M. M. du Gard y passe en revue nos plus notoires contemporains : A. Hermant, Bocteau, F. Mauriac, A. Gide, Colette, etc. Il retrace leur vie, évoque leur milieu, leur maison, leur cabinet de travail. Madame Sophie Gay et sa fille eussent grandement apprécié la visite de M. du Gard, car celui-ci, dans l'article subséquent, eût parlé des beaux yeux de Delphine, de l'esprit de sa mère, rappelé des souvenirs de madame Hamelin et de Picart et passé légèrement sur les œuvres de la romancière et de la Muse. Impertinence dont les deux dames ne lui eussent pas tenu rancœur, car elles savaient le prix des « à côté » en matière littéraire. M. M. du Gard peint des portraits, mais qu'il n'étudie des ouvrages et cela est bien habile. Un jugement sévère sur son œuvre, un auteur le pardonne rarement; une petite plaisanterie sur sa vie, il est le premier à en rire. Ainsi M. M. du Gard peut être franc et n'être point désagréable. En même temps il satisfait la curiosité publique, beaucoup de gens désirent savoir si M. Georges Auric a le pied marin et comment M. Marcel Prenger monte à cheval. Et ces simples révélations trouvent naturellement leur place dans ces portraits d'une facture spirituelle et vive. M. M. du Gard est loin d'être de ces écrivains, dont on devinait d'avoir ouvert leur livre, qu'on va déguster de la quintessence de venin. Beaucoup de pédantie et point de vénéfice : ces impertinences sont de « Fausses Impertinences ».

M. **René Boylesve**, dont M. M. du Gard, nous rappelle l'opulente barbe brune et les premiers vers poétiques, nous donne un nouveau roman : **Souvenirs du Jardin détruit**. M. Boylesve, on le sait, n'essaie pas de s'emparer de l'esprit du lecteur par la violence : ses personnages voyagent ne font point d'extravagances, ne parlent point en style télégraphique; en somme il méprise les effets de choc; aussi les amateurs de romans à explosions le jugent-ils un peu désuet. Pourtant, nous être abandonnés doucement au fil de ses récits paisibles et câlins, nous nous apercevons bientôt que nous sommes entrés en plein drame ; une espèce de brouillard s'est dissipé petit à petit sans être insu, un voile a été tiré lentement et la force et la vérité des peintures nous apparaissent soudainement, le sentiment du tragique de l'action nous saisit. Le héros de ce jardin détruit, dans les quels duquel nous flânons longuement, est un docteur qui aime passionnément sa femme et la trompe au désespoir. Une minute de faiblesse, l'habitude, l'abondance des travaux et des préoccupations ne permettent point à l'homme de se replier sur lui-même et de raisonner sa vie expliquent la rationnelle et logique absurdité.

Le jardin, à l'histoire duquel s'attache M. **Marcel Poëte**, a survécu, lui, à toutes sortes de destructions et de remaniements; il a subi les contre-coups de toutes ces transformations de Paris que Poëte étudie ailleurs (voir *Une vie de cité*) : il s'agit du **Jardin des Tuileries**. Auprès des tuileries s'élevaient le long de la Seine, au delà des remparts du vieux Paris, François Ier, cherchant pour sa mère un logis plus salubre que l'hôtel des Tournelles, acheta à Nicolas de Neufville sa maison et jardins sis à l'emplacement actuel de la cour des Tuileries. Mais c'est à Catherine de Médicis nous devons le jardin et le palais de ce nom. Celui-ci, dont le plan primitif avait été établi par Pierre Lescot, fut construit par Philibert de l'Orme. Quant au jardin, au delà duquel la reine reporta les remparts de Paris, il est composé de ces parterres et compartiments, orné de ces pavillons d'osier caractérisent les jardins du XVIe siècle. Les fontaines y sont nombreuses et font l'admiration des étrangers : l'eau est amenée de Saint-Cloud par une canalisation dont l'établissement donna lieu à de polémiques entre architectes. Le visiteur trouve dans le parc des « loges pour bestes sauvages », une volière, une grotte de terre émaillée due aux frères Palissy, de nombreuses colonnes et statues. Un peu plus tard une rangée d'arbres semi-circulaire donnera naissance à un Écho célèbre devant lequel viendront crier et chanter tous les étrangers. Tel est le « grand jardin antien » situé à l'ouest du Palais; un autre jardin, le jardin des cyprès, s'étend à l'est entre le palais et le Louvre. Henri IV fait planter de nombreux mûriers dans le jardin des Tuileries, et, pour les protéger des vents, on élève une terrasse appelée plus tard terrasse des Feuillants, le long de l'actuelle rue de Rivoli. Louis XIII, surtout, vient chaque jour aux Tuileries; il y chasse des oiseaux, poursuit des biches avec ses petits chiens et dirige le siège d'un petit fort sur lequel il concentre les feux de canons minuscules. Au delà des Tuileries, s'étendait une garenne à lapins dont Louis XIII céda la jouissance à un sieur Renard qui s'y bâtit une demeure et réunit en parterres les fleurs les plus rares. Ce jardin de Renard, que le Roi devait racheter quelques années plus tard, devint, comme les Tuileries, un lieu de promenade très fréquenté. Le parc en effet était ouvert aux nobles et aux bourgeois; par contre l'accès en était interdit aux gens de livrée. Au milieu du XVIIe siècle le jardin des Tuileries est entièrement remanié par Le Nôtre : les compartiments du XVIe siècle font place à de grandes allées et à de vastes parterres de broderie : en un mot le jardin est accommodé à la française, puisque telle est l'expression qui désigne l'art venu d'Italie à la fin du XVIe siècle. Puis Le Nôtre, après avoir réuni le jardin de Renard aux Tuileries, fait établir une patte d'oie à l'extrémité occidentale du parc. L'allée centrale aboutissant à ce carrefour est l'avenue des Tuileries, aujourd'hui des Champs-Élysées, à l'extrémité de laquelle s'élève alors une pyramide. Là convergent à travers bois et champs plusieurs allées disposées en *étoile*. Dans ces nouveaux Tuileries la vie est plus brillante que jamais : les promeneurs y font étalage d'élégance, des intrigues amoureuses s'y nouent; le soir de galants seigneurs amènent des musicistres pour donner de la musique aux dames. Sous Louis XV la patte d'oie située à l'ouest des Tuileries se transforme en une vaste place, où Gabriel élève deux beaux pavillons; c'est notre actuelle place de la Concorde. Quant au jardin lui-même il ne subit plus que des transformations de détail... Le livre de M. Poëte est fort complet et témoigne d'une rare érudition. Il pécherait plutôt par l'abondance de l'information et l'on souhaiterait que l'énumération des jardiniers des Tuileries, les précisions sur leurs fournitures en fleurs et en arbustes, le tableau de leurs émoluments fussent quelque peu abrégés. L'ordonnance de ce bel ouvrage n'y perdrait rien.

MARCEL THIÉBAUT

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4 fr. 50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85ter, faubourg Saint-Honoré, Paris.